Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

EN PAGE 5

51e ANNEE—No 56 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 3 MARS 1932 CIRCULATION EN FEVRIER 52,868 — PRIX: DEUX CENTINS

Faits divers de partout

ANNIVERSAIRE

Montréal, 3. (Spéciale). —C'est à pareille date, en 1763, que voyait le jour à Montréal Joseph-Octave Plessis, qui en 1806 devint évêque de Québec. C'est lui qui jeta les fondements des diocèses catholiques du Haut-Canada, du Nouveau-Brunswick et de Saint-Boniface.

L'ARMEE FRANCAISE

Paris, 3. (Spéciale). Les effectifs de l'armée française prévus dans le budget de 1932 s'élèvent à 626,000 hommes, a déclaré mardi à la Chambre, François Piétri, ministre de la Défense. En 1913 les effectifs français s'élevaient à 763,000 hommes.

UN ATTENTAT

St-Jean, N.-B., 3.—(Spécial).—W.-F. Deiter, député - maréchal des Etats-Unis, est mort des suites d'un assaut à coups de marteau dont il fut victime le 26 février dernier, alors qu'il tentait d'arrêter des trafiquants de liqueurs alcooliques. Rafael Diaz Parez et Florentino Mangual,, qui furent arrêtés avant la mort de M. Deiter, sont maintenant accusés de meurtre. Mangual a admis devant la Cour qu'il s'est servi du marteau. M. Deiter était autrefois dans la marine américaine et était vétéran de la guerre hispano-américaine.

FONDS ELECTORAUX

Oklahoma City, Okl., 3. (Spéc.) —Une vente de souvenirs, de miroirs de poche et de bibelots analogues sera un des moyens qui seront employés pour financer la campagne électorale du gouverneur William-H. Murray, à la candidature présidentielle du parti démocrate.

Georges Henshaw, gérant des quartiers-généraux de Murray, a dit qu'on vendrait des photographies du gouverneur, des affiches pour accoller au pare-vent, des coiffures spéciales, des petits miroirs de poches pour dames et des livres contenant des discours, etc. Ces articles seront distribués un peu partout dans le pays.

CONTESTATIONS

Trois-Rivières, 3. (D. N. C.)— Les contestations d'élections municipales dans notre district pleuvent. La dernière à être inscrite en cour est celle de Antoine Lambert, de St-Jacques des Piles, contre Charles Lemay, élu, le 18 janvier dernier, conseiller. Lambert prétend que lors de la mise en nomination et du scrutin, Lemay ne possédait pas le sens de l'éligibilité et n'avait pas $400 de biens-fonds, déduction faite de toutes charges sur ses propriétés.

A L'AMENDE

Campbellton, N.- B., 3 (D.N.C.). Frank Arseneault, conducteur de taxi et propriétaire d'un petit magasin, ici, a été condamné à $1,000 d'amende ou six mois de prison, en Cour de Police, par le Magistrat A.-A. Andrew, ici, hier matin. Arseneault a été trouvé coupable d'avoir violé la Loi des Liqueurs du Nouveau Brunswick en ayant de la boisson dans un lieu non-autorisé.

DES REPRESAILLES

Carnavon, pays de Galles, 3.— Des étudiants nationalistes gallois ont descendu le drapeau Union Jack du sommet de l'historique château Carnavon et l'ont mis en pièces sur la place du marché.

Cette action est une façon de représailles contre le refus du gouvernement de permettre aux Nationalistes gallois d'arborer le dragon rouge du pays de Galles sur l'édifice Carnavon, le jour de la St-David.

Les étudiants escaladèrent la tour à bonne heure le matin et en descendirent l'Union Jack pour mettre à sa place le Dragon rouge. Plus tard, les officiels remirent en place l'Union Jack.

Les étudiants montèrent de nouveau sur la tour, saisirent l'Union Jack et le portèrent en procession par les rues de la ville avant de le déchirer.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Septième page
Radio
Huitième et 9e pages
Le Salon de l'Auto
Chez les ouvriers
Dixième page
Propos féminins
Onzième page
Nouvelles diverses
Douzième page
Les Japonais annoncent que le combat a cessé
Treizième page
Un député de l'Ouest veut établir le régime soviétique au Canada
Quatorzième page
Nouvelles diverses
Quinzième page
La vie sociale
Seizième page
Finance
Dix-septième et 18e pages
Sports
Dix-neuvième page
Nouvelles de Lévis
Vingtième et 21e pages
Petites annonces classées
Vingt-deuxième page
Nouvelles diverses
Vingt-troisième page
Naissances et décès
Vingt-quatrième page
Nouvelles générales

DEUX ENQUETES TENUES EN MEME TEMPS A OTTAWA

MM. Bennett et Herridge comparaissent devant le comité qui fait enquête sur les accusations portées par l'hon. G.-N. Gordon, au sujet du voyage de noces de M. et Mme Herridge — Ils nient tous deux que ce voyage ait été payé par le gouvernement canadien — De nombreux témoins sont entendus par le comité.

Ottawa, 3. (P.C.)—MM. Bennett et Herridge ont nié formellement aujourd'hui devant la commission parlementaire enquêtant des accusations portées par G.-N. Gordon, ancien député de Peterboro, dans un meeting à Hamilton le 6 janvier courant, que le voyage de noces du second, qui a épousé la soeur du premier, eût été payé par le gouvernement canadien. La mariage Herridge-Bennett remonte au mois d'avril dernier.

M. Bennett a nié aussi avoir acquis un nouveau wagon particulier au coût de $125,000 à même les fonds publics. C'est dans un rapport du meeting de Hamilton paru dans le Toronto Globe que M. Gordon fut cité comme ayant dit que M. Herridge était à l'emploi du gouvernement pendant sa lune de miel.

A.-D. Clarke, chef-aux-nouvelles du Globe, avec des reporters de Hamilton et Lindsay, était parmi les témoins aujourd'hui, ainsi que MM. Bennett et Herridge. W.-A. Fraser, député libéral du Northumberland, a fait la dernière déposition recueillie par la commission avant qu'elle ne s'ajournât à 11 heures demain matin.

M. Bennett n'a pas voulu accepter comme excuses les déclarations faites par M. Gordon à un meeting politique de Cobourg, le 16 janvier. Si de réelles excuses eussent été présentées il n'aurait pas demandé d'enquête, dit-il. On l'a appelé en réalité quelque chose d'équivalent à "voleur de droit commun", et il estime que, sous le coup d'une pareille accusation, il n'a pas le droit de remplir ses fonctions actuelles. Aussi tient-il à se disculper.

Ottawa, 3 mars (P.C.).—Le comité de la Chambre des Communes institué pour faire enquête sur les accusations portées par M. Gordon contre M. Bennett a commencé son travail ce matin, sous la présidence de M. G.-R. Geary, député conservateur de Toronto-Sud. Le comité, nommé à la suite d'une résolution présentée par le ministre de la justice, l'hon. M. Hugh Guthrie, doit examiner un compte-rendu de journal dans lequel on lit que le 6 janvier de cette année, M. G.-N. Gordon, de Peterborough a affirmé à Hamilton que le premier Bennett a financé le voyage de noces de M. W.-D. Herridge, représentant du Canada à Washington, à même les fonds publics et que le premier lui-même s'est fait donner un nouveau wagon particulier, qu a coûté $125,000.

Le premier ministre et M. Herridge étaient présents à la séance de ce matin, ainsi que M. Gordon, qui est venu se défendre lui-même.

Le comité est composé de MM. Geary, Gagnon, (cté Dorchester), Bowman, (cté Dauphin); Cantley, (cté Pictou); Duff (l. Antigonish-Guysboro); Howard, (f. Shergrooke); Speakman (f.-u., Red-Deer).

M. Andrew Patterson, reporter du "Spectator" de Hamilton, a été le premier témoin interrogé. Aux questions de M. Geary il a répondu qu'il a assisté à l'assemblée du 6 janvier, où les accusations ont été faites. M. Geary a lu le compte-rendu publié dans le "Globe" de Toronto (c'est ce compte-rendu qui a occasionné la plainte portée contre M. Gordon), et a demandé au témoin s'il a entendu les accusations et si elles ont été faites de la façon qu'elles ont été rapportées dans le compte-rendu.

M. Patterson a déclaré que le compte-rendu du "Globe" n'est pas de lui, mais qu'il est exact.

Rhys Crossin, de Hamilton, a dit qu'il n'a pas assisté à l'assemblée en question, mais qu'il est allé au bureau du "Spectator", où on lui a dit que des accusations sensationnelles avaient été faites par M. Gordon. Il a demandé à voir le texte donné par M. Patterson, et il s'en est servi pour écrire le compte-rendu envoyé au "Globe" de Toronto. Il n'a rien su directement de l'assemblée.

Le premier ministre a été invité à ce moment, à témoigner et à prêté le serment. Il a fait une déclaration. C'est pendant un séjour à Calgary que l'on a attiré son attention sur les accusations, dit-il, et il les a niées immédiatement. A son retour dans l'est du Canada il a appris qu'on leur avait donné beaucoup de publicité. Dans la province où il est né (Nouveau-Brunswick), le "Gleanor" de Fréderiction, les a publiées le 7 janvier, d'après une dépêche de Toronto. On y disait que les accusations portées par M. Gordon, à Hamilton, avaient été confirmées au cours d'une conversation téléphonique avec le correspondant du journal, qui se trouvait chez M. Gordon, à Peterboro. On répétait que le premier ministre avait intentionnellement enlevé une cause à un avocat et l'avait confiée à M. Herridge, afin que celui-ci pusse faire son voyage de noces aux frais du gouvernement canadien.

D'après la dépêche, M. Gordon avait aussi confirmé l'accusation portée contre le premier ministre, à savoir qu'un nouveau wagon particulier lui aurait été donné, wagon qui aurait coûté $125,000 au Trésor public.

"Quand j'ai constaté la considération que l'on avait donnée à ces accusations, j'ai cru que dnas l'intérêt public un homme coupable d'avoir volé les fonds publics ne pouvait pas conserver le poste de premier ministre", a dit M. Bennett. C'est pour cette raison qu'il a pris des mesures pour faire examiner cette affaire par un comité parlementaire.

"Il est faux, a déclaré le Premier, que j'aie moi-même, ou que le gouvernement ait financé le voyage de noces de ma soeur. Il est faux que je me suis fait donner un nouveau wagon particulier au prix de $125,000, chargé au compte du gouvernement. Il est faux que M. Herridge ait été employé comme avocat conseil pour toute une cause ou seulement pour un certain temps."

En se rendant à la conférence impériale, M. Bennett a demandé à M. Herridge de l'accompagner comme conseiller personnel, et M. Herridge a accédé à sa demande. M. Herridge n'a pas reçu de rémunération et a refusé d'accepter le paiement de ses dépenses. Le premier ministre a fait remarquer que les dépenses de M. Herridge devraient être portées au fonds général de la délégation ; mais M. Herridge a refusé d'y consentir. Plus tard M. Herridge a consenti à porter une partie des frais au compte de la délégation ; mais il a payé le reste lui-même.

M. Herridge ne s'est présenté devant le Conseil privé pour aucune affaire légale, a poursuivi M. Bennett. Son séjour à Londres a coincidé avec celui du premier ministre, qui est arrivé à Londres au mois d'octobre et n'est retourné au Canada qu'en décembre.

Le wagon particulier du premier ministre n'est pas un wagon neuf. Au moment de son accession au poste de premier ministre, le wagon (no 100) mis à la disposition du Premier du Canada lui a été offert. C'était un beau wagon, dit M. Bennett, mais la disposition intérieure n'était pas satisfaisante. Le président du Canadien National lui a fait remarquer qu'ayant besoin d'un nouveau wagon d'affaires lui-même et projetant d'en construire un, on pourrait faire une économie en prenant celui du premier ministre dans ce but et en préparant un autre (no 102) pour M. Bennett.

C'est ce que l'on a fait, ajouta M. Bennett ; on n'a pas jouté de wagon au stock du Canadien National.

Interrogé par M. Duff, le premier ministre a dit qu'il n'a rien eu à voir touchant la reconstruction du wagon mais qu'il a su que les réparations ont coûté $49,000. On lui a dit que par ce moyen la compagnie a fait une économie de $8,000.

M. Duff: "On a dit en certains milieux que vous avez payé vous-même les frais de cette modification. Est-ce vrai ?"

M. Bennett: "Non, ce n'est pas vrai".

M. Duff: "Vous voyez que l'on dit de vous de bonnes choses aussi bien que des mauvaises."

M. Bennett a répondu qu'il n'a pas de plainte à porter en public pour les accusations personnelles qui sont faites contre lui. Mais il ne peut laisser passer les accusations portées contre le poste qu'il occupe et contre sa soeur.

M. Bennett a affirmé qu'il n'est pas question d'animosité contre personne. Il croit cependant que si l'on accuse le premier ministre de vol, on ne doit pas laisser passer la chose sous silence.

En réponse aux questions de M. Duff, M. Bennett a dit qu'il prend toute la responsabilité de la nomination de M. Herridge au poste de représentant du Canada à Washington. Il considère comme des critiques permises que l'on conteste la sagesse de la nomination et que l'on prétende que la personne choisie n'est pas apte à remplir cette fonction.

Le Premier a vu le compte-rendu de l'assemblée de Cobourg, en Ontario, le 16 janvier, et n'y a rien lu qui puisse être considéré comme une rétractation des affirmations faites précédemment. En vertu des dispositions de la loi qui règle les rétractations de ce genre, on aurait dû présenter des excuses. M. Gordon n'a fait aucune allusion au premier ministre au cours de ses remarques à Cobourg.

M. Duff a demandé à M. Bennett s'il (le premier ministre) a songé à prendre des procédures contre le Globe de Toronto. Le premier ministre a répondu qu'il veut tout d'abord protéger son hon neur devant le Parlement. Il croit que les journaux ont pu avoir raison de donner de l'importance aux déclarations faites par un homme qui a été membre du Conseil privé et conseil du roi. Ils ont été autorisés à croire que les déclarations, venant d'une telle source, avaient été pesées et faites en connaissance de cause.

Si l'on s'était rétracté et si l'on avait présenté des excuses, a continue M. Bennett, il n'aurait pas été question de comité parlementaire Mais le compte-rendu de l'assemblée de Cobourg, tout en exprimant les regrets de M. Gordon touchant les accusations portées contre M. Herridge, ne disait rien de celles faites contre le premier ministre.

Le major W.-D. Herridge, représentant du Canada à Washington a nié la véracité des accusations de M. Gordon. Il s'est rendu à la conférence impériale comme conseiller personnel du premier ministre "sans salaire". A ce moment, il n'avait aucune cause devant le Conseil privé. Ses dépenses de voyage ont été payées; mais il a dû prendre sur ses propres fonds pour solder certains frais. Au moment de son voyage de noces, il avait une cause devant le Conseil privé. Il était représentant du Canada à Washington au moment de son voyage; mais il ne recevait aucun salaire.

M. W.-A. Fraser, député libéral de Northumberland, a déclaré qu'il était au banquet de Cobourg, le 16 janvier. Il a entendu le discours de M. Gordon et a pensé que l'ancien vice-président de la Chambre a fait entrer les accusations portées contre M. Bennett dans sa rétractation. M. Gordon a dit, à cette occasion, que les renseignements qu'on lui avait fournis au sujet de M. Herridge, (et M. Fraser a pensé qu'il s'agissait aussi du premier ministre) étaient faux et qu'il regrettait son erreur.

M. Fraser a ajouté qu'il a regardé le discours de M. Gordon à Cobourg comme une rétractation et une présentation d'excuses à la suite du discours de Hamilton. Il a compris que M. Gordon avait constaté son erreur et rétractait ses accusations du 6 janvier.

Interrogé par M. Duff, le témoin a dit que, personnellement, il n'a pas attaché grande importance aux accusations de M. Gordon. S'il n'avait pas été mêlé à la politique, il en aurait pu être autrement. Il a été surpris de voir que M. Gordon faisait ces accusations à la convention politique et au banquet qui l'a suivie

M. Duff a fait remarquer que M. Fraser n'avait pas attaché d'importance aux accusations parce qu'il est habitué à entendre des attaques du même genre dans les discussions politiques : explication admise par M. Fraser.

M. Speakman a dit que le comité a eu tort d'entendre M. Herridge et M. Bennett avant M. Gordon. Le président a admis le bien fondé de la remarque, mais en donnant l'assurance que M. Bennett et M. Herridge pourront être interrogés de nouveau, après la déposition de M. Gordon. Il a renvoyé les journalistes appelés comme témoins et le comité s'est ajourné : il siégera demain matin à onze heures.

LES AFFAIRES DANS LES BANQUES

Ottawa, 3. (P. C.)—Le département des finances publie aujourd'hui qu'au 30 janvier dernier les dépôts d'épargne au Canada s'étaient accrus de plus de 8 millions par rapport au 31 décembre précédent. On a également noté une augmentation dans les billets du Dominion et dans les prêts courants hors du Canada en janvier. La circulation des billets, les dépôts à demande, les dépôts hors du pays, la monnaie en cours, les dépôts dit C.G.R., les prêts appelés "call loans" au Canada, les mêmes et les prêts courants hors du Canada sont en diminution.

LE BEBE VOLE DE LINDBERG SERAIT DANS UNE VILLE DU MASSACHUSETTS

Une femme écrit de Boston au Colonel Lindbergh que son fils enlevé par des ravisseurs a été amené dans une petite ville — Un marin raconte avoir vu un navire mystérieux en mer sur lequel était un bébé.

Boston, 3. (A.P.)—D'après la lettre mise à la poste par une femme de Boston aujourd'hui, pour le colonel Lindbergh l'enfant volé serait gardé dans une petite ville du Massachusetts.

Washington, 3. (A.P.)La police de Washington a irradié aujourd'hui, pour ses agents, l'ordre de fouiller toutes les pensions de la capitale. Il s'agit de découvrir l'homme, la femme et l'enfant qui, à ce qu'on croit, ont abandonné un auto dans un garage à Hyattsville, Md., mardi soir sur le tard. La police croit que le couple a pu être pour quelque chose dans le rapt de bébé Lindbergh. L'enfant qui l'accompagnait était, paraît-il, un bambin d'une vingtaine de mois.

Trenton, N.-J., 3. (P.C.)—La plaque de licence du New-Jersey remarquée sur l'auto conduit par une femme qui a mis à la poste une lettre pour le colonel Lindbergh aujourd'hui à Boston est inscrite au nom de Harry-M. Siring, Milford, Conn., d'après le registre des automobiles ici. La ville de Milford est dans le comté de Hunterdon, où se trouve une partie du domaine de Lindbergh.

Boston, 3. (A. P.)—Les fonctionnaires de la poste font remarquer qu'il ne leur était pas permis de décacheter la lettre mise à la poste par une femme à Boston ce matin, même sur la demande de la police.

Ils racontent que la femme stoppa son auto devant la station postale, dans le South End, et marcha au guichet, où elle remit la lettre à l'employé, disant : "Je veux qu'elle arrive en toute hâte au colonel Lindbergh."

Puis elle tourna les talons et sortit en courant de la station vers son automobile.

Les employés ont révélé que le texte du message écrit sur l'enveloppe était ce qui suit : "Je vous prie de n'épargner aucun effort pour que ce message concernant le fils du colonel Lindbergh soit porté en toute hâte. Il n'y a pas d'espoir, mais c'est là une communication d'importance vitale."

VU EN MER

Boston, 3. (A.P.) — Un "rum runner" a raconté au garde-côtes Thomas Harris, de la station de Deal, aujourd'hui, une histoire en rapport avec l'enlèvement du fils de Lindbergh. Le surintendant Sands l'a immédiatement radiodiffusée pour toutes les stations garde côtières de la région.

Le contrebandier raconte qu'il revenait à terre, hier soir, après avoir manqué le contact avec le navire d'où il devait tirer une certaine quantité de boisson, lorsqu'il rencontra une vedette quelque 20 milles au large de Scotland Light. A ce moment-là notre homme ignorait l'enlèvement du fils Lindbergh.

La vedette, un "cruiser" blanc sale, était montée par un individu qui héla le contrebandier. "Ma boussole est brisée, lui cria-t-il. En même temps il agitait un billet de banque de $100, offrant au "rum runner" de lui acheter sa boussole.

Celui-ci raconte qu'il refusa de vendre, mais offrit de réparer la boussole brisée. Il accosta en conséquence la vedette et allait sauter à bord lorsqu'il entendit un cri d'enfant venu d'en dessous. L'individu donna alors un coup de manivelle, et la vedette dérapa sans qu'une parole eût été prononcée.

La santé de Briand

Paris, 3—(Presse Associée)—Aristide Briand, qui quitta Paris peu après sa sortie du cabinet français, est revenu dans la Capitale afin de se tenir en contact plus étroit avec les médecins spécialistes en maladies de coeur. Aucun des trois médecins qui le soignent n'a voulu faire de commentaires sur l'état actuel du grand politicien français. On dit que M. Briand restera à Paris pendant quelques jours encore après quoi on décidera s'il peut prendre des vacances dans le sud de la France.

DES MILLIERS DE CHOMEURS AU PARLEMENT

La capitale fédérale est envahie par une armée de sans-travail qui veulent rencontrer le Premier Ministre — La police fait bonne garde — Trois arrestations.

Ottawa, 3. (Par G. L.) — Des milliers de chômeurs étaient massés ce midi devant la porte centrale du Parlement, rue Wellington. Des officiers de la Sûreté Provinciale ontarienne et de la ville d'Ottawa les surveillaient tandis qu'à l'intérieur des portes, des factions doublées de la gendarmerie à cheval du Canada sont prêtes à parer à toute éventualité.

Les chômeurs sont paisibles Ils n'ont pas manifesté. Les ordres reçus par la gendarmerie, dit-on, sont de ne pas laisser pénétrer les chômeurs sur le terrain du parlement.

Les chômeurs qui manifestent ainsi sont pour la plupart des étrangers, venus de Montréal et de Toronto en camions. On voit peu de Canadiens-français dans leurs rangs, s'il y en a. Les nôtres n'aiment pas ces manifestations bruyantes.

Sur la place du marché d'Ottawa, il y a le même nombre de chômeurs que tous les jours. Ils sont assis tranquillement, se chauffant au beau soleil printanier et fument leur pipe.

Pour le moment, tout est calme dans les rangs des manifestants. Ceux qui sont massés en face des portes extérieures du parlement restent la bouche bée ; il y en a d'autres, toutefois, en face du Château Laurier, le grand hôtel du Canadien National, et, à cet endroit, ils déploient des bannières sur lesquelles on peut lire en anglais, "Nous mourrons de faim, nous voulons du travail".

A midi, les milliers de chômeurs qui s'étaient groupés en face des édifices parlementaires s'étaient dispersés. Trois arrestations avaient été faites par la police d'Ottawa. Un nommé Tom Brown, disant venir de Montréal, a tenté de rallier une assemblée en face du bureau de poste. La police lui intima l'ordre de circuler. Il refusa et lança son poing dans la figure d'un agent. Il fut aussitôt arrêté. Deux autres personnes furent aussi arrêtées, dont un Russe. Elles furent relachées plus tard. Seul Brown a été gardé dans les cellules de la sûreté locale.

DERNIERE HEURE

Ottawa, 3.— (P.C.)— S'étant vu refuser l'entrée du parlement, les marcheurs sans travail ont fait du désordre aujourd'hui à Ottawa. Drapeaux en tête, ils ont voulu tenir un meeting dans Connaught Square, près du parlement, et, comme la police faisait irruption, ont assailli l'un des agents, qui fut blessé légèrement avec la hampe d'un drapeau. Trois hommes ont été arrêtés, mais un seul d'entre eux gardé au poste central.

Les marathons

D'après ce que nous avons entendu dire aujourd'hui il semble que l'intrusion de la police dans les marathons qui ont été si subitement suspendus hier soir à deux endroits différents va avoir sa répercussion devant le tribunal. Quelques-uns des organisateurs de ces marathons prétendent en effet que la police n'avait pas le droit de chasser ainsi qu'elle l'a fait les concurrents et les "propriétaires" des marathons disant qu'ils avaient des permis pour cette organisation.

RECIDIVISTE CONDAMNEE A LA PRISON

Une femme trouvée dans une maison de la rue St-Nicolas, où on vendait clandestinement de la boisson, devra passer un mois à l'ombre — Le Mira Club.

La nuit dernière, le No 28, rue Saint-Nicolas, en notre cité, reçut la visite d'officiers de la Commission des Liqueurs. Le maître du lieu, J.-Ph. Beaudoin, et quelques autres personnes furent arrêtées. Beaudoin est accusé de vente illégale de boissons alcooliques. Dans le petit groupe de gens ainsi appréhendés, se trouvaient trois femmes dont l'une, Georgette Warren, fut condamnée, aujourd'hui, à un mois de prison. Cette sanction lui échoit, comme récidiviste de la fréquentation de débits clandestins. Les deux autres femmes furent condamnées, l'une, à $2 d'amende et les frais, ou huit jours et, l'autre, à un dollar et les frais ou cinq jours. Beaudoin a plaidé non coupable et subira son procès prochainement.

LE MIRA CLUB

Cet après-midi, figurait, sur le rôle de la Cour des Sessions, la cause des soixante-cinq personnes qui, outre Andrew Zourro et le gérant Léo Roy, furent trouvées, au Mira Club, dans la nuit du 6 au 7 du mois passé. Et, vers 3 h. 45, cet après-midi, retentissait, dans le grand corridor du Palais, lancés, depuis la porte d'une salle d'audience, où l'on attendait autant de comparutions, les noms de ces 65 personnes-là criés par l'huissier-audiencier.

Cérémonie religieuse

Une cérémonie religieuse se déroulera, le lundi, 7 mars prochain, en la chapelle des Soeurs Dominicaines, Chemin St-Louis à l'occasion d'une double cérémonie de vêture et de profession.

Cette cérémonie aura lieu à 7 heures 30 a. m. et sera présidée par Mgr Joseph Gignac, P. D., du Séminaire de Québec. Le R. Père G. Brien, O. P., prononcera l'allocution de circonstance.

Nouveau geolier

Le conseil exécutif de la province de Québec a nommé, à sa dernière séance, M. E. Normand, de Montmagny, géolier de la prison locale, pour succéder à M. Paquet, décédé récemment. M. Normand était l'assistant de M. Paquet.

Le "Soleil" présente ses félicitations à M. Normand pour la promotion qu'on vient de lui accorder.

Le combat cesse

Shanghaï, 4. (Vendredi, heure de Shanghaï). — Le gouvernement de Nankin a notifié aujourd'hui à l'Assemblée de la S. D. N. que la 19e armée avait reçu l'ordre de cesser les hostilités dans la région de Shanghaï à moins d'être attaquée.

Paquet en liberté

Gérard Paquet qui a comparu ce matin devant le tribunal des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'homicide involontaire coupable, a été libéré moyennant une caution de $10,000.

L'honorable sénateur Raymond entendu par les membres du Comité Sénatorial, déclare que la somme d'argent qu'il reçut de M. Sweezey, président de la Beauharnois, lui fut remise comme souscription à un fonds électoral — Lui-même n'avait pas sollicité cette souscription.

Ottawa, Ont., 3. (P.C.)— L'honorable sénateur Donat Raymond a déclaré, aujourd'hui, devant le comité sénatorial qui fait enquête sur les relations entre trois membres du Sénat et la compagnie Beauharnois que M. R.-O. Sweezey, ancien président de cette compagnie, lui a remis, en 1930, une somme de $200,000, comme contribution à la caisse électorale du parti libéral

Avec la permission du comité, le sénateur Raymond donna lecture d'un document rappelant le rapport du comité parlementaire qui étudia cette affaire lors de la dernière session. Ce comité avait commenté défavorablement le fait que le sénateur Raymond n'avait pas, dans son témoignage, affirmé cette contribution et avait conclu qu'il "était inconcevable que M. Sweezey ait fait cette contribution sans avoir considéré que l'influence politique de M. Raymond valait cette somme".

"En 1930", affirma le sénateur Raymond devant le comité du Sénat, ce matin, "j'agissais pour le parti libéral." Le sénateur ajouta qu'il reçut la somme de $200,000 de M. Sweezey mais qu'il n'avait pas sollicité cette contribution. La somme fut d'ailleurs versée au trésor du parti libéral, en temps et lieux.

On n'a pas questionné M. Raymond au sujet des fonds électoraux et bien qu'il ait déclaré au comité qu'il était à sa disposition, il ne fut pas appelé comme témoin. M. W.-A. Gordon, président du comité de la Chambre des Communes a fait savoir à M. Ian McKenzie, un des membres de la Chambre, que le sénateur Raymond n'aurait pas besoin de comparaître de nouveau.

On a remis à demain la requête de M. R.-S. Robertson, procureur du sénateur Andrew, un des sénateurs impliqués dans l'affaire, qui voulait faire une déposition pour son client, retenu à la chambre par la maladie, et incapable de se présenter à l'enquête.

Le premier témoin aujourd'hui, fut M. Loring-C. Christie, secrétaire de la Beauharnois, dont le témoignage n'a été qu'une simple formalité, et n'a servi qu'à l'identification des vouchers qui seront mis entre les mains du comité cet après-midi.

M. R.-O. Sweezey fut alors appelé et questionné par M. A.-A. Smith, un des membres du comité. M. Sweezey a décrit la structure financière des premiers syndicats de la Beauharnois. M. Lucien Cannon, avocat-conseil pour M. MacDougald, se leva pour demander si le comité avait l'intention d'entendre de nouveau la déposition faite devant le comité spécial de la Chambre des Communes, ou simplement de s'occuper de la matière du rapport. En réponse, M. Smith a déclaré que le temps que M. Sweezey passerait dans la boîte dépendrait plutôt de M. Cannon que de lui-même.

Puis M. Smith rappela les premières relations du sénateur Raymond avec la Beauharnois. Quand le sénateur s'est intéressé à la Beauharnois, pour la première fois, il ne faisait pas partie du sénat. Il rappela aussi l'entrée de L. Claire Moyer, d'Ottawa, ainsi que de feu Windfield-B. Sifton, dans le syndicat de la Beauharnois, en 1928.

M. Moyer a souscrit, à cette occasion, 800 unités du syndicat, Cependant, M. Sweezey ne saurait dire pour le compte de qui la transaction était faite. Il savait seulement que M. Moyer était un ami intime de M. Sifton, qui avait été avocat pour le syndicat.

Avant ce temps-là, le témoin avait discuté les affaires de la Beauharnois avec le sénateur McDougall, mais sans réussir à l'intéresser; et il rappelle son témoignage de la première enquête où il avait déclaré que les actions de Moyer qui, ainsi qu'il a été établi plus tard, avaient été achetées pour M. Sifton, avaient ensuite été vendues à McDougall.

La Sterling Industrial Corporation acquit quelqu'importance aux yeux de M. Sweezey à l'automne 1928. Il pensa qu'elle pouvait avoir une réclamation antérieure à la sienne, et fut convaincu par M. Frank-P. Jones, un de ses associés, et Hugh B. Griffith, secrétaire du syndicat, de la nécessité de la faire disparaître. Il a discuté de la situation avec le sénateur McDougall, le sénateur Haydon et R.-A.-C. Henry, les trois intéressés dans la Sterling Corporation. Il était essentiel de les unir à son projet, pour qu'il n'y ait pas conflit d'intérêts.

Le syndicat de la Beauharnois acheta donc la Sterling, mais n'eut pas à acheter aucun autre intérêt qui put donner lieu à quelque conflit. La Transportation and Power Company, propriété de Narcisse Cantin ne fut pas regardée comme sérieuse, parce qu'elle n'avait pas de valeur financière.

Le témoin ne connaissait rien des intérêts du sénateur McDougald dans la Sterling avant la fin de l'automne 1928, très peu de temps avant que la vente fut réalisée. Il ne se souvient pas non plus exactement à quel moment le sénateur McDougald devint un des associés de la Beauharnois, sachant seulement que ce fut peu de temps après la mort de M. Sifton, en juin 1928.

En réponse à une question d'un membre du comité, M. Sweezey a déclaré que l'argument qui l'avait incité le plus fortement à acheter la Sterling était une technicalité, la réclamation de la Sterling ayant été enregistrée avant celle de la Beauharnois. Il ne peut pas se rappeler de la façon dont l'idée lui vint, mais il pensa qu'il pouvait bien y avoir quelque personnage en arrière de la Sterling. Son impression fut que les trois hommes avec qui il discutait l'affaire de la Sterling pouvaient considérer comme injuste de s'en retirer en laissant leurs collègues dans le pétrin. D'un autre côté, l'achat de la Sterling pouvait lui permettre de concentrer toute son activité sur la Beauharnois.

En cours de ses négociations au sujet de la Sterling, il déclare qu'on ne lui a pas fourni de liste des actionnaires de la compagnie. En autant qu'il pouvait être à même d'en juger, il n'y avait réellement que deux propriétaires, le sénateur McDougald et M. Henry. Il n'a pu fournir aucune autre raison que celles-là pour avoir acheté la Sterling. Toute l'affaire lui a paru mystérieuse. En outre, elle possédait une valeur intrinsèque et représentait un obstacle qu'il fallait faire disparaître.

Il ne lui plaisiit guère d'acheter la Sterling, de continuer M. Sweezey. Si l'achat a été fait, ce n'est pas dans le but de renforcir la situation de la Beauharnois, mais pour gagner du temps, et lui permettre de montrer des profits. Lors des négociations, le sénateur Faydon lui a déclaré qu'il n'était pas l'un des actionnaires de la Sterling, mais qu'il agissait comme procureur. Et le sénateur était très catégorique sur ce point.

On en vint alors à la question des fonds électoraux.

M. Sweezey a déclaré qu'il avait distribué entre 6 à 700,000 dollars au sénateur Haydon pour le parti libéral, à différents intervalles. En une couple d'occasions, le président de la Beauharnois a demandé au sénateur Haydon s'il ne fallait pas faire les versements au sénateur Raymond, sachant que M. Raymond était le dépositaire des fonds libéraux. M. Haydon l'a reconnu. Les versements ont été faits peu de temps avant les élections de 1930, et se sont échelonnés sur une période de quelques semaines. Il ne pouvait pas réunir les fonds d'un seul coup.

M. Haydon lui en a parlé, à la fin du printemps 1930, quand la question des élections prochaines était encore pendante. Comme M. Haydon faisait des appels de plus en plus fréquents, M. Sweezey s'en alarma bien vite. Mais il continua de payer, et les sollicitations cessèrent. La plus grande partie de ces souscriptions provenait de ses fonds personnels.

"Je pris la peine de m'enquérir de la part qu'un homme comme moi était sensé verser, continue M. Sweezey, et je réalisai avec terreur qu'on s'attendait à ce que je paye généreusement. Je m'informai de ce que les autres payaient, les banquiers, les industriels et les autres, et j'eus la satisfaction de m'apercevoir que je pouvais m'en tirer avec ce que j'avais déjà fait.

Il a fait d'autres souciptions, et à d'autres partis que le parti libéral. Sa contribution aux fonds électoraux de M. L.-W. Bell, conservateur de St-Antoine, provenait de ses fonds personnels, et lui fut inspirée par sa vieille amitié pour lui. Il a aidé de nouveau M. Bell en d'autres occasions, et il le ferait encore, sans considération aucune de parti. Personnellement M. Swezey ne fait partie d'aucun parti politique.

A Montréal, il a souscrit $10,000 au général Eric McQuiag, comme souscription au fonds électoral du parti conservateur. Il ne se rappelle pas d'autre souscription fédérale.

"Saviez-vous que c'était la pratique des deux partis politiques d'accepter des fonds électoraux?" fut-il demandé au témoin.

—"Je le savais vaguement autrefois, mais je l'ai su d'une façon définitive depuis que je suis entré dans la Beauharnois.

—"Quand vous dites que c'était votre désir de n'être pas moins généreux à ce sujet que les banquiers et les intérêts industriels saviez-vous que ces gens ont souscrit aux fonds électoraux", demanda le sénateur Graham.

—"J'ai considéré de mon devoir de connaître s'ils agissaient de cette façon, et l'on m'a dit que j'étais peu intelligent si je ne le savais pas" a répondu M. Sweezey.

A. M. Robertson, avocat du sénateur Haydon, le témoin a répondu que d'après les renseignements reçus toutes les grosses entreprises qui dépendaient en quelque façon de la politique faisaient généralement des contributions aux deux partis.

"Leurs contributions seraient plus fortes pour le parti que l'on s'attendait à voir triompher," ajouta-t-il.

A Montréal il a été sollicité par un M. Cartier et on lui a demandé de faire une contribution au parti conservateur. On a mentionné la somme de $200,000, mais "on n'a rien fait", M. Cartier ne lui a pas dit que cette suggestion était faite par le général A.-D. McRae, organisateur conservateur. M. Sweezey a demandé qu'on lui donnât quelque temps pour réfléchir à cette proposition d'une souscription de $200,000, et dans l'intervalle on lui dit de ne pas le faire. Personne autre dans le parti conservateur ne lui a demandé des souscriptions.



Il lui faut la nourriture supplémentaire que donne le

CACAO FRY

Quelles sont les armes que vous donnez à votre enfant pour combattre les mois critiques qui s'acheminent? Il y a le froid et l'humidité à combattre, puis plus tard le grésil et la neige. La maman avisée répond par du Cacao FRY. Songez donc—le FRY donne le double de l'énergie fournie par le meilleur boeuf! Le FRY est le cacao au goût de chocolat—et le breuvage alimentaire le plus économique que vous puissiez acheter.



J. S. Fry & Sons (Canada) Limited, Montréal, Qué.

Fabriqué par la plus ancienne maison de Cacao et de Chocolat du monde—établie en 1728

Demandez le Livre de Recettes gratuit

B097

DANS NOS PAROISSES

St-François d'Assise

Les retraites paroissiales de St-François d'Assise auront lieu au cours du mois de mars et seront prêchées par les Révérends Pères Séguin et Caron, C. SS. R. La retraite des hommes commencera le dimanche de la Passion, 13 mars à 7 heures du soir. Sur semaine, les exercices auront lieu aux heures suivantes : le matin à 5 h. 30 et le soir à 7 h. 30. Au cours de ces exercices spirituels, les propriétaires ont droit à leurs bancs. La clôture se fera le dimanche suivant à la messe de 7 h. 15.

La retraite des jeunes gens commencera le dimanche des Rameaux, à 7 heures du soir, pour se continuer durant la semaine, le matin à 5 h. 30 et le soir à 7 h. 30. Les bancs seront libres pour les exercices de cette retraite. La clôture aura lieu le dimanche de Pâques à une messe spéciale célébrée à 8 heures, au sanctuaire.

N'oubliez pas que c'est vendredi, le 4 mars prochain, que sera donné, à la salle du collège, coin 13e Rue et 2e Avenue, le grand euchre-bridge organisé par la Société St-Jean-Baptiste au profit de l'église. De nombreux et riches prix seront distribués. Les cartes sont maintenant en vente au presbytère, à la pharmacie Perreault, 325 1ère Avenue, et à l'Alliance St-François-d'Assise, 448 1ère Avenue. Vous pouvez aussi vous les procurer en vous adressant aux membres du bureau de direction de la société.

St-Roch

Retraite

Cette semaine retraite des hommes mariés. Les exercices au cours de la semaine auront lieu: le matin, à 6 hrs, messe et court sermon (en bas), à 8 hrs, messe et sermon le soir à 7 h 15 hrs, sermon et salut en haut).

Exercices

Tous les jours à 4 hrs (en bas), chapelet et chemin de la croix, Mardi 1er mars, mois de St-Joseph.

Confessions

Jeudi, veille du 1er Vendredi du mois, il y aura séance de confessions pour les dames dans l'après-midi. Le soir, confessions pour les hommes seulement.

Heure d'adoration

Vendredi de 3 à 4 hrs de l'après-midi, heure d'adoration pour les dames.

Grand'messes

Vendredi :—

6 h. en honneur de St-Joseph, action de grâces, recommandée par M. Joseph Gingras; 6 h 30 pour les membres défunts, familles Nolet et Bédard, recommandée par M. Pierre Bédard; 7 h. Action de grâces par M. G.-J. Vézina; 8 h. messe d'action de grâces, en honneur du S.-Cœur, par les enveloppeuses de la Roch City.

Samedi :—

6 h. pour l'âme de feu Mme Armand Rioux, par un parent; 6 h. 30 En honneur de St-Joseph, applicable aux âmes, recommandé par M. Philippe Huot; 7 h. messe d'action de grâces. 7 h. 30 pour l'âme de feu Germainn Lépine, recommandée par la famille; 8 hres, service Union de Prière de Mme Vital Dupuis (Délia).

Saint-Sauveur

Les Quarante-Heures

L'ouverture des exercices des Quarante-Heures se fera demain matin, à la messe de 7 heures. C'est aussi le premier vendredi du mois et les heures de garde se feront comme d'habitude, dans la matinée pour les enfants, à 3 heures, les dames et les demoiselles, à 6 heures, hommes et jeunes gens, et le soir, à 7 h. 30, office paroissial. Les dames et les demoiselles pourront rester dans l'église jusqu'à 10 h. 30, les deux soirs des Quarante-Heures. Nous espérons que ces exercices seront suivis avec la plus grande piété et que tous nos paroissiens y feront la sainte communion.

Ce soir

A 7 h. 30 ce soir, à l'église paroissiale, il y aura exercice du mois de St-Joseph te prières du carême, et de onze heures à minuit, heure sainte pour les hommes et les jeunes gens. Plusieurs confesseurs seront à leur disposition durant cette heure, afin de leur permettre de faire plusieurs communions à l'occasion des Quarante-Heures.

A l'Orphelinat

N'oublions pas les deux séances qui auront lieu les 7 et 8 mars, à l'Orphelinat. C'est le Cercle Marie-Antoinette, dont la renommée n'est plus à faire, qui sera en scène avec un magnifique drame, en 2 actes, de Kergoat, "Le Mystère du Vieux Fauteuil", et une épatante comédie. Il y aura aussi musique par un orchestre, chants, récitation, tableaux, etc. Les cartes se vendent rapidement à 35 et 25 sous, et le plan de la salle est déposé chez M. J.-W. Cantin, 446 rue St-Joseph. Comme les recettes de ces soirées sont destinées aux orphelins, nul doute qu'il y aura foule à chaque représentation.

Grand'messes du jour

A l'église paroissiale demain :

5 h. 30, recommandée par M. Joseph Tremblay, pour les membres défunts de sa famille.

6 h. 15, messe d'action de grâces, en l'honneur de St-Joseph, recommandée par une paroissienne.

Belvédère

Grand'messes de la semaine

Vendredi 4 :

6 h 30. Pour les âmes (tronc).

7 h 15 en l'honneur des SS. MM. Canadiens, faveur demandée, recommandée par un paroissien. 8 heures Aux intentions d'un paroissien.

Samedi 5:

6 h 30, pour les parents défunts d'une paroissienne. 7 h 15 pour les Mourants (Tronc.)

Jacques-Cartier

Communion générale

Dimanche prochain à la messe de 7 hres. Communion générale des congréganistes.

Confessions

Jeudi, veille du premier vendredi de mois, il y aura séance de confessions dans l'après-midi.

Vendredi

Vendredi, premier du mois, messe réparatrice à 7 1-4 hres.

Exercices du Carême

Exercices du Carême cette semaine à 4 heures de l'après-midi.

Grand'messes

Vendredi à 6 hres, pour l'âme de Philippe Bertrand ; à 6 hres ½, pour l'âme de Louis Denis ; à 7 hres et 1-4, messe réparatrice. Apostolat de la Prière ; à 8 hres, En l'honneur, de St-Joseph, recommandée par les résidents de la rue St-Anselme.

Samedi à 6 hres, pour les âmes. Aumônes du tronc ; à 6 hres ½, en l'honneur de St-Joseph, recommandée par les résidents de la rue Arago.; à 7 hres 1-4, pour l'âme de Lauréat Drolet ; à 8 hres, pour l'âme de Louis Denis.

St-Coeur de Marie

Messes chantées de la semaine

Vendredi, 7 h. pour les défunts des familles Cinq-Mars et Turgeon; 7 h 45, en l'honneur de saint Joseph par la paroisse; 8 h 30, pour les membres vivants et défunts de l'Union de Prières.

Samedi 6 heures en l'honneur de saint Joseph, par la paroisse; 7 h pour les Enfants de Marie; 7 h 45 pour l'abbé Eugène Miller, par le Dr et Mme Desmeules.

Offices et réunions de la semaine

Vendredi: premier du mois. Messe d'exposition à 8 h 30 a.m. Le Saint Sacrement sera exposé toute la journée, à 4 h. Heure sainte pour tout le monde et reposition du saint Sacrement.

Samedi, premier du mois, consacré au saint Cœur de Marie. A 7 h, messe mensuelle des Enfants de Marie. A 7 h 15 p.m. salut.

Dimanche, IVe du Carême. A 7 7 h Messe des Ligueurs. Quête mensuelle de l'église.

St-Jean-Baptiste

Neuvaine

La Neuvaine se continuera, toute la semaine. Sermon, tous les jours le matin, après la messe de 9 heures, et le soir, à 7 h. 30. Samedi soir, pas de sermon, à cause des confessions, mais, à l'heure habituelle (7 h. 30), salut du Saint-Sacrement.

A noter

Durant les neuvaines, quand il y a service sur le corps, à 9 heures, les retraitants sont priés de laisser libre la rangée de bancs du centre, côté de l'épître, pour la famille et les amis de la personne décédée.

Pour la crèche

Cette semaine, à domicile, collecte mensuelle, en faveur de la Crèche. Ces dames porteront un brassard avec l'inscription: Oeuvre de la Crèche. Veuillez les accueillir généreusement.

Sourds-Muets

M. l'abbé Girard, de Montréal, sera, à Saint-Roch, le dimanche de la Passion (13 mars) pour donner des instructions aux Sourds-Muets et aux Sourdes-Muettes, dans la chapelle de l'Ecole des Frères rue du Roi, à 2 h. 30 et à 7 h. 30 de l'après midi.

N.-D. de Québec

Pour la basilique

Dimanche prochain, premier dimanche de mars, les zélatrices paroissiales passeront à domicile pour y recueillir votre offrande habituelle, au profit de la Basilique.

Mois de saint Joseph

Pendant le mois de mars, qui commence, demain, il y aura, dans notre église, à l'office du soir, une rière, en l'honneur de saint Joseph, et, chaque matin, autant que possible, une grand'messe, à la chapelle de saint Joseph, et, après la messe, vénération de la relique de ce saint.

Grand'messes

Vendredi : 6 h. 15, en l'honneur de saint Joseph, recommandée par les familles de la rue Saint-Louis; à 7 heures, pour feu M. Joseph Roberge et feu Mlle Germaine Roberge, recommandée par la famille.

Samedi : 6 h. 15 grand'messe fondée par feu M. Pierre Giguère et son épouse; à 7 heures, en l'honneur de saint Joseph, recommandée par les familles de la rue Sainte-Anne.

Saint-Gervais

Divers

Tous les paroissiens sont heureux du retour dans notre paroisse, de notre dévoué curé, M. l'abbé Jos. Gagnon, qui était à l'hôpital depuis 4 mois. Il est maintenant en bonne voie de guérison. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Retraite

Notre retraite annuelle aura lieu du 13 au 20 mars.

Va et vient

—M. J.-G. Moreau a passé quelques jours à Québec, dernièrement.

—M. J. Labbé, MM. Mastaï et J.-Paul Nadeau, de Lévis, étaient en visite chez leurs parents, dernièrement.

—M. et Mme Alfred Paré, de Ste-Hénédine, en visite chez M. Pierre Chabot, à l'occasion des jours gras.

—M. Antoni et Mlle Marie-Louise Beaulieu ainsi que M. Charles-Eug. Nadeau étaient de passage à Montréal, le 7 février.

—M. G.-E. Arsenault est allé demeurer à Montréal.

—M. Georges Vermette, de Montréal, passe quelque temps dans sa famille.

—M. L.-P. Goulet, de Québec, était en visite chez M. Rosario Goulet, le 7 février.

—M. Rolland Nadeau, de Québec, chez son père M. G. Nadeau.

—M. J. Thibeault passe quelques semaines chez son frère, M. Octave Thibault.

—M. et Mme Alphonse Lantagne et leurs jeunes filles ainsi que Mme Frs Labrie étaient en visite chez M. Emile Paré, de Honfleur, le dimanche gras.

—M. et Mme M. Breton, de Charlesbourg, passent quelques mois chez M. H. Breton.

Jolies Petites Choses

qui ajoutent de la fraîcheur et de la verve à la garde-robes "fin-de-saison" — et qui sont tellement bon marché.

Chandails

Ils font fureur à New-York ; ils sont brillants, de couleurs ravissantes, "tricotés à la main", du genre "pull-over", et offerts dans une foule de jolis styles. $2.95

Blouses

aux riantes couleurs. Les nouveaux modèles en pongé, batiste et toile à mouchoir sont tout bonnement charmantes, et ne se vendent que $1.75

Jupes

La jupe gigola, avec sa ligne de taille-remontante, est tout à fait élégante. En couleur pour aller ou se fondre avec la teinte des nouvelles blouses et toilettes. $3.95

Holt, Renfrew & Co Limited

ZETTE ET LE CAREME



ZETTE

Depuis que Pif a eu la malencontreuse idée de voler de la viande chez le boucher, Zette a décidé qu'il ferait carême pour expier son vilain péché. Pif, accoutumé à la bonne chère n'y comprend rien. Il erre sans but, l'air inconsolable.

OVONOL est un composé d'Extrait de Foie de Morue (contenant la vitamine D, qui aide à faire grandir normalement, à donner des os forts et des dents saines) d'Iode, d'Hypophosphites, de Lécithine (Extrait de Jaune d'Oeuf) spécialement préparé d'après une formule du Médecin des Pilules ROUGES, pour favoriser la croissance des enfants pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. Partout ou par la poste: $1.00 la bouteille.

"Ma fillette de deux ans a souffert d'une bronchite jusqu'à l'âge de dix-huit mois; elle ne pouvait se tenir sur ses jambes. Je lui ai donné Ovonol et depuis, elle marche partout ; elle n'est plus oppressée et elle engraisse. Sa santé est normale sous tout rapport. Ovonol est un tonique merveilleux." Mme Adélard Simard, St-François (Montmagny), P. Q.

Ci-inclus 5 sous pour un portrait en couleur de Zette, sans annonce et propre à être encadré.

Nom .....

Adresse .....

5-3-3

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, Dépt S, 1366, St-Denis, Montréal.

OVONOL POUR LES ENFANTS



$1 et plus dans tous les bons magasins.

Séduisants...

Même pour les hommes

Tricotés pour bien durer

dans toutes les couleurs et pesanteurs à la mode

BAS MERCURY

MERCURY MILLS LIMITED HAMILTON ONTARIO



Nous l'admettons, Madame, Laver la vaisselle ne saurait être un plaisir, loin de là

MAIS ce travail est bien plus facile avec le Nouvel Oxydol

● Trois fois par jour, 366 jours cette année, les femmes doivent laver la vaisselle ! Mais il y a un moyen de faciliter la tâche maintenant.

Saupoudrez le Nouvel Oxydol dans votre plat à vaisselle —et voyez comme laver la vaisselle devient rapide et facile. Sa superbe savonnure mange la graisse en un clin d'œil et la vaisselle se rince d'un beau brillant de propreté !

Cette riche mousse durable est encore le secret pour laver le linge sans misère. L'active savonnure de l'Oxydol fait pour ainsi dire flotter la saleté hors du linge et l'*empêche* d'y retourner, si bien que le linge en sort frais et net. Voilà pourquoi le Nouvel Oxydol vous ménage du travail et du temps — parce qu'il fait 50% *plus* de savonnure — de la savonnure plus riche, plus consistante, plus odorante.

Et il est si doux pour vos mains que vous le savez inoffensif pour les plus fines choses. Prenez-en suffisamment pour faire de la mousse riche — il ne se prend jamais en boule et ne laisse pas d'écume, même dans l'eau la plus dure — et toutes les eaux *durcissent* quand on y plonge le linge ou la vaisselle sales.

Demandez dès aujourd'hui un paquet d'Oxydol chez votre épicier.



50% PLUS DE SAVONNURE C'EST 47% MOINS DE TRAVAIL

NOUVEL OXYDOL

FABRICATION CANADIENNE

Procter & Gamble Toronto, Ont.

LE SAVON DOMESTIQUE COMPLET

FEUILLETON DU "SOLEIL"

MON MARI

par Max du Veuzit

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 5

Une impression de force et d'énergie se dégageait de tout sa personne.

En France, on aurait dit : c'est un bel homme. Dans le peuple, on l'eût désigné autrement : il est costaud, aurait dit gavroche. A moi, il me fit l'effet d'une force que je ne pourrais vaincre.

Il était debout quand je pénétrai chez lui.

Une seconde, nous restâmes à nous examiner.

Et, voyant qu'il ne me désignait ni chaise, ni fauteuil — pour mieux abréger l'entretien, bien certainement — je pris le parti de m'asseoir, en face de lui, de l'autre côté de son bureau, sans y être conviée.

Silencieusement, il m'avait regardé faire.

— Vous désirez ? fit-il enfin, toujours debout et immobile.

— Vous causer, répliquai-je. Et comme ce sera long, je pense que nous serons mieux assis que debout.

Un éclair de surprise brilla dans ses yeux bleus. Mon ton décidé l'étonnait. Je n'en revenais pas moi-même de mon audace !

Un peu raide, il s'assit pourtant.

— Allez au but, fit-il sèchement en français. Et comme vous me paraissez peu familiarisée avec la langue anglaise, usez du français, je le parle couramment.

En effet, il s'exprimait facilement ; à peine un léger accent révélait-il son origine britannique.

— Je ne demande pas mieux que de m'exprimer en ma langue maternelle répondis-je aussitôt. Il ne m'en sera que plus facile pour me faire comprendre de vous ?

— Eh bien ?

— Avant de commencer, puis-je vous demander si vous êtes bien monsieur Walter Anderson, le client de Maître Curnett.

— Je le suis.

— Personne d'autre ne porte pareil nom.

— Pas que je sache.

— C'est donc bien à vous que j'ai affaire. Vous avez lu mon nom ?

— J'ai lu.

— Ce nom ne vous dit rien ?

— Non quand il se rapporte à vous.

— Ce nom était si énergique que j'en sursautai.

— Je m'attendais un peu à cela, repris-je pourtant, sans autrement m'émouvoir. Il y a quelques jours, on prononça votre nom devant moi, et avec la même force de dénégation, j'affirmai ne pas vous connaître.

— Je ne vous connais pas davantage.

— Il paraît, cependant, que je n'ai pas plus à vous ignorer que vous ne devez voir en moi une inconnue. Par suite de quelles circonstances ? Je l'ignore. Depuis quatre ans et demi, il paraît que votre nom est accolé au mien... autrement dit, je serais votre femme et vous seriez mon mari.

Je me mis à rire tant la chose que j'évoquais me paraissait amusante.

Le visage de Walter Anderson gardait toute sa gravité.

— Non, répéta-t-il, je ne vous connais pas.

— Et je ne suis pas votre femme. N'est-ce pas ?

Il eut presque un geste d'horreur.

— Non !

— Oh, de cela j'en suis sûre ! fis-je gaiement. C'est bien la première fois que je vous vois.

— Yes !

— Mais comme je suis, moi, Simone Montagnac, et qu'il paraît que vous avez épousé, il y a quatre ans, une femme portant ce nom, je viens vous prier de ne pas me refuser les quelques renseignements utiles pour faire régulariser la situation.

— Quelle situation ?

— Celle qui me fait votre femme malgré moi.

— Non. Ce n'est pas.

— Pardon. Sur mon état-civil, on fait figurer un mariage, avec vous, que je n'ai pas conclu.

— Moi non plus.

— Vous n'êtes pas marié ?

— Si.

— Et le nom de votre femme n'est pas "Simone Montagnac" ?

— Oui, c'est ça !

— Eh bien, ce nom est le mien.

— Impossible !

— Permettez.

— Non ! c'est un mensonge.

— Mensonge ! Regardez ces papiers.

— Inutile ces papiers sont faux !

— Comment, faux ?

—Yes.

— Et pourquoi ?

— Parce que je ne vous ai pas épousée.

— Justement. Il y a erreur !

— Non, pas d'erreur !

— Enfin, voyez vous-même...

Je lui tendais les différents papiers d'état-civil que j'avais apportés.

Dédaigneusement, il les repoussa.

Je commençais à trouver son flagme particulièrement agaçant. Peu à peu, la chaleur me montait au visage et mon ton devenait plus élevé.

— Cependant, monsieur, puisque c'est bien de vous, "Walter Anderson", et de moi, "Simone Montagnac", qu'il s'agit, vous ne pouvez refuser d'examiner cela sans parti-pris.

— Je ne vous ai pas épousée, répéta-t-il avec force. Je ne vous connais pas. Ma femme est une superbe créature... très jolie, très chic... vous ne lui ressemblez en rien.

Une rougeur violente couvrit mon visage.

Ma mise modeste et mon non moins modeste minois ne pouvait prétendre à aucun compliment. Cependant, en France les hommes ont des tournures de phrases moins cruelles pour l'amour-propre féminin.

Ce mauvais compliment inattendu m'avait toute désorientée. Je ne savais plus quels arguments je me proposais de lui servir encore.

Il s'était levé :

— Vous voyez, inutile d'insister...

— Ce qui veut dire ?

— Que je n'ai plus de temps à perdre à vous écouter.

— Permettez, monsieur, vous ne paraissez pas prendre au sérieux ma visite.

— Je ne la prends pas.

— Vous avez tort, car il ne suffira pas de m'opposer des dénégations. Ce que je viens chercher à Londres, ce ne sont pas des droits d'épouse méconnue... De cela, je m'en soucie et combien ! Non, ce que je veux et ce que je poursuivrai jusqu'au bout, c'est l'invalidité de ce ridicule mariage.

— En effet, l'idée que j'aurais pu vous épouser est complètement ridicule.

— Oh, ne maniez pas l'ironie, monsieur. Exprimée en français, elle frise la grossièreté. Je ne vous connais pas et ne désire nullement vous connaître davantage. Mais je suis Simone Montagnac, la seule et la vraie ayant droit de porter ce nom ; or, si par suite de je ne sais quelles circonstances, vous ou votre femme avez cru devoir user de mon nom. Je protesterai devant les tribunaux et j'obtiendrai justice !

— Les Françaises parlent beaucoup, fit-il flegmatiquement.

— Elles savent agir aussi, répliquai-je exaspérée. Surtout quand il s'agit de leur honneur.

Il se mit à rire, si je puis appeler rire le petit sifflement qu'il fit entendre.

— Votre honneur ! Je ne sache pas que le nom de Walter Anderson puisse déshonorer aucune femme.

— Encore faudrait-il que je l'ale accepté et qu'on me me forçat pas à le porter malgré moi.

— Chantage ! fit-il du bout des lèvres, avec un suprême dédain.

— Yes. Rien de vrai dans tout ce que vous dites depuis une heure.

Cette façon de mettre en doute mes paroles, me jeta hors de moi :

— Mais je n'invente rien. Voici des papiers : Examinez-les ! Pourquoi, systématiquement refusez-vous de les regarder.

Il avait fini de rouler une cigarette.

Je le vis appuyer sur un bouton de sonnette électrique.

— Je vais vous faire jeter dehors, expliqua-t-il posément. J'ai assez écouté vos histoires.

— Inutile d'user de procédés violents avec moi, fis-je soudainement calmée. Je me retire, mais vous regretterez sir Anderson de n'avoir pas traité cette affaire, à l'amiable, avec moi.

Le domestique était réapparu.

— Reconduisez, fit le maître en allumant négligeamment sa cigarette.

Sans le saluer, la tête haute et m'efforçant de prendre une attitude détachée, je quittai le bureau. Mais en moi-même, l'orage grondait et quand je me retrouvai dans la rue, une véritable colère me soulevait.

— Ah, le vilain monsieur ! Le grossier personnage ! Quel goujat !... Avoir osé me dire que je mentais, que c'était du chantage !.. Eh bien !... nous verrons...

Les Normands dit-on, sont chicaniers et se complaisent dans les procès ; or, j'étais par mon père et par ma mère de pure race normande. Est-ce pour cela que durant les heures qui suivirent, marchant au hasard dans les rues de Londres, je ne sus rien envisager de bon que procès, procureur et amendes formidables.

Ah, le bon scandale que je lui souhaitais à lui et à sa femme !

Ma rage fut telle que je ne déjeunai pas ce jour là, et ce n'est que le soir après que ma colère se fut un peu calmée, que je m'aperçus n'avoir absorbé qu'une tasse de lait depuis le matin.

Tout en marchant, sans m'en rendre compte, j'avais atteint l'autre extrémité de Londres et je dus user d'une voiture pour regagner mon hôtel.

Quand le soir, après cette journée mouvementée, je me retrouvai seule dans ma chambre d'hôtel, un lourd découragement m'envahit.

Après les heures énervantes que j'avais vécues, la détente se produisait et amenait avec elle son cortège de dépression et d'amertume.

Ma silhouette, entrevue dans la glace ne contribua peu à amener ce découragement, en me renvoyant tout à coup mon image sous un jour que je n'avais jamais remarqué.

Cette robe noire étriquée, démodée me vétissait, malgré son extrême propreté comme d'une livrée de misère.

Et ce chapeau bon marché, porté depuis de longs mois ; ces chaussures solides mais peu élégantes et ayant déjà visité le cordonnier pour ressemelage ; ces gants de laine ; ce parapluie de silésienne; la chaîne de montre en jais noir ; la modeste broche d'argent ; tout cet ensemble rappelant l'humble institutrice de province aux gages dérisoires, ne m'avait jamais paru si misérable que ce soir-là.

Humiliée devant mon image, je sentis des larmes mouiller mes joues.

Comment le hautain Walter Anderson eut-il pu ne pas être frappé de ces signes extérieurs de ma médiocrité . . . ce soir-là je disais de ma misère.

En Angleterre, le paysan est de mise presque aussi soignée que le citadin et l'ouvrier s'habille avec autant de recherche que l'usinier.

Subitement, des choses autrefois apprises, me revenaient en mémoire.

L'Angleterre était à la fois, le pays des millionnaires et celui des indigents ; c'était aussi, par excellence le pays des pickpokets et des chevaliers d'industrie. Ne dit-on pas qu'il y a, à Londres un voleur sur dix ou douze individus ! et dans je ne sais quel rapport, un des magistrats de la ville, n'affirmait-il pas que 30,000 personnes se lèvent à Londres, chaque jour, sans savoir où ils se procureront leur nourriture et où ils trouveront un gîte le soir.

Comment m'étonner, après cela, que Walter Anderson en me voyant si médiocrement vêtue, n'ait accordé aucune créance à mes dires.

Quelle confiance ma vue pouvait-elle lui inspirer dans un pays où fleurit presque à l'abri des institutions, une foule de gens sans aveu qu'on coudoie à chaque pas et dont la principale occupation est de mettre le portefeuille d'autrui à contribution.

On a dit que l'Angleterre est le pays où l'on a le moins de honte de demander et de recevoir de l'argent ; que partout ailleurs la pauvreté est un malheur, mais que là, elle est un crime. Le mérite doit donc pour y réussir, prendre les dehors de l'aisance puisque fatalement, on est appelé à y juger l'homme d'après son extérieur avant toute autre considération.

Toutes ces désolantes observations défilèrent en cinématographe dans ma mémoire me causant le cuisant regret de n'y avoir pas songé plus tôt.

Et comme si cela ne suffisait pas encore assez à mon humiliation, voilà que je me rappelais encore certaines recommandations de mon hôtelier d'Evreux.

(A suivre)

Le bon sens est de savoir ce qu'il faut faire ; le bon esprit, de savoir ce qu'il faut penser.

Les hommes de génie tiennent le sceptre des idées comme les hommes d'Etat tiennent le sceptre des choses.

Pour la vieillesse

Santé et Bonheur assurés par



Scott's Emulsion

Prise régulièrement

ACCROIT LA RESISTANCE

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

51e ANNEE—No 56 — QUEBEC, JEUDI 3 MARS 1932 — EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vos annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

Chez Nous

Les journaux sont devenus, ou presque, des agences universelles d'information. Celui qui n'a pas été mêlé de près à la rédaction d'un journal ne s'imagine pas le nombre de renseignements de toute nature que l'on nous demande. Il nous faudrait être des encyclopédies vivantes, et même plus, car souvent l'information réclamée ne relève d'aucune branche du savoir humain.

La revue du Club automobiliste a publié dans son dernier numéro, une série des demandes les plus étranges qui lui ont été adressées au cours de l'année dernière. En voici quelques-unes, dont on appréciera la saveur:

"Puis-je emporter mon perroquet en Canada?

"Quelles sont les formalités pour traverser les frontières du Canada avec un petit chien de salon américain?"

"Est-ce qu'il pleut actuellement à New-York ?"

"Est-ce que mon bébé de deux ans peut supporter le voyage de Détroit à Québec ?"

Et cette autre de deux jeunes gens probablement: "Quel est le prix d'une licence de mariage à Québec ?"

Nous sommes persuadés que la revue possède un grand nombre d'autres perles du même genre. Si nous voulions publier quelques-unes de celles que l'on nous a envoyées, perles d'une eau à faire pleurer d'envie les chercheurs d'humour, nous aurions une belle moisson à présenter.

Tel est le prestige qui s'attache à ceux qui se donnent pour mission de renseigner le public que l'on n'hésite pas à leur demander la solution de véritables énigmes.

C'est un des amusements du journalisme. Malheureusement ces distractions n'apparaissent pas toujours sous cet aspect quand nous dépouillons notre courrier.

AU JOUR LE JOUR



S. Ex. Mgr A.-O. Comtois, Evêque de Trois-Rivières, célèbre aujourd'hui même le 6ième anniversaire de sa nomination.

Des visites de Mgr Villeneuve

Son Excellence Mgr Villeneuve continue la visite des établissements religieux de Québec. Hier matin, à 7 heures et demie, il a célébré la messe à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, devant les religieuses de la communauté. Il a pris le déjeuner à l'Hôtel-Dieu et a fait la visite de l'institution avec MM. les abbés Valère Roy, Jules Laberge et Paul Bernier.

Mgr Villeneuve était hier midi chez les RR. PP. Oblats de St-Sauveur ses confrères en religion. Il y a pris le dîner. Le R. P. Pelletier, O. M. I. lui a présenté les hommages de la communauté.

Au Recorder

Les règlements municipaux ne font pas de distinction entre ruelles appartenant à la cité et ruelles privées, lorsqu'il s'agit de juger une plainte occasionnée par l'obstruction desdites ruelles.

Cela est la substance d'une décision que vient de rendre Son Honneur M. le recorder Eugène DesRivières.

Les parties engagées dans le procès ainsi terminé étaient des gens de la paroisse du St-Sacrement. L'une d'elles avait construit une glissoire, dans une ruelle de ce quartier. L'autre disait que cela l'incommodait. Le contructeur de la glissoire répondait que cette plainte était injustifiée, parce que la ruelle concernée appartient, non pas à la cité, mais à la Montcalm Land. Il devra donc démolir sa glissoire.

Une quête

La quête annoncée, dans certaines églises, dimanche dernier, est au profit —non pas de l'Oeuvre de la Protection de la Jeune Fille,—mais de l'Oeuvre Notre-Dame du Bon Conseil, dont le siège est, à St-Roch.

TEMPERATURE



Toronto, 3. — (P.C.)—Il a neigé légèrement dans le nord de l'Ontario, tandis qu'il faisait beau dans le sud de cette province et du Québec. Il fait froid dans l'Ouest.

PRONOSTICS

Ottawa et Haut St-Laurent : beau

Bas St-Laurent : même.

Golfe et Côte Nord : tempête du nord-est ; temps couvert et froid avec un peu de neige.

Maritimes : même.

PAQUET RESPONSABLE DE L'ACCIDENT

Le jury du coroner, après avoir entendu de nouveaux témoins au sujet de l'accident qui a causé la mort de trois personnes, le 20 février dernier, sur le Chemin St-Louis, tient responsable de la collision le chauffeur du camion.

Gérard Paquet, le jeune chauffeur du camion qui a frappé un autobus, sur le Chemin St-Louis, dans la soirée du 20 février,a été jugé criminellement responsable, par ses pairs, de la mort de trois personnes, victimes de cet accident.

Tel est le verdict des jurés qui ont entendu les témoignages lors de l'enquête tenue dans la salle de la Cour du Recorder, à l'Hôtel de Ville, sous la direction du coroner Jules Vallée, Les jurés ont rendu leur verdict après quelques minutes seulement de délibération, et la majeure partie de l'assistance, après les derniers témoignages, prévoyait facilement la décision qu'ils prendraient.

Au cours de l'enquête, qui a duré trois longues séances de trois heures chacune, 22 témoins ont été entendus passagers ou chauffeurs de l'autobus et du camion, qui ont raconté les diverses péripéties de la tragédie, médecin, mécaniciens, automobilistes qui sont passés sur le lieu de l'accident quelques minutes plus tard, et qui ont expliqué ce qu'ils ont vu, donnant la position des machines dans le chemin, l'état de la chaussée, la disposition des cadavres sur la chaussée ainsi que des taches de sang, enfin, deux personnes, des piétons, qui connaissent bien les camions des Paquet, pour les voir passer souvent, et qui ont juré, l'un qu'il avait vu passer un des camions dans le village de Bergerville, à un mille environ de la maison des Egan, (vis-à-vis laquelle est survenue la collision), et qu'il filait à sa vitesse habituelle, qu'il estime ne pas être inférieure à 30 milles, plutôt de 35 à 40 milles à l'heure ; l'autre, qui a vu passer le même camion, à un demi-mille de la maison Egan, et qui jure qu'il filait beaucoup plus vite que 35 milles à l'heure. "It was nearly flying", dit-il.

La séance d'hier après-midi, la dernière, a été marquée de quelques incidents assez comiques. On se rappelle la menace faite par un des jurés, la semaine dernière, après la seconde séance, Fatigué comme ses collègues de la lenteur excessive des interrogatoires, il ne s'était pas retenu de dire, en quittant la salle, devant des journalistes aux aguets, comme toujours, que les autorités seraient bien embêtées cette semaine pour continuer l'enquête, parce qu'il n'y aurait pas de jurés dans la boîte. Or quelle ne fut pas la stupeur de l'assistance de constater qu'il n'y avait qu'un seul juré de présent à la réouverture de l'enquête hier. On imagine l'embarras où se trouvait le tribunal. Il y avait bien, naturellement, la manière forte, pour ramener les six malheureux jurés à faire leur devoir (on sait que les petits jurés des enquêtes du coroner ne sont pas indemnisés) malgré la situation difficile où cela pouvait les mettre en les forçant à quitter leur travail et leur occupations; on pouvait mettre la police à leurs trousses, sous peine d'avoir à former un nouveau corps de jurés et de recommencer toute l'enquête; mais cela prendrait du temps, et l'on ne pouvait s'empêcher de songer que si les jurés avaient eu l'audace de faire un pareil coup d'état, ils avaient dû prendre les moyens de ne pas se faire mettre la main dessus tout de suite.

Mais un quart d'heure plus tard, les six jurés, amusés d'avoir fait une belle peur à tout le monde, façon pittoresque de marquer leur mécontentement, souriaient ironiquement sur leur banc.

Amusé lui-même, et bien heureux de voir disparaître le cauchemar, le docteur Vallée, sur une remarque d'un avocat, manifesta immédiatement sa détermination d'en finir avec l'enquête : "Remarquez que j'ai bien l'intention de terminer l'enquête aujourd'hui, dit-il"

LES TEMOINS

M. Georges Penny, jardinier, est le premier témoin entendu. Il a vu le camion de Paquet à environ un demi mille du lieu de l'accident, vers sept heures et demie.

—Le camion allait vite? demanda le coroner.

—Très, très vite. Il volait presque (it was nearly flying).

—A quelle vitesse allait-il ?

—Je ne connais pas les vitesses, mais il allait très très vite.

Par Mtre Rivard.

—Jurez-vous qu'il allait 35 milles ?

—"It would be much too slow". Ce serait bien trop lentement.

Comment pouvez-vous juger de la vitesse, si vous n'avez jamais conduit ?

—C'est facile. J'ai vu qu'il passait comme un éclair. Il a disparu tout de suite.

—Comment a-t-il fallu de temps pour qu'il paraisse ?

—Trois ou quatre secondes à peine. Je venais de le voir, et en le disant, je ne le voyais déjà plus.

M. l'abbé Janvier Lachance, de Québec, est ensuite entendu. M. l'abbé Lachance était en automobile, le soir de l'accident, sur le Chemin St-Louis, quand un camion l'a dépassé. C'était entre l'Avenue des Erables et l'Avenue du Parc.

—A quelle vitesse alliez-vous, M. l'abbé ?

—20 à 22 milles.

—A quelle vitesse allait le camion ?

—Il devait faire 30 à 35 milles à l'heure, je suppose.

—L'avez-vous suivi longtemps ?

—Non. Il a disparu rapidement à mes yeux. D'ailleurs j'ai pris un peu plus loin la rue Bougainville.

M. Joseph Couture, 26 ans, employé à la Voirie, témoigne ensuite. Il s'en venait vers la ville en auto, le soir de l'accident, quand il est passé à l'endroit de la collision. Il devait être 8 heures moins 10.

—Où était l'autobus ?

—A peu près au centre du chemin un peu de biais.

—Vous avez aidé les blessés ?

—C'est moi qui ai débarqué M. Crawford de l'autobus, avec un autre homme que je ne connaissais pas.

—Avez-vous vu des taches de sang ?

—Je ne les ai pas remarquées ce soir là, mais le lendemain matin, par exemple.

—Qu'avez vous remarqué alors ?

—Il y avait une grande tache dans le milieu du chemin, vis-à-vis l'entrée des Eagan.

—Avez-vous parlé à Paquet ?

—Il y a un homme qui m'a montré des traces. Mais pour moi, elles n'étaient pas plus distinctes les unes que les autres.

Mtre Rivard tente alors de transquestionner le témoin, et il se passe un petit incident. Le coroner s'objecte à ce qu'il pose des questions qui ne soient pas directes, et lui explique ce qu'il entend par là.

Mtre Rivard : "En quoi ma question est-elle illégale ?

Le coroner : "Il n'est pas question de cela. Il ne s'agit pas de savoir si votre question est illégale ou non. Remarquez bien que c'est ici l'enquête du coroner, et que c'est au coroner à poser les questions. C'est une faveur que j'accorde aux avocats que de poser des questions. Je ne demande pas mieux que les avocats aident à faire le plus de lumière possible dans cette affaire, mais ils n'ont pas le droit de faire de transquestions, comme devant les tribunaux. Les témoins font des dépositions simplement.

Mtre Rivard offre alors de se retirer, mais il n'en fait rien, et pose au témoin des questions plus directes, et il apprend facilement ce qu'il voulait savoir, à la satisfaction de tout le monde.

GERARD PAQUET

Gérard Paquet, le chauffeur du camion est ensuite entendu. Mtre

(Suite à la page 14, 5e col.)

LES MARATHONS SONT ENFIN PROHIBES

VIVES PROTESTATIONS AU CONSEIL DE VILLE

Imitant l'exemple des autres villes, Québec a décidé de défendre les marathons qui menacaient de devenir une épidémie. —Une descente de la police a mis fin, hier soir, à deux marathons qui venaient de commencer.

Les autorités policières de notre ville ont mit fin hier soir à l'épidémie de marathons qui sévissait à Québec depuis une couple de mois. On doit féliciter ceux qui en haut lieu ont fait cesser une manie qui devenait de plus en plus ridicule et qui fournissait prétexte à des excès répréhensibles.

Le Capitaine Trudel, chef de notre force constabulaire municipale et le sous-chef Bigaouette ont ordonné hier la cessation de ces spectacles qui, disent-ils, sont défendus dans d'autres villes. La sanction suivit de près cette décision, et sous la direction du sergent-détective Beaudoin, une escouade composée des détectives Guillemette, Rochetee te, Simard, et Smith, des sergent-Bilodeau, Buteau et Paré, ainsi que des constables W. Roy, Jos. Ouellette, S. Roy, A. Rochette, Thorn, Gaulin et Milhomme, se rendit dans deux salles, celle du club Social et celle de chez Baillargeon et fit cesser deux marathons qui y étaient tenus. Dans le premier cas, il s'agissait d'un marathon "de femmes" et dans le second, d'un marathon de "chaises berceuses".

Il ne faudrait pas croire cependant que ce sont ces deux marathons, spécialement qui ont motivé l'intervention de la police. Les promoteurs de ces deux spectacles n'étaient pas plus à blâmer que les promoteurs de ceux qui ont précédé et les concurrents n'agissaient pas autrement que leurs prédécesseurs, mais les autorités se sont inquiétées, à juste titre de cette "marathonmanie" et elles ont décidé de ne plus autoriser ce genre de sport.

Il n'y eût aucune rouspétance, aux endroits où la police est intervenue, hier soir, la récente descente qui fut effectuée au Club Mira contribua à donner la frousse aux moins timorés, et lors de l'apparition des constables, dans les deux salles, ce fut un sauve-qui-peut général. On se précipita vers les sorties avec une telle impétuosité que l'on crût un instant qu'il y aurait danger d'écrasement pour les fuyards. Heureusement, les constables parvinrent à repousser la foule qui s'écoula dans un ordre relatif.

Les moins pressés à détaler ne furent pas les concurrents; en effet, ils s'imaginèrent que c'est à eux surtout qu'on en voulait et ils firent des pieds et des mains pour se trouver un passage à travers la densité de la foule. A la salle Baillargeon, il était désopilant de voir les "marathonneurs" qui ne voulaient pas abandonner l'instrument de leurs exploits s'enfuir avec leurs chaises.

Quelques uns, afin de gêner le moins possible... la circulation brandissaient leur berceuses au dessus de la foule d'un geste menaçant pendant que d'autres, la traînant à la remorque s'empêtraient dans l'escalier et s'accrochaient aux embrassures des portes. Cependant, quand on vit que les constables semblaient être des plus débonnaires et que loin de faire des arrestations ils prenaient même plaisir à voir les fuyards se précipiter les uns sur les autres, le mouvement se ralentit, le flot s'apaisa et se mit à couler d'un jet continu mais moins impétueux vers la sortie.

Au Club Social, ces dames durent prendre le temps de se vêtir d'une manière plus conforme aux rigueurs du climat ; les constables furent des plus patients et les accompagnèrent toutes jusqu'à la porte avec tous les honneurs dûs à leur rang, toute la courtoisie dûe à leur sexe. Certaines d'entr'elles s'effarouchèrent bien un peu au premier abord, mais les policiers, qui sont susceptibles de s'attendrir à l'occasion, surent les rassurer. Les visiteurs déçus de voir finir aussi brusquement un spectacle qui leur coûtait le prix d'entrée, se consolèrent à la vue de celui qu'ils pouvaient admirer gratuitement.

Les choses se passèrent donc en douceur, et à peine une demi-heure après l'arrivée des représentants de l'ordre , tout était retombé dans la quiétude la plus absolue.

Les champions des marathons précédents pourront maintenant dormir en toute sécurité sur leurs lauriers puisque personne en cette ville ne pourra plus tenter de les enlever et ceux qui espéraient un jour décrocher un titre se consoleront à la pensée que la gloire, même celle des marathons est éphémère. Nul n'aura plus maintenant besoin de s'esquinter à patiner, à marcher ou à bercer ; les tibias se reposeront et ne pratiqueront plus ces sports qu'à titre d'agrément, les badauds en seront quitte pour chercher d'autres spectacles et les promoteurs d'autres "poulains" et d'autres localités.

Un suicide

Montréal, 3. (D. N. C.) — Alcide Godin, âgé de 42 ans, en pension au No 1823 Est, rue Dorchester, a été trouvé mort, hier soir, vers 8 heures 45, étendu sur le parquet de sa chambre. Le sang coulait abondamment d'une blessure qu'il portait à la tête. Sous son corps, les détectives ont découvert une carabine, et à ses pieds, une cartouche vide. La victime s'était tiré à la tempe droite une balle qui était ortie ensuite au-dessus de l'oreille gauche. Un médecin, appelé sur les lieux, a constaté la mort, attribué à une hémorragie. Le corps a été transporté à la morgue et une enquête a été tenue ce matin, à la Cour du Coroner.

La Commission des Assurances sociales ira rencontrer les autorités fédérales

Les membres de la Commission des assurances sociales iront à Ottawa, la semaine prochaine, rencontrer l'honorable W.-A. Gordon, ministre du Travail, pour discuter avec lui la question de l'assurance-vieillesse.

Le gouvernement fédéral a un mode d'assistance aux vieillards auquel les provinces contribuaient dans une proportion de 50 pour cent, le fédéral payant l'autre partie. Par la suite, la part des provinces fut diminuée de 25 pour cent et le gouvernement central accepta de payer 75 pour cent.

Les commissaires veulent s'enquérir, auprès du ministre du Travail, de la possibilité d'organiser un système d'assurance à base contributoire et ils profiteront de l'occasion pour discuter d'autres questions.

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail, qui fait partie de la Commission des Assurances sociales, se rendra dans la capitale avec M. Edouard Montpetit et ses collègues. La Commission continue l'excellent travail à elle confié par la Législature provinciale il y a plusieurs mois.

Mme PARENT PRESIDENTE DE L'ASSISTANCE MATERNELLE

La St-Patrice

Son Excellence Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, sera présent , à la grand'messe qui doit être une des solennités de la fête de Saint Patrice, en notre ville, le 17 courant. Cette grand'messe sera célébrée, en l'église Saint Patrice, de la Grande-Allée.

L'assemblée générale des directrices de cette oeuvre éminemment bienfaisante a eu lieu hier — Mmes Couillard et Laferté ont soumis leurs rapports annuels—Bien considérable accompli durant l'année.

Les Directrice de l'Oeuvre de l'Assistance Maternelle ont tenu, hier après-midi dans la salle du conseil administratif à l'Hôtel de Ville, une assemblée des plus importantes. Il s'agissait en effet de l'assemblée annuelle au cours de laquelle furent soumis les rapports de la secrétaire et de la trésorière, ainsi que celui des présidentes de paroisses.

La réunion à laquelle assistait une vingtaine de dames commença à 3 heures, présidée par Mme Arthur Simard.

La secrétaire, Mme J.-A. Couillard présenta le rapport annuel des activités de l'année. Ce rapport fait mention de tous les cas qui ont été secourus dans l'année, de tous les effets qui ont été distribués, de toutes les visites qui furent faites. Les chiffres que cita Mme Couillard prouvèrent que l'Oeuvre de l'Assistance Maternelle avait porté secours cette année à plus de mères nécessiteuses que jamais. Madame Hector Laferté, trésorière présente aussi un rapport financier qui prouve que la situation financière de l'oeuvre est des meilleures.

Après la lecture des rapports de quelques présidentes de paroisses, Mlle Gauvreau, garde-malade de l'Assistance Maternelle, soumet au comité quelques suggestions concernant certaines réformes à apporter au point de vue des personnes à secourir et du temps pendant lequel l'Assistance Maternelle doit en prendre soin.

Mme (sénateur) Jules Tessier, propose à ce sujet que les mères soient incitées à se présenter quatre mois avant la naissance de l'enfant, c'est, dit-elle ce que demandent les médecins ; et de cette façon nous pourrons leur donner des soins qui préviendront certaines maladies souvent mortelles soit pour la mère, soit pour l'enfant.

Une élection était rendue nécessaire par la démission de deux des membres du bureau de direction : Mme Arthur Simard, la présidente et Mme Hector Laferté, trésorière. Toute deux, après avoir occupé ces charges pendant deux ans et s'être dépensées sans compter pour l'oeuvre, préfèrent maintenant céder leur place, soit que leur santé ne leur permette plus de rester à la tête d'une oeuvre qui requiert beaucoup de dévouement et de travail, soit qu'elles manquent de loisirs.

Bien qu'à regret, la démission de ces deux membres dévoués est acceptée.

Madame (sénateur) Georges Parent est alors élue présidente à l'unanimité. Madame Parent fut déjà présidente plusieurs années, avant la nomination de Mme Simard, il y a deux ans, elle occupait cette charge; nous croyons même sauf erreur, qu'elle fut la première présidente de l'Assistance Maternelle. Mme Parent accepte de diriger pour un nouveau terme les activités de l'oeuvre, et elle demande à toutes le réconfort de leur précieux concours.

Mme (sénateur) Jules Tessier propose que Mme Jules Girouard, soit élue trésorière ; cette proposition rallie tous les suffrages, et Mme Girouard accepte en promettant de faire en sorte d'administrer les fonds de l'oeuvre avec autant de succès que l'a fait Mme Laferté.

Parmi les dames présentes, on remarquait : en outre de Mme Simard, de Mme Parent, de Mme Couillard, de Mme Leferté et de Mme Girouard, Mmes Jules Tessier, John Perkins, Charles Frémont, J.-B. Lemieux ; Mlles Gauvreau et Charland, toutes deux gardes-malades de l'Assistance Maternelle, et plusieurs autres.

Voici maintenant le texte des rapports de la secrétaire et de la trésorière : —

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui le treizième rapport annuel de notre association.

Du 1er mars 1931 au 1er mars 1932 notre oeuvre a considérablement augmenté ses activités, grâce à l'intelligente direction et au dévouement inlassable de notre Présidente, Madame Arthur Simard, et à la coopération éclairée de toutes les Dames du Comité, et grâce aus-

(Suite à la page 22, 1ère col.)

GERANT DU MIRA CLUB EN PRISON

Après avoir plaidé coupable à l'accusation de vente illégale de liqueurs alcooliques, Léo Roy, gérant du Mira Club, se voit condamné à un mois de prison.

Les soixante-cinq personnes trouvées par la police dans le Mira Club, aux heures commençantes du dimanche, le 7 du mois passé, auront-elles un procès collectif ou passeront-elles, une par une, devant le tribunal, pour y être jugées?

La question à laquelle elles doivent répondre est celle-ci: "Aviez-vous une excuse raisonnable pour vous trouver, à ce club, cette nuit-là ?"

Si les avocats de la défense se mettent en tête de manifester un esprit de combativité et de déployer une verve analogue à celle qu'ils montrèrent, au procès d'Andrew Zourro, on pourra s'attendre à ce que la réponse à la question ci-dessus manque tout à fait de laconisme. L'autorité judiciaire a disposé déjà de deux des causes engendrées par la descente policière du 7 dernier, au club Mira: la cause de Zourro et la cause de Léo Roy, cidevant gérant du Mira Club.

Hier, en effet, Léo Roy, tout comme Zourro, il y a quelques jours, fut condamné à un mois de prison et aux frais ou à défaut de paiement des frais, à trois autres mois. La seule différence entre ces deux causes est que Roy, lui, a plaidé coupable, sous l'accusation de vente illégale de liqueurs alcooliques. N'ayant pas dû être, comme Zourro, le centre d'une enquête longue, et un peu mouvementée et qui nécessita la mobilisation d'un assez grand nombre de témoins, le gérant Roy paiera des frais beaucoup moins élevés que ceux encourus par le garçon de table.

Les échevins Emond et Noreau, éloignés volontairement du comité administratif par S. H. le Maire Lavigueur, profitent de la première séance du conseil municipal pour protester contre cette façon d'agir—M. W. Samson est élu pro-maire.

La nouvelle administration municipale, intronisée la veille, a eu sa première séance d'affaires, hier soir, sous la présidence du maire Lavigueur. Elle s'est terminée par un petit coup de scène provoqué par les échevins Jos Emond, du siège No 1 du quartier St-Roch et son collègue, M. Alberic Noreau, du siège No 2 du quartier Limoilou, qui se sont retirée momentanément en signe de protestion parce qu'ils n'avaient pas été choisis pour faire partie du comité administratif, mais l'incident ne dura que quelques minutes et le Conseil qui avait commencé à siéger à 8 heures, exactement, s'ajourna une demi heure après sans modifier d'un iota, la motion désignant comme membres du comité, les échevins Bédard, Drolet, Lacroix, Gosselin, Carmichael et Dinan, soit un représentant de chaque quartier comme le veut la charte, avec le maire président ex-officio.

Un seul échevin, M. Arthur Poulin, n'assistait pas à cette séance. Tous les autres (anciens qui ont été réélus aux dernières élections et nouveaux) étaient à leur poste et la première décision qu'ils ont été appelés à prendre, suivant l'ordre du jour, fut de nommer le pro-maire pour les premiers trois mois du terme de l'administration actuelle. Le choix s'arrêta sur l'échevin Wilfrid Samson, représentant le siège No 2 du quartier Champlain, fils de l'exmaire Samson qui remercia ses collègues, déclarant qu'il s'efforcerait de marcher sur les traces de ses prédécesseurs et de se rendre digne de la confiance que ses collègues venaient de mettre en lui.

La motion désignant le Benjamin du conseil à cette charge, fut proposée par le leader, l'échevin Bédard et son collègue, M. Drolet dont le terme d'office, comme pro-maire, expirait le 1er mars. Le leader du conseil, secondé par M. Lacroix, proposa ensuite la formation du comité administratif et c'est à ce moment qu'éclata l'incident dont nous parlons plus haut, MM. Emond et Noreau, se levant tour à tour pour manifester leur désapprobation et quitter leur siège en protestant contre ce qu'ils ont qualifié d'injustice et de mépris non seulement à leur égard, mais aussi à l'adresse de leurs électeurs qui les avaient renvoyés siéger à l'hôtel-de-ville par des majorités substantielles.

Le maire a répondu brièvement, déclarant que dans le choix de ses collaborateurs comme membres de son cabinet, tout en infusant du sang nouveau dans le comité administratif, il avait voulu s'entourer d'abord d'échevins qu'il croyait lui être sympathiques et qui l'ont appuyé ouvertement.

Le choix des membres du comité

(Suite à la page 14, 4e col.)

UN SERMON DU R. PERE GAB. BRIEN

Le distingué prédicateur a continué, hier soir, à St-Dominique, la série de ses sermons sur la foi — Citant le témoignage de saint Paul, il démontre que la foi n'est pas un produit de la raison.

Dans sa troisième conférence à St-Dominique, hier soir, le R. P. Gabriel Brien a traité de la vertu de foi. Il en a expliqué le caractère particulier, les points de contact et de différentiation en regard de la foi purement naturelle et le rôle qu'elle remplit dans la vie du chrétien. Il s'est appuyé particulièrement sur le témoignage de saint Paul.

La vertu de foi est un principe d'action infusée à l'âme du chrétien au moment de sa naissance à la vie de la grâce, principe d'action donnant une valeur spécial à tous ses actes et les proportionnant à la fin vers laquelle il se trouve dirigé par son élection à la vie surnaturelle.

C'est une réalité, une réalité puissante qui transforme tous les actes du chrétien, une réalité aussi grande, plus élevée et plus noble que la réalité de tout ce que nous voyons et nous sentons.

Par la façon dont elle tend vers son objet la vertu de foi ne diffère pas de la foi naturelle et humaine : elle s'en distingue par l'objet qu'elle atteint et par la réalité qu'elle pose dans l'âme. Le prédicateur rappelle que la foi surnaturelle n'est ni une connaissance sensible, ni une connaissance naturelle, mais pour d'autres motifs.

Le prédicateur a réfuté l'erreur de ceux qui considèrent la foi comme un produit de la raison. Il a montré le rôle de l'intelligence et de la volonté dans l'acte de foi, l'intelligence en face d'un objet qu'elle ne peut pas atteindre directement parce qu'il est d'une vérité tellement élevée qu'il échappe à sa compréhension, et la volonté intervenant, sous l'action de la grâce, pour diriger le travail de l'intelligence et lui inspirer les raisons de détermination qui l'inclineront à croire. Cette action mutuell ede l'intelligence sur la volonté et de la volonté sur l'intelligence se retrouve dans la foi purement naturelle ; mais dans la vertu de foi, si le mode d'action est le même, l'intelligence et la volonté reçoivent une assistance particulière de Dieu et, fortifiées par ce secours divin, émettent un acte qui ne serait pas possible sans la grâce. Cette intervention de la Divinité est toutepuissante : la foi ne peut quitter l'âme tant que Dieu ne le permet, bien que le chrétien puisse démériter et par suite amener Dieu à lui retirer ce secours par son infidélité aux inspirations divines.

Dans sa prochaine conférence, le R. P. Brien traitera de l'acte de foi.

S. Ex. Mgr Villeneuve participera aux cérémonies de la fête de saint Joseph

Son Excellence Mgr Villeneuve a accepté de rehausser par sa présence les cérémonies qui marqueront la fête de saint Joseph, le 17 mars, en la chapelle de l'Oratoire, chemin Ste-Foy, et en la paroisse de St-Joseph. Son Excellence assistera aux cérémonies du matin, à l'Oratoire, et à celles du soir, en l'église St-Joseph.

M. l'abbé Eugène Brunet, aumônier de l'Union St-Joseph, souhaitera la bienvenue à Mgr Villeneuve et parlera des progrès de l'oeuvre qu'il dirige au Canada. Après le sermon, prononcé par un prédicateur distingué, Son Excellence Mgr Villeneuve adressera la parole aux assistants et il y aura ensuite salut du T. S. Sacrement.

Dans la soirée, Son Excellence Mgr Villeneuve se rendra dans la paroisse St-Joseph pour assister à une brillante démonstration organisée par M. l'abbé Israël Laroche, curé de la paroisse. M. l'abbé Laroche souhaitera la bienvenue à l'archevêque de Québec et Mgr Villeneuve prononcera une allocution. Les derniers détails de ces belles cérémonies religieuses seront arrêtés sous peu et nous les communiquerons à nos lecteurs.

SEANCE DE LA COMMISSION D'INDUSTRIE FORESTIERE

Sous la présidence de M. L.-A. Daigle, les membres de cette commission se sont réunis hier à Québec, et ont étudié plusieurs questions intéressantes.

La commission des produits forestiers a tenu sa sixième réunion mensuelle à ses bureaux, 55½ Grande-Allée, hier, sous la présidence de M. L.-A. Daigle. Tous les commissaires étaient présents, l'honorable Gerald Power, M. J.-M. Dessurault, M. J.-S. Buck, et M. G.-C. Piché, secrétaire trésorier.

La commission s'est occupée d'étudier la question de traduction des règles de classification des bois ; celles au sujet de l'épinette et du sapin sont terminées et avant peu une brochure bilingue sera publiée donnant le texte de ces règles très utiles pour les producteurs de bois de la province.

Des arrangements seront aussi conclus pour la traduction des règles de classification du pin blanc et des bois francs.

La commission a terminé sa première enquête sur les approvisionnements de bois non vendus et non expédiés dans la province au 1er décembre 1931, et elle veut continuer cette enquête pour obtenir les mêmes renseignements au 1er avril 1932.

Les commissaires reçoivent beaucoup de demandes de renseignements et de plus en plus le rôle de la commission, comme comptoir d'information et agent de liaison entre les vendeurs et les acheteurs de bois, est reconnu par tous les intéressés.

La prochaine séance de la Commission aura lieu à Montréal le 6 avril au bureau du gouvernement provincial.

L'importation du soufre américain pour les moulins de pulpe de la province de Québec est à la veille de devenir une chose du passé, parce que l'on remplace de plus en plus le soufre par du pyrite de fer traité dans un nouveau type du fourneau Freeman.

Deux de ces fourneaux fonctionnent actuellement dans le district des Trois-Rivières, aux moulins de la compagnie St.Lawrence Paper, et le pyrite de fer provient de la mine Huestis, près de Sherbrooke et de la mine Aldermac, au Témiscamingue.

Il y a dans la province de Québec des quantités illimitées de pyrite de fer et l'un des officiers du ministère des mines déclarait hier que dans une seule mine québecoise il y en a suffisamment pour vingt cinq ans, même si l'on extrayait mille tonnes par jour de cette mine.

Il y a donc lieu de croire que dès que les conditions financières s'amélioreront , tous les moulins de pulpe de la province emploieront le pyrite de fer au lieu de souffre.

On obtiendra ainsi un double résultat : une forte économie pour les compagnies et de l'ouvrage pour les mineurs.

Il semble certain que les propriétaires de moulins de pulpe en Ontario suivront l'exemple de ceux de Québec car la province-soeur a aussi de larges approvisionnements de pyrite de fer et, si la chose arrive, les Etats-Unis auront perdu un marché lucratif qui leur rapportait, bon an mal an, trois millions de dollars.

L'émancipation économique de la province de Québec se poursuit.

Feu Mme R. Plamondon

Nous nous empressons de corriger une erreur involontaire qui s'est glissée, hier, dans le compte-rendu des funérailles de madame Dr René Plamondon. Dans la transcription des noms des personnes présentes, le nom de M. Adjutor Amyot, frère de la regrettée défunte et ceux de ses neveux ont été involontairement omis par distraction.

LE PREMIER NAVIRE DANS NOTRE PORT

La ligue Cunard veut que l'"Ascania" soit rendu le premier à Québec cette année — Ce paquebot quittera Liverpool le 31 mars prochain à destination du St-Laurent.

Les officiels du bureau-chef de la Ligue Cunard au Canada ont reçu hier un câblogramme de Londres, annonçant que les directeurs de cette compagnie de navigation avaient décidé de changer complètement l'itinéraire de leurs paquebots à cause de l'ouverture hâtive de la navigation dans les eaux du Saint-Laurent. On sait qu'à chaque année, les compagnies tentent tour à tour de décrocher la fameuse canne à pommeau d'or que la Commission du Port décerne au commandant du premier navire à croiser dans nos eaux. Aussi, cette année, la Cunard semble bien décidée à ne laisser à aucune compagnie rivale cet honneur, car on apprend que l'Ascania, qui fait pendant les mois d'hiver le service entre New-York, Halifax et Liverpool, quittera ce dernier port de mer dès le 31 mars prochain, à destination de Québec. Dès que cette nouvelle fut connue aux bureaux de la Compagnie Cunard à Montréal, des ordres furent donner afin que tout soit prêt pour cette arrivée hâtive.

Il est facile de constater que nos hivers raccourcissent, car ce sera, croyons-nous, la première fois qu'un transatlantique quitte aussi à bonne heure les côtes d'Europe pour se diriger vers le Saint-Laurent.

L'"Ascania" laissera Liverpool à bonne heure le 31 mars et ne fera escale dans aucun port, se dirigeant droit sur Québec. Il sera commandé par le capitaine F.-W. Robertson, qui espère couvrir en 8 jours les quelque 2800 milles marins qui séparent Liverpool de Québec. L'"Ascania" devrait donc accoster dans notre port le 7 avril, si rien ne retarde sa marche ; mais rien n'est moins sûr. Dans les parages des Grands Bancs de Terre-Neuve comme dans la zône des champs de glaces entre l'Ile aux Oiseaux et l'Ile d'Anticosti, la navigation est rendue, à cette époque de l'année, des plus difficile par la descente de véritables banquises.

L'"Ascania" aura en outre à se hâter s'il veut être le premier rendu au port, car le "Montcalm" de la Canadian Steamship, ainsi que nous l'annoncions il y a quelques jours, quittera Liverpool, le lendemain, soit le premier avril. L'"Ascania" aura donc une journée d'avance, mais c'est peu car souvent la brume, très dense à cette époque retarde la marche des vaisseaux, et comme elle est chargée par un vent fort capricieux, il peut se faire qu'elle rende toute navigation impossible à un vaisseau pendant qu'un autre, à peine quelques milles en arrière, n'en pourra pas moins continuer sa course.

Toutefois, il est à présumer que l'"Ascania" arrivera le premier dans notre port d'où il doit continuer immédiatement vers Montréal. Il devra quitter cette dernière ville de 14 mars, à 10 heures du matin, à destination de Glasgow, Belfast et Liverpool. Le second bateau de la Cunard, l'"Ausonia", laissera Southampton pour les ports canadiens, le 7 avril, et il repartira quelques jours après son arrivée pour Plymouth, le Hâvre et Londres.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 3 MARS 1932

Savoir collaborer sans chicanes

On a réuni, hier soir, pour la première fois, le Conseil de ville de Québec pour faire le choix des membres du comité exécutif et élire un maire suppléant. Les formalités de la nouvelle administration sont maintenant remplies. Il ne reste plus qu'à se mettre à l'oeuvre.

Un incident s'est produit, à cette séance, qui nous suggère tout de suite une réflexion dont on devrait profiter. Quelques élus ont protesté contre la nomination de certans membres de l'exécutif en se prévalant de leur droit d'ancienneté. Nous comprenons leur sentiment. Après plusieurs années de service à la cause d'un quartier ou d'une cité, il est tout légitime d'aspirer à de plus hautes responsabilités. Mais, dans une période comme celle que nous traversons, il faut taire ses ressentiments personnels pour travailler au bien commun.

Dans nos gouvernements démocratiques, le choix des chefs est toujours un problème. Il y a beaucoup de candidats et peut d'élus. Les places ne suffiraient pas à contenter tous ceux qui ont des ambitions. On en sait quelque chose dans les administrations plus importantes, comme au fédéral ou au provincial. Il se trouve que plusieurs dévouements aspirent ensemble à une seule et même charge et qu'un seul, malheureusement, peut être satisfait. Dans ce cas, il faut faire appel au désintéressement et à la générosité de chacun pour continuer à servir le public en esprit de solidarité. Cet esprit exige toujours une forte dose d'abnégation.

Nous faisons donc appel à la noblesse de coeur des hommes qui se croient lésés, car ceux-ci seraient portés peut-être à créer, par dépit insconscient, des embarras inutiles à la solution de nos difficultés administratives. Il faut que l'atmosphère de chicane disparaisse désormais de notre conseil de ville, pour faire place à une saine critique, une critique constructive, qui n'aura pas en vue les élections prochaines ou les mesquins intérêts de clocher, mais uniquement le bien-être et la prospérité de la vieille capitale.

A quoi a servi la carte blanche ?

Le chômage présente le problème le plus angoissant de l'heure. Convient-il d'en laisser la solution aux mains d'un seul homme ? Convient-il de désintéresser le parlement de cette question extrêmement grave pour s'en remettre uniquement à M. Bennett, dont l'impuissance en la matière éclate dans les résultats obtenus depuis deux ans ?

A ces questions, l'honorable Mackenzie King répond carrément dans la négative. Et le discours qu'il prononçait là-dessus, avant-hier, révèle que l'opposition veut autre chose que des promesses et du gaspillage pour guérir la plaie dont souffre le pays.

A la fin de la session de l'année dernière, alors qu'il ne restait que quelques heures avant la prorogation, l'honorable M. Bennett obtint du parlement, en dépit des protestations de ceux qui tiennent encore au gouvernement démocratique et au maintien des prérogatives constitutionnelles de la députation, un blanc-seing pour puiser à volonté dans le trésor public, dans le but de pourvoir aux secours aux chômeurs et de maintenir l'ordre dans le pays. Cet acte dictatorial fut passé, et le premier ministre put dépenser en secours divers et à sa guise l'argent du peuple.

Qu'est-il résulté de bien pour le Canada, de cette politique de dictateur ? A quoi a servi la carte blanche obtenue par une sorte de coup de force à l'encontre de l'esprit de la constitution et d'une coutume considérée comme sacrée ? Elle a servi à démontrer que M. Bennett était incapable, à lui seul, de résoudre le problème le plus grave de la crise présente. Comme le disait M. King, les chômeurs, qui étaient au nombre de 150,000 en 1930, sont maintenant un demi-million, et l'on ne sait pas encore quelles mesures il faudra adopter pour procurer du travail à la moitié seulement de cette armée de souffrants.

Or, voici que M. Bennett, en pleine session, vient demander aux représentants du peuple de lui prolonger son blanc-seing jusqu'au mois de mai. Pourquoi ce prolongement, puisque le parlement est en session et que les représentants du peuple sont en mesure de collaborer à l'oeuvre du gouvernement, selon la coutume de la constitution ? A quoi sert une session, si les députés réunis n'ont pas le droit de dire leur mot dans la discussion la plus grave du moment ? Que devient la souveraineté parlementaire ?

M. King fustige énergiquement cette tendance du premier ministre à tout régenter et à dépenser les deniers publics sans consulter les mandataires du peuple. Devant la faillite des moyens employés, depuis 1930, pour remédier à nos maux, il propose la formation d'une commission du chômage qui soulagerait les ministres d'une tâche au-dessus de leurs forces, d'une tâche qui a déjà usé la santé d'un ministre du travail et qui en usera bien d'autres. Surtout à la veille d'une conférence impériale qui va requérir toute l'attention des ministres, il convient que ceux-ci reçoivent l'aide de personnes éclairées et compétentes, qui, peut-être, trouveront des solutions plus pratiques aux malheurs qui frappent la nation.

Cette proposition du chef de de l'opposition est autrement plus sage et opportune que la plupart des mesures adoptées par le ministère depuis le début de la session. M. Bennett n'a pas craint de perdre le temps et l'argent du pays pour faire une enquête sur certains propos tenus au sujet d'un voyage de sa soeur et de son beau-frère Herridge. Une enquête immédiate sur le chômage aurait été certes mieux vue et plus utile pour le pays. Celle-ci concerne un demi-million d'hommes ; l'autre n'a d'autre but que de flatter la vanité fraternelle de M. Bennett, de celui-là même qui mit Washington dans la corbeille de noces de sa soeur.

La radio et l'Etat

On livrera une bataille d'intérêts, à Ottawa, autour du contrôle de la radio. On vient de nommer un comité spécial pour faire enquête sur la question. Le public attendra avec intérêt les conclusions de ses recherches.

Qu'ajoutera cette enquête à celle de la Commission Aird ? C'est ce qui nous intéresse. On avait conclu, dans celle-là, à l'opportunité du contrôle de l'Etat. On en discuta ensuite à la Chambre des Communes, puis le débat se termina par suite d'une opposition très forte de la part des intérêts particuliers.

Aux yeux des observateurs désintéressés, il apparaît bien que le système pur et simple de l'entreprise individuelle présente des inconvénients sérieux et que, par contre, le contrôle trop absolu de l'Etat offrirait les dangers des influences politiques.

Il y a un juste milieu à tenir. Peut-on établir un système qui concilierait les droits des particuliers et les prérogatives du gouvernement et qui aurait pour résultat de mettre plus d'ordre et de bon sens dans les émissions actuelles ? C'est là un aspect du problème à étudier.

Une opinion sur le conflit sino-japonais

L'annonce de l'armistice entre la Chine et le Japon n'a pas arrêté la bataille qui se poursuit autour de Chapeï. Comme il fallait le prévoir, les Japonais ne veulent pas abandonner la partie du littoral où ils ont débarqué. Il faut battre le fer quand il est chaud, même quand on a fait rougir ce fer à contre-temps.

En attendant, les commentaires les plus divers remplissent les pages des journaux. Les uns blâment le Japon d'avoir fait une véritable guerre d'agression en dépit de l'engagement pris à la S. D. N. et du pacte Kellogg ; les autres prétendent qu'il est bon qu'une puissance asiatique mette un peu d'ordre dans le chaos chinois et protège même les concessions étrangères de Shanghaï, toujours exposées à la xénophobie des hordes chinoises.

Voici, là-dessus, un article qu'un journaliste français publiait, ces jours derniers, à titre d'avertissement pour les Européens qui seraient tentés de céder à des sentiments humanitaires en faveur des Chinois :

Les mercenaires chinois qui luttent à Shanghaï, dit-il, "se font tuer pour qui ? Pour la Chine ? nullement : pour le maître Tchang Ming Tchou et ses amis du moment, Sun Fo et Eugène Tchen, qui, tous trois, visent à supplanter Nankin, à établir leur dictature sur le pays, sous le prétexte trompeur de défendre l'honneur de la Chine. Or, si grâce à leurs mercenaires de Shanghaï, ils devenaient les maîtres du bassin du Yang-Tze, aucun doute que les étrangers seraient menacés plus que jamais dans leur personne et leurs biens, et l'anarchie grandirait encore, car pareille victoire ferait perdre la tête à Eugène Tchen et consorts. Ils croiraient même le moment venu de se jeter sur les Concessions, d'enlever cette belle et riche proie qui fait frémir de convoitise tous les chefs de bandes de reîtres de la Chine entière. N'ont-ils pas des avions pour préparer leur ruée ?

"Les Etats-Unis devraient songer à pareille perspective, car, dans leur bruyant appel à l'Angleterre, ils ont donné à croire aux chefs du Kouo Ming Tang qu'ils venaient à leur aide. Ceux-ci y ont d'autant plus facilement cru que la faction de Nankin a toujours été l'enfant gâté de l'Amérique qui s'est empressée de le reconnaître la première "to steal a march", prendre une avance sur l'Europe, cette concurrente.

"Le danger est donc de paraître encourager le Tchang Ming Tchou et le petit clan particulièrement inquiétant que dirige Eugène Tchen, cet enragé xénophobe. Les Anglais de Shanghaï se rendent d'ailleurs compte de ce danger puisqu'ils viennent de mettre en garde leur gouvernement contre l'exaltation morbide d'un parti irresponsable où se distinguent ces dangereux frelons que sont les étudiants chinois qui s'étaient terrés, ces jours derniers, par frousse salutaire, mais reprennent courage depuis l'arrivée des contingents américains et anglais, qu'ils s'imaginent venir au secours du Kouo Ming Tang. Il y a là une impression fausse, pleine de péril, qu'il importe de dissiper rapidement.

"Il importe surtout de se rendre compte que si le Japonais, par insuffisance d'effectifs, ne vient pas à bout des reîtres de Tchang Ming Chou, que si Américains et Anglais l'empêchent de faire le nettoyage des abords de nos concessions, il en résultera les conséquences les plus graves, non seulement pour le Japonais, mais pour tous les étrangers. Ce sera la conviction désormais que les reîtres chinois peuvent nous battre facilement : d'où une exaltation des pires éléments du pays qui sera néfaste aussi bien pour nos intérêts, notre avenir, que pour le peuple chinois qui met en nous tous ses espoirs pour le débarrasser des hordes qui le spolient et massacrent.

"Mais quel est notre intérêt à nous, Français, à pareil moment ? Défendre notre Concession, et rien de plus. La neutralité doit nous suffire. Toute autre combinaison est des plus risquées. D'ailleurs, ce n'est pas au peuple chinois que nous viendrions en aide, mais à des hordes de reîtres, à des clans politiques dont l'action malfaisante n'est que trop prouvée.

"Il faut aussi avoir toujours présent à l'esprit que toute l'Asie, sous l'égide de Moscou, se dresse aujourd'hui contre les puissances colonisatrices ; oui, toute l'Asie . . . sauf le Japon."

Il résulte de cette opinion que rien n'est plus complexe que l'imbroglio sino-japonais. D'un côté, on peut dire que le Japon a abusé de sa force pour morigéner la Chine sans déclaration de guerre en violation de la parole donnée ; d'un autre côté, au point de vue pratique, de bons effets résulteraient du succès de la seule puissance capable de maintenir l'ordre chez les jaunes, et, en même temps, de protéger les Européens. Il n'y a qu'une chose à craindre dans tout ceci, c'est que les étrangers habitant la Chine, évitant d'être mangés par les Chinois, le soient, d'une façon plus polie, par les Japonais.

NOTES ET COMMENTAIRES

L'EPREUVE DU BRAVE LINDBERGH

Le brave des braves, celui qui fut le premier et l'unique à traverser l'Atlantique seul, de l'Amérique à Paris, sans faiblesse et sans pose, celui qui, depuis, a sillonné l'air en tous sens, parcouru les continents sans éprouver de revers, vient de connaître peut-être la première de ses grandes douleurs. On lui a enlevé son enfant, son premier-né, et, depuis hier, il passe par toutes les angoisses.

Lindbergh est un bon grand garçon modeste, qui est né pour l'avion comme l'oiseau pour voler. Il est connu, dans le monde entier comme une sorte de héros légendaire. On ne lui connait pas d'ennemis. Sa bonne figure douce et sympathique lui gagne tous les coeurs. Comment se fait-il que des monstres se soient attaqués à lui plutôt qu'à d'autres ?

Nous avons vu Lindy ici, à Québec, alors qu'un de ses camarades se mourrait, à l'hôpital Jeffrey Hale. Il avait fait en un peu plus de trois heures le voyage de New-York aux plaines d'Abraham. Une foule immense se porta à sa rencontre, et, quand il marcha dans cette foule d'enthousiastes, il n'avait pas même l'air de savoir que c'était pour lui qu'on était venu. Rarement vit-on tant de simplicité mêlée à tant de valeur et d'héroïsme. Mais Lindbergh ne saurait être aussi calme aujourd'hui que dans ce temps-là. Son enfant est perdu, et lui qui ne craignait jamais la mort pour lui-même la craint pour un autre, quand cet autre est son fils.

LES POLICHINELLES

Le spirituel Abel Hermant, de l'Académie française, traçant, l'autre jour, un portrait de Lloyd George, exprimait son regret de l'absence de ce monde de Henri Becque, qui, en voyant le renard gallois, aurait été tenté tout de suite de recommmencer ses "polichinelles".

"Et quel modèle que le Gallois ! dit Hermant. Sa carrière est assez avancée pour qu'on puisse la juger d'ensemble. D'ailleurs, il est au point mort. Nous voyons en lui l'exemplaire de tout ce que la politique, au sens le plus péjoratif du mot, suppose de négatif et de bas. Il est d'abord celui qui ne sait pas, l'homme sans culture. Il est le grand hypocrite, le faux bonhomme puritain. Il est l'impudent qui ne doute jamais de se contredire, sans se soucier du scandale, encore moins du ridicule. Lui qui gémit à présent sur le sort de la pauvre Allemagne opprimée par les méchants impérialistes français, n'est-ce pas lui qui disait: "Nous pendrons Guillaume II à la tour de Londres" ?

Il est celui qui ment, qui sait qu'il ment et qui a la naïveté de croire encore au pouvoir des mensonges. On n'attend pas que j'épluche ici son récent article, destiné à la presse Hearst : ce n'est pas mon rayon, ma rubrique. Il ne s'agit que du personnage de théâtre, du masque. Il s'agit de l'acteur, et, ménageons, les termes, de l'acteur qui n'a pas trop bien réussi, du moins chez nous.

La bonne société de Londres s'amusait fort, voilà quelques années, à ce qu'elle appelait le jeu des différences. Quelle différence y a-t-il entre un malheur et un accident ? La réponse était : "Vous tombez à l'eau et vous vous noyez, c'est un malheur. Mr. L. G. se noie, c'est un accident".

Combien d'hommes pourraient se noyer qui ne seraient que les victimes d'un "accident" !

LES MARATHONS

La police vient de mettre un terme à la manie des marathons. Il ne faut pas s'en plaindre. Vraiment, on avait poussé trop loin ce sport peu intéressant et peu favorable à la santé des concurrents.

Même si ces marathons, comme nous l'ont assuré les promoteurs, sont tenus dans de bonnes intentions et ne donnent lieu à aucun abus moral, il est bon d'en finir une fois pour toutes.

Les organisateurs ne doivent cependant pas prendre la chose au tragique. Nous leur conseillons de chercher d'autres sports plus intéressants et moins susceptibles de prêter flanc à la critique. Ils le peuvent sûrement, et leurs affaires ne s'en porteront que mieux.

L'ABOLITION DES SOUS-MARINS

Les exposés généraux des délégués britannique, américaine, italien et japonais à la Conférence du désarmement ont mis les questions maritimes au premier plan de la discussion. Et la netteté de leurs propositions ne laisse aucun doute sur l'importance qu'y attachent leurs gouvernements respectifs.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui, à Washington, il y a dix ans, se sont partagé l'empire des mers, se retrouvent d'accord pour demander la consolidation de leur hégémonie: ils insistent pour que la France et l'Italie acceptent, dans le classement hiérarchique des marines, le rang qu'ils leur ont assigné. De plus, afin que ce classement devienne définitif, ils reprennent l'idée émise en 1922 et plusieurs fois soutenue depuis: celle de l'abolition des sous-marins.

Le ministre britannique des affaires étrangères a bien reconnu que cette suppression serait avantageuse à son pays, mais il considère qu'elle le serait davantage encore au monde entier. "L'expérience de la dernière guerre, a-t-il dit, montre que l'emploi du sous-marin entraîne inévitablement plus de cruauté que l'usage de toute autre arme". C'est une opinion que la plupart des officiers de la marine britannique ne prendront pas à leur compte: ils se souviendront de leurs camarades qui ont fait la guerre sous-marine, dans la mer de Marmara et dans la Baltique, d'une manière aussi efficace qu'humaine. Ils ne doivent pas être satisfaits que des hommes d'Etat de leur pays les englobent, pour les besoins d'une mauvaise cause, dans la même réprobation que les "criminels de guerre" allemands.

Mais, en réalité, il y s'agit seulement de préserver la valeur des grands navires des deux plus grandes flottes, auxquels les sous-marins présentent le seul contre-poids possible. C'est bien pour cela que, surtout depuis la guerre, toutes les petites marines ont tenu à en posséder: certaines même n'ont guère autre chose. Et il ne faut pas exagérer leur puissance devant les armes modernes dont on dispose contre eux; mais cette puissance existe, et nous ne devons pas non plus la sous-estimer. Seulement, nous avons le droit de nous étonner quand nous lisons dans la revue anglaise "Navy League", dont l'autorité est grande et qui prend son mot d'ordre à l'Amirauté, que la force sous-marine française est comme une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la flotte commerciale britannique. Une telle assertion fait vraiment trop bon marché de l'engagement pris par la France, en même temps que par les autres nations signataires des accords de Washington, de n'utiliser jamais ses sous-marins que suivant les règles du droit international. Mais tous les arguments sont bons, même celui de l'économie qu'on fait aussi valoir comme si justement le sous-marin n'était pas l'arme des nations pauvres. La logique n'a pas une grande place à tenir dans ce débat d'intérêts.

Les Italiens en montrent davantage quand ils disent: "Supprimons en même temps les sous-marins et les bâtiments de ligne, et aussi les porte-avions, parce que ce sont là des armes offensives". Mais toutes les armes peuvent être offensives, suivant l'usage qu'on en fait. A ce compte, on devrait les supprimer toutes... Nous n'en sommes pas là.

Le Japon — dont la situation maritime n'est pas sans ressembler par plus d'un point à la nôtre — est plus rationnel. Il est disposé à renoncer aux navires porte-avions, qui sont en effet des bâtiments de caractère spécialement agressif et qui coûtent très cher. Mais il dit avec raison: "L'action d'un navire de surface peut être tout aussi inhumains que celle d'un sous-marin". Ne l'a-t-on pas vu pendant la guerre, quand les Anglais appelaient les croiseurs allemands les "tueurs d'enfants"? Et les Japonais, repoussant l'abolition des sous-marins, dont la seule proposition pratique, celle que M. Georges Leygues préconisait récemment à la Chambre: réduire les dimensions des navires de ligne et le calibre de leurs canons. Si la Conférence veut vraiment faire une oeuvre utile et juste, c'est dans cette voie qu'elle se dirigera.

A. Thomazi

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

M. le Rédacteur,

Bien que le mot d'ordre soit donné "tenir la confiance populaire", et que l'on s'en donne, dans les grandes publications, comme à la radio, pour ranimer cette confiance, il reste malheureusement un point, et non pas le moins important, que ni les discours, ni les belles conférences, ne sauraient en faire disparaître la triste réalité. Pour cela, il faudra non seulement des paroles, mais aussi des actes. Taire le mal, ne pourra le guérir. Le soulager temporairement, à la longue, ne fera qu'aggraver la situation.

Je ne pourrais traiter avec connaissance de cause, des maux résultant de la négligence, dans toutes les lignes, chez les ouvriers. Je me contenterai de soumettre à qui de droit et au public, le mal existant dans nos rangs, chez les employés des trains. Une grande partie sont reculés chez eux et viennent faire suite à la sombre myriade des chômeurs. La plupart sont des hommes de quinze ou vingt années de service pouvant gagner honorablement leur vie dans leurs métiers, si l'on se donnait la peine d'examiner de plus près la situation existante. Leurs doyens, les vieux employés, dans ces jours de marasme universel, font une moyenne de temps de quarante à soixante jours par mois; ce qui leur donne un salaire que je n'ai pas besoin de préciser, mais assez rond, je vous dirai, pour un salaire d'ouvrier, pendant que leurs subalternes sont sans travail et sans le sou, sur le point de devenir une surcharge pour la société. L'on vous dira : "Mais ce sont les unions internationales qui ont le contrôle des employés." Oui, mais les employés reculés déjà depuis longtemps n'ont plus d'argent pour soutenir ces unions et en faire partie. Les primes étant fort onéreuses, sans plus de cérémonies, ils s'en sont vus explusés, y laissant leurs droits et les montants versés.

2e.—La commission des Chemins de Fer n'a sûrement pas été mise au courant de ce qui existe, ou, encore, a-t-elle été mal informée, par des sujets intéressés.

3e.—Il doit en être ainsi de M. le ministre des Chemins de Fer, malgré que plusieurs requêtes contenant de nombreuses signatures d'employés reculés lui aient été adressées, lui demandant le partage du temps soit: 26 jours d'ouvrage par mois pour tout employé de chemin de fer pour le temps que durera la crise. Ce qui mettrait 30% de plus d'hommes au travail pour le même déboursé d'argent.

Autrement que deviendront ces gens, chefs de famille et propriétaires pour la plus grand nombre? Que deviendront les centres exclusivement de chemin de fer, tels Charny, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, etc.. Si tant de familles doivent rester dans la mendicité. Nous nous plaignons hautement et pas à tort. Ce n'est pas le mouvement perpétuel à retoucher, que de faire partager le temps aux ayants droit, pour le même argent. Et j'ai l'assurance que lorsque la chose sera connue par les vraies autorités et le public, qu'elle sera immédiatement arrangée, à la satisfaction des masses affectées et de toute la société.

Je me fais le porte-voix, de mes compagnons de malheur.

Adrien Lajoie
Rivière du Loup, Station.

Il est huit heures du soir ; maman procède à la toilette de nuit de Paul et de Marcel.

C'est Marcel qui le premier s'est couché sous la couverture et a pris possession du beau milieu de lit . . .

— Eh bien, monsieur, ne vous gênez pas ; mais quelle place allez-vous laisser à votre frère ?

— Les deux côtés, maman . . .

— Dis-moi, mon vieux, est-tu discret ? ?

— Comme une carpe.

— Eh bien ! voilà : je suis très gêné en ce moment . . .

— Ah !

— Il me faut absolument cinquante louis dans les vingt-quatre heures. Je ne dis cela qu'à toi.

— Sois tranquille, mon cher, c'est comme si tu n'avais rien dit !

LA CRISE MONDIALE

LE ROLE JOUE PAR LA RUSSIE

La crise économique a étendu ses ravages au monde entier : il n'est personne qui n'ait à en souffrir. Quelle en est la cause ? De nombreuses hypothèses ont été soutenues, mais, le plus souvent, n'a-t-on pas fermé les yeux sur la véritable origine du marasme actuel ? Et la cause d'une situation désastreuse dont on ne connaît pas de précédent, ne faut-il pas la voir dans l'action systématique par laquelle Moscou travail à désorganiser l'économie européenne ? Là sans doute est l'explication du problème qui angoisse à l'heure présente toutes les nations. C'est ce que s'attache à montrer, en citant des faits saisissants et probants dont il dégage les conséquences, M. Th. Aubert dans un remarquable article : "l'U. R. S. S., principale cause de la crise mondiale", paru dans la "Revue des Deux Mondes" du 15 février.

La crise économique est due en premier lieu à une consommation et à une utilisation insuffisantes des produits agricoles et manufacturés. Mais pourquoi les débouchés ont-ils diminué ? A cause du désordre politique et social, en Asie particulièrement. L'origine de ce désordre remonte sans doute à la révolution chinoise et à la guerre mondiale, mais il a été entretenu et considérablement développé par l'action bolchévique.

Pas de pays qui échappe à l'action subversive de Moscou. Les Soviets ont fait de la Chine un effroyable chaos. Les Indes néerlandaises ont été violemment secouées en 1926 par une révolte nationale-bolchéviste. On se souvient des événements encore récents de l'Indochine. La main de Moscou est encore visible aux Indes. En Angleterre, la révolte de la flotte de guerre, l'année dernière, a une origine bolchéviste. En Espagne, les troubles récents ont révélé l'existence d'une minorité communiste puissante. En Bulgarie, en Grèce, le feu couve sous la cendre. La Roumanie, la Pologne, la Finlande, les Etats baltes sont sans cesse en alerte.

Dans l'Afrique du Sud, un constant travail d'agitation se fait parmi les nègres, en liaison avec l'action bolchévique parmi les populations noires des Etats-Unis. Dans l'Amérique du Sud, la propagande est active et a abouti à créer plusieurs mouvements révolutionnaires, entre autres la révolte de la flotte chilienne. La vague rouge atteint même l'Océanie, Nouvelle-Zélande et Australie.

Agitation, grèves révolutionnaires, incidents sanglants, séditions, désordre de toute sorte n'engendrent pas la prospérité, et la conséquence est immédiatement une diminution de la consommation. Mais ce n'est pas tout. En pratiquant le "dumping", l'U. R. S. S. a bouleversé l'économie d'une foule de pays. L'exportation massive du blé à vil prix a déterminé la crise agricole américaine et ruiné les fermiers des Etats-Unis, ainsi que les cultivateurs du Canada, d'Argentine, d'Australie, de Hongrie de Roumanie.

"Les pays scandinaves, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, le Canada, ont été sévèrement frappés par le dumping soviétique du bois. Le dumping soviétique du pétrole a eu des conséquences désastreuses pour les pays producteurs de pétrole. De très nombreuses industries ont, en tous pays, à souffrir gravement du dumping qui désorganise et frappe de panique les marchés.

Enfin, en appauvrissant le peuple russe et en le privant de moyens d'achat, en supprimant la liberté des échanges, les Soviets ont fermé à l'activité mondiale le vaste débouché que représentait naguère la Russie peuplée de 150 millions d'habitants.

L'ordre et le travail, et, par suite, la sécurité, chassés par le désordre et l'insécurité, ne reviendront dans le monde que lorsque la Russie, où tout est à reconstruire en dépit des façades géantes et illusoires du plan quinquennal, aura été rouverte, l'Asie assagie, l'Amérique du Sud apaisée,—bref, lorsque l'action malfaisante de Moscou aura été paralysée.

Pierrot vient d'aller en classe pour la première fois. A peine de retour, il communique ses impressions à sa mère. Ce qui l'a le plus frappé, c'est que la maîtresse, pour faire cesser la récréation, agite une petite clochette.

—Et, quand elle n'a pas de sonnette, ajoute-t-il, elle applaudit, maman !

CHEZ LES AUTRES

Qui paie les taxes ?

Pour l'année 1930, le peuple américain a payé le total de $14,000,000,000 en taxes. Quatorze mille millions de dollars, ce qui est plus d'un quart du revenu total de la nation américaine et il n'est pas un économiste qui n'avouera que cette proportion est trop élevée pour que le peuple américain puisse continuer de vivre. C'est là un montant dont on ne saisit pas l'énormité à première vue ; mais si l'on s'arrête à méditer ce que signifie ce total on ne tarde pas à s'apercevoir que nous marchons à l'abîme. Si nous divisons ces 14 milliards entre 120 millions d'habitants, nous voyons que chaque homme, femme et enfant porte une taxe de $116.66 par année, soit, plus de deux dollars par semaine pour chaque individu. Evidemment, chaque individu, ne débourse pas ce montant; puisque les taxes n'atteignent directement que certains individus dans les affaires, dans le commerce, dans l'industrie, ceux qui ont des revenus. Mais il n'est pas nécessaire de faire la démonstration que les taxes, de quelque genre qu'elles soient, retombent sur tout le monde parce qu'elles affectent le prix des nécessités de la vie aussi bien que les articles d'utilité et de luxe. Il n'y a pas une seule taxe qui, en fin de compte, n'est pas payée par le consommateur ; et le consommateur, c'est vous et moi, c'est tout le monde.

(La Tribune, Woonsocket)

L'intronisation de S. E. Mgr Villeneuve

Son Excellence Monseigneur J.-M.-Rodrigue Villeneuve, nommé archevêque de Québec pour succéderau regretté cardinal Rouleau, a pris possession de son siège au milieu d'une brillante cérémonie qui groupait dans les mêmes sentiments de joie, d'estime et de sympathie un grand nombre de prélats, de membres du clergé régulier et séculier, des ordres religieux, une importante délégation de personnalités de la politique, des professions libérales, des affaires, et une foule considérable de fidèles. Un accueil aussi chaleureux montre que le nouveau pasteur jouit déjà de la confiance et de l'affection de l'Eglise québecoise.

La tâche qui attend Monseigneur Villeneuve est lourde. Mais, comme le disait Mgr Eugène Laflamme, au nom du clergé et des fidèles, la population catholique est on ne peut mieux disposée à rendre facile cette tâche imposée par Rome à l'ancien évêque de Gravelbourg. En effet, la foi ancestrale qui anime notre peuple, non seulement à Québec mais partout où existent des groupements issus de la vieille province natale, continue toujours de nous montrer dans nos chefs spirituels nos meilleurs guides, nos plus sûrs amis. Aussi nous attachons-nous à les entourer de respect, à leur marquer notre confiance, à collaborer avec eux dans les différentes oeuvres qu'ils entreprennent et que nous savons destinées à sauvegarder nos intérêts spirituels et souvent même nos intérêts matériels.

(La Presse)

AU FIL DU JOUR

Record de la mémoire

M. Philippe Berthelot vient de faire une discrète rentrée à la Chambre en siégeant, derrière le président du Conseil, au banc des commissaires du gouvernement.

Le secrétaire général du Quai-d'Orsay s'était muni d'une grosse serviette noire, qu'il posa devant lui, mais qu'il n'eut pas à ouvrir au cours des débats.

Sa mémoire est en effet infaillible.

—Il serait capable, assure un de ses collaborateurs, de réciter par coeur le Traité de Versailles !

Ce qui est évidemment un record.

Confidences culinaires de Mark Twain

Des lettres inédites de Mark Twain viennent de paraître dans la Biographie du célèbre humoriste que Clara Clemens, fille de l'écrivain, vient de publier chez Harper, sous le titre de "Mon père, Mark Twain".

Une de ces lettres, adressées par Mark Twain à sa femme, nous révèle les goûts étranges de l'écrivain en matière de nourriture. "Je ne prends —lui dit-il—qu'un repas par jour pour le moment et je voudrais bien, si vous me le permettez, m'en tenir à cette habitude. Voici ce dont mon repas consiste : je prends quatre oeufs que je mets à bouillir et du café. J'y mêle une grosse quantité de sel et puis je poudre de poivre noir que je mélange jusqu'à ce que les oeufs soient bien salés. Ils deviennent alors pleins de feu et d'énergie et vous pouvez en garder en vous tout le goût pendant tout le temps qu'ils mettent à descendre dans votre estomac et même après qu'ils y son arrivés".

Est-ce là un des secrets de l'art de Mark Twain ?

Un tarif alléchant

Les hôteliers suisses, habitués à faire de jolis bénéfices pendant l'époque des sports d'hiver, sont très peu satisfaits, cette année. Aussi ont-ils baissé leurs prix d'une façon très sensible. L'un d'eux a envoyé à ses anciens clients parisiens un prospectus annonçant ses nouveaux tarifs. Et ce prospectus contient notamment ceci:

"En raison de la crise mondiale, nous avons consenti aux plus grands sacrifices afin de ne pas priver les amateurs des sports d'hiver et nous sommes arrivés à établir de véritables prix de famine".

Diable! ne mangerait-on plus dans cet hôtel ?

Spectacle parisien

Un de nos confrères français du Caire publie l'annonce d'un cabaret installé dans cette ville et dans laquelle on lit ceci : "Cet établissement nous offre en ce moment le plus électique et le plus parisien des spectacles. On verra et on entendra en effet, le célèbre chanteur mexicain X...., la délicieuse Mlle Y....., une des meilleures stars d'Hollywood, le ténor italien Z....., etc."

Eclectique, sans doute, mais parisien ?



AUX GRANDS MAGASINS PAQUET

L'EPICERIE PAQUET

OEUFS FRAIS
PREMIER CHOIX

3 douzaines pour..... **95c**

5 sous en plus par paquet de 3 douzaines pour livraison à domicile.

BEURRE de crémerie, en morceaux de 4 à 5 livres. La livre.... **22c**

SOUPES de Heinz : Tomates, légumes, céleri, ou pois verts, boîtes de 10½ oz 3 pour **25c**

HOMARD marque "Bradore", boîte de 12 oz. qualité supérieure..... **55c**

MOLLUSQUES "Xelent", boîte de 5 oz. Spécial, 2 pour..... **25c**

FEVES au lard de Campbell, boîte de 16 oz..... **10c**

BISCUITS au gingembre, et chocolat sans essence, pour diabétiques. Le paquet..... **60c**

BISCUITS "Elite Fingers" de McCormick, 2 livres pour..... **25c**

BISCUITS "Royal Assortment" de McCormick, la boîte..... **30c**

BISCUITS 'Wonder Cream' de Huntley & Palmer, la livre..... **60c**

"GRAPE NUT", le paquet..... **18c**

BISCUITS au blé, 2 paquets pour.... **23c**

VERMICELLE, Spaghetti, Macaroni, boîte de 5 livres..... **32c**

FORCE, 3 paquets pour..... **29c**

CHAMPIGNONS, marque G. L. A. Porte, boîte de 14 oz..... **24c**

SIROP de blé-d'Inde d'Edwardsburg, boîte de 2 livres..... **15c**
Boîte de 5 livres..... **35c**

MIEL de Québec, bouteille d'une chopine..... **35c**
Bouteille d'une pinte..... **60c**
Le rayon..... **25c**

MARINADES Chow-Chow de Raymond, bouteille de 20 oz..... **23c**

BLEUETS, de S. Loggie, boîte No 2..... **10c**

PECHES de Aylmer, sirop épais, boîte No 2..... **18c**

CERISES de Aylmer, sirop épais, la boîte..... **13c**

HUILE pure Mazola, pour salade ou cuisson, boîte de 4 livres. Rég. $1.25. Spécial. **$1.19**

DATTES fraîches, à la pesée, 2 livres pour..... **15c**

OIGNONS canadiens, rouges, de Québec, 7 livres pour..... **25c**

FIGUES de Table, La livre..... **16c**
ou 2 livres pour..... **31c**

PEARLINE "James Pyles", paquet de 4 livres 3 pour..... **98c**
Paquet de 10 oz. 10 paquets pour **79c**

Mesdames !

SOYEZ ELEGANTES TOUT EN ETANT CONFORTABLES



LE CORSET "NEMO-FLEX"

donne à votre taille tout juste le support nécessaire pour que vous soyez de silhouette gracieuse.

Parmi les nombreux styles et modèles Nemo-Flex vous en trouverez un qui conviendra parfaitement à votre individualité.

LA DEMONSTRATION DE CES FAMEUX CORSETS

sous l'habile direction d'une corsetière experte déléguée directement par la Maison Nemo-Flex, se terminera positivement demain soir, le 4 mars.

Si vous n'êtes pas encore venue, nous vous conseillons de le faire sans plus de retard.

Cette corsetière experte se fera un plaisir de vous conseiller dans le choix que vous ferez d'un Nemo-Flex approprié à votre taille.

LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES.

DES SALONS PRIVES SONT A LA DISPOSITION DES VISITEUSES.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR LA DISCRETION LA PLUS ABSOLUE.



Notre Ouverture
du

PRINTEMPS
A LIEU AUJOURD'HUI

Nous comptons sur un immense succès

Pour le beau sexe, il semble n'y avoir rien de plus important que le vêtement, et l'intérêt féminin est concentré sur : QUOI PORTER.

C'est pourquoi les yeux des élégantes de Québec et des alentours seront émerveillées à la vue des nouvelles révélations des modes printanières.

Les créations qui paraderont vous tiendront en extase et seront beaucoup admirées.

Toutes nos nouveautés pour le printemps, y compris les arrivages de tous les jours, seront dès leur réception, à l'étalage, et toutes les dames et demoiselles sont invitées à visiter nos salons.



DEMAIN

Nouvelle parade de Modèles vivants

—de 9 heures 30 à 11 hrs a. m.—



Si vous ne pouvez pas venir aujourd'hui venez demain



AU SOUS-SOL

SPECIAUX EN USTENSILES EN GRANIT

Nous avons été assez heureux de pouvoir nous procurer un autre lot de CES USTENSILES EN GRANIT DE QUALITE, semblables à ceux que nous avons mis en vente au commencement de Février, et nous sommes en position de les offrir aux mêmes prix extrêmement bas.

Nous vous conseillons de vous hâter, car les quantités sont limitées.

— TOUTES LES CAPACITES SONT MESURE A VIN —

GRANIT "DOVE"
gris et bleu

CASSEROLES (saucepan) avec bec, sans couvercle, 6 pouces. Spécial..... **15c**
7 pouces. Spécial..... **19c**
8 pouces. Spécial..... **29c**

CASSEROLES (saucepan) avec couvercle, 4 pintes. Spécial..... **39c**
6 pintes. Spécial..... **49c**

BASSINS 12 pouces. Spécial..... **19c**

PLATS A VAISSELLE 14 pouces. Spécial..... **79c**

BOLS A SOUPE, 7 1-2 pouces. Spécial..... **19c**

PLATS A POUDING, oblongs, 7 x 5 pouces. Spécial..... **9c**
8 x 6 pouces. Spécial..... **14c**

PLATS A POUDING, ronds, 7 pouces. Spécial..... **14c**
8 pouces. Spécial..... **17c**
8 3-4 pouces. Spécial..... **19c**
9 1-2 pouces. Spécial..... **24c**

BOLS A MELANGER, profonds, 11 pouces. Spécial..... **19c**

TASSES DE CUISINE, 3 pintes. Spécial..... **44c**

ASSIETTES A DINER ET A SOUPE, 8 1-2 pouces. Spécial..... **13c**
9 1-2 pouces. Spécial..... **14c**

BAIN-MARIE, 2 pintes. Spécial..... **79c**

BOUILLOTTES (bombes) 3 pintes. Spécial..... **84c**

CAFETIERES, 3 pintes. Spécial..... **79c**

GRANIT BLANC

ASSIETTES A SOUPE et à **DINER** 8 3-4 pouces. Spécial..... **9c**

BASSINS 11 3-4 pouces. Spécial..... **19c**
12 pouces. Spécial..... **24c**
12 1-2 pouces. Spécial..... **29c**
13 1-4 pouces. Spécial..... **34c**

GRANIT IVOIRE ET VERT

BOUILLOTTES (bombes) 3 pintes. Spécial..... **89c**

BAIN-MARIE, 2 pintes Spécial..... **69c**
3 pintes. Spécial..... **89c**

CASSEROLES (saucepan) avec couvercle, 6 pintes. Spécial..... **69c**

CHAUDRONS à patates 8 pintes. Spécial..... **99c**

GRANIT "DIAMOND"
blanc et bleu

PLATS A VAISSELLE, ronds, 14 pouces. Spécial..... **59c**
PLATS A VAISSELLE, ovales, 19 pouces. Spécial..... **79c**

NOUS OFFRONS AUSSI LES SPECIAUX SUIVANTS, DURANT NOTRE VENTE DE GRANIT

BOUILLOIRES en galvanisé, grand format, couvercle en fer-blanc. Spécial..... **79c**

CHAUDIERES en galvanisé, 12 pintes. Spécial..... **21c**

CUVES en galvanisé, 22 pouces. Spécial..... **79c**

CUVES en galvanisé, à chaud, 22 pouces. Spécial..... **89c**

POUBELLES en galvanisé, avec couvercles, 14 x 12 pouces. Spécial..... **79c**
15 x 15 pouces. Spécial..... **99c**
17 x 15 pouces. Spécial..... **$1.19**

BOUILLOTTES (bombes) en cuivre rouge nickelé, 6 pintes. Spécial... **$1.49**
7 pintes. Spécial..... **$1.69**
8 pintes. Spécial..... **$1.89**

BOUILLOTTES (bombes) en cuivre nickelé, couvercle sur le coté, 8 pintes. Spécial..... **$2.29**

TEL : 8131 — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. — TEL : 8131



GRANDE VENTE D'ECHANTILLONS
DE

CHESTERFIELDS

MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER
MOBILIERS DE SALLE A MANGER

--- Dans la qualité recommandable que Paquet vend ---

-- VOTRE CHOIX --

$ 59.00, $ 79.00, $ 89.00, $115.00
$129.00, $135.00, $154.00, $169.00
$179.00, $187.00, $195.00, $225.00
$269.00, $359.00

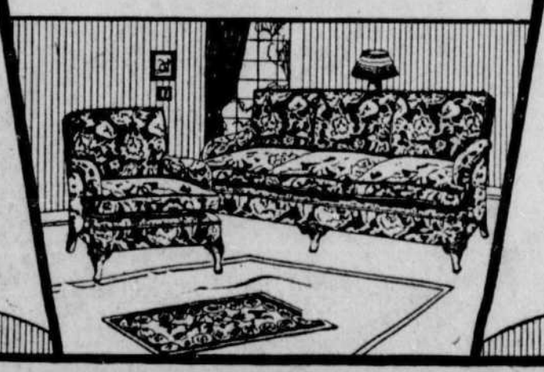


Votre demeure mérite d'être emménagée avec de beaux meubles ; des meubles dont vous aurez raison d'être fier et qui vous attireront les compliments de vos amis.

Dans la fabrication des échantillons, les manufacturiers apportent toujours une attention très soignée.

Ce sont donc de ces meubles qui ont passé par une inspection très sévère, que nous vous offrons à des prix beaucoup plus bas que leur valeur réelle.

VENEZ VOUS EN CONVAINCRE



Choisissez tel ou tel mobilier qu'il vous plaira — ce sont toutes des VALEURS EXTRAORDINAIRES au prix marqué, et si vous ne désirez pas prendre livraison immédiatement, nous garderons vos meubles en entrepôt, SANS CHARGE AUCUNE, pour livraison sur demande.

VENEZ SANS RETARD SI VOUS VOULEZ VOUS EMPARER DES MEILLEURES VALEURS, CAR, COMME NOUS L'AVONS DIT, CE SONT DES ECHANTILLONS, ET IL N'Y A QU'UN MOBILIER DE CHAQUE SORTE.

LES MEILLEURES VALEURS POUR VOTRE ARGENT — TEL : 8131 — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. — TEL : 8131 — SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Des Clientèles se Perdent et s'Acquièrent---

De nos Jours!

PERDUES---par suite d'une débile politique de ventes qui ignore, alors qu'elle est le plus nécessaire, l'efficacité de la publicité dans le journal quotidien.

ACQUISES---par les marchands et manufacturiers prospères, grâce à une appréciation éclairée de l'efficacité d'une publicité constante et intelligente dans le journal quotidien.

ACQUISES---en grande partie aux dépens de ceux qui n'annoncent pas.

Le Journal Quotidien produit un accueil et des résultats immédiats

Il atteint et fait agir de vastes agglomérations de personnes---et celà promptement. Le volume des ventes est immédiatement affecté. La réponse réelle à l'annonce s'écrit sur des factures de ventes et de blancs de commandes, non sur des coupons ou des lettres de quelques "enthousiastes". Les expériences sont coûteuses. Le détaillant obtient ses meilleurs résultats par la voie des journaux quotidiens.

Pour des ventes accélérées---pour attirer promptement et à peu de frais le consommateur...le journal quotidien est aujourd'hui, plus que jamais, le plus remarquable médium d'annonce au Canada.

L'annonceur national a vite fait de passer dans l'oubli quand il cesse d'offrir des produits aux lecteurs du journal quotidien. Des clientèles se perdent et s'acquièrent, *de nos jours.*

Cette annonce est publiée sous les auspices de l'Association Canadienne des Journaux Quotidiens

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE JEUDI

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.45 p.m., Lowell Thomas donne, sous les auspices du Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales, politiques et autres; 7.00, programme Pepsodent: Amos 'n' Andy; 7.30 piano Accords, Lee Sims et Ila May Bailey, soprano; 8.30, Golden Blossoms: duo de piano et chant; 9.30, Ensemble Maxwell House; 10.00, A. & P. Dance Gypsies; 10.30, Vie nocturne de Paris; 11.00, musique Slumber; 11.30, A travers la lunette d'opéra; Orchestre.

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Waldorf-Astoria; 7.15, orchestre Campbell; 8.00, heure Fleischmann: Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees; 9.00, Big Six of the Air: duo de piano, chant et orchestre; 10.00, heure de musique de danse de concert de Lucky Strike; 11.00, Jesse Crawford, le poète de l'orgue.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.15 p.m., Richfield Golden Trail of Melody; 9.00, Leon Golfer, guitariste; 9.20, récital de piano; 9.30, orchestre de concert de l'hôtel Traymore; 10.00, l'homme à la marimba; 10.30, programme Chesterfield: "Music that satisfies"; 10.45, Henri Gruhler, pianiste; 11.00, André Halphen, organiste.

WBAL, Baltimore, 395—1060 k.
8.15 p.m., concert.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
8.30 p.m., Lullaby.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
6.15 orchestre de Busse; 7.45, programme musical.

WTAM, Cleveland, 280.4—1070 k.
12.05 a.m., mélidies de minuit.

WJR, Détroit, 406—750 k.
7.45, orchestre de Hamp; 9.00, récital de violon.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
7.15 p.m., orchestre Brusiloff; 8.00, ensemble d'orchestre de concert; 8.30, romance; 9.00, mélodies; 10.00, musique orientale; 11.30, musique Moonbeam.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., Tito Guizar; 6.45 p.m., orchestre de Stretz; 11.45, p. m. orchestre de Lombardo.

WHAM, Rochester, 261—1150 k.
8.30 p.m., concert; 11.00 p.m, récital d'orgue.

WGY, Schenectady, 380—790 k.
11.15 p.m., récital d'orgue.

WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestres aux heures suivantes: 6.45, 7.02, 7.15, 11.45, 9.30; programme de musique choisie; 10.30, romance.

KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Orchestres aux heures suivantes: 7.00, 8.00 et 11.45 p.m.

PROGRAMMES CHOISIS DE VENDREDI

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.30 p.m.—Les Royal Vagabonds. Impersonations; 6.45 p.m.—Lowell Thomas donne, sous les auspices du Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales, politiques et autres; 7.00 p.m.—Programme Pepsodent: Amos 'n' Andy. 7.15 p.m.—Orchestre "Boscul All Star", sous la direction de Sanella. 7.45 p.m.—Programme Esso, chant, "Croyez-le ou non", de Ripley; orchestre; 10.00 p.m.—Programme Pontiac avec Paul Whiteman et son orchestre. 10.30 p.m.—Vagues de mélodie; 11.00 p.m.—Musique Slumber. 11.30 p.m. —Jack Denny et son orchestre.

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m.—Orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 7.15 p.m.—Orchestre Campbell; 8.00 p.m.—Orchestre de concert de Cities Service; 9.00 p.m.—Le Clicquot Club, avec l'Eskimo Night Club: Harry Reser et son orchestre; 9.30 p.m.— Programme de Pond avec Leo Reisman et son orchestre; 10.00 p.m.—Orchestre Sampler, dirigé par Sanella. 10.30 p.m.—Théâtre de l'air RKO; 11.15 p.m.—Vincent Lopez avec son orchestre de l'hôtel Mont-Royal, Montréal.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.00 p.m.—Orchestre Casa Grande; 11.00 Récital d'orgue de Jean Wiener.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.02 p.m.—Orchestre Black and Orange; 8.30 p.m.—Melody Speedway; 8.45 p.m.—Concert.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
6.15 p.m.—Orchestre de Busse; 7.30 p. m.—Melody; 10.30 p.m.—"Singing Violin récital de violon.

WTIC, Hartford, 283—1060 k.
6.02 p.m.—Ensemble à cordes; 7.15 p.m. Melody.

WOR, Newark, 422.3—710 k.
9.00 p.m.—Orchestre de concert; 11.30 p.m.—Programme Moonbeams.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.45 p.m.—Vaughn de Leath.

KDKA, Pittsburgh, 306—980 k.
6.30 p.m.—Concert; 7.15 p.m.—Ensemble à cordes.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI ("Le Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

CKAC

JEUDI, 3 MARS 1932

6 h. 30 à 6 h. 45 p.m.—Les distractions de monsieur Téléphone.
6 h. 45 à 7 h. p.m.—Orchestre Joe Nito.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Programme Vichy Suprême.
7 h. 15 à 7 h. 45 p.m.—Programme "Buckingham".
7 h. 45 à 8 h. p.m.— Programme Clark.
8 h. à 8 h. 30 p.m.—Emission du Dr J.-O. Lambert.
8 h. 30 à 9 h. p.m.—"Carlina Amber Aleans". Programme français qui sera irradié par les postes CKAC Montréal, et CHRC, Québec.
9 h. à 10 h. p.m.—Programme Nelson.
10 h. à 11 h. p.m.—Programme des "Dominion Stores".
11 h. p.m.—Résultats des parties disputées dans la N. H. L.
11 h. à 11 h. 15 p.m.— Nouvelles.
11 h. 50 à 11 h. 15 p.m.—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11 h. 15 à 11 h. 30 p.m.—Programme Winchester. Orgue.
10 h. 30 à 12 h. p.m.—Orchestre Jack Denny du Mont-Royal.

VENDREDI, 4

7 h. 30 à 7 h. 45 a.m.—Le réveil, moment des surprises.
7 h. 45 à 8 h. a.m.—Culture physique.
8 h. à 8 h. 45 a.m.—L'heure du déjeuner de "Shirriff's Marmelade".
8 h. 45 à 9 h. a.m. —"Old Dutch Girl" (C.B.S.)
9 h. à 9 h. 15 p.m.—Little Jack Little.
9 h. 15 à 9 h. 30 a.m.—Les produits Catelli.
9 h. 30 à 9 h. 45 a.m.—"Tony's Scrap Book".
9 h. 45 à 10 h a.m.—"Lushus Ballads"
10 h. à 10 h. 30 p.m.—Mélodies populaires.
10 h. 30 a.m.—Température.
10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45 à 11 h. a.m.—Tournée de magasins.
11 h. à 11 h. 30 a.m.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30 à 12 h. p.m.—Mme Blanche Archambault soprano et Mlle Alice Sainte-Marie, pianiste.
12 h. à 12 h. 30 p.m.—Variété instrumentales.
12 h. 30 à 12 h. 45 p.m.—Cote de la bourse.
12 h. 45 à 1 h. p.m.—M. H.-T. Dickinson, organiste.
1 h. à 1 h. 30 p.m.—Orchestre de concert du Royal York.
1 h. 30 à 2 h. p.m.—Mélodies.
2 h. 30 à 3 h. p.m.—Conseil national d'éducation.
3 h. 45 à 4 h. p.m.—Fermeture de la bourse de Montréal et de Ne-York.
4 h. à 4 h. 30 p.m.—Le Conservatoire national de musique.
4 h. 30 à 5 h. p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
5 h. à 5 h. 30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
5 h. 30 à 5 h. 55 p.m.—Fred Carrigan et ses Bardes Canadiens.
5 h. 55 à 6 h. p.m.—Nouvelles. Température. Sommaire.
6 h. à 6 h. 15 p.m.—Programme Johnson's Wax.
6 h. 15 à 6 h. 30 p.m.—Produits "Favorite Bird".
6 h. 30 à 6 h. 45 p.m.—A annoncer.
6 h. 45 à 7 h. p.m.—Programme Rowntree.
7 h. à 7 h. 15 p.m.—Programme Valda
7 h. 15 à 7 h. 30 p.m.—Programme de la "Compo Co., Ltd".
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.—Orchestre du Ritz-Carlton.
7 h. 45 à 8 h. p.m.—Programme Clark, Narcisse et Pamélin.
8 h. à 9 h. p.m.—L'Heure Provinciale. C.-J. Grenier et Cie.
9 h. 15 à 9 h. 45 p.m.—Programme
9 h. 45 à 10 h. p.m.—Causerie sous les auspices du Conseil national d'éducation.
10 h. à 11 h. p.m.—L'heure de musique du Canadien Pacifique.
11 h. p.m.—Nouvelles.
11 h. 05 à 11 h. 15 p.m.—Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11 h. 15 à 11 h. 30 p.m.—Programme Winchester. Orgue.
11 h. 30 à 12 h. p.m.—A annoncer.
12 h. à 12 h. 15 p.m.—Nouvelles au Nord.

CKCV

Jeudi le 3 mas

12.00—Programme varié
12.15—Gagné & Frère
12.30—Jos. Lacasse.
12.45—C.-E. Migner
1.00—Musique populaire.
9.00—Pony Brand.
10.00—A être annoncé.

CONCERT DE PONY BRAND
Jeudi 3 mars
9.00 à 10.00 p.m.
Programme spécial de la Mi-Carême

1—Les petits chanteurs,
"Jadis nos pères ont sur nos bords planté la Croi:
2—Comédie, par M. et Mme W. Giroux "Un voyage de noces à Paris
3—Les petits chanteurs
"Un Canadien errant
4—Monologue comique par M. J.-E. Brousseau, "Le Prône du bedeau
5—Les petits chanteurs,
"Un petit Navire
6—Monologue par M. W. Giroux, La Pluie Miguel Zamacois
7—Les petits chanteurs,
"La Nuit en mer
8—Monologue par M. J.-E. Brousseau "La Vie Grenet d Ancour
9—Les petits chanteurs
"A la claire fontaine
10—"O Canada et "God Save the King".



LES PETITS CHANTEURS
CAFE PONY BRAND
ce soir: 9 à 10 hrs
Programme Spécial
DE LA
MI-CAREME
POSTE C K C V

CHRC

(Québec, 465.1 mètres)

PROGRAMMES DE CE SOIR

5.30 p.m.—Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Programme Henri Duclos.
7.15 p.m.—Mu Lute
7.30 p.m.—Les Troubadours Universel
7.45 p.m.—Narcisse et Pamela.
8.00 p.m.—Solenoide de Québec. (Quintette à cordes).
8.30 p.m.—La brasserie Carling.
9.00 p.m.—Programme Lavigueur & Hutchison. Les Mélodies du Rêve
9.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Victoria.
10.00 p.m.—L'heure du Canadien-National
11.00 p.m.—L'heure Tavannes.

VENDREDI, 4 MARS 1932

9.00 a.m.—Les Mélodies matinales.
9.30 a.m.—Variétés musicales.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme pour la ménagère.
11.30 a.m.—La bonne chanson française.
12.00 (midi)—Programme de bonne musique.
12.30 p.m.—Cremex.
1.00 p.m.—Nouvelles, cotes, etc.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.
Les programmes de vendredi soir jusqu'à 11 h. 30, seront publiés demain.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MOYENNE

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

Loretteville

Funérailles de M. J.-B. Savard

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles imposantes de M. J.-B. Savard, époux de dame Nathalie Genest. Le défunt était âgé de 72 ans et il était le père de M. Antonio Savard de Loretteville et de Mesdame Ernest Duchesneau, de Québec, Honoré Sansfaçon, Joseph Gignac et Eudore Couture, de Mlle Marie-Louise Savard.

L'église de Loretteville où a eu lieu le service avait revêtu ses parures de deuil. C'est M. le curé Morissette qui officiait, accompagné de MM. les vicaires Turcotte et Lanouette. M. J.-E. Ouellet, touchait l'orgue et des soli furent chantés par MM. Jos. Gingras "Arrête ici Passant",; Ernest Savard, "Misere Mini Mei"; Jean -Marie Pleau, "Jesu Salvator Mundi"; Louis Chantal "Amis Parents".

La croix était portée par M. Jules Falardeau, et MM. W. Darveau, Ls Chantal, père, Honoré Martel et Ludger Roy, portaient le corps.

Le deuil était conduit par le fils du défunt M. Antonio Savard.

Ses gendres, MM. Jos. Gignac, Ernest Duchesneau, Eudore Couture, ; ses petits fils, MM. Honoré Sansfaçon, Raymond & Robert Sansfaçon, Alexandre, Paul, Marcel et Wilfrid Duchesneau, Raymond Gignac.

Dans le cortège on remarquait : Son Honneur le maire Lavallée, MM. les conseillers Alf. Blondeau, E. Lavoie, A. Savard, Alf. Parent et N. Dion; venaient ensuite Dr Alexandre Boucher, Dr L.-N. Leclerc, MM. Roméo Pleau, J.-B. Auclair, Maurice Pleau, L.-P. Pleau jr, Jules Dion, Jos. Boutet sr, J.-M. Pleau, Napoléon Bédard, Art. Dion Raoul Pleau, Jos. Potvin, Wilfrid Darveau, J.-E. St-Pierre, Frédéric Legaré sr, Antonio Beaulieu, Alf. Falardeau, Frédéric Legaré jr, Chs-Aug. Bédard, Albert Martel, Hector Durand, Frédéric Sansfaçon sr, J.-B. Savard, Gilbert Roy, Frédéric Sansfaçon jr, P. Dubeau, Odina Auclair, Arthur Legaré, Jos. Couture, Paul Auclair, C. Savard, Théodore Dubeau, Johnny Pépin, Elz. Martel, Wilfrid Durand, Emile Daigle, J.-O. Auclair, Jos. Drouin, Chs Pageau, A. Picard, J.-Bte Bédard, Onésime Auclair, T. Verret, Art. Dion, Richard St-Amand, Art. Legaré, Joseph Girard, Albert Villeneuve, Alb. Legaré, L. Boivin, Louis Boutet, Marcel Boulé, Chs-Aimé Auclair, Edmond Durand, Jules Bernard, Albert Dion, Jos. Durand, Fernando Roy, Grégoire Dubeau, Camille Parent, Ismael Bédard, Ls Chantal jr, Alex. L'Heureux, Jules Martel, Ernest Savard, Léandre Richard, Alf. Parent, Gaudiose Letellier, Hector Falardeau, Jos. Rhéaume, Gaudiose Linteau, Alexandre Durand, Jos. Pageau, Joseph Daigle, Roméo Martel, Charles Barbeau, Léo Martel, Lorenzo Vézina, Albert Paquet, Antoine Boutet, Jos. Falardeau, Ernest Gagnon, Art. Savard, Philippe Groslouis, Jules Verret, Alp. Robitaille, Albert Durand, Albert Bédard, Jos. Falardeau, Noel Martel, Edgar White, Adélard Tremblay, Marcel Rhéaume, Lucien Plamondon, Adélard Savard, Frédéric L'Heureux, Camille Cloutier, Jos. Duchesneau, Eug. Rhéaume, Edouard Gaboury, Jos. Pageau, Pierre Lepire, Gaudiose Dubeau, Maurice Genest, Delphis Dion, Armand Genest, Odilon Lirette, Joseph Dion, Arthur Couture, Nap. Barbeau, Arthur Renaud, Emile Falardeau, Barnabé Parent, William Martel, Alexandre Chantal, Henri Genest, J.-Bte Verret, Albert Vincent, J.-Bte Martel, Ernest Sansfaçon, Léopold Gagné, Alf. Falardeau, Léopold Martel, Jos. Rochette, Jos. Gingras, Ls Savard, W. Doré, Alphonse Gignac, Odilon Martel, P.-B. Sayard, Ls Caron, Emile Mainguy, Arthur Parent, Alfred Latulippe, Jules Couture, C. Savard, Lauréat Verret, Albert Fournier, Georges White, Jules Renaud, Alexandre Pageau, Léo Lepire, Pierre Pageau, Louis Rhéaume, Arthur Savard, J. Talbot, François St-Pierre, Wilfrid Auclair, Alfred Martel, P. Falardeau, Jules Martel, Edmond Chantal, F. Sansfaçon, Alex. Picard, Alex. Rochette, J.-E. Métivier, P. Durand, Jos. Dubeau, E.-Alex. Martel.

M. Antonio Falardeau avait la direction des funérailles.

La famille désire remercier tous ceux qui lui ont donné des marques de sympathie à l'occasion de ce décès.

A la famille "Le Soleil" offre ses sympathies.

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

"The Passionate Plumber" au programme

Le Capitol présente demain et samedi une des farces les plus désopilantes de l'année. Rien qu'à lire les noms des interprètes on se sent pris d'avance d'une inextinguible envie de rire : Buster Keaton, Jimmy "Schnozzle" Durante, Polly Moran, Irene Purcell, Gilbert Roland Mona Maris, Maude Eburne, Henry Armetta, Paul Porcasi, Jean Del Val et August Tollaire, sont tous des experts du rire dans "The Passionate Plumber".

Keaton joue le rôle du plombier aux manières quelque peu gauches, Elmer Tuttle, qui se trouve emmêlé dans les affaires romanesques de la tempétueuse, Patricia Alden (Mlle Purcell), alors qu'il se rend chez elle pour réparer une fuite de tuyauterie dans sa chambre de bain. Les circonstances veulent qu'il devienne partie à une entente aux termes de laquelle il devra empêcher Patricia de voir Tony (Roland) vers lequel elle se sent attirée contre son meilleur jugement, car elle le croit marié à une mégère espagnole nommée Nina (Mlle Maris). Suit toute une série de situations les plus cocasses qu'il soit possible d'imaginer, d'aventures abracadabrantes, de scènes les plus mirifiques du monde ; il y a même un duel fou avec Tony, un suicide simulé, des quiproquos étourdissants de verve et de bonne humeur. Le rire fuse à tous mots pour ainsi dire.

Communiqué

AU CANADIEN

"Le Roi du Cirage" avec le comique Georges Milton, sera représenté en primeur à partir de samedi prochain.

Après "'Le Roi des Débrouillards" dont l'immense succès ne semble pas près de se ralentir, voici tant attendu, le nouveau film de Georges Milton qui en est pour ainsi dire, la suite : "Le Roi du Cirage".

Celui-ci a été réalisé avec le plus grand luxe et de grands effets de mise en scène. "Le Roi du Cirage" sera représenté au théâtre Canadien à partir de samedi prochain et cette primeur ne devrait pas manquer d'attirer un très nombreux public amateur de films parlant français.

"Le Roi du Cirage" est un film vraiment désopilant et d'une folle gaieté où l'on retrouve Georges Milton dans le personnage de Bouboule, qu'il a créée, réflétant la plus joyeuse bonne humeur. Bouboule, conducteur d'autobus, Bouboule au théâtre, poursuivi par la troupe de girls et devant se réfugier dans la cage des phoques, puis devenant un prince incognito, commettant gaffe sur gaffe, se livrant aux pires excentricités et trouvant la fortune par des moyens inattendus, voilà de quoi faire rire et, surtout lorsqu'un tel personnage est animé par Georges Milton.

Aux côtés de l'excellent comique se trouvent des artistes de grande réputation comme la grande vedette américaine Florence Walton, le sympathique Kerny, Simonne Vaudry, Suzanne Delvé, Adrien Lamy, Henry Houry et Gildès.

"'Le Roi du Cirage" est une suite ininterrompue de scènes drôles et fantaisistes de cocasseries inattendues et de mystifications spirituelles. C'est un fou rire du commencement à la fin.

On verra également à l'affiche les intéressantes actualités françaises de Pathé-Nathan, les dessins animés en musique et autres courts sujets.

Communiqué

A L'IMPERIAL

Semaine canadienne

Georges Dufresne, le célèbre et très populaire chanteur canadien-français, dont les heures au radio et les disques enregistrés ont amusé des milliers d'amateurs de musique, figurera au Théâtre Impérial, à partir du 6 mars, durant la SEMAINE ENTIEREMENT CANADIENNE. M. Dufresne possède une très merveilleuse voix de ténor, et il s'en sert avec grand avantage pour chanter des chansons et des airs essentiellement canadiens.

Aussi 5 numéros de vaudeville, et une scénette canadienne-française par Jean Nel et Raoul Léry. Chansons du pays par Mlle Gilda Guercy, de la Société d'Opérette de Montréal, et une vue comique du vrai bon vieux temps canadien, avec Fred Tremblay, Maurice Kastel, Mme Tremblay, M. Ducanne, Fred Barry et autres.

Venez voir quelle mine ont aujourd'hui les vues d'il y a dix ans.

(Communiqué)

Un Duel Comique au Capitol !



JIMMY DURANTE, BUSTER KEATON et GILBERT ROLAND dans "THE PASSIONATE PLUMBER", qui sera montré au Capitol demain et samedi. L'air sérieux de Buster Keaton dans les situations les plus comiques est suffisant pour faire rire les plus flegmatiques.

VICTORIA
Aujourd'hui et demain
Paul Lucas — Judith Wood
dans "WORKING GIRLS"
Jackie Cooper — Rob't Coogan
dans "SOOKY"
et autres attractions

CARTIER
Aujourd'hui
Edmund Lowe — Lois Moran
dans "THE SPIDER"
George Bancroft — Frances Dee
dans "RICH MAN'S FOLLY"
Comédie "Girl Rush" et Nouvelles

THEATRE IMPERIAL
Aujourd'hui
Vue Parlante Française
"LE SPECTRE VERT"
avec Pauline Caron
5 ACTES DE VAUDEVILLE SPECIAL
Commençant Dimanche :
SEMAINE CANADIENNE FRANCAISE

THEATRE PRINCESS
DEUX GRANDES VUES PARLANTES
Aujourd'hui
ANN HARDING — DEVOTION
"THE DRUMS OF LEOPARDY"

ARLEQUIN
Aujourd'hui
"GENEVIEVE DE BRABANT"
Drame en 5 actes par Julien D'Aoust
Adm. Adultes 25c Enfants 10c
Soirées 8 hres 15
Matinées tous les jours: 2 hres 15

CLASSIC
AUJOURD'HUI
Joan Crawford dans
"LAUGHING SINNERS"
aussi William Haines dans
"A TAILOR MADE MAN"
Adm. Mat. 10 cts

RIALTO
AUJOURD'HUI
Mary Nolan dans
"YOUNG DESIRE"
aussi Glenn Tryon dans
"SKINNER STEPS OUT"
Adm. Mat. 10 cts, — Soirées 20 cts

FRANCAIS
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
BUSTER KEATON, dans
"SIDEWALKS OF NEW-YORK"
aussi
"WHITE CARGO"
Comédie et Cartoon
Matinée : 10c — Soir : 15c
Dimanche Prochain
Vue Parlante Française
"DACTYLO"

★ CANADIEN ★
Foyer du Film parlant Français
Madeleine RENAUD
de la Comédie Française
dans "SERMENTS"
(Production Jacques Haïk)
Avec ANDRE BURGERE et
MARCELLE GENIAT

Ste-Sophie de Lévrard

Vie sociale

—M. et Mme Cleferd Jacques, des Trois-Rivières, de passage chez M. Paul Lebocuf.

—Mme Henri Bélanger et ses trois enfants : Henri - Jacques-Fernand, Irène, de Daveluyville, en visite chez son frère, M. Alphonse Fournier.

—Mlle Lucienne Manseau, de Drummondville, est retournée dans sa famille après un séjour de quelques mois chez son oncle. M. l'abbé Martial Manseau, curé.

—A l'occasion du passage de M. et Mme Demontigny, de Montréal, chez M. Alphonse Fournier, eut lieu une réunion à laquelle assistaient M. et Mme Henri Bélanger, de Daveluyville, M. et Mme Emile Fournier, de Ste-Sophie, M. Jos. Trottier, Mlle Bibiane Fournier, garde-malade. Tous se séparèrent à une heure avancée emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

EMPIRE
IL NE RESTE PLUS QUE DEUX JOURS POUR VOIR
Le grand classique de l'écran français tiré de la pièce de
ALEXANDRE DUMAS Fils
"L'ETRANGERE"
COMMENCANT SAMEDI
"LES VAGABONDS MAGNIFIQUES"
Film parlant, sonore et chantant en français

SEMAINE 100% CANADIENNE FRANCAISE
THEATRE IMPERIAL
COMMENCANT LE 6 MARS
5— ACTES DE VAUDEVILLE —5
GEORGES DUFRESNE, célèbre ténor
GILDA GUERCY, soprano
— FOLKLORE —
Scènette Canadienne par Raoul Léry et Jean Nel
Sur l'écran :
COMEDIE avec FRED BARRY
MAURICE KASTEL — Mme J.-R. TREMBLAY
J.-R. TREMBLAY, M. DUCANNE (vue silencieuse)
Orchestre tout canadien de Fred Tremblay "spécialement" renforcé cette semaine.
Musique canadienne. Chanteurs canadiens.
Acteurs canadiens dans des vues canadiennes.
Artistes canadiens sur le théâtre dans des pièces canadiennes.
Ronald Colman dans "Devil to Pay" dimanche, lundi, mardi
Adolphe Menjou, Lily Damita dans "Soyons Gais"
mercredi, jeudi, vendredi, samedi
ADMISSION - - - 25c

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

CAPITOL THEATRE MATINEE Tous les Samedis 25¢
VENDREDI
Le plus grand festival du rire de l'année --
Buster KEATON en amoureux primitif à gages dans The Passionate Plumber
avec POLLY MORAN JIMMY DURANTE
DRESSERWARE TOUS LES SAMEDIS SOIRS
Dernier Jour
MARILYN MILLER dans "Her Majesty, Love"
VICTOR McLAGLEN dans "The Gay Caballero"
Commençant Dimanche !
CLARK GABLE - WALLACE BEERY
"HELL DIVERS"

"Une tournure svelte, élancée..."



Mais sa peau, Repoussante!
Par Julia Foster*

Souple, délicieusement moulée... je l'épiais avec des yeux d'envie. Mais, dès qu'elle se fut approchée, évanouie mon illusion. Quelle tragédie—sa peau! Comme j'aurais voulu lui faire part d'un traitement journalier qui me vient d'un fameux spécialiste en soins de beauté!

JAMAIS—n'avez-vous le droit de négliger ainsi votre peau, surtout lorsqu'il est si facile de lui donner des soins appropriés. C'est ce que m'ont dit des spécialistes—et je vais vous faire part du traitement à employer pour conserver votre peau jeune, ferme et veloutée.

Lavez-vous la figure et la gorge avec de l'eau chaude et du savon Palmolive. Faites pénétrer avec vos mains sa mousse fine et onctueuse dans les pores de la peau. Rincez ensuite à l'eau chaude (jamais à l'eau bouillante) puis enfin à l'eau froide.

Voilà pour la base. Puis, maquillez-vous le matin, et le soir, servez-vous d'huile ou de crème nutritive, si vous avez la peau sèche. Plus de 20,000 experts préconisent cette méthode. Vous en découvrirez la raison dans le paragraphe ci-contre intitulé: "La Beauté dans une Eprouvette." Lisez-le attentivement!

PALMOLIVE
CONSERVEZ CE TEINT D'ECOLIERE

LA BEAUTE DANS UNE EPROUVETTE
De l'huile d'olive pour le teint! Mais on y a recours de puis des siècles pour conserver la peau douce, souple et veloutée.
Mais peut-on se procurer un savon qui contienne de l'huile d'olive en quantité suffisante? Combien, par exemple, en contient le Palmolive? Voilà la quantité exacte — dans cette éprouvette à droite. Le Palmolive est l'unique savon en vogue fabriqué exclusivement d'huiles végétales. C'est le seul à base d'huile d'olive. Les autres ingrédients du Palmolive sont simplement des huiles de palme.

*Julia Foster a interviewé depuis deux ans plus de 20,000 experts en soins de beauté. Elle puise ses renseignements à bonne source. Vous ferez bien de suivre ses conseils.

2173F

VENTE de FAILLITE E. JACOT BIJOUTIER
DEPUIS 1860
95 rue ST-JOSEPH
Spécialiste en Diamants

MONTRES DAMES
Montres bracelet pour Dames, derniers modèles, 15 pierres, or vert et blanc. Régulier 12.00 pour
$4.95
quelques-unes seulement à clairer à ce prix d'occasion.

ARTICLES RELIGIEUX
Chapelets en perles et de couleurs, monture en or, croix, médailles de toutes sortes, chaines et médailles de scapulaire, notre comptoir d'articles religieux a été réduit de 60%.

Nouveautés 50% Réduction
Poudrettes, Sacoches en argent et en cuir, articles de fantaisie souvenirs de toutes sortes, et une foule d'objets pratiques comme prix de euchre ou bridge à des prix sans précédent.

MONTRES HOMMES
Montres de poche pour hommes, nouveaux boîtiess gravés en or blanc ou vert, cadran de luxe mouvements 15 et 17 pierres. Valant 19.50 réduit à
$8.50

(Bagues) notre stock comprend un grand choix de bagues pour Dames et messieurs en or, 14 karats réduites pour liquider, au prix extraordinairement bas de
$3.50 et plus

COUTELLERIE
Balance de lot, couteaux, cuillères, fourchettes, assortis des marques, Rogers, Community, etc, à partir de .15 le morceau. Venez à bonne heure faire votre choix dans ces valeurs exceptionnelles.

La Grande Vente de Faillite
AU MAGASIN POPULAIRE
E. JACOT
95 RUE ST-JOSEPH
Bijoutier depuis 1860, a remporté un immense succès toute la semaine, et des milliers d'acheteurs avisés profitant des aubaines extraordinaires et des réductions sans précédent sont venus faire leurs achats de bijouteries en réalisant des économies substantielles dans tous les départements. Nous continuons à liquider la balance de cet immense stock de bijouteries, jeudi, vendredi et samedi, cette semaine, avec d'autres réductions sensationnelles de 50 à 75% sur tout l'assortiment au complet et rien n'a été épargné, tout doit être sacrifié.
Voici quelques-unes des occasions et réductions offertes aux personnes soucieuses d'acheter des articles de bijouterie de qualité, bien au-dessous des prix mêmes de manufacture. L'espace nous manque pour énumérer l'immense assortiment faisant partie du stock de E. Jacot mais une visite vous paiera. Il ne faut pas non plus oublier que toute personne qui entrera au magasin E. Jacot, 95 rue St-Joseph, durant cette vente recevra absolument gratis (sans aucune obligation d'acheter) un billet lui donnant droit au tirage d'une bague en diamant valant $200.00 qui est exposée dans nos vitrines.

SPECIAL EN DIAMANT
une valeur extraordinaire pour liquider. Diamant Solitaire, monté sur platine Valant $1150.00
Réduit à $575.00

Notre grand assortiment de bagues en diamants vous assure une plus grande valeur pour votre argent. Nous invitons tout spécialement les futurs fiancés de Pâques à venir faire leur choix parmi les centaines de nouvelles montures en or vert et blanc qui forment notre stock de diamants réduit pour liquider à 50c dans la piastre.
Spécial pour Vendredi et Samedi quelques baques Diamants pour Dame, en or vert et blanc, 14 et 18 Karats à partir de
$9.50

MONTRES HOMMES
Montres bracelet pour hommes, tous nouveaux modèles ; boîtier gravé et uni en or vert ou blanc. Strap en cuir, mouvement 15 pierres garanti. Régulier 18.00 pour
$8.75

ARGENTERIE
Nous avons transporté des entrepôts toute la réserve du stock d'argenterie de E. Jacot. Ce nouvel assortiment doit être sacrifié sans réserve et des réductions variant de 50 à 75% ont été faites. Ce nouveau stock comprend des corbeilles à pain, plateaux à fruits bonbonnières, vases à fleur, etc., etc.

VERRE-TAILLE
Balance de stock, assortiment de verre-taillé pour être vendu sans réserve à 50 cents dans la piastre. Une visite vous assure des économies.

Nous avons un assortiment très considérable de pendentifs en or, boucles d'oreilles, bracelets, épinglettes de toutes sortes, réduit de 50%. Venez vous en convaincre.

Ivoire 60% de Réduction
Encore quelques sets de toilette et aussi quantité de morceaux d'ivoire blanc et de couleur à être sacrifiés à 60 cents dans la piastre.

HORLOGES
Une balance d'horloges de cuisine, réveil-matin et plusieurs horloges Boudoir, modèles de fantaisie, aussi horloges Tambam électriques réduites de 50 à 75%, profitez de cette occasion pour vous procurer une horloge à des prix comme il ne s'en est jamais vu à Québec.

E. JACOT
BIJOUTIER
Inspecteur des Montres de Chemins de Fer
95 rue ST-JOSEPH (Près de la rue du Pont)
L'HEURE JUSTE ? Téléphonez à 4-4161

1932 - SALON de L'AUTOMOBILE - 1932

AU SALON DE L'AUTO

SOIREE DE GALA

C'était soirée de gala au Salon de l'Automobile, hier. On estime à deux mille cinq cents le nombre de visiteurs qui se sont rendus au Manège Militaire au cours de la journée d'hier. Des représentants de firmes canadiennes et américaines semblaient s'être donné rendez-vous pour cette journée particulière de l'exposition. Ils ont tous exprimé leur parfait contentement de la popularité des produits qu'ils exposent au manège militaire, dont les ventes déjà réalisées et d'autres anticipées promettent un véritable succès.

L'infatigable secrétaire-trésorier et gérant de l'Association des Marchands d'Automobiles de Québec, M. M.-J. Broussard, avec qui nous avons eu la bonne fortune de causer hier après-midi, nous a communiqué qu'il était des plus satisfait du résultat obtenu depuis l'ouverture du Salon de l'Automobile, tant au point de vue d'affluence des visiteurs et de possibilités de ventes nombreuses des diverses marques d'automobiles exposées. "Le public a compris que se présentait là l'unique occasion de visiter et examiner à loisir les automobiles de toutes les marques rassemblées sous un même toit," dit-il. M. Broussard a communiqué à notre représentant que le public visiteur semblait vivement intéressé dans les démonstrations fournies par les représentants de chaque marque d'automobile, et que le succès anticipé sera encore meilleur que l'année précédente.

Au nombre des visiteurs étrangers rencontrés hier après-midi, nommons M. A.-E. Eaverson, gérant régional de la General Motors. M. Eaverson, qui n'en est pas à son premier voyage dans notre ville, ne peut manquer nos expositions d'automobiles. "Depuis plusieurs années, je me fais toujours un plaisir de venir à Québec à l'occasion de vos expositions d'automobiles," dit-il. "Le Salon d'Automobile 1932 a un intérêt tout particulier et jamais a-t-il eu une aussi belle apparence. Les membres de l'Association des marchands d'automobiles se sont évidemment donné beaucoup de peine pour assurer à la vieille capitale une exposition qui puisse se comparer avantageusement avec celles des autres villes. Nous apprécions beaucoup l'appui que la General Motors et les autres compagnies, ont reçu de Québec, et je suis heureux de féliciter votre ville d'avoir une organisation si active".

M. Eaverson était accompagné de MM. N.-J. Catudal, assistant-gérant régional, A.-J. Gasse, représentant local, et F. Desgagné, gérant du département des pièces de rechange et du service de la General Motors.

Nous avons entrevu au nombre des représentants de compagnies canadiennes et américaines, MM. J.-S. McCutcheon, de Toronto, assistant-gérant des ventes de la Reo Motors Cars, ainsi que l'un de ses assistants, M. Aimé Legault. MM. R.-S. Skelly, assistant-gérant des ventes de la Dodge Motor Sales; Adolphe Mongenais, gérant pour la province de Québec pour les compagnies Chrysler et De Soto; Robert Tourville, représentant de la Compagnie Chrysler; Russell Munro, de l'Indiana, représentant spécial de la Auburn Auto Co; M. McCleancien, de la Graham-Paige.

C'est aujourd'hui la journée des "Visiteurs de Montréal" au salon. Il ne reste plus que deux jours avant que le salon de l'automobile prenne fin, ce que le public anxieux de le visiter doit bien noter. Demain, vendredi, sera la clôture. Hâtons-nous avant qu'il soit trop tard.

LA SALLE Sedan 5 Places



Vendu à Québec par MAURICE-P. LAVIGUEUR, 38, rue de la Couronne.

Nicolet

Obsèques de Mlle Therrien

Ces jours derniers avaient lieu en la cathédrale de cette ville au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mlle Blanche Therrien, fille de M. Arthur Therrien, décédée à l'âge de 29 ans, après une longue maladie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Foucault, premier vicaire de la cathédrale qui chanta aussi le service . MM. les abbés Georges Pinard et Gédéon Champagne, du séminaire accompagnaient comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choeur, MM. les abbés Morin, Thibault, Joyal, de l'évêché, M. l'abbé Taillon, assistant aumonier des RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge et plusieurs autres membres du clergé.

On remarquait dan la nef, les RR. SS. de l'Assomption, les RR. SS. Grises avec les orphelins de l'Hôtel-Dieu, les RR. SS. du monastère du Précieux-Sang, les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes, les RR. SS. de la Ste-Famille, du Séminaire de cette ville.

Les porteurs étaient, MM. Lucien Houde, Thomas Désilets, Pierre Dufresne, Ubald Caron, Rolland Gélinas et Antonin Forcier.

Mlle Therrien était enfant de Marie, les rubans furent portés par Mlle Gertrude Martin, Angéline Therrien, Mabel Gill, Marie-Flore , René et Blanche Beaulac.

La quête fut faite par Mlles Alexandrine Martin et Kate René, présidente et vice-présidente des Enfants de Marie.

Le choeur de chant sous la direction de M. Edouard Châtillon, organiste de la cathédrale. Mlle Cécile Biron chanta avec âme le cantique de l'adieu.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son père M. Arthur Therrien et sa belle-mère. Mme Arthur Therrien); son frère, M. Emery Therrien, de Drummondville, quatre soeurs, Yvonne, de Lawrence mass, Anais Rose et Elisabeth (Mme Walter Bourbeau) de Nicolet; ses cinq demi-frères, Lorenzo, Georges, Bruno, Lucien et Roger.

Suivaient la dépouille mortelle, autre que les parents ci-haut mentionnés : M. Walter Bourbeau, son beau-frère ; ses deux neveux, Gaston et Roger Bourbeau ; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Napoléon Therrien, Roland Therrien, Théophile Therrien, de Nicolet, A. Doucet, d'Aston Jonction, Donat Doucet, de St-Léonard, Henry Doucet et A. Duval ; ses cousins et cousines, M. et Mme Armand Doucet, de Warwick, Lucile Doucet, d'Aston, Rosa Doucet, de St-Léonard, Nap. Therrien, Henri Therrien, Joseph Grammond, M. et Mme Antonio Blondin, Evariste Dubuc, Miles Annette et Angéline Therrien, Blanche et Rita Dubuc, de Nicolet, Hercule Béliveau, d'Aston, Ed. Dubuc, M.-Louise Provencher, d'Aston, C. Duval, de St-Grégoire.

On remarquait dans le cortège, les Enfants de Marie, les employés de l'American Optical, les Chevaliers de Colomb, H.-G. Birôn, maire de la ville de Nicolet, MM. Arthur Martin, L. Trottier, J.-W. Denis,, notaire, Dr Manseau, J.-B. Métivier Dr G.-Etienne Roy, Em. Rousseau, Dr Harry Smith, Henri Jacques, L.-L. Roy, Hervé Bourdon, Herménégilde Rousseau, Fortunat Boisvert, J.-D. Richard, Basile Beaulac, Elphège Grégoire, Benjamin Roy, Henri Béliveau, Raoul Dubue, L. Lemire, M. Caron, James Gill, Omer Camirand, Henri Dufresne, notaire, Rodrigue Camirand, Omer Provencher, Damasse Métivier, Albert Leclerc, Thomas Caron, Donat René, Arthur Beauchemin, Philippe René, Gaston Houde, Maurice René, Robert Lemay, Ed. Proulx, Eug. Proulx, Lorenzo Lassonde, Alex. Houle, Bernard Houle, Evariste René, Lorenzo St-Pierre, Hector Lemire, R. Lafond, Omer Lupien, J.-O. Courchesne, notaire, Paul Levasseur, J.- Désilets, P. Lambert, Jos. Boisclair, J.-Bte Lemay, Jos. Lemay, L. Crochetière, James McMahon, Ed. Châtillon, Geo. Morel, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Offrandes de messes: Les enfants de Marie, les employés de l'American Optical, H.-N. Biron famille Arthur Martin famille Arthur Beauchemin, Jeanne Vérronnau, Antonia et Hermine Caron, Mabel Gill, Germaine Houle, Mme Georges Duquet, M. l'abbé Geo. Dubuc, de Ste-Agathe-des-Monts.

Offrandes de fleurs: Les Enfants de Marie, famille Napoléon Therrien, Albina Bergeron, M. et Mme Walter Bourbeau, Emery Therrien, de Drummondville; Yvonne Therrien, Lowell, Mass; MM. A. Mercure, S.-A. Pineau, Herman Lemoine, Antonio Bourgeois, James O'Donnell, Arthur Bergeron, Hervé Benoit, Hervé Aulain, Lucien Labarre, Mme J.-R. Poliquin, Mlle Anne-Marie Préfontaine, Mlle Germaine Parent, tous des amis de Drummondville.

Sympathies: Mgr Antonio Camirand, MM. les abbés Foucault et Thibault, les RR. SS. de l'Assomption, les RR. SS. du Précieux-Sang, les RR. SS. Grises Sr Ste-Odile de Montréal; H.-N. Biron, Arthur Martin, L. Trottier, J.-A. Denis, notaire, Dr H.-P. Smith, M. et Mme Peter Peek Dr H. Charland, Henri-P. Dufresne, notaire, Alfred Gaudet, avocat, M. et Mme Omer Camirand, M. et Mme Art. Beauchemin, M. et Mme L.-L. Roy, M. et Mme Maurice René, M. et Mme Nap. Therrien, M. et Mme Evariste Dubuc, M. et Mme Donat René, M. et Mme Henri Jacques, M. et Mme Paul Rousseau, M. et Mme Everett Jackson, M. et Mme Oscar Lassonde, M. et Mme Henri Fréchette, M. et Mme Henri Béliveau, M. et Mme Robert Lemay, M. et Mme Roméo Brisson, M. et Mme Ernest Janelle, M. et Mme J.-E. Dubuc, M. et Mme Henri Houle, M. et Mme Ant. Blondin, M. et Mme Chs-Ed. Dubuc, M. et Mme Lucien Boisvert, M. et Mme Arthur Morin, M. et Mme Lucien Trudeau, M. J.-L. Proulx, MM. et Mmes James Gill, Maurice Allard, Wilfrid Houle, Ovila Lambert, Aimé Lampron, Alb. Leblanc, Alphège Grégoire, Hervé Bourdon, Pierre Murray, J.-Bte Métivier, Roméo Lafond, Hercule Paquin, H.-M. Lemire J.-B. Beauchemin, Roméo Lefebvre, Albert Hoolan, Joseph Duval, J.-Bte Lemay, Ed. Allard, H. Gadbois, Philippe René, Joseph Boisvert, Albert Leclerc, Jamot Proulx, Roméo Gauthier, Emilien Landry, Evariste René, Arthur Proulx, Arthur Brasard, J.-H. Rousseau, Joseph Duguay, J.-H. Caron Mlles Cécile Biron, Madeleine Trahan, Aline Métivier, Annette Pépin, Blanche Beaulac, Alice Désilets, Gertrude Désilets, Simone Lemay, Amanda Monette, Gilberte Forcier, M. Rose Chartier, Lucienne Dubuc, Jeannine Manseau, Elianne Beauchemin C. et A. Allard, M. et R. Boisvert, R. et L. Boivin, Yvonne Desfossés, Florette Richard, M.-Anne Clouture, MM. Damasse Métivier, L. Bergeron, Basile Beaulac, Elp. Massicotte, Em. Blonchette, Alf. Landry, Roland Gélinas, Pierre Dufresne, Ubald Caron, Henri Houde, Auguste Beaubien, S. Grammont, Paul Lafleur, Bruno Dupuis, Ouil. Houle, Henri Lacroix, L.-V. Métivier, Omer Provencher, Maurice Béliveau, M. et Mme Aline Doucet, M. et Mme Maurice Doucet, de Drummondville; Mmes François Pelletier, Louis Hamel, Nerée Tourigny, Alf. Poisson, Nap. Trudel, Rosaire Bégin, L.-P. H. Bourk, Miles Blanche et Rose Desfossés, Antonia Champagne, Germaine Desfossés, M. et Mme Aquila Poirier, St-Grégoire; Mlle Rose-Banche Gaudet, St-Célestin; M. et Mme Ed. Vignault, St-Valère; M. et Mme Lionel Plamondon et Antonio Plamondon, de Montréal; Jeannesé Beaudet, Fortierville; Mlle Normandine Durand, Aston Vale; Emile Beaudet, Drummondville; J.-V. Pépin, M. et Mme Octave Provencher, Mlle Lucille Doucet, M. et Mme Ovila Doucet, M. J.-Marie Doucet, tous d'Aston; M. et Mme Armand Doucet, Warwick; Mlle Aline Boisvert, G.-M. Sherbrooke; Mme François Doucet, Aston; M. et Mme Joseph Gaudmont, La Baie; Romuald Provencher, Ste-Monique.

Bouquets spirituels: RR. SS. du Précieux-Sang, M. et Mme J.-M. Pelletin, M. et Mme Fortunat Boisvert, M. et Mme Nap. Therrien, M. et Mme Henri Therrien, Calixte Duval, St-Grégoire, Flore Doucet, Lowell, Mass.; Juliette Cartier, Florestine Duval, Constance Vérronneau, Florida Doucet, St-Léonard, Marguerite Leblanc, M. et Mme Adélard Bourbeau, Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Henri Vignault, St-Vallère; M. et Mme E. Vigneault, St-Vallère; Colette Bourbeau, Cap-de-a-Madeleine; Walter Therrien, Montréal; M. et Mme Adjutor Doucet, Woonsocket, Mass.

Disraeli

Statistiques de la paroisse

Il y avait en 1931, 481 familles, soit une population de 2549, 2151 communiants et 396 non-communiants.

Baptêmes 75 ; mariages 8 ; sépultures 42, 82 enfants ont fait leur première communion ; 60 communions solennelles ; 70,000 communions distribuées, augmentation de 10,000 sur l'année précédente, moyenne 33 communions distribuées, augmentation de 10,000 sur l'année précédente, moyenne 33 communions par communiant.

698 grand'messes célébrées et 112 messes basses.

Les revenus de l'église ont été de $15,432.63.

Ecoles :

Une école modèle qui est le couvent, dirigée par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, au nombre de 12 ; un collège dirigé par six frères maristes, 14 écoles élémentaires, 16 institutrices séculières ; nombre d'élèves 611, soit 269 garçons et 342 filles.

ASSURANCE et IMMEUBLE EN GENERAL



M. C. E. MIGNER

agent d'immeuble et d'assurance en général, qui fera le tirage de 100 gallons de Gazoline, gratuits, vendredi soir, au Salon.

M. C.-E. Migner est en train de remporter une grande popularité cette semaine, au Salon de l'Auto, puisqu'il offre, gratuitement, en tirage, **100 gallons de gazoline,** aux automobilistes qui lui donneront leurs nom et adresse, à son bureau du Salon, cette semaine. Le tirage doit avoir lieu vendredi soir, au Manège Militaire même. M. Migner s'occupe d'assurance en général sur autos et d'immeuble. Il a présentement plusieurs offres alléchantes à faire en propriétés, terrains, etc. De plus, les automobilistes qui auraient l'intention de bénéficier cette année d'une assurance de tout repos, contre le feu, le vol et les accidents pourront s'adresser à M. Migner, dont les taux sont des plus accommodants.

Berthier (en bas)

Divers

Dernièrement Mlle Géraldine Boulanger, est allée visiter ses parents à St-Vallier.

—Mlle Gertrude Roy, de St-Michel a passé quelque temps, chez sa sœur Mme Ludger Blais.

—Mlle Alice Bélanger, de Québec, était de passage à Berthier chez M. Albert Bilodeau.

—M. Henri Lavallée, de Lévis, est venu rendre visite à sa mère Mme (capt.) Johnny Lavallée.

—M. Théodule Boutin, était de passage à Berthier la semaine dernière.

—M. et Mme Fournier, de St-François d'Assise sont venus rendre visite M. Cléophas Mercier.

—M. Joseph Offman a passé quelques jours dans sa famille.

—M. l'abbé Joseph Boutin, était de passage dans sa famille dernièrement.

—Récemment Mme Anselme Gagné, ses fils Clément et Joachim Gagné sont allés à Québec, à l'occasion des premiers vœux de Mlle Agathe Gagné, en religion Sœur Marie du Christ-Roi.

—Mme (Dr) Lizotte, de St-Jean-Port-Joli était dans sa famille dernièrement.

—Etaient de passage à Québec, ces jours derniers: MM. Eugène Blouin et Ovila Boucher.

—M. et Mme Théophile Blais, leur fille Anna-Marie et leurs fils Ernest et Sylvio de St-Pierre sont venus à Berthier la semaine dernière à l'occasion du service anniversaire de M. J.-H. Blais.

—M. Emile Blais, de la police provinciale était dans sa famille dimanche.

—M. Léo Bernier, de Lévis était de passage à Berthier la semaine dernière.

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

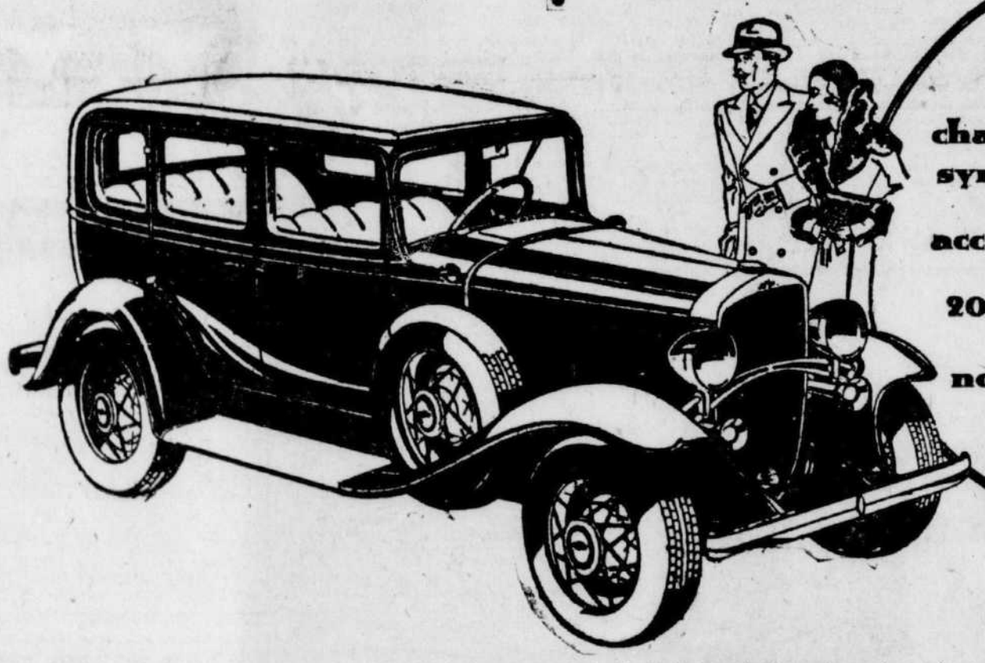
Voyez
Le NOUVEAU
Frontenac SIX
Au
SALON DE L'AUTO
NOUVELLES CARACTERISTIQUES
NOUVELLES QUALITES DE MARCHE
NOUVELLES VALEURS
DOMINION MOTORS LIMITED
Fabricants des Autos de Promenade Frontenac et Durant et Camions Rugby
TORONTO — Leaside — CANADA

Automobilistes!
CONFIEZ-NOUS VOS
ASSURANCES
CONTRE :
le FEU, le VOL, les ACCIDENTS, etc.



PRENEZ PART A CE
CONCOURS
Durant toute la semaine nous avons un Bureau au Salon de l'Auto, Manège Militaire. Nous invitons les automobilistes à venir nous y donner leurs noms et adresses. En échange nous leur donnerons un COUPON qui leur donnera droit au TIRAGE de 100 Gallons de GAZOLINE.
GRATIS!
100 Gallons de GAZOLINE
TIRAGE : VENDREDI SOIR AU SALON DE L'AUTO
C.-E. MIGNER
IMMEUBLES ET ASSURANCES EN GENERAL
28 rue Montcalm, Québec · Tél. : 8358

NOUVEAU
CHEVROLET SIX
pour 1932



roulement libre
changement de vitesses syncro-mesh silencieux
accélération plus rapide
20% plus de puissance
nouvelles Carrosseries Fisher plus élégantes

Placé juste en face de l'entrée de la porte principale du Salon, le Chevrolet attire et fascine le regard des milliers de visiteurs depuis samedi dernier. Des milliers l'ont admiré et en sont revenus enthousiastes ; nous vous demandons que de venir vous aussi, le voir ; nous répondons du résultat ! Chevrolet en a conquis des milliers — il fera également votre conquête.

Venez le voir au Salon—Il en vaut la peine!

J.-L. Drolet Enr.
284 rue St-Joseph :-: Québec

SALON de L'AUTO



DU 27 FEVRIER au 5 MARS
DE 10 Hrs A. M. à 11 Hrs P. M.
Manège MILITAIRE Québec
L'Année Des Plus Grandes Innovations!
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE QUEBEC, INC.

Les Gais Compagnons — par Gene Byrnes



1932 - SALON de L'AUTOMOBILE - 1932

CHEZ LES OUVRIERS

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec, Inc.

DEMAIN : Fraternité des plombiers électriciens de Québec, Inc.

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Association des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage local 511.

DEMAIN : Association Internationale des machinistes, local 604. Alliance des employés d'hôtels et de restaurants, local 492.

MONSIEUR ET MADAME



Sainte-Marguerite

Mariage

Le 20 janvier, M. Anselme Ruel, de St-Malachie unissait sa destinée à Mlle Marie-Ange Bégin, fille de M. et Mme Anselme Bégin de cette paroisse. M. Anselme Bégin servait de témoin à sa fille et M. Philéas Ruel servait de témoin à son fils. Après la messe, tous se rendirent à la résidence de M. et Mme Anselme Bégin où un succulent diner fut servi.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme Anselme Bégin, parent de la mariée, M. Philéas Ruel père du marié. M. Jules Ruel, Mlles Alice et Camille Ruel, M. Paul Desrocher M. Adrien Grégoire, M. Ernest Routhier de St-Malachie, M. J.-B. Bégin, MM. Eugène, Gérard Bégin, Mlle Ida Maria, Bernadette et Marie-Jeanne Bégin, M. et Mme Edouard Bégin, M. et Mme Napoléon DeBlois, Mlle Rose-Hélène Bégin, M. Evariste et Edmond Drouin, Mlle Olive Bisson, M. et Mme Alfre Bisson, de St-Agnès, MM. Jos. et Robert Bisson, Mlle Marie-Ange Bisson, de Sts-Anges, M. et Mme Gabriel Gilbert, de Princeville, M. et Mme Gaudias Bisson, Mlle Marie-Anne et M. Amédée Bisson, M. et Mme Réginald Blais, M. Phydime Bégin, M. Eloi Benjamin et Mlle Annette Bégin, M. et Mme Cléophas DeBlois, Mme Vve Clovis DeBlois, M. Alexandre Maure, M. et Mme Pierre Gosselin, M. et Mme Joseph Parent, M. Jean-Marie Roy, M. et Mme Agenard, St-Hilaire, M. et Mme Auguste Côté, de St-Sylvestre, M. Irenée Blais de St-Sylvestre M. et Mme Léo Fontaine de St-Anges, MM. Welly et Télesphore, St-Hilaire, Mlles Germaine et Jeanne St-Hilaire, M. et Mme Romuald Lecours, tous s'amusèrent gaiement. Et tard dans l'après-midi plusieurs suivirent les mariés pour monter à St-Malachie chez le père du marié ou un délicieux souper fut servi et ce n'est que tard dans la nuit que l'on se sépara emportant un bon souvenir de cette fête. Les mariés reçurent de jolis cadeaux.

Baptême

Le 31 janvier a été baptisé Marie-Claire-Rose-Aimée-Lorette, enfant de M. et Mme Clovis Blais (Alfreda Turmel). Parrain et marraine M. et Mme Emile Perreault, oncle et tante de l'enfant.

Funérailles

Le 6 février ont eu lieu les funérailles de M. Louis Faucher décédé après quelques jours de maladie il était âgé de 91 ans. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Malades

Mme Louis Audet est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Lévis où elle a subi une grave opération.

—M. J.-B. Gagnon est retenu à sa chambre depuis quelques jours par la maladie.

A ces deux malades nous souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient

Mlle Jeanne Landry, de Ste-Hénédine, a passée quelques jours chez M. et Mme J.-Bte Gagnon.

—Mlles Ida et Maria Bégin, sont partis pour travailler à Montréal.

—M. J.-Bte Bégin, passera quelques jours à Lévis et à Québec.

—Mlle Yvonne Gosselin, est allée travailler à Valley-Jonction.

—M. et Mme Agenard St-Hilaire et M. et Mme Joseph Parent, de passage à St-Sylvestre, chez M. et Mme Angus Côté.

—M. et Mme Anselme Ruel, de St-Malachie, de passage chez M. et Mme Anselme Bégin.

—M. et Mme Omer Morin, de Ste-Claire, de passage dimanche dernier chez M. et Mme J.-Bte Gagnon.

—M. Eugène et Mlle Bernadette et Jeanne Bégin, de passage à St-Malachie dimanche dernier.

—M. et Mme Cyrille Boutin, de Frampton, M. et Mme Philias Ruel, M. et Mme Sauveur Dion, M. Valère Dion et Mlle Marg. Morin, de Ste-Hénédine, M. J.-Bte Boutin, de Anselme, tous de passage dimanche dernier chez M. et Mme J. V. Boutin, boulanger.

—Mlles Carrier, de Ste-Hénédine, de passage ces jours derniers, chez M. et Mme Clovis Roy.

Montmagny

Feu M. Paquet

Nous donnons ci-après une liste de noms de personnes qui ont offert des messes pour le repos de l'âme de M. Evariste Paquet et dont les noms ont été omis bien involontairement dans le compte-rendu des funérailles paru dans notre journal, ces jours derniers.

Offrandes de messes, pour le repos de l'âme de M. Evariste Paquet : M. et Mme J.-Edouard Normand, Mlle Maria Létourneau, Mlle Lemoine, Jules Michon, Mlles A. et E. Michon, M. et Mme Philippe Roy, Mi et Mme Daniel Boulet, M. et Mme Viateur Boulanger, Juge et Mme R.-P. Vallée, Edmond Gaudreau, M. et Mme J.-Polydore Guay, M. et Mme Wellie Paquet, Mlle Marie-Ange Beaulieu, les Professeurs et les Elèves de l'Ecole Brébeuf, Ottawa, Ont., le Révérend Frère Maurice et ses Elèves, M. J.-Léandre Tremblay, M. et Mme Irénée Thibault, Mme Mathias Lislois, M. et Mme Maurice Walsh, Mme J.-B.-A. Lépine, M. et Mme Thomas Tremblay, Famille Vve Louis Têtu, Mlle Gracia Vallée, Mme Vve Narcisse Lemieux, M. et Mme Wilfrid Mercier, les Chevaliers de Colomb, Conseil 2634 de Montmagny, J.-C. Lislois, M. et Mme Alexandre Béchard, Donat Geoffrion, M. et Mme Georges Paquet, Québec, M. et Mme Elie Vézina, Famille Elzéar Dion, Mme William Gamache et M. Ferdinand Gamache, M. et Mme J.-Eugène Côté, M. et Mme Philippe Béchard, Personnel du Palais de Justice de Montmagny, M. et Mme Antonio Paré, les Avocats de Montmagny, Cour de Montmagny des Forestiers Catholiques.

Grande-Baie

Funérailles de M. O. Harvey

Mardi matin, à 10 heures, eurent lieu les imposantes funérailles de M. Onésime Harvey, décédé subitement, à l'âge de 71 ans. La triste nouvelle de la mort soudaine de ce vieux citoyen créa un certain émoi dans toute la Baie des Ha ! Ha ! Le cortège funèbre quitta le lieu mortuaire vers les 10 heures. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rosaire Tremblay. M. l'abbé J.-O. Coulombe, curé de Grande-Baie, chanta le service, assisté des Abbés Fortin et Tremblay, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous l'habile direction de M. Charles Guay, exécuta une messe bien harmonisée. M. Bélanger chanta le "Miserere Mei" pendant que Mlle Marguerite Bélanger touchait l'orgue. L'église était richement décorée de ses plus belles tentures de deuil.

Le deuil était conduit par son fils Gaston, par le fils de Mme O. Harvey, M. J.-N. Duchaîne, d'Arvida et par le frère du défunt, M. Hector Harvey.

Les porteurs étaient : MM. Charles Simard, Adélard Simard, Willie Desbiens, Philippe Harvey, William Tremblay et Joseph Dallaire. Coins du poêle : MM. Ge orges Fortin, Edmond Savard, Johnny Tremblay, Juste Dufour.

Aux funérailles on remarquait : MM. Johnny Bouchard, Jean Gagnon, Evariste Gauthier, de Jonquière, Edgar Gauthier, de Chicoutimi, J.-A. Lagacé, Chicoutimi, G.-H. Gauthier, dentiste, Jonquière, Raoul Lamarre, Chicoutimi ; ses neveux, MM. Edmond, Ovila, Lucien Harvey, de Bagotville, Euclide Lagacé, Chicoutimi, Henri-Paul Bouchard ; ses nièces, Mlles Annette Bouchard, Germaine Harvey, MM. Pitre Grenon Lione Gagnon, Wilrd Smard, maire de Grande-Baie, Jos Gagnon, de Chcoutimi, Charles Gravel, de Ste-Anne, J. Morin, Jonquière, Liguor Bergeron, Eddy Desbiens, Alfred Potvin, Mme Charles Simard M. et Mme Thomas Lalancette, M. J. Aubin, J. Gauthier, Mme Georges Tremblay, Bagotville, Mme J.-A. Dallaire, Mme Georges Forin, Mme Patrice Tremblay, Arvida, Mme Ls-Joseph Gagnon, Mme Edmond Savard, M. et Mme Georges Boudreault, Mme Willie Desbiens, M. Maurice Girard, M. Méridé Tremblay, Thomas Deschesne, Nérée Tremblay, J.-A. Thibeault, M. Jos. Guérin, de Bagotville, Mme J.-E. Lavoie, M. et Mme René Dufour, M. Georges Dufour, M. J.-L. Fortin, de Bagotville, M. S. Tremblay, R. Pagé, R. Simard, L. Simard, E. Bouchard, E.-L. Simard, MM. Gérard et Roland Massé, de Port-Alfred, Mlle Thérèse Tremblay, de Port-Alfred, Mlle Georgette Savard, R.-Emma Bergeron, Gisèle Simard, Colette Fortin, L. Perron, G. Perron, Mlles H. Lalancette, R.-Marg. Lavoie, P. Gauthier, G. Dufour, etc.

A la famille éprouvée "Le Soleil" réitère ses plus sincères sympathies.

Des boutons terriblement démangeants la défigurèrent. Cuticura les bannit

"Le mal débuta alors que la peau de ma figure devint rouge et démangeante. Plus tard des boutons sortirent et ils étaient très durs, gros et rouges. Ils démangeaient terriblement et chacun devenait purulent et squameux. Ils me défigurèrent. L'affection dura environ trois mois.

"Je lus une annonce de savon et d'onguent Cuticura et j'en fis venir un échantillon gratuit. J'en achetai d'autre et après avoir utilisé deux morceaux de savon Cuticura et deux boîtes d'onguent Cuticura je fus complètement rétablie". (Signé) Mlle Jean Petrie, Diamond City, Alta.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. S'adresser aux Dépositaires Canadiens: J. T. Walt Company Limited, Montréal.

16

Saint-Anselme

Nos conseillers

Nos trois conseillers ont été réélus dans la paroisse de St-Anselme. Nous félicitons grandement donc MM. Amédée Lacasse, Joseph Brochu, Amédée Roy.

Notes sociales

— M. Maurice Talbot est présentement à Québec, où il est apprenti barbier.

— Mlle Cécile Roy ainsi que son frère Raymond, sont présentement à Honfleur.

— Mlles Cécile et Jeanny Bilodeau à St-Isidore, dernièrement.

— M. et Mme Victor Fontaine ainsi que leur fillette Lorraine-Gloria, chez M. Gaudiose Bilodeau, le 7, pour le diner.

Funérailles

La maladie semble vouloir s'acharner à St-Anselme; plusieurs en sont atteints, d'autres succombent; c'est ainsi qu'une de nos respectables familles vient d'être cruellement éprouvée par cette visiteuse impitoyable. Mardi, le 9 février, s'éteignait Béatrice, enfant bien-aimée de Mme Vve Pierre Mercier et de M. U. Mercier, décédé, à l'âge de vingt ans, après une courte maladie.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

Malade

Mlle Bernadette Mercier, sœur de la défunte, est aussi assez gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

La Malbaie

Vie sociale

M. Gustave Riverin a été nommé conseiller en remplacement de M. Charles Lajoie, démissionnaire.

—M. Adélard Duchesne, de St-Irénée est ici en promenade chez des parents.

—Mlle Lydia Maltais, garde-malade qui a passé quelque temps ici est retournée à Québec.

—M. L.-A. Langevin, agronome est de retour d'un voyage d'une dizaine de jours sur la Côte Nord.

—Le 7 février Mlle Ernestine Dufour, recevait à une partie de cartes. Mlle Madeleine McNicoll, Mlle Charlotte Dassylva, Mlle Marthe Lapointe, Mlle Cécile McNicoll, Mlle Antoinette Bouchard, Mlle Marie-Louise Bouchard, M. Eudore Desbiens, M. Adélard Duchesne, M. Alphonse Rochette, M. Gérard Duguay, M. Alonzo McNicoll, M. Jean-Paul LeMoine et M. Willie Gauthier, Il y eut chant et musique de piano et de violon par Mlle Madeleine McNicoll, M. Eudore Desbiens, Mlle Charlotte Dassylva et Mlle Cécile McNicoll. Chacun fit sa part de gaieté pour rendre cette soirée des plus amusante. Mlle Charlotte Dassylva et Mlle Ernestine Dufour servaient le thé et les gâteaux.

Tableau d'honneur

Tableau d'honneur pour janvier, de la classe de Mlle Berthe Tremblay. S. O. Rivière, 6ème année: Simonne Martel, Clorithe Lessard, Marie-Paule Asselin. 5ième année: Marie-Anna Simard, Corinne Lessard, Esther Lessard, 4ième année, Clarinne Gagnon, Jos.-Edwouard Simard, Laurette Dufour; 3ième année: Rolland Tremblay, Marie-Ange Martel, Eugène Cauchon, 2ième année Rollande Brassard, Françoise Dufour, M. Marthe Tremblay Me Alice Asselin.

—Le 8 vévrier, Mlles Grignon recevaient les invités suivants à une partie de cartes. Mlles M.-Claire Riverin, Claire Harvey, Simone Charest, Alphéda Harvey, B.-Hélène Charest, Fleurette Harvey, Yvette Tremblay, Jacqueline Warren, Henriette Tremblay, Irène Tremblay, Yvette Tremblay, MM. Jean-Louis Gendron, Dollard Charest, Jean-Bruno Tremblay, Maurice Warren, Eugène Warren, Laurent Warren, A. Tremblay.

—M. Richard Maltais, de l'Ecole Technique de Québec est en repos dans sa famille.

—Le 12 février a été baptisé Joseph-Jean-Louis Sylvain, fils de Adjutor Tremblay et de Julienne Lessard. Parrain, Jean-Louis Gendron. Marraine, Yvette Tremblay.

—Le 9 février a été baptisée Marie-Marthe-Jacqueline, fille de Philippe Lavoie et de Albertine Godin. Parrain, François Gaudreault. Marraine, Adèle Godin.

—Le 9 février a été baptisé Joseph-Rodolphe-Jules, fils de Lucien Harvey et de Marie Lajoie. Parrain, Rodolphe Tremblay. Marraine, Alice McNicoll.

—Le 12 février a été baptisé Joseph-Alphonse-Philippe, fils de Edmond Desbiens et de Blanche Harvey. Parrain, Philippe Dassylva. Marraine, Eveline Harvey.

—Le 14 février, a été baptisé Joseph-Arthur-Guy, fils de Georges Dufour et de Laurette Bergeron. Parrain, Arthur Dechêne, Marraine, Alberta Bergeron.

Vous Fait Paraître Si Fraîche et Si Jeune

Prévient l'Agrandissement des Pores — Tient Plus Longtemps

Plus d'apparence sèche, tirée, empâtée ou flasque avec la nouvelle et merveilleuse Poudre de Riz MELLO-GLO. S'étend plus uniment et tient plus longtemps. Plus de nez luisants. Prévient l'agrandissement des pores. Produit un éclat juvénile en dissimulant les lignes ténues, les rides et les pores. Les belles femmes aiment le nouveau procédé français MELLO-GLO. Sa teinte naturelle s'adapte à tout teint. Essayez MELLO-GLO.

En vente dans toutes les pharmacies et aux comptoirs d'articles de toilette.

Voyez les Nouveaux CAMIONS RUGBY au SALON d'AUTO

DOMINION MOTORS LIMITED

Fabricants des Autos de Promenade Frontenac et Durant et des Camions Rugby

TORONTO — Leaside — CANADA

Cette Utile et Commode Cuiller de Cuisine en Aluminium gratis



OMELETTE-DÉLICE

1 Cube Oxo — 2 Oeufs
1 once de Beurre — Persil haché

Battez les oeufs avec un peu de persil et d'assaisonnements. Faites fondre le beurre avec l'Oxo dans une casserole et brassez-y les oeufs. Continuez à brasser jusqu'à ce que le tout soit à peu près pris, puis pliez, tournez et faites cuire sur l'autre côté.

En échange de 50 Enveloppes Rouges de Cubes Oxo.



Toute ménagère devrait avoir dans sa cuisine cette utile et commode cuiller. C'est précisément l'article pour mélanger ragoûts, sauces, gelées, confitures et marinades. Conservez toutes vos Enveloppes Rouges de Cubes Oxo en envoyez-les, avec vos nom et adresse, à Oxo Limited, 1910, rue St-Antoine, Montréal, P.Q.

Il existe tant de façons de servir les Cubes Oxo qu'ils sont indispensables dans la cuisine moderne. Ils introduisent la substance du boeuf dans les restes, ragoûts et hachis : : : ajoutent de la nutrition et de la saveur aux soupes claires ou fournissent ce surcroît de substance nutritive que chaque famille requiert.

Cette offre ne s'applique qu'aux habitants du Canada et expire le 30 avril 1932.

161F

CUBES OXO

CUILLER de 13 pouces en ALUMINIUM (DE FABRICATION BRITANNIQUE)

PETIT CASSE-TETE



QUELS NOMS ETRANGES !

Henri est allé l'autre jour dans un musée d'histoire naturelle et il a vu des êtres qu'il connaissaient bien, mais auxquels les propriétaires du musée avaient donné des noms étranges pour lui. En ce moment il examine une cage où se trouve empaillé une bête dont il sait le nom familier et qui l'intéresse beaucoup. En vous servant d'un crayon pour relier ensemble tous les points numérotés de 1 à 67 dans le dessin ci-dessus, vous allez pouvoir voir quel est l'animal qui intéresse Henri en ce moment.

A Votre Visite au Salon Cette Semaine . . .

NE MANQUEZ PAS DE VOIR ET DE CONDUIRE CES NOUVEAUX AUTOS



OLDSMOBILE Sedan Régulier

CADILLAC V-8 V-12 V-16
OLDSMOBILE 6 et 8 Cylindres
LA SALLE 8 Cylindres

Nous sommes fiers de vous présenter, pour votre visite au Salon, cette semaine, ce merveilleux trio : CADILLAC, OLDSMOBILE et LA SALLE. . . Leur popularité, samedi dernier, jour d'ouverture du Salon, nous a fait honneur. Ne venez pas au Salon sans les avoir vus — vous le regretteriez par la suite.

Suivez la Foule de leurs Admirateurs au Salon

Nous avons en magasin la ligne complète des **CAMIONS G. M. C.**

Maurice-P. Lavigueur

38 rue De la Couronne — Québec



Au retour d'âge, évitez l'ANEMIE

Puisque l'on sait que l'époque du retour d'âge est la cause de malaises graves, quoi de plus facile alors que de parer les coups, prévoir le mal. A cette époque encore, c'est le sang qui joue le principal rôle. C'est donc de ce côté qu'il est opportun de se mieux surveiller. Il faut dépouiller le sang de tout ce qui l'alourdit, le vicie, il faut l'enrichir, il faut éviter l'ANEMIE, en prenant les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les Femmes). Cette précaution prise, il n'y a plus à craindre l'âge critique.

Les Pilules ROUGES sont aussi efficaces dans les cas de : Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Sensation permanente de fatigue. Essoufflement au moindre effort, Douleurs de dos, de reins, Périodes douloureuses, Irrégularités, Troubles internes, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

"J'étais si faible depuis deux ans que je pouvais à peine me tenir debout. Le matin lorsque je me levais, je me sentais fatiguée; aussi la moitié de la journée n'était pas passée que j'étais accablée. En plus, je souffrais beaucoup d'étourdissements ; mon teint était comme de la cire. Ces malaises qui persistaient m'inquiétaient à cause de l'état critique que je traversais. J'étais au retour d'âge. Mon mari me procura des Pilules Rouges, j'en ai pris six boîtes et je me suis parfaitement rétablie. Je suis redevenue forte et je vais très bien pour mon âge." Mme Marie Dutrempe, 359, Main Str., Putnam, Conn.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONELLES au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Pilules ROUGES ; partout ou par la poste : 50c la boîte ou 3, $1.25.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants.

PROTEGEZ-VOUS .... REFUSEZ les SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage mais pour celui du marchand.

Pilules ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Cie Chimique France-Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal

LA BONNE HUMEUR

Toujours être de bonne humeur, en dépit du temps qu'il fait, des contrariétés quotidiennes et des importuns, voilà un genre d'héroïsme.

Pour atteindre ce degré de perfection, il est nécessaire de vaincre sans relâche son irrascibilité et son impatience. Cela suppose de la force de caractère et de la volonté.

A toute heure du jour, en tout lieu, cet héroïsme a l'occasion d'accomplir son action bienfaisante et salutaire.

Vous vous éveillez, ce matin. Aucun rayon de soleil n'égaie votre chambre. Insensiblement, votre visage revêtira un air grognon et sombre, aussi sombre qu'un de ces gros nuages dont le ciel est chargé.

Si, au lieu de réagir, vous vous complaisez égoïstement dans ces dispositions, croyez-m'en, tout ira mal aujourd'hui.

Le déjeuner sera fade, l'atmosphère lourde, la terre un enfer, et gare au premier mortel sur qui rejaillira le flot de votre insipide irritation !

Jusqu'au soir, votre entourage souffrira, sans l'avoir mérité, de votre mauvaise humeur.

Sans remords, pourrez-vous songer à tout le bien que vous auriez pu faire le sourire aux lèvres ?

Tout le monde sait par expérience qu'il en coûte parfois de sourire, mais pour faire des heureux, il est obligatoire de s'oublier.

Un visage empreint de gaîté sereine, dépourvu de toute expression maussade, attire les confidences, parce qu'il reflète la douceur et la bonté de l'âme.

La Bonne Humeur est une fée qui pose des ailes à tout ce qu'elle effleure.

YVANE.

6 février 1932.

Propos féminins

LE SECRET DE GAVRIL IVPRASNIK

NOUVELLE PAR EMILE GAGES

A regret, Gavril émergea du monceau de fourures. Dans l'isba une coulée de rayons d'or mettait la joie du soleil sur la terre battue servant de plancher. Cela égaya le dormeur, l'éveilla tout à fait, acheva de lui rendre cette âme simple et claire qu'il avait d'habitude. Après le froid noir de l'hiver, les taches mouvantes mettaient en lui une vigueur soudaine et il chuchota à mi-voix : "Ainsi... ainsi, le printemps n'est pas loin !" Pour mieux jouir des premiers souffles d'avril il courut vers le seuil.

Le paysage, tout plat, s'étendait loin. Seul, un groupe de bouleaux frêles, poreux, se détachait alertement sur la ganse lumineuse qui encerclait le bord du ciel Autour d'eux jusqu'à la ligne rose de l'horizon — s'étendait le parterre somptueux de la neige. Dessous, c'était le mystère de la terre et des fleuves encore glacés ; mais parce que le soleil était réapparu, tout ce blanc s'animait d'une vie insoupçonnée et Gavril s'étonnait de cette plaine nouvelle, de ce ciel bleu remplaçant l'envoûtement hivernal. Il aspirait à pleins poumons le vent humide de la steppe en répétant joyeusement :

"Ainsi... ainsi, le printemps n'est pas loin !"

En réponse, l'eau bouillante du samovar se mit à faire danser son minuscule couvercle dans un bruit de cymbales heurtées. Gavril referma la porte :

"On y va, maudite... on y va."

Son exclamation l'amusa ; il riait en émiettant un peu de la brique de thé dans l'eau chaude qui se fonça d'un ton subtil de topaze brûlée.

Alors il courut vers le fond de l'isba où le lit se cachait sous un rideau d'alcôve. Il imita, d'abord tout doucement, puis plus fort l'aboi d'un chien, jusqu'à ce qu'un rire frais eût fusé derrière le rideau. Une voix appelait:

— Est-il bien tard, Gavril ?

— Le printemps est là, Natacha !

— Le printemps !

Tiré brusquement, le rideau s'écarta. Sur le rebord du lit grossier, Natacha parut, enveloppée dans une couverture sombre, tête rieuse aux cheveux ébouriffés, petons menus et roses. Sa voix enfantine s'exaltait :

— Gavril, je veux le voir... tout de suite ; et longtemps tu as promis qu'il me guérirait et... le voici !

— Ainsi !.. ainsi, Natacha, regarde.

Déjà, en effet, il débordait dans la pièce dansant dans les joyeux petits ronds de soleil. Fougueusement, l'enfant s'enfouit dans la vêture des robes, manteaux et bottons de feutre. Le sang affluait au visage, d'habitude si pâle ; l'homme était heureux de la voir revivre :

— Oui, oui, c'est le printemps, Natouchka.

— Je vais le voir.

— Tu auras froid, petite. La neige n'est pas fondue.

— Je veux voir le printemps. Je veux être guérie.

Il la mena près de la croisée où le givre posait encore un voile blanc, impénétraole, et longuement la regarda. Son coeur d'homme rude, son coeur où trente ans avaient roulé les événements grandioses de la steppe en plaisirs désormais prévus, son coeur, pour la première fois, s'ouvrit au charme inconnu. Comme devant la lumière trop vive, il ferma les yeux. Il revit l'orée de la forêt, proche du transsibérien, la petite chose couchée dans la neige après la marche épuisante dans le désert glacé, le lamentable récit dans l'isba, où il sut que des hommes méchants avaient jeté Natacha sur le talus de la voie parce qu'ils étaient ivres et qu'une petite danseuse du Théâtre Impérial est faite pour amuser le peuple devenu roi. Elle avait failli mourir, dans la triste pièce toujours assombrie par le ciel d'hiver, et il y avait eu de sinistres veillées pour Gavril Ivprasnik, alors que retentissait au loin la hurle des loups.

Il l'avait sauvée pourtant. Maintenant le printemps achèverait la guérison. Il allait pouvoir sortir avec elle, courir dans la steppe, la vaste Taïga aux ruisseaux chuchoteurs, aux fleurs épanouies et elle allait connaître le secret qui l'étouffait, montait à ses lèvres... "Natacha !"

Elle n'entendit pas son balbutiement. Déjà elle ouvrait la porte et ce fut un éblouissement. Les prismes minuscules de la neige réfractaient la lumière, la renvoyaient en scintillements adamantés ; un immense champ de diamants fuyait jusqu'à l'horizon, s'y perdait dans un vaste écroulement rose. Légèrement penchée en avant par la main invisible du vent, la troupe des bouleaux semblait une théorie de jeunes mariées en robes blanches inclinées pour quelque émouvante prière. De ce paysage si simple et si beau naissait un émoi profond ; Natacha en reçut le choc :

— Gavril, je veux danser ! cria-t-elle, et de ses pieds menus, dont la neige ne gardait pas trace, tant elle était légère, elle rendit hommage au bienheureux printemps.

Ivprasnik doucement la força à rentrer. Maintenant elle ne tenait plus en place. La bonne couleur saine des joues n'avait pas disparu et, dans le bonheur de renaître, elle bavardait, bavardait, bavardait . . .

— Vois-tu, Gavril, le jeu de lumière frappera les toiles blanches figurant la neige ; les bouleaux de la toile de fond seront enveloppés de satin et, dans ce cadre fait pour moi, je danserai ce joli pas du printemps. J'aurai du succès, n'est-ce pas ?

Péniblement, il avala la boule, cette chose énorme, amère qui, soudain, s'était révélée au fond de sa gorge. Un instant les mots, dérisoires, tintèrent dans son esprit, et il la regarda intensément. Parbleu ! elle avait vingt ans ; elle était jolie de toute sa santé revenue ; la vie l'attendait, la vie avec ses hasards — joies, malheurs, aventures — et l'isba de la steppe n'avait été pour elle que l'abri contre la nuit mauvaise d'un hiver. Mais lui ? Son amour ? Il secoua la tête ; Natacha ne comprendrait pas. Avait-elle compris le printemps sauveur ? Dans son premier triomphe, elle n'avait vu qu'un joli pas de danse à créer ! Allons donc ! Quelque chose, un instant, brouilla le regard du moujik, quelque chose d'humide au travers duquel il vit Natacha, une chose trouble, mystérieuse qui souriait.

Alors il haussa les épaules et dit péniblement :

— Ainsi . . . ainsi . . . certainement tu auras du succès.

LA BONTE

La bonté, presque toujours, marque chez l'homme le bonheur. Il sera bon pour une femme adorée, pour des enfants chéris. La bonté poussée jusqu'à la faiblesse lui fera même commettre des erreurs. Mais que cette femme le blesse dans son amour-propre ou qu'il en soit lassé, que l'égoïsme de ses enfants l'exaspère et sa bonté se desséchera. Chez la femme, la bonté persiste et nous la voyons résister à toutes les épreuves. Quand la femme est bonne, elle le reste. Elle conserve son dévouement désintéressé à son mari, même s'il la fait souffrir. Et son délire maternel la fait se dépouiller pour ses enfants s'ils sont ingrats. Un homme désespéré, lassé de tout, ne se consolera pas dans la bonté. La femme oubliera ses chagrins dans les douleurs des autres et elle consacrera son argent à faire le bien. Nous voyons fort peu d'hommes se priver d'une automobile pour en consacrer le prix à une œuvre de bienfaisance.

On vante la bonté humaine. Il est de fait qu'elle apporte de grands bonheurs et du bien-être aux malheureux.

On commet cependant une cruelle erreur en vantant pour cela la bonté. On la confond avec la générosité, laquelle s'exerce plus ou moins grande selon les élans du cœur et les moyens dont on dispose. La bonté se manifeste en toute occasion et de toute manière. La bonté peut être immense et bienfaisante sans envoyer un chèque. Une parole encourageante peut sauver mieux du désespoir qu'un billet de banque. Un regard de compassion suffit quelquefois pour que se ressaisise celui qui niait la bonté.

La bonté, s'est s'émouvoir des détresses environnantes. C'est plaindre ceux qui souffrent, quels qu'ils soient. C'est les aider, même si on ne les aime pas. C'est les secourir lorsqu'on voudrait les voir disparaître. La bonté triomphe de la jalousie, de la haine. La bonté résume à elle seule toutes les théories divines, et se répète par Mahomet, Moïse et le Christ. Peut-être parce qu'elle est une vertu surhumaine ? Nous le sentons bien, nous qui nous croyons bons et qui plaignons à peine dans le désastre les peuples qui ne sont pas frères de la France.

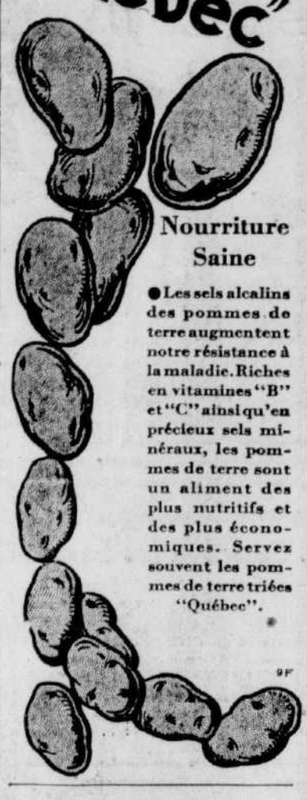
Magdeleine Chaumont

QUOI DE NEUF ?



Les tailles remontent et les jupes s'évasent sur le corsage. Celle que nous voyons sur la gravure a une ceinture posée à la ligne normale de la taille.

Pommes de Terre triées "Québec"



Nourriture Saine

Les sels alcalins des pommes de terre augmentent notre résistance à la maladie. Riches en vitamines "B" et "C" ainsi qu'en précieux sels minéraux, les pommes de terre sont un aliment des plus nutritifs et des plus économiques. Servez souvent les pommes de terre triées "Québec".



Lux pour la vaisselle

—le gros paquet dure au moins 6 semaines

"Je vais t'expliquer d'où m'est venue l'idée.

"Un jour, je me plaignais à la directrice d'un salon de beauté des ennuis que j'avais avec mes mains, si souvent dans l'eau et le savon.

"Mais pourquoi n'employez-vous pas du Lux au lieu d'un savon ordinaire?" me dit-elle. "Nombre de savons contiennent d'âpres alcalis qui assèchent les huiles naturelles de la peau. Le Lux, lui, est *absolument* pur et si calmant pour l'épiderme. *Je ne saurais distinguer* les mains d'une femme qui emploie le Lux de celles d'une qui a des servantes."

"Je suivis son conseil, et maintenant, ma chère, j'ai les mains douces comme du velours, belles et blanches. A moins de 1c par jour."

Lever Brothers Limited
Fournisseurs de savon brevetés de leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse de Bessborough.



BAUME ITALIEN Campana

Pourquoi n'y a-t-il pas d'autre ketchup semblable au HEINZ ?



Si vous pouviez voir les savoureuses et odoriférantes tomates qui sont cultivées dans les jardins des environs de Leamington . . . des tomates parfaitement mûries sur le champ, qui sont cueillies, cuites et mises en bouteilles le même jour . . . vous comprendriez pourquoi.

Puis, si vous pouviez vous tenir aux côtés du chef des cuisines Heinz, pendant que patiemment il fait macérer, bouillir lentement et qu'il mélange savamment les tomates avec d'exquis assaisonnements, des épices de qualité suprême, choisies dans les jardins orientaux par les propres acheteurs de Heinz . . . alors, vous auriez la conviction qu'il ne peut exister un ketchup vraiment comparable au Heinz.

Vous obtenez dans la grosse bouteille écarlate de Heinz toute la saveur et l'exquise qualité de ces incomparables ingrédients. Dès l'instant où vous la débouchez, vous constatez la différence . . . vous appréciez l'arome épicé et délectable qui a valu aux produits aux tomates de Heinz leur popularité dans le monde entier.

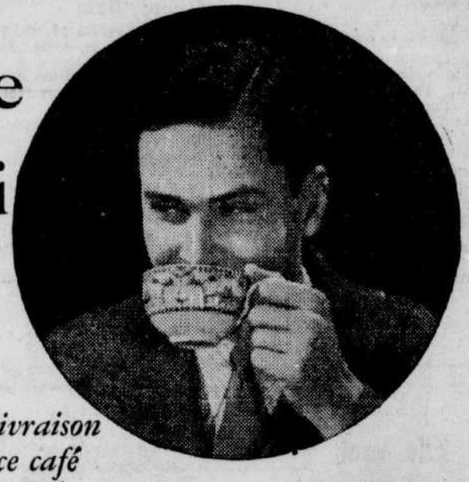
Votre épicier tient à votre disposition le Ketchup Heinz . . . et vous l'offre à prix très raisonnable.

KETCHUP AUX TOMATES
HEINZ
Fabriqué à Leamington, Ontario, depuis près d'un quart de siècle

UNE DE 57



D'une saveur superbe ...parce que frais sorti des torréfacteurs





Un système de livraison rapide protège ce café contre la rancidité

TOUT comme le *lait* doit être livré *frais* . . . ainsi faut-il qu'il en soit du café pour qu'il soit vraiment savoureux. Car le café est une *denrée fraîche* comme le lait et le beurre, et *périssable* comme eux, nous apprennent les savants.

Il est périssable parce qu'il renferme une huile délicate, qui lui donne cette saveur que vous aimez tant. Mais peu de temps après sa sortie des torréfacteurs, cette huile commence à rancir, affectant la saveur du produit et causant souvent mauvaise digestion, maux de tête et insomnie.

Afin de vous en assurer la fraîcheur, le Café Chase & Sanborn est expédié en vitesse aux épiciers, directement des torréfacteurs, par le même système de livraison rapide qui leur apporte, dans tout le Canada, la Levure Fleischmann.

• • •

Et chaque boîte porte même la date de sa livraison à l'épicier . . . aucune ne peut rester plus de dix jours sur ses tablettes, de sorte que vous ne pouvez acheter de Chase & Sanborn qui ne soit pas frais.

Le favori des Canadiens depuis plus de 50 ans. Mis en boîtes d'une demi et d'une livre.

Pour vous en assurer la fraîcheur, le Café Daté Chase and Sanborn est expédié en vitesse des torréfacteurs aux épiciers.



COMME GARANTIE DE FRAÎCHEUR, CHAQUE BOÎTE DE CAFÉ CHASE & SANBORN PORTE LA DATE DE SON ARRIVÉE CHEZ L'EPICIER.
Torréfié et mis en boîtes au Canada

EN MARGE DE LA SESSION CANADIENNE

(Suite)

té de Témiscouata à la Chambre des Communes, le 26 février, le ministre des Postes a-t-il décidé de faire une enquête sur la conduite de Paul Langlois, maitre de poste de St-Eusèbe de Cabano, Québec?

2. Si tel est le cas, (a) à quelle date, (b) Timothée Dubé, Pierre Dubé et Joseph-Albert Dubé ont-ils été assignés comme témoins, (c) les témoins seront-ils assermentés avant de rendre témoignage, (d) où l'enquête aura-t-elle lieu, (e) quel sera le commissaire enquêteur?

M. Poullot—Copie de tous les télégrammes, correspondance, requêtes, rapports, concernant la destitution d'Edmond Rioux, maitre de poste de Saint-Arsène, comté de Témiscouata, et la nomination de son successeur.

M. Pouliot—Copie de tous les rapports, correspondance, requêtes, relativement à la destitution d'Antoine Landry maitre de poste de Notre-Dame du Lac, P. Q., et à la nomination de son successeur

M. Pouliot—Copie de la correspondance, des témoignages à l'enquête, du rapport du commissaire et de tout autre rapport concernant la destitution des maitres de poste de Sainte-Croix, Métabetchouan (St-Jérôme) et de St-Joseph d'Alma, comté du Lac St-Jean, ainsi que de toute la correspondance concernant la nomination du successeur de chacun des dits maitres de poste.

M. Pouliot—Copie de toute la correspondance et de tous rapports ou requêtes concernant la destitution du maitre de poste de Dequen, P. Q. et la nomination de son successeur.

M. Maurice Brasse , Gaspé Copie de la correspondance, et de tous les documents, rapports, déclarations assermentées ainsi que de tous autres documents ayant trait à la destitution de Joseph Labrie, comme gardien de la lumière sur le quai de l'Ile aux Grues, Québec.

M. Brasset—Copie de la correspondance, et de tous les documents, rapports, déclarations assermentées ainsi que de tous autresd ocuments ayant trait à la destitution de Maurice Laliberté, comme agent des signaux, à Saint-Nicholas, comté de Lévis.

M. Georges Bouchard—Kamouraska — Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents qui ont trait à la destitution de Georges Paradis, maitre de poste à Mont Carmel, comté de Kamouraska, Québec, et aussi une copie de tous les rapports, correspondance et autres documents qui ont trait à une enquête tenue sur les accusations portées contre ledit Georges Paradis, y compris les témoignages donnés par tous les témoins entendus à ladite enquête, la preuve et la décision rendue.

M. Bouchard — Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents qui ont trait à la destitution de Edouard Guy, maitre de poste à Kamouraska, comté de Kamouraska, Québec, et aussi une copie de tous les rapports, correspondance et autres documents qui ont trait à une enquête tenue sur les accusations portées contre ledit Edouard Guy, y compris les témoignages donnés par tous les témoins entendus à ladite enquête, la preuve et la décision rendue.

M. Bouchard — Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents qui ont trait à la destitution de madame P.-E. Côté, maitresse de poste à St-Pascal, comté de Kamouraska, Québec, et tous les rapports, correspondance, et autres documents qui ont trait à la nomination de son successeur.

M. Bouchard — Dossier contenant les bordereaux de paye et les pièces justificatrices au sujet des hommes que le ministère des Travaux publics a employés pour la réparation du quai de Ste-Anne de la Pocatière, durant l'année civile 1931.

M. Bouchard — Copie de tous les rapports, correspondance, et autres documents qui ont trait à la destitution de Philippe Morin gardien de phare à Long Pilgrim Station (Iles Pellerins), comté de Kamouraska, Québec, et aussi une copie de tous les rapports, correspondance et autres documents qui ont trait à une enquête tenue sur les accusations portées contre ledit Philippe Morin, y compris les témoignages donnés par tous les témoins entendus à ladite enquête, la preuve, la décision rendue et les aptitudes de son successeur.

M. Bouchard. — Copie de tous les télégrammes, correspondance et autres documents au sujet de la nomination d'un gardien à l'édifice du bureau de poste de St-Pascal, comté de Kamouraska, Québec.

M. Bouchard. — Dossier contenant les divers programmes de travaux ou ouvrages exécutés, s'il y a lieu, en vertu du programme fédéral d'assistance aux chômeurs, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, comté de Kamouraska, Québec, durant l'année civile 1931, et les bordereaux de paye de ces travaux.

M. Bouchard. — Quelle somme la province de Québec a-t-elle reçue par l'intermédiaire du Conseil national des recherches scientifiques durant les années civiles 1930 et 1931 ?

2. A qui des bourses ont-elles été accordées dans Québec ?

3. A quelles institutions provinciales les octrois ont-ils été faits dans Québec ?

M. Bouchard. — Mercredi prochain — Question—Quelle quantité de bois russe a été importé au Canada durant les années civiles 1930 et 1931 ?

4 CARACTERISTIQUES IMPORTANTES!

1. La cire la PLUS DURE!
2. Sèche le PLUS RAPIDEMENT!
3. La PLUS FACILE à appliquer!
4. Couvre le PLUS DE SURFACE!

F16

"La préférée dans les demeures modernes depuis nombre d'années."



La cire HAWES pour plancher

POUR PLANCHERS-LINOLÉUM-MEUBLES-AUTOMOBILES

POUR LE JEUNE DU CAREME

SHREDDED WHEAT



TOUT CUIT
LE METS IDEAL POUR LE CAREME—LEGER ET NUTRITIF

Fait au Canada avec du Blé canadien

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Honfleur

Naissance

M. et Mme Arthur Beaudoin (née Marie Lamontagne font part à leurs parents et amis de la naissance d'un enfant. Parrain et marraine M. et Mme Thomas Lamontagne, de St-Anselme, grand-parents de l'enfant.

Ici et là

—Mme Thomas Lamontagne a passé quelques jours chez sa fille Mme Arthur Beaudoin.

—Mme Joseph Dion a passé une quinzaine à St-Gervais chez des parents.

—M. et Mme Henri Dion de Montréal étaient les hôtes de son frère M. Louis Dion aux jours gras.

—M. Omer Vallière de La Tuque passe l'hiver chez sa mère Mme L. Vallière.

—M. l'abbé Tremblay de Ste-Marguerite chez des parents dimanche dernier.

—M. Josaphat Labonté de l'Abitibi visitait sa soeur, Mme Wilfrid Henry.

—Mlle Cécile Dion de St-Anselme a passé quelques jours chez des parents et amis.

—M. et Mme Alfred Morin ainsi que leur fille Annette de Ste-Claire chez leur fille Mme Clovis Goulet.

—Le 14 courant, M. Philippe Marceau et Charles Ruel de passage à Québec.

—M. et Mme Zéphirin Vallière ont passé quelques jours à Québec.

—M. et Mme Pierre Chabot de St-Gervais chez Mme Théotime Paré.

—M. Cyrille Paré chez Mme Th. Paré.

—M. Rosario Laflamme et Mlle Cécile Laflamme de St-Gervais chez M. W. Henry récemment.

Elle veut toujours que tout soit parfait.



Très active, désirant la perfection dans tout ce qu'elle fait, la ménagère canadienne moderne a toujours recours au procédé le plus rapide pour arriver à ses fins. Il lui faut de toute nécessité être à la page.

Dans le domaine du nettoyage, seul Old Dutch peut lui donner satisfaction. Elle connait tous les avantages de ce parfait nettoyeur moderne—elle sait qu'il nettoie plus rapidement, ce qui lui donne plus de loisirs; qu'il rend le foyer d'une propreté immaculée parce que Old Dutch enlève la saleté visible et invisible; qu'il épargne de la fatigue parce que Old Dutch accomplit son travail avec une extraordinaire facilité.

Chaque jour un plus grand nombre de ménagères canadiennes ont recours au Old Dutch, de préférence à toute autre chose... parce qu'il *nettoie plus de choses..... plus rapidement..... qu'il n'égratigne pas..... n'abime pas les mains..... dure plus longtemps, revenant ainsi à meilleur marché.*

Old Dutch est le seul nettoyeur dont vous ayez besoin à la maison.

FABRICATION CANADIENNE

Pour avoir des détails au sujet du concours pour la Bague à Diamant, écoutez l'"Old Dutch Girl" tous les lundis, mercredis et vendredis avant-midi, réseau Columbia. *Syntonisez avec le poste CKAC, Montréal, 8.45 a.m., heure normale de l'est.*

Porte-Old Dutch en couleurs

Envoyez-nous 10c avec un panneau représentant le moulin à vent de l'étiquette Old Dutch pour chaque porte-Old Dutch que vous désirez.

Cudaby Soap Works, Dept. 72, 64 avenue Macaulay, Toronto, Ont.

Vous trouverez ci-inclus..... cents et..... étiquettes contre lesquels vous m'enverrez..... porte-Old Dutch. Couleurs désirées: IVOIRE [ ] VERT [ ] BLEU [ ]

Nom .....

Rue .....

Ville ..... Province .....



HAUTEMENT ÉPROUVÉE LESSIVE GEM BOITE DE SURETE

NETTOIE LES TUYAUX D'EGOUTTEMENT BOUCHES—LES MAINTIENT TOUJOURS PROPRES—CHEZ TOUS LES EPICIERS.

St-Frédéric de Beauce

Vie sociale

—M. le Chanoine E. Bernier, Supérieur du Séminaire de St-Victor-de-Tring, était ici dimanche pour la réunion mensuelle des jeunes gens dont il est le distingué directeur.

—M. l'abbé Wilfrid Ferland, curé de la paroisse, est allé à St-Joseph-de-Beauce cette semaine prêter son concours pour les confessions.

—M. Chs-Emile Vachon, de Québec, visitait son père, M. Thomas Vachon.

—Mlle Bernadette McKensie, de East-Broughton, était en visite chez M. Thomas Vachon.

Saint-Félicien

Agréable soirée

Le 7 février, avait lieu chez M. François Côté, une agréable réunion d'amis venus passer une intéressante soirée. Etaient présents M. et Mme François Côté, MM. et Mmes Euclide Hébert, Amédée Gagnon, Anthime Tessier, Ths-Le Tremblay, J.-P. Côté, H. Dumas, Emile Potvin, Mlles Noëlla Imbeault, Elianne Imbeault, Simone Côté, Marie-Joseph Lapointe, Juliette Potvin, Germaine McNicoll, Eva Pagé, Germaine Tessier, Rollande Gagnon, Cécile Fortin, Mariette Côté, Desneiges St-Hilaire, MM. Eugène Tremblay, Henri Tremblay, Ovila Munger, Michel Savard, Rolland Côté, Elie Tremblay, L.-P. Imbeault, Enoch Tremblay, Arthur Brassard, Eug. Tremblay, J.-Edgar Lapointe, Henri Néron, Médéric Potvin et Antonio Côté.

Soirée de cartes

Le 7 février, avait lieu sur l'aimable invitation de Mlle Germaine Rousseau, une intéressante veillée de cartes à laquelle prenaient part un grand nombre d'invités.

Naissances

Le 31 février, Jean-Marie-Vianny, fils de M. et Mme Raoul Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Grenier.

Le 1er février, Joseph-Lorenzo-Germain, fils de M. et Mme Eustache Néron. Parrain et marraine, M. et Mme Lorenzo Germain.

Va-et-vient

M. Haldège Laflamme commerçant, est allé à Roberval, par affaires, le 17 courant.

Mme Onésime Gagnon, est de retour d'un voyage à Dolbeau.

Mlle Eva et Berthe Lavertu sont allées en promenade à Dolbeau. Mme Damase Turgeon est venue à St-Félicien, dernièrement.

Mlle Marie-Jeanne Boily, de Roberval, était en visite chez Mlle Lucie Boudreault, ces jours derniers.



Bacon tranché .17
Jambon Cuit .29
Saucisse fraîche 2 lbs .25

POISSONS FRAIS
HADDOCK Frais .07
PAS GELE
SAUMON .19
TRES ROUGE
Colombie Anglaise
LANGUES .18
DE MORUE Fraiches

Fromage pasteurisé lb .21
Blue Bird
Beurre de Sucre 2 lbs .25
Aromatisé
Confitures "Lilac" .39
Can 4 lbs

BISCUITS
Christie Soda .25
Bte 2 lbs
Pour 2 jours seulement, quantité limitée
Quebec Jam 3 lbs .25
Chocolat .16
Petit Château Bte 1 s
Thé Hethrington .16
Pqt 1 lb

SOUPES "Aylmer"
Toutes les variétés excepté Poulet
3 Btes pour .25

Cornflakes Sugarkrisp
Sucré et Croustillant
3 pqts pour .25

VERITABLE
Gelée "Jell'O"
Assortie d'Essences
4 pqts pour .25

Fèves Blanches
Triées à la main
6 lbs pour .15

Offres Speciales de fin de Semaine

Pour ceux qui Recevront les Nombreux Excursionnistes Montréalais

TOMATES Grosses Boîtes 2½ s
6 boîtes pour .43

SARDINES .05
BRUNSWICK

BEURRE de Laiterie .21
de Choix
Excellent pour la Cuisine

OEUFS Carton 1 Doz
FRAIS PREMIERS 2 doz pour .67
Frais reçus de la semaine de nos Fermes

OEUFS Entrepot Seconds 3 doz .59

LANGUE de Boeuf lb .21
Fraîche ou Salée

Epaule ou Soc .10
de Jeune Lard Frais

BEAU
ROASTBEEF .19
DESOSSE ET ROULE
Le mets préféré des Montréalais

VEAU Frais, de Lait
FESSE, Complète ou moitié lb. .23

DEVANT D'AGNEAU .11

Haut de Côte de Boeuf .11

LARD Salé Gras ou Entrelardé .12



Qu'il s'agisse de FRUITS, VIANDES OU EPICERIES vous n'avez que la première qualité, et cela, dans tous LES MAGASINS GUY

ORANGES .25
D'ESPAGNE
Bonne Grosseur, Juteuses et très belles

Pamplemousses Ch. .05
De Floride. Sans noyaux

Cocos frais .05

LAITUE POMMEE 2 pour .13

POMMES McIntosh .35
De la province de Québec: Belles grosses pommes rouges, délicieuses pour la table.

POMMES pour Cuire 10 lbs .49
Baldwin Ontario
pour cuir ou pour manger

ECHALOTTES 2 Pqts .15

Saumon ColdStream .29
Bte 1 s

Marmelade aux Oranges .21
Grosse Jarre 40 oz

THE RENO .49
Vert ou Noir Pqt 1 lb

CAFE RENO Bte 1 lb .48
Une occasion de faire apprécier des étrangers un délicieux produit de chez nous.



Gold Dust .25
Gros paquet

Allumettes "Eddy"
3 btes .23

PAPIER à Toilette roul. 4 oz
6 pour .17

LES JAPONAIS ANNONCENT QUE LE COMBAT A CESSE

A la suite de la retraite des troupes chinoises, le gouvernement de Tokio publie une déclaration affirmant que les hostilités prennent fin — A moins que les Chinois continuent à se battre.

Tokio, 3.—(Par Glenn Babb, de l'Ass'd Press ; copyright 1932)—Le monde officiel japonais, après un après-midi harassant, jette ce soir (heure de Tokio) les yeux avec plus d'espoir vers Genève après avoir annoncé la cessation des hostilités à Shanghai. Cette annnonce n'a eu lieu qu'une heure ou deux avant la réunion de l'Assemblée plénière de la Ligue. On fait observer ici que la Ligue voulait que les hostilités prissent fin, et que, cette condition étant maintenant remplie, il devrait être possible de réunir à Shanghaï une Round Table Conference de toutes les puissances intéressées pour discuter du statut à établir là-bas.

Les rapports officiels de Shanghaï ce soir font voir que les forces japonaises ont un peu dépassé les limites de 12 milles et demi qui leur avaient été assignées ; c'est surtout le cas pour la 11e division qui s'est avancée en rase campagne après avoir débarqué sur la rive du Yangtsé. On annonce cependant que les troupes vont se replier en deça de la limite prescrite et s'y mettre sur la défense; plus encore qu'elles se replieront sur une ligne Shanghai-Wousong dès que le commandment japonais sera persuadé que les Chinois ne projettent plus d'attaque nouvelle.

On fait observer que, d'après tous les renseignements recueillis, l'armée chinoise n'est pas détruite, bien qu'elle soit fort ébranlée et son moral bien bas. Elle compte encore de 30,000 à 40,000 hommes. Il se peut dit-on, que Tchang Kai-Chek profite de l'occasion pour désarmer les Cantonais.

M. Shigemitsu, ministre du Japon à Shanghaï, a câblé à la délégation japonaise à Genève que les opérations militaires avaient pris fin, et que la sécurité des résidents japonais à Shanghaï était désormais assurée.

Shanghai 3 (Par Morris-J. Harris, de l'Ass'd Presse; copyright 1932)

L'autorité japonaise a annoncé entre 2 et 3 heures cet après-midi que les hostilités sur le théâtre de Shanghai prendraient fin immédatement, mais les autorités civiles chinoises ont prétendu un peu plus tard que rien n'indiquait que cet ordre eût été exécuté. C'est la légation japonaise ici qui a annoncé la première que Nippons allaient cesser les hostilités. Peu après arrivait du vaisseau-amiral Idzumo l'information que l'amiral Nomura avait donné l'ordre de cesser le combat à 3 h. 30 cet après-midi. Un peu avant 4 heures cet amiral et le général Shirakawa a,commandant des troupes de terres, publiaient la déclaration commune que voici:

"A présent que les troupes chinoises se sont retirées de la zone délimitée par le Japon, nous entendons cesser les hostilités, à moins que les Chinois ne les recommencent".

La nouvelle arrive de Nankin que le gouvernement chinois veut continuer la lutte; que le premier ministre Wang et le général Feng veulent amnistier tous les prisonniers pour en faire des soldats ou des travailleurs militaires. Les autorités chinoises de Shanghai, qui restent en étroit contact avec le gouvernement de Nankin, ont annoncé sur la fin de l'après-midi que la bataille continuait à Nanziang et à Liouho, où un fort détachement chinois résistait aux Nippons. Elles ont prétendu aussi que la lutte continuait à Wousong, malgré que les Japonais eussent annoncé la prise des forts cet avant-midi.

Les pourparlers pacifiques qui devaient avoir lieu aujourd'hui sur le croiseur "Kent" n'ont même pas vu le jour.

LE DANGER DE LA BOXE

Bangor, Maine, 3.—Emile Dawson, étudiant de 21 ans, à l'université du Maine, est à l'hôpital de l'endroit, mourant de l'effet des mauvais coups reçus au cours d'un match de boxe, hier soir, avec Ed. Crocket, 22 ans. Dawson est de Mexico, Me.

JOHN BULL VA REDUIRE LES DEPENSES

On a annoncé aujourd'hui qu'il y aura une diminution de 12,857,360 livres sterling dans le budget de l'armée, de la marine, du service civil, etc., pour 1932.

Londres, 3 mars. (A. P.) — On a annoncé aujourd'hui qu'il y aura une diminution de 12,857,360 livres sterling dans le budget de l'armée, de la marine, du service civil et du revenu pour l'année 1932.

Le budget de la marine a été fixé à 50,476,300 livres, soit une diminution de 1,128,700 livres; celui de l'armée à 36,488,000, en diminution de 3,442,000; et celui de l'aviation 17,-400,000, en diminution de 700,000.

Il y a de même une diminution de 7,586,660 dans le budget du service civil et du revenu.

Le programme de constructions navales reste sensiblement le même que celui de 1931. Il prévoit la mise en chantier de deux croiseurs du type Leander, d'un croiseur du type Arethusa (5,000 à 6,000 tonnes), d'un leader et de huit destroyers, de quatre slops, trois sous-marins, une canonière de faible tirant, un navire-atelier pour les destroyers et les vaisseaux suivants, de moindre importance : un navire pour la défense des estacades, un remorqueur, deux transports et trois allèges. Le navire-atelier remplacera le Sandhurst, qui fait partie de la flotte de la Méditerranée et, vieux de 30 ans, sera bientôt complètement inutile.

Le budget de la marine porte le personnel à 91,410 personnes, soit une diminution de 2,240. Les salaires et dépenses du même ordre sont fixées à 1,059,000 livre de moins qu'en 1931.

Sir Bolton Eyres-Monsell, premier Lord de l'Amirauté, a déclaré que le budget a été préparé en tenant compte de façon rigoureuse de la situation financière, mais qu'il ne faut pas croire qu'il répond parfaitement aux besoins de la marine.

"Au contraire, dit-il, je suis certain qu'en se basant sur les besoins immédiats l'examen le plus sévère ne pourrait pas justifier un budget aussi faible pour la marine.

"On a reconnu les difficultés de la situation financière actuelle; mais il serait impossible de placer les budgets futurs sur le même pied que celui de cette année sans nuire considérablement à la force et à la valeur de notre flotte".

Shanghai, 3. (P. A.) — Les forces japonaises ont occupé sur la fin de l'après-midi l'arsenal et le quartier général chinois à Loungoua, sur les confins sud de Shanghai. On annonce aussi qu'elles doivent occuper Nantao, partie de la ville indigène qui confine à la concession française.

Tokio, 3. (P. A.) — Le cabinet japonais, à la suite d'un compromis avec le conseil privé, a décidé aujourd'hui de convoquer le Parlement le 18 courant pour une session extraordinaire de cinq jours. Il s'agit des crédits à voter pour l'expédition de Shanghai.

La Saint-Thomas

La fête de saint Thomas, qui tombe le 7 mars, donnera lieu à une solennité spéciale lundi prochain.

Le matin , à 6 heures, Son Excellence Mgr Villeneuve célébrera la messe dans la chapelle du Grand Séminaire. Il présidera en outre une soutenance théologique, à 10 heures dans la salle des Promotions.

Le soir, à 5 heures et demie, M. l'abbé Paul Bernier prononcera le panégyrique de saint Thomas dans la chapelle extérieure du Séminaire.

PILDSUSKI EN EGYPTE

Cernauti, Roumanie, 3. (P. C.) Le maréchal Pildsuski, de Pologne, est arrivé hier en Roumanie sur son wagon particulier. Il se dirigeait vers le port de Constanza, où il devait s'embarquer pour l'Egypte.

MONTREAL VA ABANDONNER LES TRAVAUX

N'ayant pas suffisamment d'argent pour payer les expropriations nécessitées par les travaux de chômage, la ville de Montréal devra les discontinuer.

Montréal, 3. —(D.N.C.) — Parce qu'elle n'a pas assez d'argent pous payer les expropriations nécessitées par les travaux de chômage, la ville de Montréal sera contrainte de discontinuer l'exécution de ces travaux.

Les autorités municipales ont obtenu la permission du Parlement Provincial de dépenser $1,325,000 pour défrayer le coût des expropriations que les travaux devaient entraîner. Or, les travaux ne sont pas tous commencés et déjà le chiffre des expropriations dépasse le million: il est prévu qu'il atteindra facilement deux millions.

La ville n'a pas l'autorisation de dépenser ce dernier montant, et personne ne veut lui prêter un sou à cause de sa mauvaise posture financière. Comme les emplacements requis pour l'exécution des entreprises municipales doivent nécessairement être expropriés, les travaux devront par le fait même cesser, et les chômeurs n'auront plus rien sur quoi compter pour gagner leur subsistance.

Cette situation fut étudiée, hier, par le comité exécutif et les membres en vinrent à la conclusion qu'il leur incombait de trouver les moyens propres à l'exécution des travaux projetés à même la somme que la cité est autorisée à emprunter.

Les autorités municipales vont tenter de nouveau d'obtenir des avances dans les banques, mais on se demande si celles-ci vont se prêter à ce moyen. Le conseil de ville a été convoqué pour samedi et lundi. Au cours de ces deux séances, on s'attend à ce que la discussion de la situation présente provoque de nombreux incidents.

Chicoutimi

Assemblée de la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Chicoutimi s'est assemblée vendredi soir, 26 février, sous la présidence de M. Edouard Lavoie, I. C. Notre Chambre de Commerce a surtout étudié, à cette assemblée, la question des transports et des routes. La Chambre, à la suite d'une assemblée spéciale de ses directeurs, a déjà adressé une lettre au ministre des Travaux Publics d'Ottawa, pour lui demander de faire nettoyer le chenal de la rivière Saguenay, dès le début de l'été, de façon à ce que ce chenal ait une profondeur de 16 pieds sur tout le parcours. Le ministre a répondu à la Chambre de Commerce que les crédits affectés à cette fin sont épuisés et qu'il ne parait pas que ces travaux pourront être exécutés au cours de l'été.

La Chambre de Commerce, à son assemblée du 26 février, a nonobstant décidé de continuer à s'occuper de cette question et elle fera de nouvelles démarches à ce sujet. Il coûterait, pour nettoyer le chenal de la rivière Saguenay, une somme de $25,000.00 et le travail durerait cinq semaines.

Les membres de la Chambre de Commerce iront rencontrer les commissaires du port de Chicoutimi pour discuter avec eux cette question du nettoyage du chenal de la rivière Saguenay et celle du charroyage de la terre aux quais du port. La Chambre reconnait que les commissaires du port se sont beaucoup dévoués pour obtenir ce charroyage de la terre utile aux besoins de la ville.

M. L.-P. Desbiens a remercié à cette assemblée M. Edouard Lavoie, I. C., d'avoir bien voulu accepter la présidence de la Chambre de Commerce pour un nouveau terme et il se dit convaincu que M. Edou. Lavoie continuera, en restant à la présidence de la Chambre, à rendre service à ses concitoyens et à sa ville.

M. Edouard Lavoie lui répondit qu'il mettrait au service des intérêts de notre région toutes ses énergies. Il fit remarquer que les difficultés de l'heure ne permettent pas toujours à la Chambre de Commerce d'obtenir tout ce qu'elle demande et ses démarches n'ont pas toujours les résultats qu'elles devraient avoir.

M. L.-A. Dusseault, secrétaire, donne la liste des différents comités de la Chambre et il donne le nom des présidents :

Comité industriel : M. R.-E. Joron, I. C.

Comité de commerce et de transport : M. Amable Tremblay.

Comité de tourisme : M. A.-F. Mercier.

Comité d'agriculture : M. Avila Charbonneau.

Le secrétaire invite les membres de la Chambre de Commerce à faire des suggestions aux présidents des différents comités.

M. Eloi Côté suggère que la Chambre de Commerce fasse des démarches pour obtenir des taux d'express réduits. Ceci permettrait aux cultivateurs de vendre leurs produits plus facilement.

La Chambre, pour réussir dans ses démarches, devrait s'adresser à MM. J.-E.-A. Dubuc et Léo. Duguay, députés au fédéral et les prier de transmettre la demande de la Chambre de Commerce à la Commission des chemins de fer. La discussion s'engage sur cette question et on décide à la fin de la référer au Comité du transport. La Chambre réfère également au Comité du transport la question du service des trains. La Chambre s'occupera de bonne heure cette année, de cette importante question du service des trains.

La Chambre de Commerce de Chicoutimi, on s'en souvient, avait adopté une résolution par laquelle elle demandait au gouvernement fédéral de favoriser l'octroi d'un contrat d'aluminium à la Compagnie d'Aluminium d'Arvida. Le premier ministre du Canada a répondu à la Chambre de Commerce que la question serait sérieusement étudiée et que les représentations qui ont été faites seraient prises en considération.

A la demande de la Chambre de Commerce de cette ville, un grand nombre de corporations municipales de cette région ont adopté la même résolution.

La Chambre parle de la question de l'entretien de la route Chicoutimi-Arvida au cours de l'hiver et plusieurs membres disent que le dégel rendra impraticable la partie de cette route qui traverse le rang St-Ignace. Ils proposent d'ouvrir la route du rang St-Pierre et MM. L.-P. Desbiens et Edouard Lavoie sont nommés pour aller rencontrer les conseils des paroisses intéressées. La Chambre de Commerce adressera une demande au gouvernement provincial pour obtenir que les travaux de voirie déjà entrepris soient continués dès le printemps.

Immeubles vendus pour taxes

Les 24 et 25 février, plusieurs immeubles de notre ville ont été vendus pour taxes municipales. Voici les noms des adjudicataires et le prix auquel ces immeubles se sont vendus:

Propriété de M. Eug.-J. Audet (terrains), situés sur la rue Ste-Anne, achetée pour le prix des taxes par la cité de Chicoutimi.

Propriété de M. Armand Bouchard, avenue de l'Hôtel-Dieu, adjugée à M. Jos. Gagnon, marchand, au prix de $611.64.

Propriété de M. Francis Coudé, avenue Blanchette, adjugée à M. Louis Gagnon, au prix de $368.20.

Propriété de M. J.-E. Cloutier, rue St-Philippe, achetée par la ville.

Propriété de M. Alphonse Bélanger, adjugée à M. Marcel Boucher, au prix de $235.00.

Propriété de M. J.-E. Cloutier, (terrain du Club de Curling), adjugée à M. E.-J. Gosselin, au prix de $190.

Propriété de M. J.-E. Cloutier, rue Cartier, adjugée à M. L.-B. Gagnon, au prix de $1,000.00.

Propriété de Mme Vve Elzéar Jean, 8, rue St-Vincent, adjugée à M. Arthur Tremblay (Casimir), au prix de $136.00.

Propriété de M. Antoine Jean, achetée par la cité de Chicoutimi.

Propriété de M. Odilon Lavoie, 7, rue Fortin, adjugée à MM. Boulianne & Pelletier, au prix de $125.

Propriété du club de Curling (bâtisse), adjugée à la Cité de Chicoutimi.

Propriété de M. Simon Desbiens, 6, rue Tremblay, adjugée à M. Méridée Desbiens, au prix de $281.15.

Propriété de M. Willie Gagné (Alphé), 9, St-Charles, adjugée à Mme Euclide Perron, au prix de $300.

Propriété de Mme Henri Hamel, rue Price, adjugée à la Home Ins. Co., au prix de $560.35.

Propriété de M. L.-H. Boulianne, 33, Montcalm, adjugée à M. Onésime Tremblay (Camille), au prix de $2,600.

Propriété de M. Harry Tremblay, 95, Bossé, adjugée à M. Joachim Jobin, au prix de $482.83.

Propriété de M. Léonce Tremblay, 94, Ste-Anne, adjugée à la Cie Industrielle de Chicoutimi au prix de $375.-02.

Prix du Eucrre-Bridge d'Arvida

Voici les noms des personnes qui ont gagné des prix au jeu de euchre au euchre-bridge qiu a été donné à Arvida, mardi, le 23 février :

1er, boite de papier, donnée par M. Jean Lalonde, gagnée par M. M. Franklin ; 2e, un cabaret, donné par M. H. Lévesque, gagné par M. Ph. Tremblay ; 3e, service à thé, donné par Mlle L. Danis, gagné par M. E. Brassard ; 4e, service à thé, donné par Côté & Boivin, de Chicoutimi, gagné par Mlle Julia Gauthier ; 5e, boîte à cigares, donnée par Eloi Côté, Chicoutimi, gagnée par Mme Donat Saint-Jean ; 6e, horloge, donnée par M. J.-A. Lessard, Chicoutimi, gagnée par Mlle L. Lachance ; 7e, nécessaire à toilette, donné par Dr A.-E. Riddell, gagné par Mme Walker ; 8e, boite de papier, donée par M. Ths-Ls Villeneuve, Bagotville, gagnée par le chef Rimmer ; 9e, boite de cigares, donnée par M. H. Desmarais, gagnée par M. A. Brassard ; 10e, pantoufles, données par Thomas Abel, Chicoutimi, gagnées par M. Stanislas Larouche ; 11e, boite de chocolats, donnée par Dominion Fish, de Chicoutimi, gagnée par Mlle Emilie Tremblay ; 12e, beurrier, donné par Hamel Enrg., de Chicoutimi, gagné par Mlle Jeanne Côté ; 13e, parfumeuse, donnée par Mlle Graziella Turcotte, gagnée par Mlle Duchesne ; 14e, robe, donnée par Mlle Gertrude Tremblay, gagnée par Mlle I. Brassard ; 15e, boite de serviettes, donnée par Mme Moisan, gagnée par Mme G. Fortin ; 16e, assiette à bonbons, donnée par R. Lamarre, Chicoutimi, gagnée par Mme Arcand ; 17e, nécessaire à écrire, donné par Mlle L. Tremblay, de Kénogami, gagné par Mme Gobeil ; 18e, cravate, donnée par M. L. Tremblay, Bagotville, gagnée par M. Albert Verreault ; 19e, fer électrique, donné par Mlle C. simard, gagné par Mlle J. Duplain ; 20e, fer à friser, donné par M. E.-L. Maltais, gagné par M. P. Parisé ; 21e, porte-portraits, donné par M. J. Fortin, gagné par M. Raoul Bélanger ; 22e, porte-cravates, donné par M. L.-P. Belley, gagné par M. P.-E. Sergerie ; 23e, boite de savon, donnée par Gagnon & Frère, de Chicoutimi, gagnée par Mme R. Bélanger ; 24e, cadre Ste-Thérèse, donné par Mme U. St-Onge, gagné par Mlle Bariselle ; 25e, parfumeuse, donnée par un ami, gagnée par M. G. Bélanger ; 26e, carte de lait, donnée par la Crémerie Jonquière, gagnée par M. Boivin ; 27e, carte de lait, donnée par la Crémerie Jonquière, gagnée par Mlle M. Boivin ; 28e, carte de lait, donnée par M. J. Brassard, gagnée par Mme Saucier ; 29e, carte de lait, donnée par M. J. Brassard ; 30e, carte de lait, donnée par M. C. Tremblay ; 3e, potiches, donnés par Woolworth, Chicoutimi, gagnés par M. G. Blanchette.

Pentecôte

Joyeuse fête

Le jour des Rois, un groupe de parents et d'amis se réunirent à la résidence de M. Hervey Durette sous-inspecteur de la Colonisation de cet endroit, qui donna le souper à toute sa parentée.

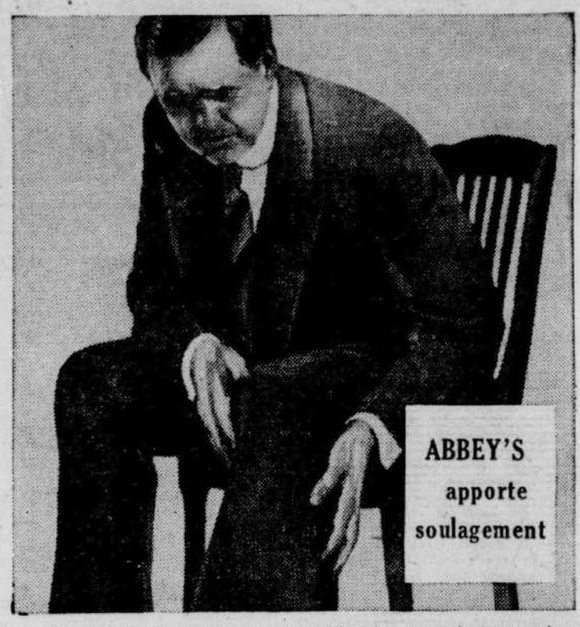
Et dans la soirée il y eut séance qui fut couronné d'un succès sans précédent sous tous rapports.

Cette séance fut organisée par Mlle Marie Paquet, inst, et les acteurs étaient ses élèves: Mlles Lucia Fournier, Anésie Gauthier, Anny Fournier, Elie Tremblay, Armande Fournier, Jacqueline Durette, Maria Fournier, Roger Durette, Georgette Fournier, Georges-Henri Durette et Mlle Marie Paquet, qui exécuta "Mon beau voile blanc" et Rachelle Fournier, enfant de quatre ans qui chanta "Vent d'Ouest", "Il fallait' des Anges au Paradis", par Mlle Jeanne Desrosiers. "Pourrais-je faire battre", par M. Hector Durette, et une comédie fut donnée par M. Hervey Durette et on termina la séance par "O Canada".

On servit un succulent goûter et vint ensuite le tirage du traditionnel gâteau, et le sort favorisa M. Hervey Durette et Mme Louis Paquet, comme roi et reine de la soirée; il y eut chant, musique et quelques jeux de société. L'on s'amusa ferme jusqu'au matin, alors que chacun se retira avec le meilleur souvenir de cette charmante soirée à laquelle étaient présents : M. et Mme Hervey Durette, M. et Mme capt. Cristophe Chouinard, M. et Mme Georges Otis, garde forestier, M. et Mme Louis Paquet, gérant de l'hôtel, M. et Mme Hector Durette, Mme Vve N. Tremblay, sa famille Joachim, Moïse et Adeline Tremblay, M. et Mme Louis Fournier et leur famille, M. et Mme Louis Gauthier et leur fils Louis, Mme Yvon Paquet, Mme capt A. Chouinard, et sa famille Mme Charles Pagé, fils et sa famille, Mme Adalbert Labrie, Mlles Laurette, Noella et Cécile Simard, Thérèse Montgrain, Inst., Jeanne Desrosiers, Mlle Jeanne-Aurore Pagé, Mlle Yvonne Yurhs, Mlle Lucia Martin, Mlle Berthe Pagé, Edwige Paquet, M. Valmont Côté, Paul-Emile Pagé, Paul-Emile Simard, Philippe Pagé, Philippe Paquet.

Le Rhumatisme empire

Pourquoi?... l'Acidité !



Il souffre d'enflures torturantes, il peut à peine mouvoir ses membres, ses articulations sont brûlantes et le font souffrir — il dit qu'il ferait n'importe quoi pour se débarrasser de son rhumatisme, cependant il ne fait que le FAVORISER continuellement !

Chaque goutte d'excès d'ACIDE dans son organisme empire son rhumatisme !

Voici ce qu'il devrait faire: Prendre une cuillerée à thé de SEL ABBEY dans un demi-verre d'eau chaque matin. Alors les acides préjudiciables sont rapidement rendus inoffensifs et chassés de l'organisme. A mesure que l'acidité diminue, il retrouvera le sentier de la BONNE SANTE, qui le débarrassera des souffrances du rhumatisme.

Dans plusieurs familles canadiennes en santé, prendre de l'ABBEY tous les matins est une habitude de longue date. Depuis 50 ans on s'en sert pour obtenir la merveilleuse sensation de la bonne santé qui donne de l'entrain à la vie et la rend réellement digne d'être vécue.

Commencez à prendre l'économique ABBEY demain matin. Vous sentirez immédiatement la splendide différence.

PRESAGE DE VICTOIRE



Les gens qui connaissent, le mieux, à l'heure actuelle, l'état d'esprit d'un peuple qui devra bientôt voter, à pareille fin, prédisent, avec certitude, le résultat des élections présidentielles, dans la République de l'Empire allemand. — Il y a trois candidats : Von Hindenburg, qui sollicite une réélection ; Adolf Hitler, chef du parti national-socialiste, et le colonel Theodor Duesterberg, représentant des nationalistes et de la ligue des Casques d'Acier. — Hitler et Duesterberg sont, en réalité, les porte-étendards d'un même parti mécontent de l'actuelle politique du chancelier Brüening qu'appuie le président Hindenburg. — Mais les observateurs expérimentés des courants d'opinions actuels, dans la démocratie allemande, affirment que la combinaison d'où est sortie cette double candidature d'Hitler et de Duesterberg est précisément ce qui va assurer la réélection de Von Hindenburg.

CES EPICIERS GARANTISSENT LE

CAFE A PLEIN AROME



ABAS le café à saveur incomplète—café dépouillé de sa saveur par *l'air de l'intérieur du paquet ou de la boite*—air *laissé* en dedans ou air qui y suinte. L'oxygène qu'il y a dans l'air dépouille le café de sa saveur. Il n'y a qu'*une* méthode d'emballer le café qui enlève complètement toute trace d'oxygène du paquet. C'est le

Nouveau procédé d'empaquetage
VITA-FRESH

Il n'y a qu'un café emballé par le procédé Vita-Fresh — C'est le Café MAXWELL HOUSE.

Achetez toujours le Maxwell House — le fameux mélange de l'Antique Sud. Devenez satisfait de la qualité merveilleuse de ce fameux mélange Old Dixie. Prouvez comme le Procédé Vita-Fresh surpasse toutes les autres méthodes d'empaquetage.

Notez bien cette solide
GARANTIE

Des épiciers progressifs dont la liste est ici endossent avec enthousiasme le Procédé Vita-Fresh. Ils sont autorisés à remettre le prix d'achat d'une boîte de Café Maxwell House emballée d'après le Procédé Vita-Fresh (sur remise de la partie du café non employé), si le client prétend que le contenu n'avait pas sa pleine saveur en l'ouvrant.

Changez pour le Café Maxwell House. Convaincu par un essai mémorable, soyez enthousiaste.

Voici la Raison

La science a découvert que du café libre ou en sac perd 65% de sa saveur dans les neuf jours après qu'il a été rôti.

Le café dans des boites démodées ou des cartons perd 45% de sa saveur dans les neuf jours après qu'il a été rôti.

C'EST L'AIR A L'INTERIEUR DU PAQUET QUI DEPOUILLE LE CAFE DE SA SAVEUR

BON JUSQU'A LA DERNIERE GOUTTE • BON JUSQU'A LA DERNIERE GOUTTE

Tous les Magasins GUY	Tous les Magasins VICTORIA	Tous les Magasins DOMINION

AUCLAIR & MARTEL 1078 rue St-Valier
BLAIS DAMASE, Tél. 3-2535
BRETON J.-A., 83 Ave. Cartier
BEAUDOIN G. 23 rue St-Olivier
BLOUIN A. 17 rue Sutherland
BRETON & FRERE, 111 rue St-Jean
BELLEAU L.-A., 45 rue Laliberté
BLOUIN H., 284 Arago
BEDARD JACQUES 195 rue Arago
BELANGER THS, 70 rue Ste-Julie
BELLEAU R.-L. 60 rue Mazenod
BOILY ADJUTOR, 38 d'Abraham
BOIS E., 867 Chemin Ste-Foy
BOURBEAU J.-E. 1342 Ch. Ste-Foy
COTE LUCIEN, tél. 2-8053
COTE H.-M. ENRG., tél. 6111
COTE FORTUNAT, tél. 6141
COTE FELIX ENRG., 39 rue L'Alverne
CLOUTIER GEORGES 68 rue de la Reine
DELISLE FRS, tél. 3-2332
DUBOIS J.-A., Couillard No. 2
DUBOIS V., 37½ rue d'Auteuil
DROLET J.-A., 410 rue de la Reine
DEMEULES Mme J. Ch. Ste-Foy
EPICERIE SYLVAIN tél. 4-0118
EPICERIE MONTCALM, tél. 3-4980
EPICERIE MARTEL ENR., 58 rue Du Pont
EPICERIE ST-LOUIS 28 rue St-Louis
FILION G., 132 rue Laliberté
GINGRAS & FRERE, tél. 3-7714
GARNEAU E^M^I^E, tél. 2-8025
GAGNON EUGENE, tél. 3-2483
GRENIER A. LTEE, 94 rue St-Jean
GAGNON A., 884 Ch. Ste-Foy
GAGNON G., 17 rue DuPont
GAGNON & FRERE, 596 rue St-Valier
GOSSELIN G., 975 rue St-Valier
GUY J.-P. 152 rue St-Paul
GARNEAU J.-R., 37 rue Sous le Fort
GINGRAS Z., 306 St-Olivier
GAGNON Ed., 187 Colomb
JOBIN FORTUNAT, tél. 3-4647
JOBIN LOUIS, 97 rue Dorchester
KELLY H.-G., 55½ St-Patrick
LACASSE A.-A., tél. 6475-3-1115
LAPIERRE Mlle JEANNE 209 rue St-Olivier
LAMAY J.-W., tél. 5165
LAPOINTE ERNEST 100 de la Couronne
LAPOINTE J.-B., 57 rue St-Ambroise
LAFRANCE R., 152 de la Reine
LAMONTAGNE G. 153 rue Du Pont
LEGAGE P.-E., 83½ rue DuPont
LACASSE JOS. 7 rue Ste-Claire
LABRIE T.-D., 178 rue St-Germain
MENARD Mde A., 155 rue St-Patrick
MARCHAND E., 112 rue Scott
MARQUIS J.-P., 61-63 rue Ste-Julie
MOISAN J.-A., 341 rue St-Jean
MAROIS P., 512 rue St-Jean
MARIER J.-D. 136 rue Dorchester
NADEAU E. 149 d'Aiguillon
NADEAU A., 16 rue St-Olivier
NORMAND F., 351 rue St-Joseph
POITRAS J.-E., 53 rue Dollard
POULIOT J.-A., 10 rue Notre-Dame
PICHETTE A., 156 rue Dorchester
PICARD MAURICE 180 rue Arago
PAQUET LIMITEE, rue St-Joseph
ROYER J.-LUDGER, 117 rue Victoria
ROBITAILLE E., 48 rue Victoria
RATTE J.-F. 1170 rue St-Valier
ROY DELPHIS, 112 rue Artillerie
RONDEAU J.-N. 6 Lachevrotière
ROCHETTE J., 7 Deligny
ST-CYR H., 95 rue DuPont
THIVIERGE ARTHUR, 368 St-Joseph
THIVIERGE ARTHUR 93 Mazenod
TREPANIER J.-A. & FILS 396 rue St-Jean
THIVIERGE ALM., 124 Dorchester
VILLENEUVE ALF. 114 rue Victoria
VALLE L.-S. 179 rue Dorchester
VEZINA D.-G. ENR., tél. 6712

LIMOILOU

Bédard, Evarite, 132, 5e Rue
BILODEAU, Mme J.-E., 269, 2e Avenue
BOURGAULT, S. 183, 4e Ave
BASTIEN, F. Enr., 297, 4e Avenue
CHABOT & FRERE, 79, 3e Rue
CANARDIERE ENR., 88 de la Canardière
ECONOME ENR., 126, 3e Ave.
EPICERIE AU COMPTANT, 61 Papineau
FORTIN, GEORGES 228, 2e Avenue
FILION, A.-O. 83, 2e Avenue
GAUTHIER, J.-A. 273, La Canardière
GUILBAULT, A 228, 1ère Avenue
GOURDEAU, Mme J. 105 PontGravé
HEBERT, O. Enr. 486, 1ère Avenue
LAVERDIERE, J.-E., 228, 3e Avenue
LANGLOIS, R. 173, 5e Rue
LEVESQUE, ALBERT, 694 Dorchester
MIVILLE, E. 36, 1ère Avenue
MORIN, D.-E. 87, 8e Avenue
PLEAU, R. 602 de la Canardière
PAINCHAUD, J.-A. 93½ de la Canardière
THERRIEN, MME J.-C.-J. 96, 5e Rue
TREMBLAY, JOS. 165, 6e Rue
TURGEON, J.-L. 46, avenue François-1er

LORETTEVILLE

BEDARD, J. Lorretteville
PAGEAU, P. Lorretteville
SAVARD, A. Lorretteville
SIOUI, PAUL, Lorretteville

GIFFARD

FORTIN, P. Giffard
TREMBLAY, J.-A., Giffard

BEAUPORT

BELANGER, R., Beauport
VEZINA, J.-P., Beauport

LEVIS

BOISVERT, MASTAI, tél.:453
BEGIN, H.-P. tél.: 327
BELANGER & FRERE tél.: 683
DION EUG. tél.: 306
DUMAS JOS., tél.: 1069
LEMIEUX, VICTOR, tél.: 400
LEMIEUX, A.-N. 1 rue St-Henri
RUEL, ED. 44 côte du Passage

LAUZON

ALLAIRE, ALP. 247 rue St-Joseph
BOURGET, AIME, 285, rue St-Joseph
RUEL, ED. 400 rue St-Joseph
ROBITAILLE, J.-C.-J. 347 rue St-Joseph

BIENVILLE

BERNIER, NARCISSE, 26, rue St-Joseph
LANGLOIS, J.-I. 12 rue Commerciale
RUEL, ED. 261 rue St-Joseph

ST-ROMUALD

RUEL, ED. 9 rue Commerciale
TOUSSAINT, J.-A. 108 rue Commerciale

CHARNY

BERGERON, J.-A.
FONTAINE, J.-A.
LEMIEUX, J.-M.

ROTI ET MIS EN BOITE AU CANADA

EN MARGE DE LA SESSION CANADIENNE

(Par Georges Léveillé)

Ottawa 3. — Les députés de la province de Québec ne chôment pas. Tous les jours, ils font inscrire au feuilleton de la Chambre une série de questions au gouvernement. Ces questions intéressantes leur permettent de se rendre compte de la façon dont l'administration conservatrice s'est conduite dans leurs comtés depuis son ascension au pouvoir, en 1930.

Elles leur permettent surtout de montrer à la population de Québec la façon désinvolte dont les conservateurs ont usé depuis deux ans pour promener la guillotine politique dans les villages ou des petits fonctionnaires du gouvernement avaient le grand tort de ne pas être du bon goût des nouveaux dirigeants. Il fallait faire place nette pour donner à de chauds partisans des récompenses que méritaient leurs loyaux services à la "grande cause bleue."

Voici la liste des dernières questions posées par nos députés :

M. P.-F. Casgrain, Charlevoix-Saguenay. — 1. Combien de personnes ont travaillé, en l'année 1931, sous la direction de M. Lewis, sur la côte du fleuve St-Laurent, pour mettre en force la Loi concernant les oiseaux migrateurs ?

2. Quels étaient leurs noms adresses et salaires ?

3. Par qui avaient-ils été recommandés ?

4. Les mêmes officiers seront-ils en fonctions cette année ?

M. J.-F. Pouliot, Témiscouata — 1 Le ministre du Travail, depuis le 1er août 1930, a-t-il donné ou fait aux journaux des déclarations concernant le chômage au pays ?

2 Si tel est le cas, (a) à quelles dates, (b) et quel était le nombre des chômeurs au pays chaque fois ?

M Pouliot — 1. M. P.-T. Ahearn est-il mentionné comme Secy. Clk. à la page L-4 du dernier rapport de l'Auditeur général ?

2. Les lettres Secy. signifient-elles qu'il a agi comme secrétaire de quelqu'un ?

3. Si tel est le cas, (a) de qui, (b) pendant combien de temps ?

M. Pouliot. — 1. Combien de secrétaires particuliers, de secrétaires conjoints, d'assistants des secrétaires particuliers, de secrétaires-commis ont travaillé pour le Solliciteur général, à Ottawa, depuis août 1930 ?

2. Quel est le nom de chacun d'eux, et quand chacun d'eux a-t-il été nommé ?

3. Quelques-uns desdits secrétaires particuliers, secrétaires conjoints, assistants des secrétaires particuliers, ou secrétaires-commis ont-ils accompagné le Solliciteur général à la conférence du désarmement cette année ?

4. Si tel est le cas, combien ?

M. Pouliot. — 1. Y a-t-il un commis dans le bureau du Ministre à Québec ?

2. Si tel est le cas, quel est son nom ?

3. Quel est son traitement?

4. Quel est le ministre pour lequel il travaille ?

M. Pierre Véniot—1. A-t-on construit un édifice pour les Douanes sur le chemin qui va de Grand Falls, Nouveau-Brunswick, à Grindstone, Maine ?

2. Si tel est le cas, quand a-t-il été construit, qui a été en charge des travaux s'il a été construit en régie ?

3. S'il a été construit à l'entreprise, a-t-on demandé des soumissions publiques, et à qui le contrat a-t-il été adjugé ?

4. Si l'on n'a pas demandé de soumissions publiques, de quelle façon le contrat a-t-il été adjugé ?

M. Veniot—1. Un édifice pour les Douanes a-t-il été construit sur la frontière entre Andover, Nouveau-Brunswick, et Fort Fairfield, Maine ?

2. Si tel est le cas, quand a-t-il été construit, et qui a été en charge des travaux s'il a été construit en régie ?

3. S'il a été construit à l'entreprise, a-t-on demandé des soumissions publiques, et à qui le contrat a-t-il été adjugé

4. Si l'on n'a pas demandé de soumissions publiques, de quelle façon le contrat a-t-il été adjugé ?

M. Pouliot—1. Quel est le nom du maitre de poste de Pointe Lebel, comté de Saguenay ?

2. Est-il un sujet britannique de naissance ou par naturalisation ?

3. Dans le premier cas, où est-il né et à quelle date ?

4. Dans le second cas, à quelle date a-t-il été naturalisé ?

M. Pouliot.—1. Combien de maitres de poste ont été destitués, (a) après enquête, (b) sans enquête, par le ministre actuel des Postes, dans le comté de Témiscouata ?

2. Quels sont ceux qui ont été destitués après enquête ?

3. Quels sont ceux qui ont été destitués sans enquête ?

4. Oui a remplacé chacun d'eux ?

M. E.-R.-E. Chevrier, Ottawa—1. A la suite des accusations portées par le dépu-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

UN DEPUTE DE L'OUEST VEUT ETABLIR LE REGIME SOVIETIQUE AU CANADA

Une invention intéressante au sujet des courts circuits du courant électrique

Pittsburgh, Penn., 3. — (P. C.) — Des ingénieurs ont fait hier la démonstration réussie que le bouchon fusible (fuse plug) ordinaire pouvait être remplacé par un nouveau dispositif rendant les courts circuits impossibles. Il s'agit d'un "circuit breaker" qui interrompt automatiquement le courant électrique, si la charge d'électricité devient trop forte pour un circuit donné. Les ingénieurs de la Westinghouse Electric and Man'fg Co'y, qui ont consacré 9 années d'études et un demi-million de dollars à la mise au point de cette invention, assurent que c'est la première idée vraiment nouvelle pour la rupture d'un circuit depuis 37 ans. Il est impossible d'appliquer sur ce "breaker" un sou de cuivre, une épingle à cheveux ou tout autre objet conducteur d'électricité.

Au moment où les autorités fédérales font doubler la garde au dehors et à l'intérieur des édifices du Parlement canadien, afin d'empêcher des manifestations semblables à celle que des agents provocateurs voulaient organiser à Québec, le député Woodsworth propose à la Chambre des députés "l'établissement d'une communauté coopérative dans laquelle toutes les ressources naturelles et les moyens sociaux et nécessaires de production seront employés dans l'intérêt du peuple et non pour le bénéfice de quelques-uns"—Cette motion provoque un débat — Une question de l'honorable sénateur Parent au Sénat — L'enquête sur la radio.

Ottawa, 3. — (Par Georges Leveillé)—La colline parlementaire est gardée par des officiers de la gendarmerie royale du Canada armés jusqu'aux dents ; les factions ont été doublées. Là où il y avait autrefois un seul officier, il y en a maintenant deux ou trois, là où il n'y en avait pas du tout, il y en a maintenant au moins un. Chaque officier, dit-on, a reçu l'ordre de se tenir prêt à répondre à un appel général.

Des délégations de chômeurs, venues de Montréal et de Toronto, sont arrivées en ville hier. A neuf heures, les délégués commençaient déjà à distribuer de la littérature aux personnes qui se rendaient à leur travail. Dans ces circulaires, on demandait aux sans-travail de se tenir prêts à se transporter aux édifices parlementaires où une grande démonstration doit avoir lieu aujourd'hui. Les chômeurs sont arrivés dans des voitures portant des bannières et des affiches dans le genre de celle-ci: "Nous mourrons de faim". Nous voulons du travail.

Et, pendant ce temps-là, à la Chambre des Communes, un député travailliste, M. J.-S. Woodsworth, de Winnipeg, faisait l'apologie du système communiste, et demandait un changement de régime économique dans la motion suivante :

"Considérant que le régime économique actuel laisse beaucoup de gens sans emploi etsans les moyens de gagner leur subsistance ou celle des personnes qui leur sont à charge; et

"Considérant que l'emprise de la dépression actuelle sur le monde entier indique des défauts fondamentaux dans le régime économique actuel.

"En conséquence, la Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait prende des mesures immédiates pour l'établissement d'une communauté coopérative dans laquelle toutes les ressources naturelles et les moyens sociaux et nécessaires de production seront employés dans l'intérêt du peuple et non pour le bénéfice de quelques uns".

Cette motion, si on la dépouille de ses circonlocutions, demande tout simplement l'établissement du système soviétique au Canada.

M. Woodsworth a brossé un sombre tableau de la situation actuelle au pays.

"Il faut bien admettre tout d'abord que nous traversons une crise que cette crise est une réalité, que nous la touchons, nous en ressentons les effets déprimants" dit-il. "Quelques-uns versent dans l'optimisme. Ils prétendent que la dépression n'est que temporaire. D'autres soutiennent que le retour à la normale est fort incertain, surtout si l'on laisse subsister le régime actuel.

"La meilleure preuve que l'on puisse apporter pour prouver la faillite de notre régime réside dans la fait que nous comptons parmi nous de nombreuses épaves qui n'attendent leur subsistance que de la charité. Sans doute le capitalisme a plusieurs succès à son crédit. Il a permis à l'industrie de se développer. Il a augmenté les moyens de production. Lorsque les conditions générales sont normales, le travailleur peut gagner sa vie d'une façon relativement agréable et jouir de la vie.

"Mais les circonstances qui ont assuré du capitalisme, sont disparues. La production a dépassé la consommation. Les marchés se sont effondrés. Devant ces faits inévitables, le capitalisme a failli. Il est temps de rechercher les faiblesses de cette école d'économie.

"Si une autre grande guerre se déclarait, elle résoudrait automatiquement le problème de la surproduction . M. Woodsworth partage l'avis que la cause des guerres est primordialement la recherche des marchés et de la matière première".

Le député travailliste poursuit : "Le capitalisme a créé une féodalité industrielle qui a établi ses châteaux-forts et ses bastions en Europe. Dans maintes circonstances, des chefs d'industries contrôlent des villes entières. Point n'est besoin même de traverser l'océan. Nous avons, chez-nous, des cas typiques. Ainsi en Colombie-Anglaise une ville est contrôlée par un seul homme. Cet individu exerce un contrôle complet sur les écoles, les églises, même sur la pensée des habitants. "Ce n'est pas une bonne chose que la population du Canada dégénère en une race d'esclaves bien nourris" dit M. Woodsworth.

"Ils ne sont pas toujours bien nourris", commente M. Henri Bourassa.

"C'est vrai", concède M. Woodsworth. "Anciennement les maitres s'engageaient à nourrir et à bien loger leurs esclaves. Aujourd'hui, les temps mauvais arrivent-ils, les maitres rejettent leurs esclaves dans le public comme des objets dignes de charité".

L'Orateur fait allusion aux aviateurs canadiens qui viennent d'être congédiés. "Ils vendent leurs services à un pays étranger puisque leur patrie ne veut plus d'eux. Ils deviennent des mercenaires au service d'une nation en guerre. C'est une bien triste chose que nos bons jeunes gens soient réduits à cette extrémité".

Une tentative d'escroquerie réussit trop bien et embarrassa les auteurs

Toronto, 3. — (P. C.) — Wilfred Edey, 27 ans, a été arrêté, hier soir, et admis à fournir caution ($10,000) sous l'accusation de tentative d'escroquerie. Il avait écrit à plus de mille maisons de publicité qu'une de leurs vignettes pour fins d'annonce était arrivée à la "C. M. Greenshields Co'y", et qu'elles devaient $2.20 pour frais de messageries.

Les réponses furent tellement nombreuses que Edey et ses complices abandonnèrent "les affaires". Les lettres continuèrent quand même à affluer à l'hôtel indiqué par Edey comme le siège de Greenshields Co'y ; elles affluèrent aussi chez la police qu'on mettait au courant du nouveau "racket". Celle-ci dit qu'Edey reçut les chèques de 700 maisons environ, mais qu'il n'eut pas le temps de les encaisser.

Le bill du contingentement

Londres, 3, (Table de la Presse Canadienne.)—Le parlement Britannique a rejeté aujourd'hui, par 428 à 55, un amendement du parti travailliste et adopté en seconde lecture le bill de quote-part du blé" qui représente la seconde mesure adoptée par le gouvernement pour protéger les industries britanniques.

Le bill prévoit une garantie d'un prix raisonnable pour les producteurs de blé locaux, virtuellement un sub-side substantiel qui sera pris à même les taxes payées par les importateurs étrangers de grain et de farine. Il sera maintenant discuté clause par clause avant de pouvoir être présenté en troisième lecture, stage final qu'il devra franchir à la Chambre des Communes.

L'opposition à ce Bill fut conduite par les membres du parti travailliste et certains libéraux libre-échangistes qui prétendirent que ces droits imposés au blé étranger et cette préférence au marché local contribueraient à élever le prix du pain et que ce n'était pas là la solution qu'il fallait apporter au problème agricol.

Les morts sont les invisibles mais ils ne sont pas les absents — Victor Hugo.

"Sous le régime capitaliste le travailleur est moins bien traité qu'un chien. Récemment les fermiers-unis

(Suite à la page 14, 1ère col.)

Alcool de contrebande

Halifax, 3 — (P.C.) — Des milliers de gallons d'alcool provenant des îles St-Pierre et Miquelon, sont écoulés chaque année dans les Maritimes, et les quantités saisies par le service fédéral de la prévention très considérables également, appert-il aux dossiers officiels.

On se plaint cependant, dans ces provinces, que le trafic clandestin est surtout le fait de contrebandiers canadiens, qui débarquent leur marchandise sur la côte, où des automobiles vont la chercher.

Ces années dernières les forces de surveillance ont fait preuve d'une plus grande activité, et de grosses saisies ont pu être opérées.

En 1931 on en a compté 132 sur l'Ile du Cap Breton avec six bateaux trois automobiles et 5,769 gallons, le tout valant $62,582.40 La même année le nombre des saisies en Nouvelle-Ecosse (Cap Breton non compris) atteignait 315, avec 10 bateaux, 25 automobiles et 5,982 gallons d'alcool, le tout valant $121,483.10.

UN PARI

Trois-Rivieres, 3.— (D.N.C.)— Une offre de parier $150 qu'il disait la vérité concernant l'administration financière du conseil municipal du Cap-de-la-Madeleine, a été faite par l'échevin Houle à l'échevin Lemire au cours de la dernière séance du conseil du Cap-de-la-Madeleine. L'offre s'est perdue au milieu du chachut de la forte assistance qui encombrait la salle du conseil et manifestait à tout moment pour ou contre la majorité. La nouvelle administration prétend qu'elle a soldé $16,000 de dettes laissées en suspens par l'ancienne. Les échevins de l'ancien conseil qui ont été réélus, prétendent que c'est faux. La polémique se poursuit à chaque séance du conseil et dans les journaux locaux sous forme de déclarations.

NOUVEL ACCORD

Chicago, 3. (P. C.) — Charles-H. Hamill, président de laSymphony Orchestra, de Chicago, a donné à entendre hier soir que, si les musiciens qui la composent voulaient conclure un nouvel ac-H. Hamill, président de la Symphonie pourrait ne pas suspendre toute activité à l'expiration de la saison actuelle. L'accord en vigueur aujourd'hui vaudrait pour deux années encore.

A l'Université

On nous prie de faire rappeler à nos lecteurs que c'est lundi prochain, qu'aura lieu à l'Université Laval la causerie que donnera l'honorable monsieur Ernest Lapointe sur "Nos Devoirs Civiques." Tel que nous l'annoncions hier, on sait que Son Excellence Monseigneur Villeneuve, archevêque de Québec, a accepté la présidence d'honneur de cette soirée organisée par les membres de la Conférence Saint-Nazaire de la Saint-Vincent-de-Paul, au profit de leurs pauvres.

UN INCENDIE

Trois-Rivières, 3.— (D. N. C.)— Un incendie a détruit les bâtiments de M. Armand Mailhot, de Ste-Gertrude. Trois chevaux et une vache ont péri dans les flammes. C'est la seconde fois en trois ans que M. Mailhot est éprouvé par le feu. Un premier incendie détruisit ses granges et une récolte de foin.

GREVE REGLEE

New-York, 3. (P. C.) — La grève des 25,000 ouvriers en confection à New-York est définitivement réglée, par suite d'un accord entre les grévistes et l'Association des Fabricants, hier soir.

Chez Pollack



EXPOSITION des Nouveaux CHAPEAUX

Pour le Printemps Modes les plus Charmantes

Cette exposition représente la plus intéressante collection des nouveaux chapeaux pour le Printemps que l'on puisse concevoir.



Styles Exclusifs

Nous avons pour ainsi dire trié sur le volet les styles les plus en faveur par l'élégance de leurs formes, la grande variété des nouvelles Pailles et les exquises garnitures disposées avec un goût vraiment artistique.

Modèles pour toutes les personnalités

Voici des chapeaux de distinction pour la jeune fille dont le goût exclusif exige une absolue harmonie de style et de couleurs pour sa toilette printanière, des formes seyantes pour la jeune femme et des styles d'une variété infinie pour convenir à tous les types et tous les âges.



Ne manquez pas de venir nous visiter avant de faire un choix. Notre modiste sera heureuse de vous faire voir les différents styles et vous donner à l'occasion, un conseil judicieux si vous le désirez.

Nos Prix sont ceux que vous désirez payer

Chapeaux — 3e plancher

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

LA POLICE AMERICAINE SERAIT SUR UNE PISTE

Trois hommes ont été vus dans un restaurant la veille au soir de l'enlèvement du fils de Lindbergh pour lequel les ravisseurs demandent $50,000 — Déclaration d'une femme.

Hopewell, 3—(Copyright, 1932, par l'Ass'd Press) — On est encore sans nouvelles de Charles-Augustus Lindbergh, le bambin de 20 mois dont ses ravisseurs demandent une rançon de $50,000. Toute la nuit dernière la maison Lindbergh est restée éclairée. On pouvait la voir de cinq milles comme un foyer de lumière sous le ciel sombre.

Tout espoir n'est pas perdu. Il y a d'abord la carte postale mise à la poste à Newark hier et reçue par le colonel dans la journée; elle disait le bébé sauf et mandait au père d'attendre des instructions supplémentaires. En second lieu arrive de la maison elle-même l'information que l'enfant pourrait être rendu à ses parents aujourd'hui. Celle-ci n'est accompagnée d'aucune explication. On présume que des négociations secrètes se poursuivent avec les ravisseurs. Il a pourtant été nié à plusieurs reprises que pareilles négociations eussent été engagées.

Si l'on s'en tient aux communiqués officiels, le renseignement le plus précieux encore fourni aux autorités serait celui de Miss Keating, fille de table à Pennington, endroit situé à quelques milles de Hopewell. Celle-ci raconte que trois hommes sont entrés au restaurant où elle sert et ont demandé le chemin pour aller chez Lindbergh. C'était vendredi soir. Elle leur fournit le renseignement demandé.

Les trois hommes revinrent au restaurant mardi soir, y prirent un bref goûter puis partirent. Deux heures plus tard bébé Lindbergh avait disparu.

Les autorités jugent très important le renseignement fourni par Miss Keating. Un militaire l'a conduite à Newark et New-York pour y examiner les photographies de la "rogue gallery" espérant qu'elle reconnaîtrait peut-être dans cette "galerie" ses clients de l'autre jour.

Peu après cette visite à Newark Miss Keating et un officier de police se sont présentés au poste central de Jersey City. A la suite de la conférence ordre a été donné à la police de fouiller tous les hôtels et maisons de pensions, les instructions étant de chercher "un homme, une femme et un bébé."

La boîte aux lettres de Newark où fut mise la carte postale reçue hier par le colonel Lindbergh a été sous les yeux de la police toute la nuit dernière. La police a le signalement de l'individu qu'on croit avoir mis cette carte à la poste. Ce serait un homme dans la quarantaine, grand, les chevaux noirs et pesant 150 livres environ. Il était vêtu de sombre et portait un derby.

Ce sont là des indications assez vagues, mais on ne laisse rien perdre en fait d'information. On s'est déjà mis à la recherche des 50 et quelques hommes qui travaillèrent à la construction de la maison Lindbergh. La police croit, en effet, que les ravisseurs devaient bien connaître les êtres de cette maison, puisqu'ils avaient apporté avec eux une échelle en trois morceaux juste assez longue pour atteindre la fenêtre de l'étage supérieur donnant sur la chambre de l'enfant.

Le colonel et Mme Lindbergh disent qu'ils ne pensent qu'à leur enfant perdu et ne s'occupent pas de la capture ou du châtiment des ravisseurs. Toute la nuit dernière l'as américain, d'habitude assez peu loquace, a gardé le silence, laissant aux autorités le soin d'annoncer les résultats des recherches. Ceux qui sont en étroit contact avec lui disent qu'il ne demande qu'à négocier avec les ravisseurs et à leur payer la rançon demandée.

Il a demandé aux journalistes hier soir de quitter son domaine, disant que le quartier général de la presse établi dans le garage et le va-et-vient continuel des reporters et photographes ajoutaient aux difficultés de négocier avec ceux qui cachent l'enfant. Les appels se succédaient si vite sur le téléphone de Lindgergh que les ravisseurs devaient avoir beaucoup de difficultés à communiquer avec lui, s'ils le voulaient.

En se montrant hier soir à l'entrée de l'allée conduisant au domaine et en disant aux troupiers postés là qu'il avait confiance que l'enfant lui serait tôt rendu, le colonel paraît avoir indiqué qu'il négociait ce retour et avait même conclu un arrangement définitif.

A Philadelphie hier soir, quelqu'un a téléphoné au city éditor d'un journal: "Vous pouvez annoncer qu'une nurse compétente prend soin de bébé Lindbergh. C'est tout."

On se demande à présent si ce message, ainsi que la carte postale d'hier, étaient de vrais messages ou seulement une mauvaise farce.

De généreux octrois aux cultivateurs

Au 31 janvier 1932, le ministère de l'agriculture provincial avait payé aux cultivateurs $18,804 sous forme de compensation-argent pour tout animal réacteur abattu et remplacé, en vertu des règlements édictés par l'honorable M. Godbout, ministre de l'agriculture, pour encourager les agriculteurs à remplacer leur bétail tuberculeux par des animaux sains et de bonne qualité.

Sur cette somme de $18,804, $10,177 a été payé durant le mois de janvier. C'est un beau résultat qui a justifié l'octroi que l'honorable M. Godbout a bien voulu accorder pour aider les cultivateurs à améliorer leurs troupeaux.

Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, la compensation payée par le ministère équivaut à 25% du montant de l'évaluation faite par les vétérinaires officiels, pour tout animal abattu sous la surveillance des officiers du ministère fédéral de l'agriculture.

Une des conditions du paiement de la prime exige que les animaux de remplacement soient achetés dans la province de Québec.

FRUITS DOMINION STORES EPICERIES LIMITÉE

"OÙ LA QUALITÉ COMPTE"

NOUVEAUX PRIX REDUITS

Vente Spéciale de Produits AYLMER

Poires Bartlett	dans Sirop Epais Boîte No 1	10c
Prunes "Green Gage"	Boîte No Plate 2	9c
Prunes "Lombard"	Btes Plates No 2	9c
Blé d'Inde Sucré Choix	Bte No 2	10c
Fèves au Lard Heinz	Grande Boîte 17c, Moyenne Boîte 12c, Petite Boîte	8c
SAUCE H. P.	La bouteille	23c
CUBES OXO	Bte de 4 12c, Bte de 10	25c
HOMARD Terre-Neuve	Bte 1 liv.	55c
Farine XXX Brodie	Paq. No 3 17c, Paq. No 6	33c
THE SALADA NOIR	Paq. 1 liv.	53c
Gâteau Brun aux Fruits	Bloc 1 liv. Enveloppé de Cellophane	25c
Pain "Tasty" aux Fruits	Le pain	10c
Bacon Tranché	Le meilleur de Wilsil à saveur distinctive. Vous pouvez en acheter meilleur marché mais rien de meilleur. Le Wilsil vous donne "plus de bacon sur le plat". la liv.	19c

Rinso Petit paquet 9c Gros paquet	23c	Catsup National Grande Bouteille 19c
Avoine Roulée 6 liv. 25c		
Sardines Brunswick La boîte 5c		Nettoyeur "Classic" la bte 8c
Pain "Tasty" Pain de 16 onc. 5c		
Cacao à la Pesée la liv. 15c		Sodas à la Pesée la liv. 10c
Poudre à Pâte Domino Bte 1 liv. 19c		

Fruits et Légumes Frais

Bananes	Grosses et Mûres	La douz.	29c
Tomates	Fraîches et Mûres	2 Livres	23c
Epinards	Frais et Croquants	2 Livres	27c
Oranges	Sunkist Juteuses	La douz.	35c

Spéciaux au Marché de Viande, 75 avenue Cartier

Poulets	Frais à Rôtir	La liv.	25c	Canards	Domestiques La livre 20c
Boeuf	Salé Préparé au Sucre	Liv.	14c	Filets	Fumés La livre 15c
Epaules	de Lard	La liv.	11c	Haddock	Frais La livre 7c
Oies	la livre		15c	Eperlan	la livre 10c

UN DEPUTE DE L'OUEST VEUT ETABLIR

(Suite)

du Manitoba ont adopté une résolution demandant la nationalisation de la terre. Ils étaient d'avis que le temps était mûr pour une réforme sociale. Les fermiers-unis d'Alberta ont adopté une résolution demandant la coopérative des richesses. Cela révèle une évolution dans la pensée du peuple, comme un besoin de briser les anciennes entraves et de rénover la structure économique.

LE POINT DE VUE CONSERVATEUR

M. J.-E. MacNichol, conservateur de Toronto-Nord-Ouest, ne voit pas tout en noir comme M. Woodsworth. L'orateur précédent n'a rien dit qu'on ne dise pas en temps de dépression. Lorsque des temps meilleurs reviendront, on oublira ces griefs et les gens retourneront à leurs affaires bien tranquillement. Il s'agit de ne pas perdre la tête. Après les dépressions de 1873 et de 1879 qui furent plus sérieuses que la présente, le monde s'est remis sur pied. Il nous faut maintenir la qualité de notre production.

C'est l'une des nécessités du moment.

M. Angus McInnis, travailliste de Vancouver-Sud, est d'avis que l'on ne peut rejeter sur personne la responsabilité de la crise. Les travaillistes veulent attirer l'attention sur les défauts du régime capitaliste. Ils prétendent que c'est le régime qui est réellement responsable du marasme industriel et de la stagnation des marchés.

Les conditions sont graves. Le ministre du commerce l'a dit lui-même, à Toronto, au mois d'octobre dernier. Un tiers de la population mondiale, disait M. Stevens en cette circonstance, a perfectionné les mécanismes de production tandis que les deux autres tiers sont dans la misère. Le Canada fait partie du premier tiers. Toutefois on trouve encore chez nous beaucoup de personnes qui ne peuvent se procurer tout ce qu'elles pourraient consommer.

M. H.-H. Stevens a ajourné le débat.

AU SENAT

Au sénat, l'hon. sénateur Georges Parent a donné avis qu'il posera la question suivante: "Pour les fins monétaires ou autres, la monnaie du Canada est-elle établie de façon qu'un "billion" représente mille millions ou un million de millions"?

Le sénateur George-P. Graham: "Adressez-vous rue Saint-Jacques".

Expliquant sa question, le sénateur Parent dit que, dans une récente édition du "Concise Oxford Dictionary", le mot "billion" est défini ainsi: "français forgé au 16e siècle de bi—et million pour indiquer la seconde puissance d'un million; signification changée plus tard en France, (aux Etats-Unis aussi, mais non en Angleterre).

Il est proposé de lire pour la deuxième fois le bill du sénateur Barnard ayant pour objet de légaliser les loteries en faveur des hôpitaux. La motion est rejetée par un vote de 36 à 20.

Ont voté pour : les hon. sénateurs Sharpe, Black, Todd, Lynch, Staunton, Barnard, White (Pembroke), Bourque, Bénard, Pope, Macdonald (St. Peters), Dennis, Marcotte, Belcourt, Aylesworth, Bureau, Béland, Lewis, Lacasse, Martin et Malloy.

Contre : les hon. sénateurs Beaubien, Gordon, Daniel, Poirier, Calder, Meighen, Robertson, Willoughby, Smith, Ballantyne, McLean McCormick, Gillis, Schaffner, Murdock, Dandurand, Forke, Tessier, Lemieux, Buchanan, Mme Wilson, Hughes, Hardy, Turgeon, Foster, Wilson (Sorel), Sinclair, Little, Spence, McGuire, Rankin, MacArthur, Riley, Hartfield, Horsey, Parent.

Le Sénat s'ajourne à demain.

QUESTIONS EMBARASSANTES

Le Gouvernement conserva sur juge, évidemment, que le meilleur moyen de s'éviter des questions embarassantes, c'est d'empêcher les députés de parler. Le Gouvernement à eu recours au bâillon plusieurs fois depuis le commencement de la session. Hier, il s'en est de nouveau servi pour ne pas avoir à discuter la motion de M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, qui demandait l'institution de la monnaie bilingue au Canada "Pour bien démontrer que la population du Canada est bilingue et que le pays a été fondé par deux grandes races".

M. Boulanger avait suivi toute la procédure parlementaire pour faire inscrire sa motion à l'ordre du jour. Cette motion fut appelée deux fois le dix et le 11 février et elle fut rayée du feuilleton. Le député de Bellechasse prit les mesures nécessaires pour la faire inscrire de nouveau. De l'avis du greffier de la Chambre, tout semblait dans l'ordre. Toutefois, lorsque la motion fut appelée, hier après-midi, le président Black la déclara hors-d'ordre sous prétexte qu'un avis verbal n'avait été donné à la Chambre que la motion serait présentée de nouveau. C'est l'hon. Guthrie, ministre de la Justice, qui attira l'attention du président sur cette clause des règlements.

Cette procédure, décretée par le Président, n'a jamais été suivie en Chambre. C'est une chinoiserie des règlements que tout le monde avait oubliée. Mais la motion de M. Boulanger mettait les conservateurs dans une situation des plus délicates. Il est certain que les orangistes, le Dr Edwards entr'autres et le grand chef des Ku-Klux-Klan, le Major Cowan, avaient protesté avec virulence contre une motion exigeant des pièces de monnaie dans les deux langues. Ces messieurs francophobes risquaient d'attirer sur les conservateurs la vindicte de tous les gens bien pensants qui vivent au Canada. Il fallait à tout prix éviter une esclandre et le meilleur moyen de le faire, de l'avis du Gouvernement, c'était encore d'empêcher le député de Bellechasse de parler.

M. Boulanger ne se tient pas pour battu, toutefois. Il vient de donner avis que, vendredi, il proposera de nouveau sa motion. Malheureusement celle-ci ira en queue de liste et il est peu probable qu'elle soit discutée de nouveau cette session-ci.

EUCHRE-BRIDGE

Euchre-Bridge au Château Frontenac, jeudi le 3 mars, à 8.30 p. m., organisé par la ligue des Femmes Canadiennes Catholiques. Billet, $1.00 chacun.

Une question de M. Sam Gobeil, député de Compton, demandant au Gouvernement de légiférer de façon à ce que la loi des faillites ne s'applique pas à ceux qui gagnent des salaires et aux personnes engagées exclusivement dans la culture ou l'exploitation du sol fut aussi rayée du feuilleton pour les mêmes raisons qui avaient fait rejeter celle de M. Oscar Boulanger.

LES ENQUETES DES POSTES

Le Ministre des Postes, M. Arthur Sauvé, a déclaré hier après-midi à M. Fernand Fafard, député de l'Islet, que son ministère a tenu 304 enquêtes, au coût de $20,131.03 dans la province de Québec en 1930 et 1931 en rapport avec les maîtres de poste accusés de partisannerie politique.

LES AUTOS DES MINISTRES

Les fameux automobiles des ministres, qui devaient être enlevées à leurs possesseurs pour raison d'économie n'ont pas été vendues et elle restent sur les bras du Gouvernement.

C'est M. Maurice Brasset, député libéral de Gaspé qui a eu la curiosité de s'enquérir du sort des voitures ministérielles en demandant combien de ces automobiles avaient été vendues et à quel prix.

Le ministre des finances, l'hon. E.-N. Rhodes a déclaré que ces automobiles n'ont pas été vendues, mais qu'elles ont été remises à l'officier qui s'occupe de surveiller les contrats gouvernementaux avec mission d'en disposer. Celui-ci les a ensuite confiées aux départements qui avaient besoin de voitures et qui pouvaient se servir de celles des ministres plutôt que d'acheter des automobiles neufs.

L'ENQUETE SUR LA RADIO

La Chambre des Communes a adopté la motion de M. R.-B. Bennett désignant le comité parlementaire qui étudiera la situation de la radio au Canada. Le comité sera composé des députées suivant : L'hon. Raymond Morand, (conservateur d'Essex Est) D. M. C.K. Wright (conservateur de Perth Nord); R.-K. Smith, (conservateur de Cumberland); Onésime Gagnon (conservateur de Dorchester); P.-J.-A. Cardin (Libéral de Richelieu); W.-D. Euler (libéral de Waterloo-Nord); J.-L. Isley (libéral de Hants Kings); E.-J. Garland (fermier-uni de Bow River).

Le comité étudiera le rapport de l'enquête royale Aird-Frigon qui a été déposé un peu avant la dissolution du dernier parlement. Il poussera l'étude de la question sous tous ses aspects.

Le comité aura le pouvoir d'appeler des témoins et de faire rapport de temps à autre à la Chambre. Lorsque le rapport Aird-Frigon a été remis à la Chambre pendant la dernière session de l'administration libérale, M. Isley était président du comité parlementaire qui avait alors été nommé pour l'étudier.

LE CANADA ET LA POLOGNE

Le Canada et la Pologne sont actuellement à négocier un traité de commerce, a répondu le premier ministre à une question de M. P.-F. Casgrain, whip du parti libéral. M. Casgrain voulait savoir aussi pourquoi le traité n'avait pas été conclu. D'après les dernières conversations qu'il a eue avec le représentant de la Pologne, les négociations entre les deux pays durent depuis cinq ans déjà. M. Bennett n'a pas voulu faire d'autres commentaires sur la question.

Saint-Adelphe

Imposantes funérailles de M. Amédée Roberge.

Mercredi le 24 février eurent lieu dans notre église paroissiale les funérailles d'un des plus anciens citoyens de notre paroisse M. Amédée Roberge, décédé à l'âge de 74 ans.

La levée du corps, le service divin, et l'absoute furent chantés par M. l'abbé Raymond Cossette.

La chorale de la paroisse était sous la direction de M. Edmond Marineau. A l'offertoire le cantique "Encore le trépas qui moissonne" fut chanté par M. E. Marineau.

La collecte a été faite par MM. Médéric Asselin et Joseph Bureau, maire.

Le char funèbre était conduit par M. Henri Roberge.

Les porteurs étaient : MM. Joseph et Louis Roberge, Félix Perron et Olivier Lafontaine.

Suivaient la dépouille mortelle ses enfants : M. Médéric Roberge, du Cap-de-la-Madeleine, Mme Dr Georges Bigué, de Ste-Anne de la Pérade, Mme Alexandre Roberge de La Sarre Abitibi, Mme J. Tremblay, d'Amos, Abitibi, M. et Mme Bruno Roberge, M. et Mme Stanislas Roberge; sa sœur Mme Olivier Lafontaine ; ses petits-enfants Jean-Charles, Irénée, Suzanne, Martin Roberge, Jean Jacques et Jean-Charles Bigué, Suzanne Céré, Isabelle Bigué, son beau-frère Dr Jules Dandurand de Montréal, Moïse Dandurand, de Trois-Rivières, plusieurs cousines et cousines et nièces, M. Onézime Dupuis, M. Joachim Brousseau, M. Jérôme Brousseau, M. et Mme Amédée Dupuis, M. Tancrède Roberge, M. et Mme Louis Roberge, M. et Mme Elie Roberge, François, Bernard, Roberge, M. Alfred Roberge, Mlles Marguerite Roberge, Marcelle Dupuis, M. Rolland Roberge, Barnabé Roberge, M. et Mme Eritha Perron, M. et Mme Freddy Perron, M. Paul-Emile Roberge, M. et Mme Adrien Roberge, M. Philippe Roberge, M. Fortunat Roberge.

Dans l'assistance nous avons remarqué : les Révdes Soeurs Filles de Jésus et leurs élèves, M. Dr Duval, M. Joseph Bureau, M. et Mme Médéric Asselin, Mlle Noela et Rosa Dessureault, Léonne Baillargeon, Mme Johnney Defoy, M. et Mme Lucien Trudelle, Mlle Joséphine Trudelle, M. Bernard Dessureault, M. et Mme Adolphe Cossette, M. Clément Dessureault, M. et Mme Wilfrid Brousseau, M. Jules Thiffeault, M. et Mme Alphonse Marineau, M. et Mme Henri Veillette, M. Albert Brouillette, Mlle Justine Déry, Mme Armand Galland, M. Maurice Trépanier, Mlle Lucille Lefebvre, de Montréal, Mlle Lucienne Côté, Mme Napoléon Jacob, Mlle Albertine Thiffeault, Mlle Marie-Jeanne Brouillette Mlle Yvonne Lafontaine, Mlle Marie-Jeanne et Eugénie Bordeleau, M. et Mme Prime et Donat Cossette, M. Irénée Baillargeon, Mme Vve Hormisdas Trépanier, Mlle Maria Lafontaine Mme Frédéric Charest, Mme Donat Gauthier, Mme Josaphat Anger, M. Hector Defoy, M. Odilon Carpentier, M. Adélard Carpentir, M. et Mme Félix Carpentier, M. Adélard Carpentier, M. et Mme Félix Carpentier, Mlle Jeanne Perron Mlle Rose Carpentier Mlle Laurence Baillargeon, Mlle Juliette Baillargeon, Mlle Blanche Trépanier Mlle Marie-Blanche Veillette, Mlle Irène Baillargeon, Mlle Anny Douville, Mme Pierre Perron Mme Joseph Bureau, M. Alcide Marineau, M. et Mme Théodore Perron, M. Joseph Brière, Mme Aldem. Perron, Mme Adélard Cossette, M. et Mme Ovide Bordeleau, M. et Mme Ernest Plourde, M. et Mme Patrick Douville, Mme Ferdinand Angers, M. Pierre Perron, M. Louis Trépanier, M. et Mme Arthur Bordeleau, Mme Ferdinand Baillargeon, Mme Aurèle Baillargeon, de St-Stanislas; M. Henri Tousignant Mme Jeffrey Germain, M. et Mme Ovila Baillargeon, Mlle Jeanne-d'Arc Brouillette, Mme Johnney Perron, Mlles Madeleine et Yvette Carpentier, M. E. Cossette, M. Léo Thiffeault, Léo Asselin, Romélus Lafontaine, Alcide Carpentier, André Gauthier, Fernando Gauthier, J.-M. Thibault, J.-B. Tousignant, Mlle Maria Lafontaine, Mme Léger Lafontaine, Mme Anny Baillargeon, M. et Mme David Côté, Mme Ovila Lafontaine, M. J.-L. Douville, Mlle Fernande Gauthier, Mme Isaïe Tessier, M. et Mme Philippe Trottier, Mlle Yvonne Asselin, M. Lionel Baillargeon, M. Lucien Douville, M. Maurice Dolbec, Mlle Lucille Trépanier, Mlle Jeanne-d'Arc Hamelin, Mlle Albina Lefebvre, Mlle A. Bureau, Mlle Yvette Marcotte, Mlle Armande Déry, Mlle Cécile Lafontaine, Mlle Solange Gauthier, Mlle Bella Darveau, Mlle Marie Marthe Baillargeon Mlle Rose-Eva Baillargeon, Mlle Rita Déry, M. Martin Lafontaine, M. Maurice Lafontaine, Paul-Emile Baillargeon, Paulin Baillargeon Maurice Baillargeon, J.-J. Marineau, J.-L. Adam, J. Gauthier, Jacques Baillargeon, C.-A. Baillargeon, Gérard Angers, Raymond Trépanier

Albert Gauthier, P.-E. Darveau Jacques Perron, Adrien Marchildon M. et Mme Nazaire Carpentier, M. et Mme Edwidge Asselin, M. Emile Lefebvre, M. J.-R. Trudelle, Mme Arthur Thiffeault, Mme Alfred Cloutier, M. Victor Déry, M. Philias Déry, Mlle Berthe Lafontaine, M. Antonio et Jean-Marie Déry, M. Nazaire Delisle, M. Donat Brouillet, M. Richard Audy, Mlle J. Labranche, Mlle J.-D. Thiffeault, Mlle Lucienne Baillargeon, Mlle J. Déry, Mlle R.-A. Trudel, Mlle J. Perron, Mme Gédéon Perron, Mme Philippe Baillargeon, M. Emilien Marchildon, M. et Mme Docithée Lafontaine, M. Gaudias, Bureau, M. et Mme Xavier Gagnon, M. et Mme O.-P. Mongrain, Mme Freddy Carpentier, M. et Mme Omer Delisle, M. P.-E. Coyette, M. Josaphat Asselin, M. Benoit Déry, M. et Mme Philias Déry, M. et Mme Jhonney Perron, M. Léonce Labranche, M. Augustin Thiffeault, M. Justin Carpentier, M. A. Angers, M. Réal Brouillette, M. Paul Trépanier, M. Julien Cossette, Mlle Annette Gagnon, Mlle Germaine Veillette, Mlle Adrienne Gauthier, M. Ovila Delisle, M. Euclide Delisle, Mme Tancrède Labbé, Mme Oscar Labranche, Mme Ovide Bordeleau, Mlle Marie Bordeleau, M. Amédée Bordeleau, MM. Joseph Thibault, Jeffrey Lafontaine, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

St-Camille de Bellechasse

Naissances

Le 6 janvier fut baptisé Louis-Philippe, enfant de M. et Mme Louis-Aimé Corriveau, née (Yvonne Guillemette). Parrain et marraine M. et Mme Omer Huot.

—Le 10 janvier Marie-Anne enfant de M. et Mme Pierre Mercier, née Rose-Hélène Drouin. Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Leblond.

—Le 17 janvier, Joseph-Lionel, enfant de M. et Mme Philéas Tanguay, née Albine Richard. Parrain et marraine M. Adrien Tanguay et sœur de l'enfant.

—Le 1er février, Marie-Carmel, enfant de M. et Mme Albert Turcotte née (Valérie Corriveau). Parrain et marraine M. et Mme Joseph Boutin.

Obsèques

Le 18 janvier eurent lieu les funérailles de Dame Adelina Richard épouse de M. Stanislas Roy décédée à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec à l'âge de 52 ans.

Elle laisse dans le deuil outre son époux six enfants 2 fils MM. Arthur et Amédée Tanguay et 4 filles Mme Alfred Létourneau, (Marie) Mme Antoine Lamontagne, (Rose) et Mme J. Vachon (Adrienne) et Mlle Olive Tanguay.

Nouveaux conseillers

Lors des dernières élections des conseillers M. Octave Boutin, M. Joseph Baillargeon et M. Joseph Bégin furent élus. Nos félicitations.

Notes sociales

Mlle Béatrice Grégoire, de Beauceville, en visite chez M. et Mme Léonce Doyon, gérant de la Banque Can. National.

—M. et Mme Jos Sévigny, de Daaquam, en visite récemment chez des parents.

Celui-là est riche qui reçoit plus qu'il ne consume ; celui-là est pauvre dont la dépense excède la recette.

Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule.

L'homme ne peut lire que ce qu'il goûte, et ce qu'il goûte est la mesure de sa raison.

APOSTOLAT DE LA PRIERE ET LIGUE DU SACRE-COEUR

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de mars

La dévotion à saint Joseph, patron de l'église universelle

La petite maison de Nazareth a vu les commencements de l'Eglise universelle. Elle en a vu grandir le fondateur Jésus; elle a vu Marie former la chair et le sang qui devaient racheter le monde ; elle a vu Joseph gouverner cette Eglise encore cachée, qui resplendissait déjà devant Dieu de toutes les gloires de l'avenir ; gloires de baptême et de conquête, gloires du martyre, gloires de sainteté. Toutes les grâces qui devaient sanctifier l'Eglise bouillonnaient déjà dans les Coeurs de Jésus et de Marie. Joseph vivait dans ce double rayonnement de grâces, enveloppé de gloire invisible, abîmé dans un profond respect pour Marie, abîmé dans l'adoration devant Jésus ; il se sentait en plein mystère, lui, humble charpentier. Pourtant l'humble charpentier commandait dans Nazareth ; Jésus et Marie lui obéissaient... L'Eglise maintenant triomphe à Rome; elle triomphe au ciel. Jésus et Marie se souviennent que Joseph en a gouverné les humbles commencements. L'Eglise universelle se souvient aussi, elle invoque son saint Patron; elle sait qu'il est toujours puissant.

Intention missionnaire
L'Asie septentrionale

VIVES PROTESTATIONS AU CONSEIL DE VILLE

(Suite)

est celui que nous avions laissé prévoir dès le lendemain des élections. Le nouveau "conseil des ministres" se met à l'oeuvre dès aujourd'hui et à 3 h. 30, il a eu sa première réunion dont nous donnerons le rapport demain.

Le comité administratif inaugure aujourd'hui même sa nouvelle salle de délibérations, dans l'annexe de l'hôtel de ville, salle spacieuse, bien ventillée et éclairée par de larges fenêtres, ce qui ne fera nullement regretter l'ancienne salle devenue trop petite et parfois il fallait faire des efforts pour réagir contre le manque d'air. La nouvelle salle du comité administratif est une amélioration qui sera bien vue. Tout a été prévu et comme il arrive parfois que pendant les séances où le public n'est pas admis, autrement que lorsqu'il se présente des délibérations, que certaines gens restent aux écoutes en collant une oreille attentive sur la porte ou encore en utilisant le trou de la serrure comme "haut parleur" les dispositions ont été prises pour rendre la nouvelle salle "sound proof". Les journalistes qui sont tenus de suivre les délibérations de nos édiles pendant parfois de longues séances, avec mission de renseigner le public, sont les premiers à apprécier cette amélioration.

Cet après-midi, il appartiendra au comité administratif de nommer ceux des échevins qui feront partie du comité conjoint de la Traverse et des comités de discipline pour le département de la police et celui du feu.

Ces deux comités qui avaient été institués en 1912, furent abolis sous le règne de l'ex-maire Auger, mais à la dernière session de la Législature, les autorités municipales, dans un amendement à la charte, les faisaient renaître.

L'un et l'autre de ces comités se composeront du maire, d'un échevin désigné par l'administratif et le conseil et des chefs de police et du feu. Pour le comité de discipline de la police, le choix du représentant du conseil se fera entre les échevins Dinnan et Samson, tandis que pour celui du feu, il paraît certain que c'est l'échevin Arthur Drolet qui sera nommé.

Pour revenir maintenant à la séance du conseil d'hier soir, il convient de rappeler qu'elle avait été spécialement convoquée pour l'élection du pro-maire et l'élection des membres du comité administratif. Aucune autre question, comme dans toutes les séances spéciales, ne pouvait être abordée.

L'incident que provoquèrent MM. Emond et Noreau était prévu. Dès que la proposition désignant ceux qui devaient faire partie du comité administratif eut été mise devant la chaire pour adoption, l'échevin Emond déclara : "Je crois de mon devoir de faire quelques observations et de protester contre l'acte du Conseil et je considère comme une injustice que l'on commet à mon égard en m'empêchant de siéger dans le comité administratif. Non seulement l'on commet une injustice, mais l'on me méprise. Il n'y a pas de doute que j'aurais aimé faire partie du comité. J'ai fait même les démarches nécessaires à cette fin. Je suis allé vous voir dans votre bureau, monsieur le maire et je vous ai demandé de me nommer, mais vous m'avez dit que ce serait mal vu du public. De nouveau, je crois devoir protester. C'est une insulte pour moi et pour les contribuables du siège No 1 du quartier St-Roch et toute la population. Des citoyens sont venus me voir et m'ont déclaré que c'était une disgrâce la manière dont on me traitait. Mes électeurs, me semble-t-il, ont prouvé que j'étais digne de siéger dans le comité administratif en me renvoyant à l'hôtel de ville, aux dernières élections. J'ai obtenu 75 pour cent des votes et en signe de protestation, monsieur le maire, je quitte mon siège pour la séance, dès maintenant."

Et l'échevin Emond se dirigea immédiatement vers l'anti-chambre, pendant que le maire, prenant la parole à son tour, faisait observer : "Avant que vous quittiez votre siège, monsieur Emond, permettez-moi de déclarer que je n'ai jamais dit que votre nomination serait mal vue du public. Vous avez tort de parler comme vous venez de le faire. Personne ne met en doute votre honorabilité et vos mérites. J'ai jugé à propos de choisir comme membres du comité, les échevins que je croyais m'être sympathiques".

A peine le maire avait-il fini qu'à son tour, l'échevin Noreau voulut enregistrer lui aussi ses protestations. "Il y a quatre ans que je siège à l'hôtel de ville, monsieur le maire. Après les élections que nous venons d'avoir, vous savez sans doute que j'ai obtenu la plus grosse majorité qui ait jamais été donnée dans mon quartier.

"La position dans le comité administratif m'appartenait. Ce n'est pas que je veuille déprécier mon collègue M. Carmichael, mais de droit, comme ancien échevin, j'aurais du être choisi. Dans votre bureau, monsieur le maire, vous m'avez dit que l'une des raisons pour lesquelles vous ne me nommiez pas, c'est que je n'avais pas signé votre bulletin de présentation.

Le maire.—Jamais je n'ai dit cela.

L'échevin Noreau.—Vous l'avez dit, monsieur le maire.

Le maire.—Je n'ai pu vous dire cela, car les échevins qui ont signé mon bulletin, monsieur Noreau, l'ont fait d'eux-mêmes.

L'échevin Noreau.—C'est comme d'habitude, mais passons. Comme deuxième raison, n'avez-vous pas dit que c'était parce que je vous avais combattu dans l'ancienne administration?

Le maire.—Jamais, monsieur Noreau.

L'échevin Noreau.—Eh! bien, monsieur le maire, en signe de protestation, moi aussi je quitte mon fauteuil.

L'échevin de Limoilou échangea quelques paroles avec le maire pendant qu'il allait rejoindre M. Emond en dehors du parquet, mais il fut rappelé à l'ordre. Le maire déclara ensuite. "En reconstituant le comité administratif, je ne crois pas qu'il appartienne à un échevin plus qu'à un autre d'en faire partie. Nous gardons des anciens échevins et nous y mettons du sang nouveau. Nous avons eu des élections et le public s'est prononcé en faveur du maire.

"Dans le nouveau comité, nous nommons quatre anciens échevins et deux nouveaux. Je crois que c'est donner justice. Il y a d'autres fonctions dans le conseil. Ce soir, nous venons d'élire M. Samson pro-maire, d'autres le seront à tour de rôle, mais il est certain que l'on ne peut mettre tous les échevins dans le comité. En ma qualité de maire, on ne peut toujours pas m'empêcher de choisir comme collaborateurs, des échevins qui me sont sympathiques et m'ont toujours appuyé ouvertement. Autrefois, dans le comité, il n'y avait que quatre échevins. Lorsque je suis arrivé à l'hôtel de ville, il y a deux ans, j'ai fait modifier cela de façon à ce que nous en ayions six pour que tous les quartiers soient représentés. J'ai aussi fait en sorte que tous les échevins assistent aux séances et que les journalistes soient admis afin de renseigner le public. Je regrette l'attitude de MM. Emond et Noreau. Je les crois de gentilshommes, je leur ai donné les raisons pour lesquelles je ne les choisissais pas et je crois qu'ils auraient fait comme moi s'ils avaient été à ma place".

L'échevin Emond qui, jusque-là, s'était tenu à l'écart, réintégra son siège et voulut répondre de nouveau au maire qui le rappela à l'ordre.

M. Emond réussit à déclarer que sur les bonnes mesures, il avait toujours appuyé le maire. "Si vous soutenez le contraire, monsieur le maire, vous vous trompez s... allait-il continuer, lorsqu'il fut de nouveau rappelé à l'ordre par le maire qui le pria d'employer un langage un peu plus parlementaire, puis la motion nommant le comité administratif fut adoptée sans que le vote fut pris.

Comme nous le disions déjà, des six échevins qui font partie du nouveau comité administraatif, quatre sont des échevins qui siègent depuis plusieurs années. Le leader du conseil, M. Bédard, est le doyen du conseil. Echevin depuis au-delà de seize ans, il a été tour à tour, promaire, président du comité des finances et de l'hygiène et leader sous toutes les administrations, sauf la dernière. MM. Dinan et Drolet ont été également pro-maires, présidents de comités, sous le régime des comités permanents abolis pour être remplacés par le comité administratif dont ils ont fait partie avec l'échevin Bédard. L'échevin Lacroix, nouveau membre du comité, cette année, prend la place de son ancien collègue, M. Tremblay. Il faisait déjà partie de la commission d'urbanisme sur laquelle il sera appelé de nouveau à siéger.

Les deux nouveaux échevins appelés dans le comité, MM. Carmichael et Gosselin sont des hommes qui ont fait leur marque dans l'industrie et le commerce et qui sauront, eux aussi faire bénéficier la ville de leurs connaissances.

PAQUET RESPONSABLE DE L'ACCIDENT

(Suite)

Rivard demande alors que les déclarations de son client soient protégées par la Cour, de façon à ce qu'on ne puisse s'en servir contre lui, plus tard. Mais le coroner, après avoir fait noter la requête de Mtre Rivard, lui explique qu'il le fait par simple courtoisie, n'étant pas tenu par la loi à protéger les témoins de cette façon, aux enquêtes du coroner. Néanmoins, pour bien faire voir qu'il entend conduire l'enquête avec la plus grande impartialité possible, il avertit Paquet qu'il lui est loisible de refuser de témoigner, s'il le préfère, comme il a le privilège de ne pas répondre à toutes les questions qui lui seront posées. Mais il lui fait remarquer que tout ce qu'il dira pourra servir contre lui, et qu'il ne peut rien faire pour le protéger de cette façon.

Paquet acquiesçant, on l'interroge.

—Avez-vous votre licence de chauffeur ?

—Oui.

—Montrez-la ?

—Il la montre. Elle porte le No 42219.

—Il y a plusieurs camions chez vous ?

—Oui, 5.

—Celui que vous conduisiez samedi le 20, avait-il sa licence ?

—Oui.

—Quel numéro ?

—F 1435, il me semble.

—Etiez-vous seul dans le camion, ce soir là ?

—J'étais avec mon frère Laval.

—A quelle heure étiez-vous partis de chez vous ?

—Vers 3 heures et demie, pour aller au C. P. R. et à d'autres places où mon frère voulait aller.

Le témoin explique alors qu'il ne connait pas bien la ville, et ne peut dire à quel endroit il a conduit son frère. Mais on lui fait admettre qu'il a pris un verre de bière dans une taverne, près de la gare, puis qu'il est allé à une autre maison où son frère est monté en haut pendant qu'il l'attendait en bas.

—Avez-vous pris un coup, là ?

—Non. Mon frère a pris un verre de bière.

—Aviez-vous de la boisson dans le camion ?

—Pas moi, mon frère avait du gin ou d'autre chose.

—A quelle heure êtes-vous parti de là ?

—Vers sept heures et dix. Nous avons pris la rue St-Vallier, puis la rue Arago, la pente douce Franklin jusqu'au chemin St-Louis.

—Vous n'êtes pas allés ailleurs?

—Vous n'êtes pas passé quelque part sur l'Avenue des Erables ?

—Non.

—Connaissez-vous le Parc des Champs de Bataille ?

—Seulement un bout.

—C'est vous qui étiez à la roue?

—Oui.

—Alliez-vous vite ?

—Non. (D'un ton décidé).

—Votre camion, est-ce qu'il est pesant ?

—C'est un International 2 tonnes. Il doit peser 4000 livres allège. (Il donne les mesures du camion).

—A quelle vitesse alliez-vous ?

—Monsieur ! A 15 milles à l'heure.

—Vous aviez des chaines ?

—Oui.

—Cette vitesse de 15 milles à l'heure, l'aviez-vous encore en arrivant au Chemin St-Louis?

—Oui.

—D'habitude, est-ce que vous menez à cette vitesse-là?

—Oui. M'sieu.

—Causiez-vous avec votre frère?

—Non. Quand on conduit un camion, faut faire bien attention,...etc.

—Quelle vitesse peut faire le camion?

—Il est barré à 35 milles à l'heure.

—Qui vous a dit qu'il est barré à 35 milles à l'heure?

—C'est la compagnie. C'est marqué sur la plaque.

—Vous n'avez jamais marché à plus de 15 milles à l'heure avec ce camion, allège ou chargé?

—Non.

—Sous votre serment, vous n'avez jamais conduit à plus de 15 milles à l'heure?

—Non.

—Maintenant, recontez-nous comment c'est arrivé.

—J'ai vu arriver l'autobus, alors j'étais à 300 pieds de la passe.

—Qu'est-ce que c'est que ça, la passe?

—C'est la passe pour rentrer chez Eagan.

—Et vous avez vu l'autobus?

—Il était à 4 à 500 pieds de la passe.

—Vous voulez dire à l'ouest de chez Eagan?

—Oui, à l'ouest.

—Etait-il à sa droite?

—L'autobus tenait le milieu du chemin.

—Dans vos trajets, rencontrez-vous différents chauffeurs d'autobus?

—Oui, souvent. Je suis toujours avec eux-autres.

—Où étiez-vous? Sur votre droite?

—J'étais sur ma droite. Quand j'ai vu que j'avais pas de place à passer, que ça se tassait pas, j'ai donné un coup à droite, dans le bord du chemin. Mais j'ai pas pu l'éviter.

—La gauche de l'autobus était-elle au centre ?

—Plutôt de mon côté.

—Vous avez pas pu l'éviter?

—J'ai donné un coup à droite. Quand j'ai vu l'autobus à 20 pieds, à peu près, il y avait pas de place à droite. J'ai pris le côté.

—Avez-vous déjà arrêté votre camion à 15 milles à l'heure?

—Oui.

—Dans combien de pieds?

—30 pieds.

—Quelle sorte de freins avez-vous? Sur les quatre roues?

—Oui, sur les quatre roues. C'est des freins mécaniques.

—Avez-vous déjà arrêté votre machine dans cet espace là ?

—Je vais vous dire, j'ai jamais eu l'occasion d'arrêter sec.

—Où étiez-vous quand vous avez pris le côté?

—A 3 ou 4 pieds du centre de la passe.

—Cela a donné un gros coup, quand vous avez frappé ?

—On n'a presque rien senti. Je pensais pas que l'autobus était si environ que ça.

—Vous avez fait tout ce que vous avez pu pour arrêter ?

—Oui.

—Où s'est arrêté le camion après le choc.?

—A une quarantaine de pieds de la passe.

—Vous avez débarqué ?

—Oui. Quand j'ai débarqué, l'autobus filait encore.

—Où s'est-il arrêté ?

—A environ 60 à 65 pieds du centre de la passe.

—Vous avez aidé les blessés,

—Oui.

—Vous dites que vous n'aviez pas senti le choc ?

—Ben, la boîte du truck s'est tassée. Ç'a tué le coup.

—Et aussi les morts... Saviez-vous qu'il y avait des morts ?

—Non, je l'ai su là.

—Vous les avez-vus ?

—J'ai vu Mme Laurie, à 16 ou 17 pieds en arrière de l'autobus. Elle était morte.

—Y avait-il un homme ?

—Oui. Un homme à 6 ou 7 pieds d'elle.

—Et dans l'autobus ?

—J'ai entendu plaindre dans l'autobus. J'ai embarqué par le milieu. M. Couillard était sur le côté droit, le deuxième ou le troisième banc en arrière de son siège.

—Vous a-t-il parlé ?

—Certainement, moi-même. J'ai essayé d'ouvrir la porte, mais je n'ai pas pu. Je lui ai demandé comment faire pour l'ouvrir. Il s'est levé et est venu me montrer une planche en dessous du volant. Il s'est assis ensuite, et j'ai ouvert la porte Je l'ai débarqué. Je lui ai fait remarquer les traces. Il a dit : "Je ne sais pas comment c'est arrivé". Il y avait deux dames à la barrière. Elles m'ont dit de m'occuper des autres, qu'elles le conduiraient à la maison. J'ai aidé à débarquer Crawford. C'était un gros homme. Il pesait 200 à 225 livres. On l'a mis à côté de l'autobus.

—Avez-vous rencontré d'autres personnes que Couillard ?

—Je ne me rappelle pas.

—Vous n'étiez pas énervé ?

—Passablement.

—Vous n'avez pas fait remarquer que vous n'aviez pas pris de boisson.

—J'ai fait remarquer à un jeune homme que je ne sentais pas la boisson.

Par Mtre Bienvenu :

Votre camion, comment pèse-t-il?

—Je peux pas le dire exactement.

—De 4 heures à 8 heures, qu'avez-vous fait ?

—Je viens de le dire.

—Dites le encore.

—Mon frère a rentré dans des maisons.

—Combien de verres avez-vous pris?

—Un.

—Vous vous êtes jeté dans le côté du chemin ?

—J'ai pris à côté.

—Vous n'avez pas brisé le remblai

—Ben. Pas tout le long.

—Vous n'avez pas jeté votre camion dans la neige ?

—La route droite a pris un peu dans la neige.

—Il y avait beaucoup de neige où vous avez pris à droite ?

Vis-à-vis où j'ai pris à côté, il n'y a pas de neige, c'est la passe.

—Il y a eu un gros choc ?

—Rien qu'un springage.

—Vous avez mis vos freins tout de suite ?

—J'ai mis mes freins juste quand on s'est cogné.

—Vous les avez gardés jusqu'à ce que ça s'arrête ?

—Oui.

Mtre Delbilly :

—A quelle distance de l'autre côté de la passe votre camion s'est-il arrêté ?

—A une quarantaine de pieds.

Par Mtre Lavergne :

—Vous n'aviez pas encore soupé?

—J'avais pris un petit lunch.

—Vous ne savez pas si le camion n'avait pas été débarré ?

—Non.

—Vous avez vu l'autobus à 700 pieds ?

—Oui.

—Il tenait le milieu du chemin ?

—Oui. Plus de mon bord.

—A 20 pieds, vous avez donné un tour de roue, mais vous n'avez pas appliqué vos freins ?

—Non, j'aurais pas pu prendre le côté.

—A quelle vitesse allait l'autobus?

—A 20 ou 25 milles à l'heure.

—Et vous ?

—A 15 milles ?

—Vous alliez juste 15 milles ?

—J'aime pas ça excéder la vitesse.

Par Mtre Taschereau :

—Est-ce que ça vous est déjà arrivé d'excéder la vitesse ?

—Pas à ma connaissance.

Par Mtre Rivard :

—Est-ce qu'on a dérangé l'autobus après l'accident ?

—Une couple de cents pieds.

—Avez-vous vu que c'était un camion ?

—Non. J'ai vu la lumière seulement. Je l'ai pris pour une auto.

Nouveaux Costumes de Printemps

pour la Vente de

VENDREDI et SAMEDI



Valeurs $29.50

pour

$22.50

La Vogue

178 rue St-Jean

Taschereau

Course de raquettes

Le 7 février dernier, il eut une course de raquettes. Les heureux gagnants furent 1er, Paul-Emile Gauthier• 2ème Bruno Lord• 3ème Alphonse Morin• 4ème Raoul Bergeron• 5ème Albert Bisson. Pour les dames ce furent• 1ère Mlle Laurette Roy• 2ème Irène Roy• 3ème Fleurette Dubreuil• 4ème, Marie-Jeanne Rochette.

Mascarade

Nous avons eu mardi dernier à l'occasion du mardi gras une belle mascarade organisée par le club des patineurs. Les légers patineurs dans leurs gais costumes passèrent une très jolie soirée après s'être amusés par une parade, courses, sauts, etc., il y eut distribution de nombreux prix. 1er prix, Abel Simard• 2ème Louis Philippe Henry• 3ème, Léon Huneau• 4ème Edmond Provencher• 5ème Matty Verner• 6ème, Sergé Boissonnault• 7ème, Armand Richard. Les prix pour les dames, 1er, Mlle Irène Roy• 2ème, Claraisse Rochette• 3ème Mme Bordeleau• 4ème, Mlle M.-J. Rochette• 5ème Mme A. Bélanger• 6ème Mlle B. Roy• 7ème Mme S. Boissonnault. Il eut beaucoup d'autres prix distribués. Après s'être amusés tous se séparèren enchantés.

Vie sociale

Mlle Germaine Vachon est partie la semaine dernière en promenade à Québec, Rawdon et Drummondville.

—Nous avons eu une assemblée après la messe pour élire un nouveau marguillier. M. Eudore Bernier remplacera désormais M. William Fortin sortant de charge.

—M. et Mme René Richard, nous ont quittés pour aller demeurer à Dupuy.

Une autre Valeur Spéciale chez *LUCILLE* Vendredi

550 ROBES en Tricot à Maille



Valeurs jusqu'à 8.50

EN

VENTE

Demain à

1.99

Manches longues et manches courtes en 24 différents styles. Les couleurs sont rouge, bleu, beige, blanc et tan, vert. tuile. Les plus nouvelles nuances de la saison.

MAISON LUCILLE ENR

121 St. Joseph

La Vie Sociale

L'honorable sénateur D.-O. L'Espérance est actuellement dans la capitale .

— o —

Madame Armand Lavergne recevait à l'heure du thé, hier au Winter Club, en l'honneur de Madame Arthur Meighen et de Mademoiselle Lilian Meighen, de Toronto, actuellement à Québec.

— o —

L'honorable sénateur Thomas Chapais passe la semaine à Ottawa.

— o —

N Sociales ..... CARON

Madame M.-C. LaRue passe quelques jours dans la métropole.

— o —

L'honorable juge Paul Saint-Germain, de la Cour d'Appel, est actuellement en ville.

— o —

M. Gordon-E. Pefiffer, qui a été l'hôte de M. Marius Barbeau, à Ottawa, est de retour en ville.

— o —

Mademoiselle Ruth Gilmour est retournée à Montréal après avoir passé la fin de semaine chez ses parents, M. et madame J.-D. Gilmour, avenue du Parc.

— o —

Madame Jean Thivierge et mademoiselle Yvonne Thivierge, de Lévis, étaient récemment de passage à Ste-Anne de la Pocatière.

— o —

Est né le vingt-neuf février, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, Joseph-Roméo-Yvon, fils de M. et madame Charles Lamontagne, de St-Fidèle. Parrain et marraine, M. et madame Roméo Corriveau, grands-parents de l'enfant.

— o —

Mademoiselle Cécile Fortin, du Cap Saint-Ignace, est actuellement chez sa soeur, madame Lauréat Thibault.

— o —

Dimanche, le quatorze février, à la résidence de M. et madame Hormisdas Lambert, d'Augusta, Me, il y avait réunion d'amis à l'occasion du départ de mademoiselle Marie-Louise Poulin. Etaient présents : : M. et madame Hormisdas Lambert, mesdemoiselles Marie-Louise Poulin, A. D'Anjou, Armandine Fortier, Irène Fortier, Yvonne Veilleux, Rose Veilleux, Alice Quirion, Adrienne Quirion, Corinne Poulin, MM. Florian Poulin, Emile Coulombe, Edouard Lacasse, Noel Boucher, Willie Godbout, Jack Giroux, Robert Jacques, Arthur Brousseau, Raoul D'Anjou, Gaudias Rodrigue, Josaphat Gagnon.

— o —

Mademoiselle Nancy Archibald, de Montréal, est actuellement l'invitée de l'honorable juge et madame Arthur Fitzpatrick.

— o —

Mademoiselle Suzanne Beaudoin, qui a passé quelque temps à Québec, chez son oncle et sa tante, monsieur et Madame E.-L. Hardy, Chemin Saint-Louis, est repartie pour la métropole.

— o —

Mademoiselle Ida Donohue passe quelque temps à Montréal.

— o —

M. et Mme Jean Lemieux font part des fiançailles de leur fille, Françoise à M. Gérard Paquet, fils de M. Charles-A. Paquet, député de Montmagny et de Mme Paquet.

— o —

Samedi, le 6 février, à six heures et demie p. m., en l'église Saint-Joseph, Salem Mass, a été bénit le mariage de Mademoiselle Marguerite St-Pierre, avec Monsieur Jules Beaupré. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. Labossière, prêtre de la paroisse.

La mariée portait une robe satin ivoire, son bouquet se composait de roses blanches et muguet. Agissait comme fille d'honneur, Mlle Imelda Beaupré, soeur du marié, elle portait une robe satin rose avec chapeau bleu pâle et souliers de même teinte, son bouquet se composait de roses roses. M. Frank Harrison agissait comme garçon d'honneur. Après le mariage, a eu lieu une grande réception à la salle St-Jean-Baptiste.

MONTREAL

M. Jean Lallemand a reçu à dîner au club de Lucerne-en-Québec, dimanche dernier. Les invités étaient : Mme J.-B. Lamontagne, Mlle Louise Lamontagne, M. et Mme Paul Guilbault, Mlle Hélène Grenier, Mlle Annette Doré, M. René Beaudet et M. Fred Lallemand, fils.

— o —

Mme R.-E. McDougald, rue Drummond, recevra le dimanche 6 mars, à quatre heures et demie, un groupe de poètes, membres de l'Association des Auteurs Canadiens, section de Montréal.

— o —

Lady Allan réunira quelques invités à dîner ce soir, en l'honneur de Mlle Caro Molson et de son fiancé, M. William Angus.

— o —

Mme Alfred Duranleau a reçu à déjeuner, la semaine dernière, au Château Laurier, en l'honneur de Mmes J.-C. Lamothe, J.-E.-C. Bumbray et L.-A. Dumont, de Montréal, qui étaient ses invitées.

— o —

Mlle Yvette Chauveau est de retour d'Ottawa où elle a passé quelques semaines, Mlle Chauveau a été l'hôte de Mme E.-R. Faribault, de Mme Maurice Olivier et de Mme Pierre Daviault pendant son séjour en cette ville.

— o —

Mme P.-J.-A. Cardin, Mlle Lorette Champoux, M. Oscar Dufresne et Mlle A. Dufresne font actuellement un séjour à Miami, Floride, inscrits à l'hôtel Everglades.

OTTAWA

Mme Martin Nordegg a reçu, samedi soir, les membres du "Ottawa Women's Press Club". Les invitées étaient : Mlle Marshall Saunders, de Toronto ,Mlle Margaret Grier, Mlle I. Armstrong, Mme Salverson-Laurie, de Port-Arthur, Mme W.-S. MacDonald, Mlle C. Whitton, Mlle M. Cowan, Mme Amy Carr, Mlle E. Inglis, Mlle C. Iroy, Mme L.-M.-C. Thompson, Mlle Mary Mackay-Scott, Mlle M. Casey, Mme W.-D. Whittle, Mlle K. Dillon, Mlle Bessie Watt, Mlle Olive Delahaye, Mme R.-M. Cox, Mlle I. Muir, Mme Hurcombe, de Toronto, Mlle D. Percy, Mlle Annie Low, Mlle A. Campeau.

Excellentes valeurs en Articles Plaqué-Argent

$3.95



UN heureux achat nous permet d'offrir pour cette fin-de-semaine un assortiment d'articles en plaqué-argent à ce prix extrêmement bon marché.

Plaqué de bonne qualité et dessins tout à fait jolis.



Cet assortiment comprend : Plateaux à Muffins — Plateaux de 15 pouces — Pots à Eau — Plateaux à Fruits — Paniers à Fleurs — Casseroles — Plateaux à Viande — Sucriers et Pots à Crême avec cabarets.

G. Seifert & Sons

Bijoutiers *16 Rue de la Fabrique*

Saint-Lazare

Décès

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Vve Laurent Laverdière, (née Odésange Goupil), décédée subitement le 4 février à l'âge de 64 ans.

Ses funérailles eurent lieu le 8 février au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite et le service fut chanté par l'abbé Henri Laverdière, vicaire de Ste-Foy, le neveu de la défunte.

Conduisait le corbillard, M. Sauveur Laflamme, de N.-D. de Buckland. La croix, était portée par M. Napoléon Goulet. Les porteurs étaient M. Philias Goupil, de St-François; M. Pierre Goupil, de Mégantic; M. Joseph Labonté, de N.-D. de Buckland; M. Joseph Garant.

Conduisaient le deuil : ses deux soeurs : Mmes Joseph Laflamme et Joseph Labonté, de Buckland; ses belles-soeurs : Mmes Pierre Goupil, de Mégantic; Mmes Joseph et Florent Laverdière, son beau-frère et belle-soeur: M. et Mme Edouard Trahon, de Buckland; ses neveux et nièces: M. et Mme Arthur Roy, M. et Mme Emile Godbout, de St-Gervais; M. et Mme Aimé Labonté, MM. Sauveur, Joseph, Roméo, Emile, Eudore Laverdière, Mlle Juliette Goupil, de Mégantic; M. Félix Laflamme, de Buckland, M. Luc Trahan, Mlles Thérèse et Madeleine Laverdière, Mlle Girardine Labonté, de Buckland; ses cousins: M. et Mme Napoléon Goupil, M. et Mme Jean Fortier, M. et Mme Joseph Garant, M. A. Poliquin, de St-Nérée; M. et Mme Ferdinand Larochelle. Parmi l'assistance on a remarqué : M. Adélard Mercier, maire, M. et Mme Wilfrid Larochelle, de St-Nazaire; M. Jean Dion, M. Joseph Fradette, M. Alphonse Bilodeau, M. et Mme Wilfrid Couture, M. et Mme Ernest Marceau, MM. Joseph et Georges Goupil, etc., et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Nos sincères sympathies.

Notes sociales

M. l'abbé Georges Bilodeau passe quelques jours chez son père, M. Joseph Bilodeau.

—M. l'abbé Henri Laverdière, vicaire de Ste-Foy, en promenade chez sa mère Mme Veuve Florent Laverdière.

—Mlle Joséphine Bilodeau, en promenade à La Tuque.

—M. G. Boulianne, de Normandin en visite chez sa soeur Mme Misael Mercier.

—Mlle Gilberte Marceau, de St-Malachie, chez sa soeur Mme Henri Gosselin.

—M. Philippe Fradette est actuellement à l'hôpital Laval à Québec. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Baptême

Marie-Annette-Rachel, enfant de M. et Mme Sauveur Laverdière. Parrain et marraine, M. et Mme Eudore Laverdière, cousin et cousine de l'enfant.

Ne prenez jamais la liberté de faire devant les enfants certaines railleries sur des choses qui ont rapport à la religion.

La vraie habileté consiste à n'avoir jamais besoin de tromper et à réussir par des moyens honnêtes.



Il est à une période dangereuse!

....Sauvegardez-le en lui donnant cette céréale que recommandent les spécialistes de partout

Chaque jour de sa petite existence apporte son contingent de choses nouvelles et étranges. Son petit organisme croît rapidement. Il est à la période la plus intéressante de l'enfance — *et à la plus hasardeuse !*

Les statistiques gouvernementales établissent que les âges d'un à six sont deux fois plus dangereux que les années ultérieures de l'enfance. Et c'est parce qu'ils connaissent les dangers de l'époque de formation que les spécialistes en puériculture recommandent unanimement de donner au bébé régulièrement de la Cream of Wheat.

La Cream of Wheat fait engraisser les petits organismes débordant d'activité. Elle donne de la résistance. Elle crée une *surabondance* d'énergie. Et les petits estomac la digèrent facilement. et rapidement — sans irritation. De plus — elle est scrupuleusement propre étant faite du meilleur blé dur canadien purifié, *stérilisé* — ne venant jamais en contact avec la main humaine.

La boîte triplement scellée protège Cream of Wheat contre toute contamination. Elle renferme *quarante bonnes portions qui reviennent à un peu plus d'un demi-cent chacune !* A l'époque la plus dangereuse de sa vie, sauvegardez la santé de votre enfant en lui donnant de la Cream of Wheat.

Fabriquée au Canada avec du blé canadien



NE SE VEND PAS A LA PESÉE, MAIS SEULEMENT DANS CETTE BOITE

NOUVEAU BAS PRIX

Parlez-en à votre épicier.

A la session du Nouv.-Brunswick

Frédéricton 2. N.B., (D.N.C.R)—La législature de la Province sur proposition de M. Richards les comités suivants ont été nommés :

Règlements : Hon. M. Reilly, M. Brooks, M. Groom, M. Fairweather, M. Dougan, M. Doucett, M. Niles, M. Downey, M. Gill, M. Wood.

Affaires générales : M. Agar, M. Perry, M. Guptill, M. Richard, (Gloucester) M. Bordage, M. Smith (Kings) M. Violette, M. Pirie, M. Moore, M. Diotte, M. Siddall, M. McAllister, M. Taylor, M. Anderson, M. Downey, Hon. M. Rilley, M. Scott.

Bibliothèque : M. Evans, Hon. M. Richards, M. White, Hon. M. Harrison, M. Tweedie, M. Dysart, M. Doucet, M. Melville.

Comptes Publics : M. Taylor, Hon. M. Harrison, M. Jewett, M. Siddall, M. Cockburn, M. Smith, (St-Jean) M. Fairweather, M. Perry, M. Anderson, M. Michaud, M. Niles, M. Richard (Kent), M. Colpitts.

Agriculture : M. Melville, M. Scott, M. Guptill, M. Moore, M. Dougan, M. Diotte, M. Richard, (Gloucester), M. Siddall, Hon. M. Smith, M. Richard (Kent), M. Coffyn, M. Smith (Kings), M. Bordage, M. Doucet, M. Niles, M. Dysart, M. Evans, M. Wood, M. Leger, M. Smith, (St-Jean), M. Gill, M. Savoie, M. Colpitts, M. Pride.

Municipalités : M. Atkinson, hon. M. Leger, Hon. M. Richards, M. Diotte, M. Smith (Kings), M. Perry, Hon. M. Harrison, M. Moore, M. Agar, M. Jewett, Hon. M. Tilley, M. Dougan, M. Groom, M. McAllister, M. White, M. Brooks, M. Leger, M. Doucet, M. Bordage, M. Dyart, M. Niles, M. Downey, M. Evans, M Melville, M. Richard (Glouchester), M. Savoie, M. Anderson.

Corporations: Hon. M. Anderson, Hon. M. Tilley, M. Taylor, M. Guptil, M. Siddall, M. Fairweather, M. Dougan, M. White, M. Perry, M. Dockburn, M. Agar, M. Doucet, M. Violette, M. Pride, M. McAllister, Hon. M. Richards, M. Atkinson, M. Brooks, Hon. M. Reilly, Hon. M. Leger, Hon. Dr Taylor, M. Richard, (Gloucester), M. Dysart, M. Michaud, M. Wood, M. Tweedie, M. Gill, M. Colpitts, M. Richard (Kent)

Privilèges : Hon. M. Richards, Hon. M. Leger, Hon. M. Taylor, Hon. M. Stewart, M. Siddall, M. Michaud, M. Dysart, M. Richard (Gloucester).

Loi et procédure : M. Fairweather, Hon. M. Harrison, M. Cockburn, Hon. M. Richards, M. Dysart, M. Michaud, M. Broosk, M. Groom, M. Richard, (Gloucester), Hon. M. Reilly, Hon. M. Tilley, Hon. M. Leger.

M. Bordage a donné avis qu'il demanderait des renseignements sur les argents dépensés par tous les commissaires de chemins dans le comté de Kent.

M. Richard, du comté de Gloucester, a donné avis d'une question concernant Onésime Allain, de Besford au sujet de certains travaux sur la dune des Saumons.

M. Doucet a donné avis d'une question concernant les argents dépensés sur le chemin de Bathurst à Miramichi.

M. Richard, de Gloucester, a présenté une pétition pour un bill autorisant la ville de Bathurst à émettre des obligations.

M. Anderson, du comté de Northumberland, a présenté une pétition pour un bill autorisant la ville de Newcastle à émettre des obligations. Le premier-ministre a donné avis de plusieurs bills pour amender certaines lois de la province.

Il a aussi présenté un bill pour une réduction de dix pour cent de l'indemnité des députés de la Chambre.

L'hon. M. Léger a soumis le rapport annuel de l'hôpital Miramichi et le 19ème rapport annuel du Sanatorium Jordan.

RETRAITES FERMEES

A N.-D. DU CENACLE
651, rue Saint-Cyrille, Québec

Du 7 au 11 mars, pour les dames.
Du 14 au 18 mars, pour les jeunes filles.
Du 22 au 25 mars, pour les jeunes filles.

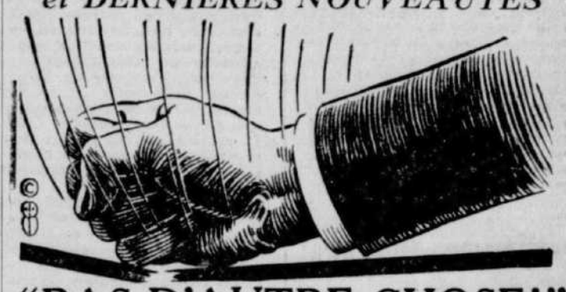
3, 5, 9, 16, 19

Chez *Nap Jacques*

LA QUALITE D'ABORD:

EN DEPIT DE L'AVALANCHE DE VETEMENTS POUR HOMMES, OFFERTS ACTUELLEMENT A BON MARCHE, NOUS CONTINUONS A VENDRE

DES *COMPLETS de PREMIERE CONFECTION et DERNIERES NOUVEAUTES*



"PAS D'AUTRE CHOSE!"

L'EXPERIENCE A PROUVE QUE :
"LA QUALITE COUTE TOUJOURS MEILLEUR MARCHE"

NAP. JACQUES

128-132 ST-JOSEPH - - - QUEBEC



"Je l'ai lavée 20 fois ...mais elle paraît toujours neuve grâce au Princess!"

par Hilda Doran Ross

Les Canadiennes économes *préfèrent* ce savon plus pur parce qu'il est bon marché et qu'il protège on ne peut plus les tissus délicats et les mains. Il ne contient ni caustique dur et mordant — ni impuretés.

Il garde les lainages souples et mœlleux, les soieries et les toiles comme neuves, les mains douces et blanches au lieu de rouges et calleuses.

Pour la lessive, la vaisselle, les linoléums, les boiseries — tous les besoins du ménage — le savon Princess donne une écume riche et pure. Economisez. Demandez les Flocons de Savon Princess.

EXIGEZ LE GROS PAQUET JAUNE



GARANTIE

Nous garantissons remplacer tout vêtement lavable qui, parce qu'il a été lavé avec des Flocons de Savon Princess, se trouve ou abîmé ou changé, pourvu que l'eau n'abîme pas le vêtement.

PALMOLIVE

PRINCESS

SOAP FLAKES

DES PRISES DE PROFIT ONT ENRAYE LA HAUSSE COMMENCEE CE MATIN.---C. P. R. RECULE DE 5-8 A 21 1-2

LES VALEURS ONT RETRAITE VERS LA FIN DE LA SEANCE

Montréal, 3. (P. C.) — Fermeture. — Faute de développements nouveaux dans les affaires internationales, la Bourse de Montréal est devenue terne vers la fin de la séance d'aujourd'hui.

C. P. R. retraita de 5-8 pour fermer à 21 1-2 sous l'effet des prises de profit. Ailleurs, International Nickel et Brazilian ont surtout retenu l'attention. Aucune des deux n'a bougé beaucoup, cependant, et Brazilian a fermé avec 1-8 de perte à 14 1-2, tandis que Nickel accusait un gain de 1-4 à 9 3-4.

National Steel Car a été négocié à 10 3-4 avec 3-4 de hausse, Southern Canada Power est resté à 20, avec 4 points d'amélioration.

Parmi les autres stocks, il n'y a guère eu que des fluctuations très restreintes pendant toute la journée.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

— LE 3 MARS —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi priv.	7½	7½	7½	7½
Alberta Grain	4	4	4	4
Asbestos Corp.	0.15	0.20	0.15	0.20
Do priv.	0.60	0.60	0.60	0.60
Bell Telephone	110	110	109½	109½
Brazilian Traction	14½	14⅝	14½	14⅛
B. C. Power "A"	22	22½	22	22½
B. C. Power "B"	6	7	6	7
Canada Cement	6¾	6⅞	6¾	6¾
Do priv.	63½	63½	63	63
Canada Wire "B"	12½	12½	12½	12½
Canadian Car	6½	6¾	6½	6¾
Do priv.	15	15	15	15
Canadian Pacific	22⅞	22⅞	21½	21½
Cockshutt Plow	5¼	5½	5¼	5½
Cons. Smelting	70	70½	70	70
Dom. Textile	51	51	51	51
Dryden Paper	1	1	1	1
Fraser	1	1	1	1
Gen. Steel Wares	2	2	2	2
Gurd & Co., Chas.	19	19	19	19
Gypsum	4	4	4	4
Hollinger	5.10	5.10	5.10	5.10
Int. Nickel	9½	9¾	9½	9¾
Massey-Harris	3¼	3⅜	3¼	3⅜
McColl-Frontenac	9⅜	9⅜	9⅜	9⅜
Montreal Power	36	36	36	36
Montreal Tramways	120	120	120	120
Nat. Steel Car	10½	10¾	10½	10¾
St. Law. Flour pfd	9	9	9	9
South. Can. Power	18	20	18	20
Steel of Can.	22	22	21½	21½
Winnipeg Electric	5¼	5½	5¼	5½

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 3 (P.C.)—Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livre sterling): réserve totale, diminution 5,277,000; circulation, augmentation 5,381,000; monnaies, augmentation 105,000; autres valeurs, diminution 1,590,000; dépôts du public, diminution 7,102,000; autres dépôts, augmentation 13,836,000; réserve de billets, diminution 5,363,000; valeurs gouvernementales, augmentation 13,560,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 36.92% comparativement à 43.-71% la semaine passée.

Taux de l'escompte: 5 pour cent.

LE BLE A BAISSE EN FIN DE SEANCE SUR LES MARCHES

Winnipeg, 3 (P.C.)—Fermeture.—Une chute, survenue vers la fin de la journée dans les cotations du blé à Liverpool, a fait fléchir les cours des grains sur le marché local aujourd'hui. En fermeture, les prix se trouvaient de 0 à 1-8c plus bas qu'hier. Vers la fin de la séance, la tendance vigoureuse qui avait prévalu auparavant a fait place à une baisse générale.

Les livraisons à terme sur mai et juillet ont fini la journée sans changement à 67 et 68 3-4 cts par boisseau, tandis que la livraison sur octobre accusait une perte de 1-8c par boisseau entre 70 1-4 et 70 3-8.

Chicago, 3.— (P.C.)— Fermeture.— Les réactions survenues vers la fin de la séance ont fait plus qu'anéantir les gains enregistrés par les céréales au commencement de la journée d'aujourd'hui sur le marché local.

Les baisses enregistrées en fin de séance ont fait suite à celles qui n'ont eu lieu à Liverpool dans le blé et à New-York dans les valeurs.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 1-4 à 1-2c, tandis que le maïs était de 0 à 1-4 ou 3-8c plus haut, que l'avoine avait des pertes de 1-8c ou des gains de 1-2c et que les provisions oscillaient entre 2 et 20 cts de recul.

CHANGES A QUEBEC

— A midi, le 3 mars 1932 —
PAR E.-L. HARDY & CIE

Argentine, peseta	0.2912
Australie, livre	3.1353
Belgique, belga	0.1373
Brésil, milréis	0.0722
Tchéko-Slovaquie, couronne	0.0336
Danemark, couronne	0.2174
Finlande, finmark	0.0195
France, franc	0.0443
Allemagne, Reischmark	0.2685
Grande-Bretagne, livre	3.9306
Grèce, drachme	0.0146
Hollande, florin	0.4556
Inde, roupie	0.2986
Italie, lire	0.0586
Japon, yen	0.3754
Yugo-Slavie, dinar	0.0205
Nouvelle-Zélande, livre	3.5734
Norvège, couronne	0.2136
Pologne, zloty	0.1276
Roumanie, Lei	0.0070
Sud-Afrique, livre	3.4237
Espagne, peseta	0.0868
Suède, couronne	0.2177
Suisse, franc	0.2189
Etats-Unis, dollar	1278

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 3 (P.C.)—Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 29 février se sont élevées à $3,107,766 contre $3,590,316 durant la semaine correspondante l'an dernier, ce qui représente une diminution de $432,550.

Prêts aux courtiers

Washington, D. C., 3. — (Spécial au "Soleil") — Le total des prêts consentis par la Fedéral Reserve Bank aux courtiers au cours de la semaine finissant le 3 mars a augmenté de $6,000,00C. Ce chiffre a été rendu public aujourd'hui par les autorités de la Federal Reserve après la fermeture des Bourses.

POTINS de la Bourse

PACIFIQUE CANADIEN

La vigueur modérée dont les actions ordinaires du Pacifique Canadien ont fait preuve depuis quelques jours a pour origine la croyance que la Commission Royale qui enquête présentement sur l'état des chemins de fer canadiens fera certaines suggestions qui contribueraient beaucoup à aplanir de nombreuses difficultés. On ignore encore si cette Commission recommandera que le C.P. R. et le C. N. R. soient fusionnés. Le gouvernement fédéral s'est porté garant de la dette consolidée du C. N. R. A Londres, on a toujours été bien renseigné sur les affaires du C. P. R. et il est remarquable de constater qu'une bonne partie des achats récents venaient d'outremer. L'idée que les Anglais se forment de notre pays en général dépend en grande partie de celle qu'ils ont des actions du C. P. R. Le rapport publié par ce chemin de fer sur ses opérations du mois de janvier dernier nous montre que les administrateurs ont beaucoup fait pour réduire les frais d'exploitation car les recettes nettes n'ont diminué que de $224,000 par rapport au mois correspondant de 1931. Un tel résultat démontre assez clairement qu'une entente encore plus intime avec le C. N. R. en vue d'éliminer le dédoublement des services entre les mêmes points améliorerait davantage les résultats déjà obtenus en ces temps où l'état du trafic permet difficilement aux chemins de fer d'arriver en-dessus.

STOCKS BON MARCHE

Depuis quelque temps, plusieurs spéculateurs et placeurs de fonds ont cherché à accumuler des stocks bon marché. Il ne fait aucun doute que le risque encouru en achetant des actions à $1 ou $2 est tout à fait insignifiant. C'est pourquoi les titres de cette classe sont particulièrement en demande. Parmi les valeurs de ces prix que les gens ont particulièrement accumulées, citons : Hiram Walker, Dominion Steel & Coal "B", Dryden, B. C. Packers, Canadian Industrial Alcohol, Beauharnois Power ordinaire, Abitibi ordinaire, Fraser, St-Lawrence Corporation, etc.
Règle générale, les acheteurs ne réalisent pas qu'une hausse de seulement 2 points par année dans une valeur ayant été payée $2 équivaut à un profit de 100%. Les spéculateurs de l'ancienne école calculent encore leurs profits en "points" au lieu de prendre comme base le pourcentage de profit réalisé.

NATIONAL BREWERIES

Les spéculateurs montréalais ont appris avec beaucoup d'intérêt qu'une forte tranche des actions ordinaires de National Breweries avait changé de mains privément ces jours derniers. Cependant, "Financial Service" rapporte n'avoir pu obtenir aucune confirmation de cette rumeur. Ce qui a le plus affecté les actions de National Breweries, c'est qu'il y a toujours eu des quantités très fortes d'actions au nom des courtiers. Tout ce qui tend à amoindrir le volume de ces actions "volantes" est de nature à améliorer les perspectives de hausse du stock.

LE FROMENT

Plusieurs facteurs favorables ont contribué à faire monter les prix du blé récemment. Comme nous l'avons dit ces jours derniers, la France et l'Italie ont levé les restrictions qui existaient auparavant sur le froment étranger. La hausse des prix du blé en Allemagne, en France et en Italie a montré à ces pays qu'ils avaient besoin d'importer passablement de cette céréale. La récolte de blé n'a pas été extraordinairement forte en Europe l'an dernier et la récolte du seigle a été 140,000,000 boisseaux en bas de ce qu'elle avait été l'année d'avant.

ABITIBI POWER

Le rapport financier de l'Abitibi Power & Paper Company, couvrant les opérations de 1931, devrait être publié d'ici une couple de semaines et, d'après les estimés préliminaires, on s'attend à ce que cette compagnie montre des recettes suffisantes pour couvrir le montant payé en intérêt sur les obligations, tout en faisant quelque chose pour les actions privilégiées. Un tel résultat serait meilleur que cslui qu'on attend en certains milieux.

Les 60 premiers chemins de fer américains qui aient fourni un rapport sur leurs opérations du mois de janvier 1932 ont démontré des bénéfices de $9,598,000 à rapprocher de $30,092,-000 durant janvier 1931.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

— LE 3 MARS —

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	31½	31¾
Am. Superpower	4	4
Cities Service	6¾	6¾
Elec. Bonds and S.	10½	10¾
Ford of Can. 'A'	14¾	14¾
Ford of Can. 'B'	25	25
Gulf Oil	29	29
Imperial Oil	9⅛	9⅛
Niagara and Hudson	6¼	6¼
S. O. of Indiana	16⅛	16⅛
St. Regis Paper	4¾	4¾
United L. and P.	6	6
Milréis	630	630

NEW-YORK A CEDE SOUS L'EFFET DES PRISES DE PROFIT

New-York, 3. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée.)—Fermeture.—Les prises de profit ont donné une allure lourde au marché des valeurs aujourd'hui. Les gains de 1 à 2 1-2 points qui avaient été comptés peu de temps après l'ouverture active de ce matin ont été convertis par la suite en pertes modérées, mais le marché est devenu moins actif du moment que la baisse s'est produite.

Auburn a fléchi d'environ 6 points. American Telephone a cédé à peu près 2 points après avoir monté de 1 1-2 au début. U. S. Steel, Eastman, General Electric et Westinghouse ont subi des reculs fractionnaires.

On évalue à environ 1,800,000 actions le total des virements de la séance.

La vigueur soutenue du marché des obligations a été l'un des aspects les plus encourageants de la journée. Les courtiers en obligations ont rapporté que l'accueil fait aux nouvelles émissions cette semaine était des plus rassurants. Les doutes concernant les difficultés où se trouveraient plusieurs corporations avaient causé des difficultés tant sur le marché des obligations que sur le marché des actions dernièrement. La Reconstruction Finance Corporation est venue en aide aux chemins de fer, mais les compagnies industrielles et les utilités publiques doivent compter uniquement sur des conditions meilleures pour financer ou sur les prêts bancaires.

Bien que quelques compagnies aient annoncé des réductions ou suppressions de dividendes, les nouvelles concernant les affaires et le commerce ont continué à refléter la légère amélioration notée hier. Les compensations bancaires ont enregistré un gain plus fort qu'à l'ordinaire pour la saison et l'on a rapporté que les opérations des aciéries s'amélioraient encore lentement dans le district de Youngstown. Le rapport annuel de l'American Telephone montrant des recettes équivalant à $9.05 par action, correspondait trop à l'attente générale pour exercer de l'effet sur le marché.

Sur les marchés monétaires, on a coté de 3 1-4 à 3 1-2% sur les prêts à termes, ce qui représe te une baisse de 1-4 de 1% sur le aux d'hier Les prêts à vue sont demeurés à 2 1-4% en dehors du parquet.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

Le 3 mars	Ouv.	Max.	Min.	2.45 h.
Adams Express	5½	5⅝	5¼	5⅝
Allegheny Corp	2⅝	2⅝	2⅜	2⅝
Allied Chemical	84¼	84¼	82	82½
Allis Chalmers	11¼	11¼	11	11
A. M. Byers	18⅝	18⅝	18	18⅛
Am. Bosch Mag	6½	6⅝	6¼	6⅜
Am. Can	71⅞	72¾	71⅞	71¾
Am. & For. Pow	7⅞	8	7⅞	7⅞
Am. Loco	7¾	7¾	7¾	7¾
Am. Smelting	16⅛	16⅜	16	16
Am.Tel & Tel	134⅝	134⅝	131¼	131¼
Am. Tob. "B"	88	88⅛	86¾	88
Am. Waterwoks	32¼	32¼	31¾	31¾
Anaconda Cop	10⅛	10⅛	9⅞	9⅞
Atchison R'y	84¾	84¾	83	84
Atl. Refining	11¼	11¼	11¼	11¼
Auburn Auto	98	99½	93½	93½
Baldwin Loco	7	7⅛	7	7
Balt & Ohio	18½	18⅝	18	18¼
Barnsdall Crp	5	5	4¾	4⅞
Bethlem Steel	23½	23¾	22⅞	23
Borg Warner	12	12¼	11⅞	12
Briggs Mfg	11½	11⅝	11¼	11¼
Brooklyn M Tr	47⅜	47⅝	46½	46½
Canada Dry	12½	12⅝	12¼	12
Can. Pac	20½	20¾	19¾	19½
Case Trehsing	38½	38⅝	38¼	35⅝
Cerro de Pasco	12⅝	12⅝	12⅜	12⅜
Chesap & Ohio	23⅞	23⅞	23¼	23¾
Chic Rock I	12¼	12¼	11¼	11½
Chrysler	13	13⅛	12¾	13
Coca-Cola	116½	117¾	116	116½
Columbian Carb	37⅜	37⅜	35½	36½
Columbia Gas	14⅝	14⅝	14	14
Com. Solvents	9¼	10⅛	9¼	10
Comm. Power	4	4¼	4	4
Congoleum	10¾	10¾	10½	10½
Cons. Gas	65⅝	65⅝	64½	65
Cont. Can	40½	40½	39¾	40
Corn Products	45⅝	45⅞	45	45
Curtiss Wright	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Davison Chem.	4½	5	4½	5
Dom. Stores	16	16	16	16
Dupont de Nem.	57⅝	57¾	56¾	56⅞
Eastman Kodak	84⅜	84½	82⅝	82⅝
Elec. Auto-Lite	31	31¼	30	30⅜
Elec. P. & Light	13¼	13¼	13	13¼
Erié Priv.	9	9	9	9
Fox Film	3½	3⅝	3½	3⅝
Freeport Texas	19¼	19⅜	18⅝	19
Gen. Electric	22¼	22⅜	21¾	21¾
Gen. G. & El. "A"	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Gen. Motors	22½	22⅝	22	22¼
Gillette Safety	23⅝	24¼	23	23
Goodyear	16⅞	17¼	16¾	17
Houston Oil	21½	21	20½	21
Huds. Motors	7¾	7¾	7¼	7⅛
Hupp Motors	3⅜	3⅜	3¼	3⅜
Int. Combustion	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Int. Harvester	24	24¼	23¾	23¾
Int. Hydro	10⅛	10⅝	10¼	10¼
Int. Nickel	8⅝	8⅝	8⅛	8⅛
Int. Tél. & Tél	11¼	11⅜	11	11⅛
Johns-Manville	20½	20½	19⅞	20⅛
Kennecott Cop	10⅛	10⅛	9¾	10
Kreuger & Toll	8	8⅛	7¾	7¾
Loews Theatre	33⅜	33⅜	32½	32⅝
Lorillard	15⅛	15⅛	15¼	15¼
Miss Kan & T	6⅝	6⅝	6½	6⅝
Missouri Pacific	8	8	7¾	7¾
Montg Ward	10¼	10¾	10	10
Nash Motors	18	18⅛	17¾	17¾
Nat. Bellas H.	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Nat. Biscuit	45½	45½	45¼	45¼
Nat. Cash Reg	11⅝	12¼	11¼	11¾
Nat Dairy P	29⅞	29¾	29½	29¾
Nat Pow & L.	15	15⅛	14⅝	14⅝
Nevada	4½	4⅝	4¼	4¼
New-Haven	25¾	26	25	25½
N.-Y Central	31⅝	31⅞	30¾	31½
North Am Co	39¾	39¾	39	39
Noranda Mines	14½	13⅞	14⅛	14¼
Pac Gas & El.	36½	35⅞	35½	35½
Packard Motor	3⅞	4	3⅝	4
Paramount	11	11⅛	10¾	10¾
Penick & Ford	29¾	29¾	29½	29½
Penn. Ry	19⅜	19⅝	18⅝	19
Phillips Pete	5½	5⅝	5¼	5¼
P. S. of N.J.	58½	58⅝	57⅜	57⅝
Pullman	23½	24	23	23⅝
Pure Oil	4¼	4¼	4¼	4¼
Radio Corp'n	10¼	10¼	9¾	9⅞
Radi-Keith	5⅝	5⅝	5¼	5¼
Rem-Rand	3	3⅛	3	3⅛
Rep. I & Steel	6	6	6	6
Royal Dutch	22½	22⅝	22½	22⅝
St. L. & S. F.	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Sears Roebuck	35⅜	35⅝	34⅝	35
Shell Union	4	4	3⅞	4
Simmons Bed	10¼	10⅝	9⅞	10
Sinclair Oil	6¼	6⅜	6¼	6¼
South. Pacific	28⅜	28⅝	27	27
South Porto R.	7¾	7¾	7¾	7¾
Stand. Brands	13¼	13⅜	13⅛	13⅜
Stan. Gas & E.	32	32⅜	30⅝	31⅜
Stand Oil N.-J.	30¼	30½	29¾	30
Stand. Oil N.Y.	10⅛	10⅛	10	10
Stewart Warner	5¾	5¾	5¼	5¼
Studebaker	10⅞	11⅛	10⅝	10⅝
Stone & Webster	12⅞	12⅞	12⅜	12⅜
Tex Gulf Sulph.	25¾	25¾	25	25
Timken Rol. B.	21¼	21⅜	21	21
Union Carbide	34⅞	35¼	34⅝	34⅝
Union Pacific	86¾	86¾	84⅝	85
United aircraft	16⅜	16⅜	15⅞	15⅞
United Char.	1	1	1	1
United Corp.	9¼	9⅜	9¼	9¼
U. S. C. I. Pipe	14⅞	14⅞	14⅜	14⅜
U. S. Ind. Alco.	30	30¼	29	29
U. S. Realty	8¾	8⅞	8¾	8⅝
U. S. Rubber	4¾	4¾	4¾	4¾
U. S. Stee.	50¾	50¾	49	49
Vanadium	18⅜	18⅝	17⅝	17⅝
Warner Bros.	3¾	3⅞	3½	3⅝
Western Union	46¾	46¾	44½	45
Westing. Elec.	33	33¾	31¾	31¾
Willys Overland	2¼	2¼	2¼	2¼
Woolworth	44¾	45	44	44¾
Worthington P.	20	20	19¼	19¼

Ventes à 2.10 p.m. : 1,500,000 parts.

Exchange Buffet a gagné 13 centins par action durant le trimestre finissant le 31 janvier 1932 au lieu de 38 cents en 1931.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "Wall Str. Mirror" dit: Pouz la première fois depuis que duve la campagne de baisse, le marché s'est remis à monter après s'être montré terne et inactif pendant un certain temps. C'est l'un des signes qui montrent que nous entrons dans une phase différente et qu'à partir de maintenant on devra profiter des périodes de réactions et de monotonie pour recueillir quelques titres en vue d'une nouvelle hausse. On peut s'attendre à ce que les valeurs continuent à monter d'ici quelques jours. Comme nous l'avons dit plusieurs fois déjà, les achats qu'on constate actuellement sur le marché ont toutes les apparences d'une accumulation en autant que la liquidation semble avoir cessé.

Le rôle du marché mobilier est de prévoir les événements — en d'autres termes de les escompter. Le relèvement qui a été commencé mercredi pourrait fort bien être et, en certains milieux c'est effectivement l'indice du commencement d'une campagne de hausse qui escompte les améliorations dont les affaires vont bénéficier dans plusieurs mois d'ici.

Les nouvelles qui arrivent des centres industriels ne sont pas plus agréables à lire qu'il y a trois mois et les rapports donnant les résultats du premier trimestre vont continuer à être défavorables lorsqu'ils seront publiés, mais il n'en est pas moins vrai que les affaires ne sont pas pires qu'elles étaient et, qu'en certains cas, elles donnent des signes d'amélioration.

Bien qu'on ne s'attende pas à ce que le marché des valeurs exécute une avance en droite ligne, la reprise courante pourrait porter les stocks — tant industriels que ferroviaires — à des niveaux nettement supérieurs à ceux qu'indiquaient les moyennes de Dow, Jones en janvier. Il se pourrait qu'il y ait un peu d'hésitation lorsque ces niveaux seront atteints.

Les derniers rapports indiquent que l'industrie de l'acier semble vouloir se réveiller maintenant que les chemins de fer commencent à donner des ordres et que Ford est à la veille de reprendre ses activités.

Les autres fabricants d'autos restent à l'écart et ils attendent pour voir quel succès Ford va obtenir avec ses nouveaux modèles.

Moyennes:
(Copyright par Standard Statistics)

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	66.9	36.1	107.0	69.2
Mercredi	64.1	34.2	102.9	66.3
Sem. passée	64.6	34.9	103.8	66.9
Mois passé	61.6	35.5	97.7	63.9
1931	134.9	101.3	188.4	139.1
1929	217.3	138.7	218.9	204.6
1927	110.3	109.5	103.0	107.2
Max. 1932	68.8	39.8	107.3	70.8
Min. 1932	57.1	30.3	92.2	59.5
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	36.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 1,708,403 actions.

Mouvements comparatifs:

	Merc.	mardi
Nombre de gains	408	164
Nombre de reculs	80	183
Stocks n ayant pas bougé	123	154
Total des stocks négociés	611	501

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats Etrangers à New-York)
(LE 2 MARS 1932)

		Off.	Dem.
16,000	Argentine 6's, 1961	59	60
148,000	Australie 5's, 1955	59½	60¼
12,000	Belgique 6½'s, 1949	93	94
47,000	Do. 6's, 1955	87½	88
2,000	Bolivie 7's, 1958	5½	6
9,000	Bordeaux 6's, 1934	102½	104
3,000	Brésil 6½'s, 1957	20½	
5,000	Do. 7's, 1952	17½	18
12,000	Buenos Aires 6's, 1961	31⅜	32½
6,000	Chili 6's, 1961	12¾	13¾
7,000	Colombie 6's, 1961	23¼	24
3,000	Cund'ca 6½'s, 1959	13½	13¾
41,000	Canada 5's, 1952	93¾	93⅞
31,000	France 7½'s, 1941	116¼	116¾
31,000	Do. 7's, 1949	116¼	116¾
204,000	Allemagne 5½'s, 1965	37¾	38
	Haiti 6's, 1952	65	66¾
29,000	Italie 7's, 1951	87½	88
6,000	Lyon 6's, 1934	102⅝	104½
14,000	Marseille 6's, 1934	102⅜	103½
	Medellin 6½'s, 1954	12	14
6,000	Milan 6½'s, 1952	66	67½
6,000	P.L. & M.7's, 1958	102	102½
24,000	Do. 6's, 1958	99	99½
3,000	Pérou, 6's, 1960	6	6½
10,000	Pologne 6's, 1940	56¾	58½
46,000	Do. 7's, 1947	56	56¾
	Rio Jan. 6½'s, 1959	13	15
6,000	Do. 6½'s, 1953	11	12
13,000	Rio G. do S.6's, 1969	10¼	10¾
17,000	Rome 6½'s, 1952	67½	69
16,000	Serbie 7's, 1962	38¼	41
6,000	Soissons 6's, 1936	102	102¾
249,000	Roy.-Uni 5's, 1937	99⅞	99⅝

ANNEE RECORD DE L'AM. TELEPHONE & TELEGRAPH COY

New-York 3 (P C)—Malgré le chiffre moindre des revenus provenant de ses opérations sur le système Bell l'American Telephone & Telegraph Company a réalisé des recettes nettes sans précédent l'année dernière.

Cette compagnie dont le rapport annuel a été publié aujourd'hui a gagné 5ets de plus que ce dont elle avait besoin pour acquitter ses dividendes sur chaque action en 1931. Ses recettes ont équivalu à $9.05 par part comparativement à $10.44 l'année d'avant. mais il y avait cette année 18,415,-461 parts en circulation contre 15,-856,633 en 1930.

Une réduction dans les dépenses et les intérêts a amené cette augmentation des recettes nettes qui ont atteint le chiffre de $166,666,-533 comparativement à $165,544,-707 en 1930 et à $166,190,000 en 1929, année où tous les records précédents avaient été battus.

Bullard Company a perdu $369,420 en 1931 au lieu de $241,630 en 1930.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 3 mars	Ouv.	Ferm.
Ass. Breweries		5 4-6
B. A. Oil	10⅛	10⅜
Beauharnois	1⅜	1⅜
Dominion		18-22
Home Oil	28	28
Imperial Oil	10⅛	10⅛
MINES		
Noranda	16.65	16.25
Siscoe	.61	.61

LES VEDETTES DE LA SEANCE D'HIER BAISSENT UN PEU

Toronto, 3.— (P.C.)— Midi.— Bien que quelques-unes des vedettes d'hier aient déployé une tendance à réfléchir, l'allure générale a été ferme sur le Standard Stock & Mining Exchange cet avant-midi. Le volume des transactions a été quelque peu réduit.

Dome a faibli en ouvrant, mais s'est relevée plus tard pour accuser quand même une perte, 20 à $11.40, lorsque le relevé du tableau fut effectué ce midi. Teck Hughes était .10 plus bas à $4.35.

International Nickel est restée en meilleure demande et accusait un gain de .15 à $9.50 ce midi. Noranda accusait un gain léger à $16.65. Eldorado a encore souffert d'une légère liquidation qui a fait baisser son prix de .03 à $1.37. Ajax Oil, dont le rapport annuel a été publié aujourd'hui, a retraité de .05 à $1.09, mais Acme a repris .01 pour se rendre à .15. White Lake a encore ajouté .01 environ à ses gains récentes pour toucher $7.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
72 rue St-Pierre

(LE 3 MARS 193)

Acme Oil	.15	.15
Ajax Oil	1.15	1.09
Amulet	.16b	.16b
Arno	.02½	.02½
Bagamac Rouyn	.05½	.06
B. A. Oil	.10¾	.10¾
Barry Holl	6.25	6.25
Big Missouri	.11	.12
Buffalo Can. Gold	.32½	.32½
Cen. Manitoba	.07½	.07
Chemical Research	1.55	1.60
Chibougamau	.05	.05
Cons. Smelters	70.00	70.00
Dome Mines	11.50	11.75
Eldorado	1.41	1.40
Falconbridge	.85	.85
Granda	1.06	1.05
Hollinger	5.00	5.00
Howey Gold	.32¾	.33
Hudson Bay	2.25	2.20
Imperial Oil	10.00	10⅛
Int. Nickel	9.50	9.75
Int. Petroleum	11.25	11.25
Kirkland Lake	.42b	.42b
Lake Shore	27.75	27.90
Macassa	.33	.35
McLeod	.06½	.06½
McIntyre	18.00	18.00
Mining Corp	1.10	1.10
Moffatt Hall	.04	.03¾
Moss	.36½	.36½
Nipissing	.85	1.00
Noranda	16.75	16.75
Nordon	.07	.07½
Pend Oreille	1.00	1.00
Premier	.59	.58
Sheriff Gordon	.50	.50
Siscoe	.61	.61
Stadacona	.01½	.01½
Sylvanite	.55	.55
Teck Hughes	4.45	4.30
Towagmac	.25b	.25b
Ventures	.43	.43
Wright ar	2.65	2.60

MASSEY-HARRIS A TERMINE L'ANNEE AVEC UN DEFICIT

Toronto, 3. (P. C.) — Au cours de son exercice financier finissant le 30 novembre 1931, Massey-Harris Company a subi une perte de $1,523,-149 sur ses opérations, comparativement à un profit de $896,027 l'année d'avant.

Son compte profits et pertes accusait un débit de $4,109,765 en fin d'année, comparativement à un crédit de $247,386 en 1930. Le déficit de cette année a été attribué en grande partie à l'état peu satisfaisant de l'industrie agricole de par le monde. Le paiement des intérêts, du fonds de pension et de la réserve pour dépréciation est venu ajouter encore aux pertes subies sur les opérations pour augmenter le déficit de l'année.

Le rapport, qui porte la signature de M. T.-A. Russell, président, et de M. B.-W. Burstell, vice-président, exprime l'avis qu'après trois années de ventes peu considérables, la compagnie devrait bénéficier du fait que les instruments aratoires ont besoin d'être remplacés.

L'actif courant de la compagnie y compris l'inventaire, les billets recevables et l'argent en mains atteint $40 873 153 dont $22 042 431 représentent des billets et comptes recevables après avoir réduit les réserves et $20 708 694 d'inventaire. On a réduit d'environ $20 000 000 le chiffre de l'actif total Une bonne partie de cette réduction a été occasionnée par les appropriations sur terrains, bâtisses et outillages formant un total de $8 000 000. L'inventaire a été réduit d'à peu près $4,000,000. La réserve totale est maintenant de $5-989 593

La compagnie rapporte que son passif courant est de $8,473,616, déduction faite des dépôts en argent faits en des banques des Etats-Unis pour les billets de la compagnie qui sont escomptés à ces banques.

Le président a rapporté que les ventes de 1931 avaient été à peu près la moitié de celles de 1930.

PRO

L'IMBROGLIO EST REGLE

La Railway-Paper jouera sa dernière partie de championnat dimanche après-midi à l'Arena—Le Chicoutimi et le Trois-Rivières joueront aussi au cours de la même après-midi, à la suite d'une proposition de Nap. Côté — Il reste à décider qui de la ligue Provinciale de laRailway-Paper jouera la première partie.

LES PRIX D'ADMISSION

L'imbroglio qui régnait dans le hockey local à la suite de la partie de dimanche dernier, entre l'Anglo-Pulp et le C.P.R., parait devoir se régler à la satisfaction des clubs en cause et surtout à la satisfaction des amateurs, à la suite de la proposition faite par Nap. Côté pour éclaircir la situation, proposition qui a été acceptée par les clubs en cause.

On sait que, dimanche après-midi, le 6 mars courant, le Chicoutimi et le Trois-Rivières, de la ligue Provinciale, devaient jouer à l'Aréna, étant donné qu'on était sous l'impression que la partie entre les deux détaillants de la ligue des chemins de fer et des papiers, du 28 février, était la dernière. On a même dû consulter des autorités légales à ce sujet et finalement c'est l'Aréna qui a eu raison. M. Côté voulut se montrer bon prince en faisant alors une proposition de nature à satisfaire tous les clubs, en offrant une garantie aux équipes de la Railway-Paper pour leur faire jouer leur dernière partie à l'Aréna, dimanche après-midi, avec la joute entre le Chicoutimi et le Trois-Rivières. Après mure délibération cette proposition a été acceptée, en principe, par les intéressés, et il ne reste plus qu'à décider qui, de la Railway-Paper ou de la Provinciale, jouera la première partie de l'après-midi. Les amateurs qui se rendront dimanche à l'Aréna en auront donc pour leur argent en voyant la partie finale de championnat de la Railway-Paper en même temps qu'une grande partie de la ligue d'Emile Dion. Cette partie se jouera jusqu'au bout avec le temps supplémentaire nécessaire pour décider d'un champion. Nap. Côté a tourné la question du prix d'admission en laissant des prix d'entrée à 35 cents. Il y en aura aussi à .50, à .75 et à un dollar, et on a raison de s'attendre à ce que la foule record de la semaine dernière soit dépassée, dimanche prochain, pour cette aubaine.

DIMANCHE SOIR A L'ARENA

Comme nous l'annoncions hier, le "Soleil" de la ligue Railway-Paper jouera contre le club de Drummondville, dimanche soir, à l'Aréna, et l'on s'attend à ce que cette partie attire une bonne assistance. De nombreux excursionnistes accompagnent le club de Drummondville, l'une des meilleures équipes de la région et ses partisans seront nombreux à l'édifice du parc Victoria. Les prix d'admission seront de 25 centins et c'est l'honorable Laferté qui mettra la rondelle au jeu.

LE HOCKEY

Toronto, Ont., (P. C.)—Trois nouvelles figures apparaissent dans la gallerie des maîtres du hockey professionnel qui ont été élus par le choix de trente deux rédacteurs sportifs des villes dans lesquelles opère la N. H. L. 10 en Canada et 22 aux Etats-Unis. Harvey Jackson le jeune ailier de gauche des Toronto, Maple Leafs, âgé de 21 ans, est le seul nouveau venu à figurer sur la première équipe pour prendre la place de Aurel Joliat relégué sur la seconde équipe. Roy Worters, des New-York Americans, et Charlie Conacher, ailier de droite du Toronto, se sont aussi mis en vue en gagnant les positions de la seconde équipe.

Ching Johnson "le chauve" des New-York Rangers choisi l'an dernier sur la seconde équipe est monté dans la première, changeant de place avec King Clancy, de Toronto. Les élus de l'an dernier pour la seconde équipe qui ne se sont pas qualifiés pour le recensement de cette année sont : Dit Clapper, ailier de droite des Boston et Frank Boucher centre des Rangers. Pour la position de coach qui n'était pas sur la liste l'année dernière Lester Patrick des Rangers, a remporté le premier la palme et Dick Irvin du Toronto est arrivé second.

Pas un seul joueur à été nommé par les électeurs pour une position sur l'une ou l'autre équipe. L'an dernier cependant Shore et Morenz avaient été choisis unanimement. Johnson fut celui qui se fit élire sur la plus grand nombre d'équipes, choisi par tous sauf deux rédacteurs et 22 fois sur la première équipe. Morenz, Shore et Bill Cooke furent nommés dans 29 votes, Conacher dans 27 et Gardiner dans 26. Jackson dans 18.

La lutte la plus serrée pour une position se fit entre Hooley Smith des Maroons et Joe Primeau du Toronto pour la position de centre dans la seconde équipe. Chacun fut choisi au centre par 12 rédacteurs, mais Smith avait cinq choix pour la première équipe contre trois pour son adversaire. La versatilité du joueur des Maroons en seconde position avec Primeau dans la liste des scoreurs de la N. H. L. est attestée par le fait qu'il fut choisi cinq fois pour l'aile gauche et trois fois pour sa position haibtuelle sur l'aile droite.

Voici le résultat du recensement au complet :

Buts : Gardiner, Chicago 21; Thompson Boston 3; Worters, Americans, 3; Roach, Rangers, 2; Hainsworth, Canadiens, 2; Chabot, Toronto, 1.

Défenses : Shore Boston, 23; Johnson, Rangers, 22; Vlancy, Toronto, 6; S. Mantha, Canadiens, 4; Byrke, Canadiens, 3; Dutton, Americains, 3; Seibert, Rangers, 1; Owen, Boston, 1; Noble, Détroit, 1.

Centre : Morenz, Canadiens, 24; Smith, Maroons, 5; Primeau, Toronto, 3.

Aile droite : W. Cook, Rangers, 17; Conacher, Toronto, 13; Smith, Maroons, 2.

Aile gauche : Jackson, Toronto, 11; Joliat, Canadiens, 9; Kilrea, Détroit, 3; Smith, Maroons, 2; F. Cook, Rangers, 2; Gottselig, Chicago, 2; Barry, Boston, 1; W. Cook, Rangers, 1; Seibert, Maroons, 1.

Coach : Patrick, Rangers, 12; Irvin, Toronto, 10; Rkoss, Boston, 3; Hart, Canadiens, 2; Gerard, Americains, 1; Cleghorn, Maroons, 1.

Pour la seconde équipe :

But : Worters, Americain, 11; Hainsworth, Canaciens, 8; Gardiner, Chicago, 5; Roach, Rangers, 5; Chabot, Toronto, 2; Connell, Détroit, 1.

Défense : Clancy, Toronto, 14 ; S. Mantha, Canadiens, 9 ; Johnson, Rangers, 8 ; Shore, Boston, 6 ; Burke, Canadiens, 6 ; Wentworth, Chicago, 6 ; Siebert, Rangers, 5 ; Dutton, Americans, 4 ; Abel, Rangers, 2 ; Conacher, Maroons, 1 ; Hitchman, Boston, 1 ; Young, Détroit, 1 ; Day, Toronto, 1.

Centre : Primeau, Toronto, 9 ; Smith, Maroons, 7 ; Morenz, Canadiens, 5 ; Lépine, Canadiens, 3 ; Stewart, Maroons, 3 ; Goodfellow, Détroit, 3 ; Boucher, Rangers, 2.

Aile droite : Conacher, Toronto, 14 ; W. Cook, Rangers, 12 ; Clapper, Boston, 3 ; Gagnon, Canadiens, 1 ; Joliat, Canadiens, 1 ; Ward, Maroons, 1.

Aile gauche : Jackson, Toronto; 7 ; F. Cook, Rangers, 5 ; Joliat, Canadiens, 4 ; Kilrea, Détroit, 3 ; Smith, Maroons, 3 ; Barry, Boston, 3 ; Trottier, Maroons, 3 ; Dillon Rangers, 1 ; Gottselig, Chicago, 1 ; Seibert, Maroons, 1 ; Goodfellow, 1.

Coach : Patrick, 8 ; Irvin, Toronto, 4 ; Gerard, Americans, 6 ; Hart, Canadiens, 5 ; Ross, Boston, 2 ; Iverson, Chicago, 1.

LA LUTTE

(Matches d'hier)

Philadelphie, (P.C.)—Gus Sonnenberg, Boston défait Georges Zarynoff Ukranie, 36:32 · Charley Strack, Spring Valley, N.-Y. défait Louis Loew, France, 14:27 · Joe Montana, Camden, N.-J. et Boris Demitroff, New-York, annulent 30:00 · Casey Kazanjian, Californie, défait Pat Reilly, Boston quand Reilly est disqualifié pour tactiques illégales · Karl Pojello, Chicago, défait Pat McKay, Altoona, Pa., 43:36.

New-York, (St-Nicholas)— Jack Sherry, 220, Omaha, défait Marvin Westenberg, 224, Tacoma, Wayh., 39:40 · Stanley Pinto, 205, Chicago, défait Bob Wilkie, 200 Buffalo, 19:05 · Mihail Askonoff, 215, Butte Mont., défait Kasmir Sitkowski, 220, Pologne, 9.26 · Joe Varga, 212, Chicago, défait Beverage, 219, Terre Haute, Ind., 8:27 · Charley Hanson, 205, suède, et Al Mercier, 208, Montréal, annulent 30:00.

New-York, (Ridgewood)— Fritz Kley 212, Allemagne défait George Hagen, 212, New-York 25:45 · Ralph Wilson, 206 · Philadelphie, défait Norton Jackson, 200, New-York 20:15 · George Kotsonaros, 200, Grèce et George Calza, 200, Italie, annulent 30:00 · George Manich, 200, New Jersey, défait Jack Hurley, 205, Irlande, 19:15 · Joe Maynard, 200, New-York, défait Gene Bruce, 200, Finlande, 16:10 · Fred Grubmeier Iowa, défait Alois Kautzki, 216, Pologne, 17:10.

Boston,—Jack Washburn, 220, Los Angeles, gagne deux dans trois sur Jack Smith, 210, Chicago (Smith la 1ère 18:07 · Wasburn la $seconde, 23:33 et la 3e 2:50) · Sam Stein, 20, Newark, défait Paul Harper, 208, Dallas 46-40 · Ernie Dusek, 202, Omaha, et Sandor Szabo, 208, Hongrie, annulent 20:00 · Kola Kwariani, 214, Russie, bat aux points Hans Steinke, 248, Allemagne, 30:00 · Farmer George M McLeod, 200, Omaha, défait Renato Gardini, 210, New-York, 4:25 · Herman Hickman, 220, Nashville, défait John Maxos, 200, Baltimore, 9:00 · Tiny Roebuck, 200, Oklahoma, défait Don Delaun, 205, New-York, 3:48.

L'Evénement écrasé

Mercredi soir le Loretteville-Amateur recevait l'Evénement et lui infligeait une défaite au score de 8 à 1. Ce club était composé d'un All-Stars des meilleurs joueurs de Québec chez les professionels que dans la Railway-Paper.

La partie fut des plus rapides et suscitat chez les amateurs un enthousiasme indescriptible. Le beau jeu d'ensemble des locaux fut certainement le meilleur atout de leur victoire.

Voici l'alignement des deux clubs :

L'Evénement		Loretty-Amateur
Lamontagne	but	White
Corbeau	déf.	Viger
Labadie	"	Bastien
Power		Jean
Miville	centre	Verret
Gravel	ailes	Dubé
Gauthier		Guérin
Doddrige	subs	Gagnon
Levesque		Vézina
Lepage		Blanchet
Lebel		

Schalk gérant du Buffalo

Buffalo, N.-Y., 3 — Ray Schalk, ancien receveur et gérant des Chicago White Sox a été engagé comme gérant du Buffalo de la Ligue Internationale de baseball, ont annoncé hier les officiels du club.

Un six-jours

Montreal, 3 — On a annoncé hier soir que le six jours semi-annuel en bicycle sera tenu à Montreal du 17 au 23 avril.

L'Allemagne battue

Munich, Allemagne, 3 — Le club all-stars de Boston a défait le club olympique d'Allemagne au score de 2 à 0 devant une foule de 3000 spectateurs hier soir.

LA FIN DU CONCOURS DE TURRET

Le concours de hockey des cigarettes Turret se termine le 5 mars. Il ne reste plus que quelques jours avant la fin de la saison des joutes, dont les parties finales seront jouées le 22 mars. Cet espace de temps, malgré sa brièveté, n'en fournit pas moins aux concurrents une excellente occasion de rapprocher d'aussi près que possible leurs prévisions concernant le nombre de points ainsi que la force et la faiblesse défensive des équipes.

Le concours comporte la somme de $15,000 en prix qui seront décernés à ceux qui pourront prédire de la façon la plus précise possible le nombre total des points qui seront enregistrés par chacune des équipes dans la Ligue Nationale de hockey à la fin de la cédule régulière.

Le pointage se corse au fur et à mesure que les équipes s'acheminent vers les joutes décisives et les petits scores sont à l'ordre du jour, particulièrement dans la division américaine, où la bataille est serrée pour les droits aux joutes supplémentaires en arrière des Rangers. Le ralentissement de cette dernière équipe après un brillant début n'a pas manqué de désappointer un bon nombre de ceux qui calculent les points à venir, et qui par le fait même se verront forcés de reviser leurs chiffres.

Les Maroons de Montréal se classent au nombre des équipes qui continuent à faire des points en quantité appréciable, mais ce n'est que dans leurs récentes joutes que leur défense s'est resserrée, et le club a enregistré son premier blanchissage de l'année dans sa trente-septième joute. Le faible "score" des New-York Americains et des Chicago Black Hawks, et le jeu de défense particulièrement serré des Canadiens de Montréal, les champions du monde, qui ont tenu les équipes adversaires à un point par joute dans cinq joutes de suite, sont d'autres facteurs avec qui les estimateurs ont eu à compter pour les récentes joutes de la cédule.

Comme indice de l'intérêt que le concours de hockey des cigarettes Turret a suscité dans le public en général, mis en haleine par l'attrait des prix au montant de $15,000, un amateur a téléphoné à un journal de Montréal pour lui demander: "Combien de joutes sont jouées par cette Ligue Nationale de Hockey qui fonctionne en rapport avec le concours des cigarettes Turret ?"

L'intérêt suscité par ce concours a pris une telle envergure, que plusieurs journaux se sont vus forcés, sur demande populaire, de réimprimer au long les dernières parties de la cédule de la ligue.

LES SCORES

Série Allan	
M.A.A.A. (x)	3
McGill	1
(x) gagne la ronde 4-3	
Toronto Nats	2
Port Colborne	1
Dalhousie	5
Cap Traverse	3
Canado-Américaine	
Philadelphie	4
Boston	1
New-York	6
Springfield	1
Internationale	
Buffalo	4
Windsor	1
Detroit	1
London	4

Les anneaux

Avis est par la présente donné, aux membres du club St-Bernard, qui en font actuellement partie, ou qui y appartenaient au commencement de la saison, qu'il y aura une assemblée en son local, jeudi soir, le 3 mars, à 9 heures.

GARDINER

Chicago, Ills.—(Presse Canadienne)—La vieille coupe Stanley qui parait déjà se sentir des atteintes du temps —l'emblème de la suprématie mondiale du hockey, est le but de l'ambition de Charlie Cardiner le vétéran du filet de 27 ans choisi par les rédacteurs sportifs des villes ou opèrent la N. H. L. comme gardien de bus de l'équipe de all-star pour la presse Canadienne. Gardiner le fameux gardien de buts des Chicago Black Hawks a fait de tout si ce n'est de figurer sur une équipe de championnat. Mais un jour viendra où le Puck-stopper"natif de Edingburg se fera une place dans une équipe de la coupe Stanley s'il persiste dans le chemin ardu du succès recherché avec acharnement.

Sa carrière dans le hockey depuis le temps où le jeune Charlie était obligé de voler les patins de ses soeurs pour aller apprendre à se tenir sur le lames d'acier sur la glace de ronds de fortune n'a été qu'une longue suite de difficultés surmontées à force de persistance.

Le jeune Gardiner né le dernier jour de l'année 1904 vint au Canada alors qu'il n'avait que sept ans. Il apprit à jouer au hockey à Winnipeg parce que toute jeunesse du Manitoba le fait puis il arriva à la position de gardien de buts parce que sa tenue sur les patins n'avait rien d'extraordinaire. Avec le temps le jeune Charlie, alors âgé de 14 ans, figurait comme gardien de buts dans le hockey intermédiaire. Gardiner était surveillé par Bill Cockburn, vétéran goaler qui se mit en évidence sur l'alignement des Winnipeg, qui détaillèrent pour le championnat mondial du hockey amateur aux jeux olympiques du Lac Placide, le mois dernier. En 1927 après une brève période comme gardien de buts régulier dan le hockey senior, suivi d'un saut subit dans le hockey professionnel avec les Winnipeg Maroons, il joignit les rangs des Chicago Black Hawks de a N. H. L.

Les premiers temps pour le jeune gadien, âgé de 23 ans, furent durs. Après des débuts assez simples à Chicago, Gardiner fut relégué au banc en faveur de Hughie (Eagle Eye) Lehman un vétéran qui lui donna par la suite de précieux conseils. Mais quand le club revint de son premier voyage Gardiner fut réinstallé et depuis il n'a pas manqué une partie bien qu'il ait joué dans plus de 200.

L'an dernier le gars de Winnipeg fut choisi sur le all- tar de la Presse Canadienne et menait en tête de la ligue pour les blanchissages. Cette saison-ci sa performance n'a pas été aussi bonne, mathématiquement parlant, mais on lui donne une large part du crédit dans le fait d'avoir gardé son club en position de pouvoir détailler. Plusieurs amateurs croient que le taciturne gardien des Eperviers a été une précieuse acquisition pour le club de Chicago.

Gardiner pour qui rien autre chose que le hockey compte au monde après sa femme et son fils de trois ans, s'occupe d'affaires à Winnipeg durant la saison d'été et son passe-temps favori est le golf.

Le Boucher battu

Dimanche dernier le club de la Maison Boucher de Québec, est venu rencontrer le club Q. C. R. de Vallée Jct. sur le terrain de ce dernier. Après une partie très contestée. Le club de Vallée est sorti victorieux par un score de 7 à 3. Les scoreurs furent Dumas 4, Elphège Gagnon, 2, G. Déchêne 1.

Le 29 février le club Maple Leaf est allé à St-Joseph rencontrer le deuzième club de cet endroit. La partie resta au St-Joseph, par un score de 4 à 3.

Un défi

Le Jeune Victoria aimerait à rencontrer le jeune Lagueux, le jeune Laliberté ou bien le jeune Cremex de Limoilou pour jouer jeudi ou dimanche. Pour toutes informations s'adresser à MM. L.-P. Langlois, tél: 4-4579 ou à Georges Belleville, tél: 4-1912.

Depuis 1898
GIN CANADIEN
MELCHERS
CROIX D'OR



10 ... $1.10
26 ... $2.55
40 ... $3.65

La plus grande vente de tous les gins au Canada

MELCHERS DISTILLERIES Limited, Montreal
DISTILLATEURS DEPUIS 1898

LA VENTE DES VENTES

L'ameublement de Robinson Clothes en Faillite a été Acheté par la

QUEBEC MODERN CLOTHING

580 rue St-Vallier - Québec

Pour inaugurer l'installation de cet ameublement dans notre manufacture, nous avons décidé de donner à nos clients qui nous ont permis cette innovation, de faire une vente sans précédent dans les annales de la confection pour hommes et jeunes gens.

$25,000 de Complets et Paletots

pour hommes, jeunes gens et enfants, confectionnés pour la saison du printemps, seront mis à la merci du public à des prix incroyables.

CETTE VENTE S'OUVRE DEMAIN MATIN A 9 H.

COMPLETS DE QUALITE
Pour Hommes et Jeunes Gens

1 et 2 Paires de Pantalons, Tweed Worsted et Serge pure laine, styles pour hommes et jeunes gens, un beau choix de couleurs et patrons fantaisie ou rayé. Grandeurs de 33 à 44 dans le lot mais pas dans chaque ligne. Valant $12.50 Pour cette vente.

$8.50

COMPLETS
Bleu-Marine Pesant 19 ozs à la Verge

Le chic et une confection impeccable sont les signes distinctifs de ses magnifiques Complets en serge Botany, teinture indigo bleu-marine.

Qu'importe le nombre de Complets que vous possédiez, vous devriez avoir un de ces Complets bleu-marine à un prix aussi modéré. Doublures en soie artificielle de bonne qualité. Modèles à 2 boutons, pour jeunes gens, 33 à 44.

$12.50

Modèles pour hommes, 36 à 46.

150 COMPLETS
Pour Hommes et Jeunes Gens



Voilà ! Messieurs, choisissez dans ce splendide groupe de complets confectionnés en fins Worsted, serges bleu-marine pure laine et un assortiment remarquable de tweeds anglais dans un excellent choix de patrons nouveaux, dans les teintes foncées. Valant $20.00 Pour cette vente.

$10.50

Grandeurs : 34 à 42 pour jeunes gens ; 36 à 44 pour hommes.

1 autre lot mais de qualité supérieure pour **$12.50**

COMPLETS BLEU ET GRIS FER
"Harlax Brand"
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
"Confection de Luxe"

Une offre toute spéciale que seul un manufacturier peut offrir pour des habits de marque. Serge Botany toute laine, bleue, noire ou grise. Poitrine : 36,37, 38, 40, 42, 44 pcs; de jambe 29 à 33 pcs. Ces complets à prix modérés possèdent une distinction qui leur est propre, et le fait qu'ils sont de marque Harlax Brand en fait des valeurs remarquables. La serge botany tout laine, peut être obtenue en bleu, noir ou gris, trois couleurs préférées des hommes au goût réservé. Modèle avec devant à deux et trois boutons. Le pantalon avec passe-ceinture, des bas relevés et cinq poches. Gilet ordinaire et ces complets sont entièrement bien doublés, garantis ne pas changer, coupe parfaite, chic et durable, étoffe de 17, 19, 20, 22 onces, valant régulièrement $22.00 à $35.00. Pour cette vente.

$14.50 $15.50 $17.50

COMPLETS POUR LES GARCONS

SERGE BLEU-MARINE

Votre garçonnet sera chic dans un de ces beaux complets bleu-marine. Ils sont confectionnés en serge bleu marine de très belle qualité, coupe soignée et bien finis. Bouffants avec fermeture "Governor" aux genoux. Modèles à devants droits avec bouffants et modèles à devants croisés, avec culottes droites. Grandeurs: 24 à 30, 4 à 12 ans. Val. suprêmes **$5.50**

CULOTTES BOUFFANTES
Bleu Marine pour Garcons

Qualité supérieure dans le matériel et fini soigné, bas fini avec attache "Governors". Grandeurs, 27 à 34. Valeurs suprêmes **$2.69**

COMPLETS BLEU MARINE
Avec 2 Bouffants

Complets de long service, parce qu'ils sont confectionnés avec les serges Botany, de qualité durable. Doublure en soie artificielle, coupe et fini soignés. Deux Bloomers avec chaque complet. Modèles à devants droits ou croisés. Grandeurs, 27 à 33, 9 à 15 ans Val. suprêmes **$6.50**

PANTALONS LONGS
Pour Garçons

Une offre spéciale de pantalons en véritable serge botany bleu-marine. Confection à 5 poches, passe-ceinture, bas 20 pouces de large, fini supérieur. Grand., 28 à 36. Val. suprêmes **$3.95**

COMPLETS SERGE BOTANY
Bleu Marine pour Garçons

Style à 2 pantalons longs et veste, confection supérieure, serge de qualité, doublures en soie artificielle culottes avec 4 poches et passe-ceinture. Grandeurs 27 à 33, 9 à 15 ans. Valeurs suprêmes **$9.50**

COMPLETS 4 PIECES
Pour Garçons et Adolescents

Complets en serge "Botany" très pesante, bleu marine, avec doublures en soie artificielle. Les grandeurs 27 à 32 comprennent un veston, un gilet, un pantalon long, une culotte bouffante. Les grandeurs 33 à 36 ont 2 pantalons longs. Valeurs suprêmes **$10.50**





Un lot d'habits d'enfants en tweed de couleur, blouse et un pantalon, grandeurs 3 à 10 ans. Pour cette vente **$1.50**

Un autre lot d'habits pour enfants, en tweed, 2 pantalons bouffants, 27-32, Pour cette vente **$2.75**

250 habits de tweed d'une bonne qualité, valant régulièrement $10.00. Pour cette vente **$5.90**

PALETOTS DE PRINTEMPS POUR HOMMES
Style et Couleur 1932

Voici une chance inespérée de vous procurer un **PALETOT** un peu en avant de la saison tout en faisant une véritable économie, nous les avons marqué pour une vente rapide.
1 lot valant $10.00 pour **$7.50**
1 lot valant $15.00 pour **$12.50**
1 lot valant $18.00 pour **$13.50**

Un lot de **PALETOTS** d'hiver en Silvertown brun et un autre lot drap castor bleu-marine avec et sans collet de velours qui se sont vendus $28.00 au détail dans la dernière saison pour être clairés à **$12.50**

Un lot de **PALETOTS** d'hiver Barrymore, modèle guard et Tubes. Valant $18 et $25, à être nettoyé à **$10.00**

Nous conseillons à tous ceux qui cherchent de l'Economie d'acheter les Paletots d'hiver pour l'année prochaine, car c'est une économie de 100%

250 HABITS pour hommes et jeunes gens, d'une qualité supérieure, marchandise en serge botany dans les couleurs gris Oxford, brun, et drab. Les habits valent $25.00 et seront vendus dans cette grande vente à **$14.50**

Un lot **PANTALONS** de travail en fil, quelque chose très solide valant régulièrement $1.50 pour cette vente **90c**
Grandeurs 35 à 44.

Un lot de **PANTALONS** de ski, bleu-marine, une très bonne marchandise valant $3.50 pour cette vente. **$2.00**
50 PARDESSUS d'hiver, drap castor bleu-marine avec ou sans collets de velours, valant $24.50 seront vendus. **$12.50**

QUEBEC MODERN CLOTHING
MANUFACTURING CO., LTD.
580 St-Vallier (Coin St-Anselme)

LE C. P. R. DE MONTREAL A L'ARENA CE SOIR

C'est ce soir que le club champion de la ligue Railway-Telephone de la métropole, jouera contre le C. P. R. de la Railway-Paper de Québec—Une partie qui suscite un vif intérêt — Les joueurs qui composent l'équipe des visiteurs — Coupe de la maison Cyrille Duquet en jeu — La partie commencera à 8.30 précises.

AU PROFIT DES PAUVRES

Comme il a été déjà plusieurs fois annoncé, c'est ce soir qu'aura lieu à l'Aréna, la grande partie entre le C. P. R., champion de la ligue de hockey Railway Telephone, de Montréal et le C. P. R., "prétendant" au titre de champion de la ligue Railway-Paper, de Québec. Le nom du C. P. R., de Montréal, n'est plus à faire dans le monde du hockey et sa popularité a depuis longtemps passé les limites de la ville de Montréal, où il est l'un des plus forts clubs amateurs. Le fait que l'un de ses équipiers, Arthur Alexandre, vient de quitter ses rangs pour entrer dans les ligues professionnelles samedi dernier, montre un peu la valeur de cette équipe, qui s'est assuré la plupart des coupes et trophées mis en compétition dans le circuit Railway Telephone au cours des deux dernières saisons. Nous avons donné hier la liste des joueurs de ce club. Nous donnons aujourd'hui les numéros qu'ils porteront ce soir : —

1—BOULANGER	12—MILLER
2—VENNOR	14—HAWKINS
3—GERVAIS	15—HALLAS
5—GRAVEL	16—SULLIVAN
6—GAUDETTE	17—MULLAN
8—PILON	18—RAYMOND
9—PAGE	19—K. GRANT
11—KIRKPATRICK	

Quant au C. P. R., de Québec, il est assez connu des amateurs pour que nous n'ayons pas besoin de lui faire un long panégyrique. Disons simplement que cette rencontre suscite un intérêt considérable dans le public amateur et l'on s'attend à une vaste assistance, ce soir, à l'Aréna.

Plusieurs choses sont en jeu, dans cette partie, notamment une magnifique coupe donnée par la Maison Cyrille Duquet et aussi le droit pour le vainqueur de continuer une série de championnat entre les clubs du C. P. R. dans l'est Canadien.

Ainsi qu'il a déjà été dit, les profits de cette joute iront au fonds de secours patronisés par Mme L.-A. Taschereau et c'est une raison de plus pour qu'il y ait une foule considérable à l'édifice du parc Victoria à cette occasion. La partie commencera à huit heures et demie précises et les prix d'admission seront de 0.35 cents pour les hommes et de 0.15 cents pour les dames et les enfants.

Amqui défait le Lac-au-Saumon

Dimanche dernier, le 1er club du Lac-au-Saumon s'est rendu visiter le 2e club d'Amqui

L'Amqui gagna par 10 à 3.

Amqui : A. Bellavance, buts; 1 point, C.-H. Gagnon, défense; 1 point, J.-M. Tremblay, défense; 4 points Jos. Bérubé, aile gauche; 3 points, A. Bérubé, aile droite; 1 point, A. Brochu, centre; O. Levesque, substituts.

Champion senior de l'Ontario

Toronto, Ont., 3.—(P. C.)—Les Toronto Nationals ont gagné hier soir le championnat senior de l'Ontario en remportant leur seconde victoire d'une série de deux dans trois aux dépens des Port Colborne au score de 2 à 1. Les Nationals joueront maintenant contre les champions de l'Association de l'Ontario Nord dans la continuation de la série éliminatoire de la coupe Allan le 11 mars.

CONCOURS EQUESTRES OLYMPIQUES

Los Angeles, Californie — Les participants aux Concours Equestres des Jeux de la Xème Olympiade qui seront célébrés dans cette ville, du 30 juillet au 14 août, trouveront de nombreux avantages dans l'exercice de leur sport.

La "Riviera Country Club" près de Santa Monica et de l'Ocean Pacifique, est à 30 minutes du Stade Olympique. Ce nouveau Club de bon ton est entouré de 320 acres de terrains splendides comprenant cinq champs de polo, des écuries de premier ordre et des quartiers d'habitations pour les valets et les domestiques. Des salons et des salles à manger, ainsi que des armoires et des installations de douches, sont mis à la disposition des cavaliers.

Des tribunes ont été construites et pourront contenir 5,000 spectateurs.

Le 10 août, matin et après-midi, les concours de dressage individuel auront lieu à ce Club; le 11 août, matin et après-midi, à l'épreuve d'entrainement pour le concours de trois jours; et dans la matinée du 12 août, le début de l'épreuve d'endurance (Steeplechase) du concours de trois jours. L'épreuve du concours d'obstacles qui doit avoir lieu durant ces trois jours, sera tenue dans l'après-midi du 13 août, au Stade Olympique, en même temps que la présentation des gagnants du dressage individuel ayant eu lieu le 10 août. Le Prix des Nations sera donné dans l'après-midi du 14 août au Stade Olympique et précédera la Cérémonie de Clôture des jeux.

Ligue St-Fidèle

La direction du club de hockey de la maison Corriveau proteste énergiquement, contre le dernier point de la joute qui eut lieu mercredi soir, dernier, entre le Côté de St-Grégoire et le Corriveau. Et pour cette raison la direction du Corriveau demanderait une assemblée du comité de la ligue afin de s'entendre à l'amiable.

Signé Direction du club

LA POLICE SEVIT

La police des moeurs a fait une descente sensationnelle dans les divers établissements où se faisaient des marathons d'endurance de toutes sortes à bonne heure cette nuit, et obligea "organisateur et marathoneurs" à fermer boutique et plier bagage. C'est à la suite de nombreuses plaintes que la police s'est décidée à sévir contre un état de choses qui provoquaient de nombreux commentaires depuis plusieurs semaines et concurrents comme concurrentes ont dû retourner chez eux avec leur petit bonheur et leurs chaises. berçantes.

CHAMPIONNAT AMERICAIN

New-York, 3. — L'A. A. U. a annoncé hier soir, que le championnat national amateur sera disputé en deux sections aux Etats-Unis, dans le courant du mois de mars, au Madison Square Garden, pour une partie des préliminaires et à Atlantic City, pour l'autre partie.

Les équipes de New-York et de la Nouvelle-Angleterre seront probablement au nombre de 16 et joueront le 12 et le 13 mars, au Garden, le reste des équipes joueront à Atlantic City, le 17 et le 18 mars. Les gagnants des deux sections joueront ensemble pour le championnat des Etats-Unis, dans une série de deux parties avec total des points. La première aura lieu le 19 mars, à Atlantic City et la seconde le 20 mars, au Madison Square Garden.

Borotra se retire

Jean Borotra, le joueur de tennis de France en même temps que business man, a annoncé, hier, à son arrivée à New-York pour défendre son titre de champion national au tennis d'intérieur et pour figurer dans une série internationale de matches contre une équipe des Etats-Unis, qu'il en avait fini avec la coupe Davis. Les intérêts de ses affaires dans lesquelles il est à faire fortune, depuis la guerre, exigent de plus en plus son attention au point qu'il n'a plus le temps de s'entrainer convenablement pour le tournoi de la coupe Davis. "Je ne vais pas abandonner le tennis", a dit l'étoile française, "parce que j'aime ça plus que n'importe quoi, mais je crains devoir m'abstenir de tout tournoi sérieux.

Sport à Giffard

A l'occasion du match de pool qui doit mettre aux prises quatre vedettes de la salle Lapointe, et décider en même temps de leur supériorité, l'orchestre Monument, fera l'ouverture de ce match qui suscite tant d'intérêt. Donc en foule à la salle Lapointe, jeudi, ce soir à 8 heures pour acclamer les vainqueurs.

Une lettre de Berthier

Nous avons reçu hier un communiqué de Berthier au sujet d'une joute avec le club de hockey Notre-Dame des Victoires.

Ce communiqué est une réponse à un article paru récemment déjà sur cette rencontre mais comme il ne porte pas d'autres signatures que "Un spectateur des Berthier Amateurs" nous ne pouvons le publier avant que son auteur ne donne un nom responsable et une adresse.

Les leaders de la N. H. L.

SECTION CANADIENNE

Clubs — Toronto Maple Leafs, gagne 19, perd 15, annule 6 et Montréal.—Canadien, gagne 19, perd 15, annule 6, 44 points chacun.

Points.— (buts et assists)—Jackson, Toronto, 23 points, 20 assists, 43 points.

Points — C. Conacher, Toronto 28

Assists — Primeau, Toronto, 31.

Punition — Dutton, Americans, 86 minutes.

Blanchissages — Hainsworth, Canadiens et Worters, Americans, 5 chacun.

SECTION AMERICAINE

Club — New-York, Rangers, gagne 20, perd 12, annule 7, 47 points.

Points — (Points et assists) — Bill Cook, Rangers, 26 10 assists, 36 points.

Assists — Clapper, Boston, 18.

Punitions — Johnson, Rangers, 84 minutes.

Blanchissages — Roach, Rangers 9

Frish signe son contrat

Bradenton, Flo., 3 — Frankie Frisk, capitaine et second-but des Cardinals, champions du monde au baseball, a signé son contrat pour la saison 1932. Aucun autre détail a été donné sur ce contrat.

Le Loretteville

Il y aura assemblée générale du club de raquetteurs Loretteville, demain soir, vendredi à 9 h. 30.

LE M.A.A.A. GAGNE LE CHAMPIONNAT

Montréal, 3. (P.C.)—Après 20 minutes de jeu supplémentaire la Montreal Amateur Athletic Association a gagné hier soir le championnat senior de la province, en battant l'université McGill, champion de l'an dernier, par le score de 3-1 C'était la seconde partie d'une série au total des points.

Ralph St-Germain, à qui l'on présenta le trophée Forget, comme le joueur le plus utile à son club dans le groupe senior, a compté le point décisif 77 minutes et 49 secondes après le début des hostilités. Le M. A.A.A. a gagné la ronde par le score total de 4-3.

McGill prit une avance de 2-1 dans la première partie, lundi soir, mais Bill MacKenzie égalisa les chances dans la première période. Un point de Delaney donna l'avantage au M.A.A.A. dans la seconde période. Deux minutes avant la fin de la troisième période, alors qu'on concédait la victoire au M.A.A.A., le McGill, se rallia et au cours d'une montée à cinq joueurs. Farquharson donna à Ward la passe qui lui permit d'égaliser.

M.A.A.A. rencontrera le vainqueur des séries Ile-Maligne-Lafontaine pour le championnat de la province.

Le championnat des Maritimes

Dalhousie, N.-E., 3—(Presse Canadienne) — Le play-off semi-final intermédiaire a été gagné par l'équipe de hockey de Dalhousie hier soir alors qu'elle remporta le championnat du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard en défaisant Cape Traverse, I. P. E., par un score de 5 à 3. Le championnat des Maritimes sera décidé à l'issue d'une série de deux parties entre Halifax Wolverines, Nouvelle-Ecosse, champions de cette province et les gagnants d'hier soir. Cette série sera jouée la semaine prochaine.

Tournoi international de tennis

Havane, 3 (P.A.)—Deux "singles" et deux "doubles", vont ouvrir aujourd'hui le tournoi international de quatre jours au Vedado Tennis Club. Les "singles" vont opposer Marcel Rainville, de Montréal, à Gustave Vollmer, de Cuba, et Wilmer Allison, des Etats-Unis à Jose Aguero, de Cuba.

Dans les "doubles" Lott et Rainville figureront contre Aguero et Lorenzo Nodarse, de Cuba et Allison avec J. Gilbert Hall joueront contre Ricardo Morales, Cuba, et Cliff Sutter de Nouvelle-Orléans. Les semi-finales des "singles" seront jouées samedi et les finales des "singles' et des doubles seront disputées dimanche.

Le M.A.A.A. gagna la coupe Allan en 1930.

Dr L. ROBERT
SPECIALISTE
Ex-élève des Hôpitaux de Paris — Maladies de la peau et du cuir Chevelu. Maladies vénériennes
24 COTE DU PALAIS :-: TEL. : 2-1003

LES EPICIERS UNIS



Le club des Epiciers Unis, une populaire équipe de la ville. On remarque dans le groupe de gauche à droite, debout : Damase Blais, Z. Rivard, J.-Art. Bédard, B. M Montain, défense, D. Bédard, buts, A. Blanchet, défense, J. Villeneuve, centre, J. Marceau, P. Marois. 1ère rangée, en avant : L. Bergeron, aile, L. Rousseau, aile, G. Renaud, aile, G.-H. Talbot, centre, P. Dupuis, aile, P.-E. Laliberté, aile.
(Cliché du Soleil)

Les Deux
Derniers Jours de Vente!



de la VENTE DE BANQUEROUTE
Chez HENRI DROLET

Toutes les marchandises qui nous restent seront vendues sans égard aux prix!

Ne Manquez Pas Votre Chance! — Il Reste Encore de Belles Valeurs!

Collets Arrow en toile ..... 25c la doz.	Collets en caoutchouc ... 25c la doz.	Cravates, valeur 1.00 pour 37c	Cravates, valeur 1.50 pour 49c
Mouchoirs ..... 1c la pièce. Pas plus que 5 à chaque client	Foulards jusqu'à 5.00 pour 99c	Chapeaux valeur jusqu'à 6.00 pour 79c	Caleçons d'été en couleurs 29c
Combinaisons d'été 37c	Chemises de sport 3.50 pr 99c	Gants soie 63c	Bas 27c 49c 79c
Caleçons d'été en couleurs 49c	Bretelles valeur de 1.00 pour 49c	Ceintures cuir solide 1.50 pour 29c	Sous - Vêtements St-George, tout laine 99c
Gros lot de chemises de la maison Tooke Bros 69c 99c $1.29 $1.79 $2.49	Chapeaux durs, valeur jusqu'à 5.00 ..... $1.99	Imperméables, valeur jusqu'à 10.00 ..... $3.50	Sous-Vêtements ligne 71 1.00 pour 49c
Tuxedos 39.50 pour $21.95	Complets noirs en serge garantie 39.50 pour $21.95	Complets nouveaux gris fer $19.95	
Complets serge Bleu marine, 2 pantalons, 35.00 pour $22.45	Complets couleurs $5.95 $9.95 $12.95	Complets serge Bleu marine garantie 39.50 pour $21.45	

Les Deux Derniers Jours
VENDREDI SAMEDI
HENRI DROLET
255 rue St-Joseph Tél.: 9246 Québec

Aliment et breuvage à la fois



Que sont les ENZYMES?
Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. SANS leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture.

Une nourriture de digestion facile produit forces et énergie.

La Bière Dow Old Stock assure une telle nutrition, car le procédé de brassage Dow permet aux ENZYMES (naturellement présentes dans l'orge maltée et la levure) de transformer les éléments nutritifs des ingrédients servant à la fabrication de la bière, de manière à ce qu'ils soient rapidement et facilement digestibles.

C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock est un aliment précieux, en même temps qu'un breuvage délicieux.

Buvez-la pour votre santé, ainsi que pour votre agrément.

LA BELLE "DOW" —*la santé même!*

Bière Dow Old Stock
SES "ENZYMES" FAVORISENT LA SANTE

LINDRUM A MANQUE SON COUP

Montréal, 3— (P.C.) — Terminant la dixième journée d'une série de merveilleuse exhibition de son adresse Walter Lindrum d'Australie champion mondial au billard anglais n'a pu réussir hier soir à renverser un handicap de 5,000 points qu'ils avait concédé à son adversaire Tom Newman, ancien champion d'Angleterre. Le score final du match qui commença le 22 février fut Newman : (5,000 points concédés) 17.815 et Lindrum : 17,354.

Lindrum a ainsi enregistré 4,539 points de plus que son adversaire mais était à court de 641 points pour renverser le handicap.

Les deux billardistes vont maintenant aller à Ottawa pour ouvrir aujourd'hui même une série de match qui durera trois jours. Le 7 ils seront à Toronto et le 17 à Détroit, pour aller ensuite faire une tournée dans l'ouest.

Derby de Sillery

Le derby de Sillery comme par le passé promet d'être un succès autant par les entrées que par l'intérêt qui règne parmi les amateurs.

On pourra voir à l'oeuvre des coureurs comme M. Art. Lapointe de la Teinturerie Dorchester, M. E. Martel, Champion de St-Malo 1932 M. J. Sommerville, ex-champion de Sillery 1930 et du derby Provincial 1930 et plusieurs autres qui ont tous la ferme résolution de gagner la fameuse coupe, escorte des deux chiens de bronze, emblême du championnat de Sillery gagné l'an dernier par M. Raymond Pouliot.

Les entrées sont de $2.50 et tout les coureurs sont priés de s'inscrire au plus tôt possible afin de donner la chance à la direction de pouvoir remplir ses cadres avant vendredi soir.

Pour tout informations s'adresser à Antonio Lelièvre, Sillery, après 7 heures le soir, le jour Tél.: 2-4550.

Balle-au-panier

Samedi, le 27 février l'équipe de balle au panier du Bleu-Ribbons allait rencontrer le club Bruins au Community-Clyb. Le Blue-Ribbons sortit vainqueur par le score de 22 à 10.

Les scoreurs pour le Blue-Ribbons furent A. Rioux, G. Verrault et O. Lapointe. Pour le Bruins, R. Houldsworth. Voici l'alignement des clubs; Blue-Ribbons, défense, Odina Lapointe et Willie Bergeron, gardes Artel Rioux, Georges Verrault, Lucien Fecteau, Emilien Bergeron, Almanzor Vermette. Le club Bruins: défense, Arthur Chiasson, Georges Patrick, garde, Renald Houldsworth, Louis Lafontaine, Gaston Dontigny. Le club Blue-Ribbons est composé de très jeunes joueurs et promet beaucoup pour l'avenir.

Après cette partie il y eut une partie entre équipes féminines, Blue-Jacket et Maple-Leafs. Les premières sortirent vainqueur par le score de 14 à 4.

SPORT

A Thetford-Mines

Hockey

Une partie des plus intéressantes eut lieu dimanche dernier sur la patinoire des Thetford Chappies entre notre équipe locale les "Chappies" et le club "Savard" de Sherbrooke.

La victoire resta au club visiteur le "Savard" qui enregistra à la troisième période le point final.

Les Sherbrookois n'ont eu l'avantage que d'un point sur les nôtres et la partie se termina par le score de 6 à 5

ALIGNEMENT

"Chappies"		"Savard"
A. Girouard	Buts	P. Fournier
G. Goderre	Déf.	G. Mathieu
L.-P. Vermette	"	G. Gosselin
M. Normandeau	Centre	P. Thibault
V. Goderre	Ailes	C. Vincent
H.-L. Perron	"	Goyette
L. Fillion	Subs.	H.-L. Tardif
F. Fillion	"	Y. Dugré
A. Lessard		

SOMMAIRE

1ère période

Chappies: Normandeau 2 points.
Savard: Thibault 2 points, Vincent 1 point.

2ème période

Chappies: Goderre 2 points, H.-Ls Perron 1 point.
Savard: Vincent 1 point, Gosselin 1 pont.

3ème période

Chappies: 0.
Savard: Dugré 1 point.

A l'Aiglon

Amis Raquetteurs, Québecois, Lévisiens et Llrettevillois, vous êtes cordialement invités au euchre concert soirée organisé par l'orchestre L'Aiglon, qui sera donné ce soir au chalet du club Aiglon, jeudi le 3 mars, (Mi-Carême) venezga guer un de ces beaux prix et goûter la mélodie de cet orchestre et passer une soirée avec les gais lurons de l'Aiglon, vous en serez enchantés et sûrement vous y reviendrez. Vous pouvez vous procurer des cartes des membres du club.

Fête du club Patriot

L'après-midi sportive du club de quetteurs Patriot, aura lieu dimanche le 6 mars. Le départ se fera à 1 hre 30 de 1313 St-Vallier pour le tour de la petite rivière. Tout club ou amateur qui voudrait prendre part à ce marathon est prié de s'adresser à M. Jos. Plante, épicier, Tél.: 7692.

LA BOXE

(COMBATS D'HIER)

Muncie, Ind. (P.C.)—Barney Ross Chicago, bat aux points Nick Ellenwood, Ft, Wayne, InN (10).

San Francisco.—Andy Divodi, New-York, bat aux point Kenny Austin, Omaha, (10).

Seattle, Wash.—Matt Calo, San Francisco, bat aux points Sammy Santos, Manille (6).

Kénogami vs Loyola

C'est devant la plus grande assistance de la saison que le Loyola, de Jonquière a triomphé du Kénogami, dans la première partie de championnat de la Lgue Inter-Cités Jonquière-Kénogami, par le score de 4 à 3.

Les spectateurs n'ont pas été trompés dans leur attente car ce fut sans contredit la plus rapide et la plus mouvementée partie de la saison.

A la troisième période alors que le Loyola menait par 4 à 1, une mêlée se produisit devant les buts du Loyola et le gardien de buts du Loyola reçut une punition de 3 minutes alors que déjà une défense du même club purgeait une punition.

Les Kénogami se lançant à l'attaque réussirent à scorer 2 points durant ce temps. Sans cela le résultat aurait été tout à l'avantage du Loyola. Le Loyola Champion de 1928-29, 1929-30 et 1930-31, entend bien continuer sa série de victoires en gagnant son 4ième championnat consécutif.

Alignements :

Loyola		Kénogami
	buts	
Filion Ed.		Pilote
	défenses	
Villeneuve C.-H.		Tremblay X
Pilote A.		Droppo
	centres	
Tremblay Ed.		Horton
Charest R.		Finnegan
	ailes	
Gaudreault Léo		Turnbull
Angers G.		Langlois
Vallée Léo		Vandal B.
Tremblay C.		Kelly
Pouliot D.		Shaw
Giroux L		Kelly

Sommaire:

Première période :
Loyola, Charest
Kénogami, Turnbull.
Loyola, Gaudreault (Villeneuve)
Loyola, Vallée (Charest)

Deuxième période :
Loyola, Vallée (Charest)

Troisième période :
Kénogami, Horton
Kénogami, Horton.

Une lettre

Nous recevons de Ste-Anne-de-la-Pocatière la lettre suivante :

Le Sainte-Anne-de-la-Pocatière, champion au hockey ? Allons donc ! De quelles équipes ? Dans quelle ligue ? Champion tout simplement parce qu'il a remporté par chance deux joutes sur trois contre le Collège.

Mais ce n'est pas le plus beau. Qu'on se proclame champion passe encore, mais que l'on dise que le club de l'Ecole d'Agriculture a été invité à se retirer comme étant trop faible, voilà ce qu'on ne peut admettre si on a le moindre souci de la vérité. Cependant, c'est ce qui a paru en toutes lettres dans les colonnes de l'"Evénement" tout dernièrement.

Or voici les faits : le 31 janvier, le club des E. S. A. se mesurait avec le Village de Ste-Anne. A la fin de la 2ème période, les points étant 2 à 1 en faveur des E. S. A. survint un accident qui mit brusquement fin à cette partie de 35 minutes ! ! ! Un des joueurs du Ste-Anne refusa d'accepter une punition de l'arbitre ; une discussion s'en suivit, bien que comme on le sait une décision d'arbitre ne peut être changée sur la glace.

A bout d'arguments, un joueur de Ste-Anne, brandissant ses énormes poings, invita plus ou moins poliment les élèves à "débarrasser" la glace. Ce qu'ils firent.

Mais le score restait 2 à 1 en faveur de l'Ecole, ce pourquoi le Ste-Anne voulut annuler la partie.

Plutôt que d'accepter cet arrangement, le club des E. S. A. préféra se retirer de la ligue.

Voici les faits tels qu'ils se sont passés et je défie qui que ce soit de démentir ce que j'avance.

Et voilà le championnat remporté par le club que l'on a baptisé pompeusement du nom de A. S. S.A. (Association Sportive de Ste-Anne).

Appelez-le Association de hockey de Ste-Anne si vous voulez (bien que à mon sens, "association des pugilistes serait plus exact) mais de grâce, supprimez l'épithète "sportive", en attendant que certains de ces joueurs fassent preuve d'un peu plus d'esprit sportif. Sportive, une équipe qui joue mieux avec ses poings qu'avec le gouret ?... Sportive une association qui sachant que les E. S. A., comme les collègiens, sont empêchés par règlement et leur éducation de recourir à leurs moyens, profite de tout pour arriver coûte que coûte ?...

Sportifs, des joueurs qui ignorent qu'une décision d'arbitre reste indiscutable, qui ignorent qu'un club qui refuse de jouer sur son propre terrain est battu par le fait même, qui ignorent enfin, (ayons le courage de dire toute la vérité) les principes les plus élémentaires de l'éducation ?

Et voilà les vainqueurs qui ont remporté la coupe C. C. M.,

Aux lecteurs de juger de la valeur de leur titre.

"SPECTATEUR"

Hockey à Bergeronnes

Le 28 février, le club Rangers des Escoumains est venu rendre visite au "Canadien" de Bergeronnes. La rondelle fut mise au jeu par M. Maurice Lessard qui avec son frère Antoine furent les généreux donateurs d'un joli cadeau au gagnant de la partie.

Le Escoumains se vit enlever la partie par un blanchissage de 3 à 0.

ALIGNEMENT

Escoumains		Canadien
N. Boucher	Buts	Gauthier
N. Sirois	Défenses	L. Brisson
G. Moffat	"	L. Lessard
A. Sirois	Centres	L. Gagnon
P. Gagnon	Aile d.	R. Lapointe
A. Guay	Aile g.	N. Bouchard
E. Bouchard	Subst.	L. Gagnon
	"	L. Larouche
	"	H. Hervieux

Arbitre: G. Guay.
Officiels: Basile et Henri Tremblay

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punition: N. Bouchard et Alf. Sirois.

Deuxième période

Canadien, L. Larouche (Brisson).
Punition: Aucune.

Troisième période

Canadien, N. Bouchard (Gagnon).
Canadien, Lapointe (Brisson).

LA NOUVELLE-ECOSSE EST EN TETE

Toronto, Ont., 3. (P.C.).—La Nouvelle-Ecosse, qui a déjà détenu le trophée MacDonald-Brier, emblème du championnat canadien de curling, semble décidée à conquérir de nouveau ce titre si l'on en juge par la tenue de l'équipe du professeur MacNeil, d'Halifax, dans le bonspiel qui se tient actuellement à Toronto. Cette équipe détient actuellement la première place, ayant à son actif quatre victoires. Les quatre excellents joueurs n'ont connu, dans ce sixième tournoi annuel, qu'une défaite.

Détenteurs du titre en 1928 et aux années subséquentes. Les Winnipeg Granites ont dû se contenter d'une seconde place, en égalité avec trois autre équipes. Ils ont essuyé deux défaites dans la journée d'hier.

En deuxième position sont également les équipes du Manitoba, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et d'Ontario-sud. Chacune compte trois victoires et deux défaites. Vient ensuite le Northern Ontario. En dernière position languissent les équipes de la Saskatchewan et de Québec.

Les deux rondes finales du tournoi ont lieu aujourd'hui. La Nouvelle-Ecosse rencontre l'Alberta ce matin et jouera contre Québec cet après-midi. Manitoba et Québec jouent ensemble ce matin, tandis que les champions actuels (Winnipeg) se mesureront au Nouveau-Brunswick pour la dernière partie du tournoi. La première partie du Nouveau-Brunswick se jouera contre Ontario-sud tandis que les Toronto Granites finissent en jouant avec la Saskatchewan. Les autres parties permettront aux équipes suivantes de se mesurer: Saskatchewan et Ontario-nord dans l'avant-midi et Alberta et Ontario-nord dans l'après-midi.

Les quatre hommes du professeur MacNeil ont pris la première place grâce à leurs trois victoires de mercredi, tandis que l'équipe de Jimmy Congalton (Manitoba) ne put gagner que 3 parties.

Le principal événement de la journée d'hier a été la défaite humiliante imposée au Manitoba par l'équipe de Carl Battell, de Moose Jaw, Sask. Ontario-sud, Alberta et Nouveau-Brunswick prirent chacun deux des trois parties, tandis qu'Ontario-nord et Saskatchewan perdirent chacun deux parties. Les représentants de Québec jouèrent de malchance et ne purent gagner une seule fois.

Laurierville gagne

Le Laurierville dans une rencontre avec le Lyster sur la patinoire locale a été vainqueur par un score de 7 à 1.

Ne pas confondre

M. Wilfrid Paradis concurrent du Marathon de Chaises Berçantes, n'est pas M. Wilfrid Paradis , Entrepreneur Plombier, 326, rue de la Reine.

Défi aux anneaux

Le Whistle lance un défi au Sacré Coeur pour le 9 mars. Le Whistle se compose de A. Dompière, P. Lachance, L. Gosselin, Westar, H. Lachance, P. Gagnon, Informations : 192, rue Boisseau.

Résolution de sympathies

A une assemblée du Club Salaberry de Beauport tenue mardi soir dernier, il a été proposé par M. Léopold Grenier, président, secondé par M. Yves Mercier, secrétaire-gérant qu'une résolution de sympathies soit envoyée à M. Léonidas Robert, joueur du club Salaberry, à l'occasion de la mort de son père et que copie de cette résolution soit transmise au journal pour publication.

L'assemblée s'ajourne en signe de deuil.

Ce premier jour du mois de mars 1932.—YVES MERCIER.
Ass.-gérant et Publ. officiel,
Club Salaberry de Beauport.

Le club Salaberry de Beauport ayant appris avec regret la mort du père d'un de ses joueurs, M. Georges Robert, père de Léonidas Robert, centre du Club Salaberry de Beauport, a tenu à exprimer sa sympathie en envoyant cette résolution:

Il a été proposé qu'une lettre de sympathie soit envoyée à la famille.

Que les membres se fassent un devoir d'assister aux funérailles.

Et que la joute qui devait être jouée mardi soir soit cancellée en signe de deuil.

Et que copie de cette résolution soit transmise à la famille et aux journaux pour publication.

Le juge qui fait abnégation des personnes ne fait pas le bien pour une bouchée de pain, il trahira la vérité.

CHEZ HENRI DROLET

Nos lecteurs trouveront en un autre endroit de notre journal, l'annonce que publie aujourd'hui M. Henri Drolet, marchand de merceries, 255 rue St-Joseph, à l'occasion d'une grande vente commencée ces jours derniers et qui se terminera dans une couple de jours.

M. Drolet remercie la foule considérable qui, tout en l'encourageant, est venue profiter des merveilleuses occasions qu'il offre au cours de cette vente. Les clients furent si nombreux que M. Drolet, à la demande d'un bon nombre, a décidé de prolonger cette vente encore une couple de jours. Vendredi et samedi, des aubaines spéciales et fort favorables seront offertes aux clients de M. Drolet. Voyez son annonce et rendez-vous au No 255 rue St-Joseph.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. et Mme Edgar Rochon ainsi que leur fils Donat, de Lauzon-Ouest, sont de retour d'une promenade à Schenectady, N.-Y., chez leur gendre et leur fille, M. et Mme Olivier Landreville.

—Une fillette de 8 ans du nom de Marie, enfant de M. Ernest Veilleux, de Ste-Justine, est arrivée avant-hier soir sur le Québec-Central, et l'ambulance de M. Laval Fortier, de Lévis, l'a transportée à l'hôpital de Lévis pour une opération pour appendicite.

—Mlles Marie-Jeanne et Alma Lauzier, des Trois-Pistoles, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme J.-E. Dionne, à Lévis.

—M. Louis Drouin, âgé de 18 ans, fils de M. Maurice Drouin, de Ste-Marie-de-Beauce, est arrivé hier matin sur le train du Québec Central et l'ambulance de M. Laval Fortier, de Lévis, l'a transporté à l'hôpital de Lévis, pour une opération pour appendicite.

Une tragédie de l'onde à St-Henri récemment

Une tragédie de l'onde qui s'est produite récemment à St-Henri de Lévis, a plongé dans le deuil la famille de M. Josaphat Longchamp, propriétaire de la compagnie d'électricité de St-Henri. La victime fut un jeune enfant de 9 ans de M. Longchamp. Avec deux autres petits compagnons, l'enfant glissait sur un coteau voisin de l'usine électrique et au bas duquel passe un cours d'eau. C'est précisément là qu'arriva le petit garçon avec son traineau et il disparut dans l'eau. On fit des recherches pendant plusieurs jours pour retrouver le cadavre, mais on ne l'a pas encore repêché. Les deux petits compagnons du jeune Longchamp furent témoins de la tragédie, mais ne purent le secourir. Ils se rendirent avertir M. Longchamp de ce qui venait d'arriver. Nous présentons à la famille si cruellement éprouvée par ce malheur nos plus vives sympathies.

Il n'y aura pas de séance du conseil de ville cette semaine

Le conseil de ville de Lévis n'aura probablement pas de séance cette semaine, vu qu'il n'y a aucune question pressante à l'ordre du jour. Le conseil devrait avoir une séance la semaine prochaine.

Une neuvaine de grâces à Lévis

Demain, en l'église Notre-Dame de Lévis, commenceront les exercices d'une neuvaine de grâces en l'honneur de St-François Xavier. Cette neuvaine durera jusqu'au 12 mars et on demande à tous les paroissiens d'y assister afin d'obtenir de ce puissant protecteur toutes les grâces nécessaires tant spirituelles et temporelles, grâces que chacun a besoin spécialement dans les temps difficiles que nous traversons présentement.

Mort d'un religieux des Révds Pères de Montfort

Le Révd Frère Placide, conducteur de la communauté des Pères de Montfort, à Lauzon, est décédé avant-hier soir à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il avait été transporté il y a environ une semaine.

Le défunt, âgé de 31 ans, portait dans le monde le nom de Joseph Le Beaux. Il était né à Bellevue, en France, le 10 février 1901, fit son noviciat à St-Laurent sur Sèvres et y prononça ses premiers voeux le 19 mars 1917. En 1920, il passa au Canada et fut appelé à travailler successivement à Eastview, à Ste-Hélène et à Lauzon.

M. J.-P. Thibault, de Lévis, a expédié hier les restes mortels par le train du C. P. R., à Québec, pour Dorval, près Montréal, où se trouve la maison-mère de la communauté et où auront lieu les funérailles demain matin. Nous présentons aux membres de la Compagnie de Marie nos plus sincères condoléances.

Les cartes en vente pour la soirée du 10 mars

Les cartes pour la soirée dramatique et musicale organisée par les Enfants de Marie de Lévis se vendent bien et tout annonce que la salle St-François Xavier sera remplie jeudi soir prochain. Le plan de la salle est déposé à la pharmacie de Lévis, Côte du Passage, à Lévis, où on peut y échanger ses cartes.

Le drame qui sera interprété le 10 mars est d'actualité puisqu'il évoque l'une des scènes les plus tragiques du conflit qui ravage actuellement la Chine. La pièce a pour titre "Les nunéphars blancs" et la scène se déroule dans le palais de l'ambassadeur français en Chine. Nul doute qu'il y aura salle comble le 10 mars.

Parade au flambeau des raquetteurs demain soir

Les officiers et membres du club de raquetteurs de Lévis "Le Voltigeur" auront une parade au flambeau avec leur corps de clairon demain soir. Le départ se fera du chalet à 7 heures 30 et on ira saluer les amis de Lévis. Le club aura dan la parade son gros soulier mou, emblème dont les raquetteurs sont à juste titre fiers et qu'il est le seul club à posséder. On demande à tous les officiers et membres du "Voltigeur" de prendre part à la parade demain soir.

C'est aujourd'hui la mi-carême

Nous sommes rendus à la mi-carême et il y a trois semaines d'écoulées depuis le Mercredi des Cendres. Nous commençons donc la seconde partie de ce saint temps de prières et de pénitence et nous serons maintenant vite rendus à Pâques. C'est l'habitude en ce jour de la mi-carême pour les jeunes de parader dans les rues en costumes et aussi pour les parents d'avoir une réunion de famille.

M. Alphonse Lecours est en tête de ce concours

Le grand concours de "cow-boy" commencé le 10 février à la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis et qui se terminera le 28 mars, se continue et est suivi avec beaucoup d'intérêt. M. Alphonse Lecours, de Lévis, est en tête des 28 concurrents avec 23 victoires et pas une défaite. Voici le classement des joueurs tel qu'il était lundi soir dernier:

	G.	P.
Alphonse Lecours	23	0
Adél. Martin	16	6
Eug. Gagnon	13	7
Adélard Guay	13	10
Jos. Labrie	10	2
Eloi Malouin	10	12
Alex. Morency	9	9
Frs. Lemieux	9	3
Omer Gosselin	8	5
J.-P. Dodier	8	18
Elz. Déry	6	3
H.-H. Lemieux	6	5
Wilf. Martin	5	4
Jos. Blanchet	5	6
Irénée Lecours	5	7
Pamphile Jeffrey	5	10
Henri Verreault	5	2
Paul Emond	4	5
Eud. Lasnier	4	1
Roland Dodier	4	9
Jos. Lavallée	3	2
Rosaire Bernier	3	9
Cléophas Blouin	2	5
L.-J. Fortin	2	15
Emile Kronstrom	1	6
P.-H. Lecours	1	3
J.-B. Lecours	1	10
Georges Doyle	1	3
Omer Duval	0	1
Maurice Carrier	0	5

Un grand euchre par le club de solftball C.N. R. Hadlow

Le club de softball C. N. R., Hadlow commence à se préparer à sa prochaine saison qui sera active. Il organise à cet effet un grand euchre qui aura lieu le 1er avril prochain, à la salle Dion, à Lévis et compte sur l'appui du public amateur de la rive sud. Cette partie de cartes sera sous le distingué patronage de M. le maire Dr J. Leblond et Mme Leblond. De nombreux et riches prix seront offerts aux gagnants. Le prix d'admission sera de 35 centins.

Les élèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'Ecole de la rue St-Louis, à Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de février dernier:

Cours Supérieur

6ème Année: Gilberte Carrier, Jacqueline Bégin, Gemma Côté.

5ème Année: Evangéline Létourneau, Fernande Lacombe, Gemma Lacombe, Claire-Hélène Couture.

Cours Moyen

4ème Année: Géraldine Talbot, Marcel Boutin, Pauline Dumont, Mina Boutin, Rose-Alma Lajoie, Edith Létourneau, Paul-André Maranda, Raymond Turgeon.

3ème Année: Pauline Normand, Monique Beauchemin, Rita Côté, Pauline Lemieux, Rachel Cloutier, Georgette Dumas, Lucille Guay, Cécile Gagné.

Cours inférieur

2ème Année "A" : Charlotte Létourneau, Fernande Lemay, Gemma Couture, Marjolène Grenier, Marcel Dion, Hélène Langlois.

2e année "B": Robert Jacques, Paulette Carrier, Gabrielle Malouin, Marie-Louise Tremblay, Roland Pouliot, Jeannine Bégin, Alexandre Beaudoin, Thérèse Dussault.

1ère année : Monique Côté, François Beaudoin, Lévi Chouinard, Marie-Claire Plante, Irène Beauchemin, Rita Carrier, Cécile Morin, Robert Lajoie.

Cours préparatoire

Gabrielle Léveillé, Flavien Labrie, Yvette Jacques, Jeannine Hallé, Annette Nadeau, Jean-Paul Richard, Thérèse Beauchemin, Gérard Blouin, Françoise Hallé, Jean-Baptiste Labrie, Patricia Lemieux, Juliette Carrier, André Létourneau, Rita Lecours.

Naissance

M. Arthur Nolin et Mme Nolin, née Blanche Lebreux, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 26 février dernier et baptisé sous les prénoms de Joseph-André-Georges-Herménégilde. Parrain, M. Herménégilde Vachon. Marraine, Mlle Germaine Guillemette, amie de la famille. Porteuse, Mme Vve Ruel.

A l'occasion du premier vendredi du mois.

A l'occasion du premier vendredi du mois, demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, il y aura communion des dames, demoiselles et enfants de la paroisse aux différentes messes. La messe principale sera à 6 heures 45, suivie d'une amende honorable au Sacré-Coeur de Jésus.

Demain après-midi, de 3 à 4 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, il y aura heure d'adoration pour les enfants et demain soir, de 7 heures 30 à 8 heures 30, il y aura une autre heure d'adoration pour les dames et demoiselles de la paroisse.

Il y aura également adoration nocturne, en l'église Notre-Dame de Lévis, depuis 10 heures ce soir, jusqu'à 5 heures demain matin.

Dans les autres églises de la rive sud l'heure d'adoration du premier vendredi du mois aura lieu demain soir, à 7 heures.

Le concours de pool à Lévis se terminera mercredi prochain

Le concours de pool à la salle Giguère se terminera mercredi soir prochain. Lundi soir deux parties ont été jouées avec le résultat suivant :

Lionel Colette, 100. Armand Gosselin 85.

Jacques Boisseau, 100. Gérard Lemieux, 66.

De nouvelles parties seront jouées ce soir.

Funérailles de M. Godfroid Turgeon.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de M. Godfroid Turgeon, décédé lundi dernier, à la résidence de son gendre, M. Alphonse Longchamp, rue Couillard, à l'âge de 92 ans et 8 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Leeds Village

Vie sociale

—M. Théobald et Mlle Clarida Poulin et Mlle Gertrude Turcotte, inst. à St-Sylvestre dernièrement chez des parents.

—M. et Mme Donat Gosselin, de Ste-Agathe, chez leur père dimanche, M. Oscar Poulin.

—M. Joseph Sylvain, de Québec, chez son frère M. Wilfrid.

—M. Eugène Labrecque, de Thetford, chez ses beaux-frères MM. Wilfrid Doyle et Tancrède Dion.

—M. Joseph Routhier et Mlle Ida sa fille à St-Sylvestre jeudi chez Mlle Anita étudiante au Couvent du Bon Pasteur.

—En visite chez MM. Louis Toussaint et, Philippe Nadeau, M. Joseph Toussaint ainsi que ses deux filles, Mme Marie-Ange et Eveline inst. de Pontbriand.

—M. et Mme Sévère Toussaint à St-Adrien d'Irlande chez leur père M. Jean Demers.

—M. et Mme Ernest Marois ainsi que leur fille Mlle Giselaine de Thetford chez M. Albert Demers dernièrement.

—M. François et Mlle Lucie Pomerleau, de St-Ephrem, chez leur père M. Joseph.

—MM. Lionel Nappert, et Edouard Cotter de St-Sylvestre, chez M. Philippe Nadeau tout dernièrement.

—Mlle Cécile Poulin, de Québec, chez son père M. Adélard.

—M. Oliva Cyr, de Thetford Mines, était l'hôte de M. Hervé Drouin, dimanche.

—M. Clovis Dostie, d'Inverness, chez Delphis Trépanier dimanche.

—M. Joseph Fov, de Broughton, de passage ici hier.

—M. Tancrède Dion et son jeune fils, Jean Renaud, à Broughton dimanche.

—M. Stanislas Bolduc ainsi que son fils Odilon à Inverness pour assister aux funérailles de M. Odilon Pomerleau.

—Mme Théodore Dion à Broughton dernièrement.

—M. J.-R. Doyle en voyage d'affaires à Thetford Mines dernièrement.

—La jeune Marthe Dion en promenade à St-Pierre de Broughton dimanche.

Après tout il n'y a pas de substitution pour le travail. Cela s'applique aux nations aussi bien qu'aux individus.



NOS COURS PAR CORRESPONDANCE . . .

. . . fonctionnent toute l'année; donnent droit à un certificat d'études pour la ou les matières suivies; conduisent 1° à l'admission dans les Associations d'experts-comptables (C.A., L.I.C., C.P.A.), et 2° aux titres d'aspirant (associate) et d'associé (fellow) de l'Association des Banquiers Canadiens.

	Nombre de leçons	Prix comptant	Prix à termes
Tenue des livres	15	$25	$30
Comptabilité supérieure			
(a) théorique et pratique	30	50	60
(b) industrielle, financière, etc.	40	50	60
(c) vérification et contrôle	30	50	60
Algèbre élémentaire	50	50	60
Arithmétique commerciale et change	20	20	25
Mathématiques financières, 1ère partie	27	40	50
" " 2ème partie	53	50	60
Droit Civil	30	35	40
Droit Commercial	30	35	40
Notions de droit civil et de droit commercial	25	30	35
Langue anglaise (1ère partie)	40	40	50
" " (2ème partie)	20	10	10
Composition anglaise	20	20	25
Correspondance anglaise:			
(a) *English letter writing*	15	15	18
(b) *Business english*	40	40	50
Composition française	40	40	50
Français commercial	25	40	50
Economie politique	20	20	25
Géographie économique du Canada	10	10	15
Pratique bancaire	10	10	15

Renseignements complets sur demande.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales
La seule institution d'enseignement universitaire d'Amérique donnant des cours par correspondance en français.

COUPON A DETACHER

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES C-40
535, avenue Viger, Montréal.
Envoyez-moi vos brochures gratuites concernant vos cours par correspondance.
Nom.....
Adresse.....
Occupation.....



Rien d'impossible . . .

Les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal, ne font rien d'impossible, mais leurs effets vivifiants ne peuvent manquer de se produire et de ramener la santé, les forces dans tous les cas qui ont à leur base l'appauvrissement du sang : —

Manque d'appétit
Troubles d'estomac
Malaise général
Fatigue
Maux de tête
Maux de reins
Rhumatisme
Points dans les côtés
Douleurs de dos
Nervosité

Partout ou par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25.

"Ma digestion me causait beaucoup de maux de tête, des douleurs à l'estomac et me rendait nerveux. Il m'était impossible de travailler à mon métier d'électricien tant j'étais énervé . . . Après avoir dépensé beaucoup d'argent et fait usage de beaucoup de remèdes, sans être soulagé, j'ai pris des Pilules MORO et c'est le seul remède qui m'ait fait du bien. La première amélioration a été une digestion plus facile. Ma santé continue de s'améliorer depuis ce temps : mes nerfs se calment et mes forces reviennent . . . Lucien Lafontaine, 18, James Street, Lowell, Mass.

Pilules MORO pour les Hommes



Chemises "Stabilized" marque déposée

Elles ne peuvent ni RÉTRÉCIR, ni PERDRE LEUR COULEUR, ni S'ÉTIRER.

BOGEY - $1.95
FLIGHT - $2.50
en blanc, et 14 nuances

créées par Jooke Bros. Inc.

Ses amies essayent de lui aider . . mais elle ne veut pas écouter . . elle ne s'en occupe pas



"Que vais-je faire . . . Je suis si nerveuse que je pourrais crier"—Que de fois vous vous êtes trouvée dans cet état, vous-même!

CES FEMMES HYSTERIQUES!

ELLE pleure ... sanglotte ... rit! Les larmes aux yeux pour un instant . . . et souriant la minute d'après! C'est triste d'être dans cet état! Elle ne peut se contenir . . . la moindre chose lui fait perdre la tête.

Constamment fatiguée . . . les nerfs tendus au maximum, elle s'efforce de faire son ouvrage.

Elle semble vieillie, hagarde. Elle est irritable, absurde. Ses amies essaient de lui aider . . . elle ne veut même pas écouter. Elle en est rendue à ne plus s'occuper de rien.

C'est une pitié de la voir souffrir ainsi . . . quand c'est tellement inutile!

Mal de tête constant, mal de dos, douleurs tranchantes et vertiges, tout cela enlève à cette femme la jeunesse, beauté et santé.

Si, seulement, elle voulait donner une chance au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham de la soulager . . . comme elle serait bien et heureuse.

Ce simple remède a soulagé 98 femmes sur 100 qui ont déclaré l'avoir employé.

N'allez pas croire que vos maux sont différents, ni que ce remède ne vous fera rien. *Il le peut!* Donnez-lui une chance et observez comme ces maux de tête et de dos disparaissent sous son effet tonifiant.

Les nouvelles tablettes sont si faciles à prendre. Vous les glissez dans votre sacoche tout aussi proprement qu'un comprimé. Et que de soulagement elles donnent au cours de ces "périodes pénibles!"

Mais que vous préfériez le Composé sous forme de tablettes ou de liquide, *essayez-le*, au moins! Qu'il vous prouve qu'il peut faire pour vous le bien qu'il a produit sur les autres. Constatez par vous-même le bienfaisant soulagement qu'il donne réellement.

NOUVEAU! *Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham sous forme de tablettes*

CHAQUE JOUR IL Y A UNE OCCASION POUR VOUS DANS LES PETITES ANNONCES DU 'SOLEIL'

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 1e rue. Tél. 4-0481

BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050

BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809

BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249

BOIVIN J.-R., restaurateur, 311 de la Couronne. Tél. 4-0382

CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Pra-d'Assise. Tél. 4-4559

CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840

JOS COTE (Ltée) Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574

Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-3130

Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362

Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592

Succursale No 6, 317A rue St-Jean. Tél. 4-0082

Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431

Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454

Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110

Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904

Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523

Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371

Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262

Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933

DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0523

DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 3-1606s31

DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473

DUBE J.-EDM, 152 St-Jean. Tél. 2-0642

DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423

DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962

FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790s11

FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791

GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862

GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422

GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032

GAUVIN, Mme W., 1281B rue St-Vallier. Tél. 4-0421

GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768 4-0562

GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.

GIDOUX ADELARD, 91 6e rue. Tél. 4-4481

GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Cathédrale. Tél. 4-1320

LALIBERTE EMILE, restaurateur 129 Montmagny. Tél. 4-0302

LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021

LEVESQUE J.-A., 1461½ 3ème rue Tél. 4-0320

MARTEL ALEXANDRE, Lorettville, B. P., 129. Tél. 112

MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél. 3-2035

PAGEAU J., 598 de la Canardière. Tél. 4-035

ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159

ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél. 4-0134

ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941

ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083

SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS PORTRAITS. Ecrire pour catalogue et prix. United Art Ltd., 162, John St., Toronto. 2fév-46fs-1b

VENDEZ petits articles utiles, jusqu'à 200% de profit. Offre spéciale 6 échantillons différents 50c, circulaire gratuite. Talbot Co., 6081 Jeanne-Mance, Montréal. 20fév-26fs-1b

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT de restaurant à vendre, vitrine de comptoir, armoire vitrée, fontaine à liqueur à 2 globes. S'adresser 153, St-Paul, tél.: 2-0470. 1mrs-6fs-2b

AMEUBLEMENT de magasin en parfait ordre, comme neuf, à vendre à sacrifice. Cause abandon des affaires. S'adresser 235, St-Jean, tél.: 2-2536. 26fév-6fs-2b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service ou conciergerie, possession immédiate. S'adresser No 57, Grande-Allée, tél.: 2-1886 2fév-26fs-3r

SUITE DE 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14, avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403.

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate, $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 18fév-26fs-5f

41 REMPARTS, logement de 12 chambres et deux bains, chauffé, parquet en bois dur, véranda, vue sur le port, hangar, grenier, cave, etc. Aussi appartement de 2 et 3 chambres, meublés ou non, références exigées. Tél.: 2-3381. 3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29mrs -5b

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 20fév-26fs-5r

SUITE DE 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14, avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 2mrs-6fs-5r

APPARTEMENTS ALICE, 20 avenue Laurier, près du Parlement, suites de dimensions différentes, services du concierge, eau chaude, etc. Localité paisible à des prix raisonnables.

APPARTEMENTS LOPISE, 9 Place George V, près du Manège Militaire, pour les fidèles pour petite famille. Prix modérés. Tél.: 2-0526. Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre. 1mrs-6fs-5r

APPARTEMENTS MODERNES, meublés ou non, à louer, possession immédiate. Situé 10 côte du Palais, pour informations téléphonez à M. Girard, tél.: 4-3341. 25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29mrs -5f

SUITE de 2 beaux grands appartements modernes avec cuisinette et chambre bain, rue tuile, chauffé, 8 adresser Paul Bardon, 5, Ste-Famille, tél.: 2-5915. 18-20-22-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15mrs -5b

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau, Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone: 2-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 8fév-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6 p. c. 6½ p. c. 7 p.c. en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, Bureau pour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m. tél.: bureau 2-7550M. rés. 3-2459. 17fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par différents montants, au taux de 6%. En ville. S'adresser J.-A. Pouliot, N. P., 26 avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 20fév-26fs-7f

THE ROYAL TRUST COMPANY

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-7831. 1-3-8-10-14-17-22-24-29-31mrs. -7f

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00 $2,500, $5,000, $10,000., $15,000. S'adresser à Grenier & Fortier, N.P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-27-31mrs 2-5-7-9-12-14-16avr -7l

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, sets alon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 9fév-26fs-9r

TABLE A THE, dôme de salle, moulin Singer, électrique, antiquités, vieux violon, garde-robes, set en rotin, poêles, commodes, habits, robes, lavabo, piano, manteaux, fourrures, lit extension, etc. Mme Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026.

A VENDRE SET SALLE, lit, sommier, matelas, garde-robes, tapis, prélarts, poêle à gaz, émaillé blanc, tortue, vaisselle, batterie de cuisine. Visible soir entre 8 h. 30 à 10 h. 22A Deligny, tél.: 3-4456. 1mrs-6fs-9b

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-C. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251. 1mrs-26fs-9r

BEAU POELE fournaise à vendre, très bon marché. S'adresser 32, Ste-Marguerite. 25fév-6fs-9b

VENTE PRIVEE—Set de salon et de salle à dîner, argenterie et objets d'art, etc. S'adresser à 29 Couillard, téléphone 2-8548. De 12 heures 30 à 2 heures ou de 7 à 8 heures 30, le soir. 25fév-6fs-9r

SET DE CHAMBRE divanette avec fauteuil, orthophonique, lampe chesterfield, tables, chaise haute, couchette d'enfant, commode, sofa, poêle à l'huile, tapis, prélarts. 378, 2ième Avenue, tél.: 4-0783. 3mrs-3fs-9b

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-5075W, matelas, habillements, set chambre, gramophones, outils, violons, commodes de monsieur, bureaux, bassinette, poêle-fournaise, roll-top. Allons à domicile. 3-5mrs-9r

BUREAUX, couchettes, gros poêle de restaurant en très bon ordre, moulin à café, couteau à jambon, fixtures électriques pour magasin et quelques articles de cuisine. S'adresser 19, St-Joseph. -9r

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Graham, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 12, Couronne et 93 d'Abraham, tél.: 7163. 6fév-26fs-11r

AUTOMOBILE STUDEBAKER coach 6 cylindres en parfait ordre, à vendre très bon marché. S'adresser A. Pion & Cie, 56, Colomb. 1mrs-5fs-11f

AUTO NEUF A VENDRE—Vous trouverez une occasion exceptionnelle d'économiser $100 à $150 sur l'achat d'une automobile neuve six cylindres, 72 forces, modèle 1932 dont vous pourrez faire le choix vous-même ou encore sur l'achat d'un truc. Pour renseignements téléphonez à 4-0766. 1mrs-6fs-11b

BARGAIN D'HIVER—Graham Paige sedan, modèle 1928-29 "Duco neuf" et 5 pneus flambont neuf. Garanti en parfait ordre. Vraie occasion $350.00. Tél.: 4-4527. 1mrs-4fs-11f

WILLYS NIGHT sedan de luxe, modèle dernier 1931. Pratiquement neuf. Valant $700.00. A vendre pour $575.00. Appelez 7544. 1mrs-4fs-11f

PNEUS USAGES demandés 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5, 31x4, 32x4, 32x577, 36x6, 31x500, 32x650, 30x525, 33x4. S'adresser Gaudiase Caron. 50½, Dorchester. 19fév-26fs-11f

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alarie & Tessier, 560½, St-Vallier, tél.: 9456. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28avr. -11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées, pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264 St-Vallier, tél. 4-1006, 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-11-12-14-16avr 11f

PACKARD TOURING, 7 passagers, en bon ordre, vendra bon marché pour du comptant. S'adresser Mme L.-D. Gagnon, 437 St-Jean. 3-5mrs-11r

BUICK SEDAN

BUICK SEDAN 7 passagers en parfaite condition de marche, y compris 6 bons pneus à vendre à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser à Paul Côté, Laiterie Laval, 237, 4ème Avenue, Limoilou, téléphone 4-3551. 3mrs-7fs-11b

DE SOTO SEDAN 1929, Plymouth, sedan 1929 en très bon état de marche. Conditions facile. S'adresser Allopone-Legaré, 97, côte d'Abraham, tél.: 2-0894. 3mrs-6fs-11r

AUTOMOBILES DEMANDES

AUTO DEMANDE

ON DEMANDE à acheter un auto coach Ford, Chevrolet ou autres. Dire le prix comptant, pour achat immédiat et autres détails à Casier 234, "Le Soleil". 2mrs-3fs-12b

A VENDRE OU A LOUER

DEUX MAISONS à vendre ou à louer. Une de 11 chambres située au No 10 des Remparts et une autre de 16 chambres et deux chambres de bain, trois étages, soubassement et grenier, située au No 2, rue Ferland. S'adresser pour plus amples informations à Charles-A. Canon, 70 rue St-Paul, Québec, tél.: No 2-0634. 14-16-18-21-23-25-28-30jan. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29fév. 3-5-7-10-12mrs-14b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux à louer, de différentes grandeurs dans l'édifice Lambert, 37 de la Couronne. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 8102. 23fév-26fs-17f

BUREAUX OU SALLES d'échantillons, chauffés, éclairés. S'adresser 66, de l'Eglise, édifice Jinchereau, tél.: 9226. 23fév-26fs-17b

PLAIN-PIEDS et bureaux à 47A rue St-Jean, plain-pied 8 chambres chauffé, prix raisonnable pour locataire convenable. Aussi bureaux une et trois pièces, tous réparés à neuf. 16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12mrs -17r

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carré, 1er plancher autres différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Fossés S'adresser Emile Carette, 34, côte d'Abraham ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4823. 4fév-25fs-17r

BUREAUX de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, élévateur pour passagers et marchandises. Service du concierge à proximité des gares de chemins fer S'adresser édifice Lachance, 263, St-Paul, tél. 2-6403. 2mrs-6fs-17r

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER, bien éclairés, dans le centre de la ville. S'adresser à 58, côte du Palais, Québec, à M. J. Mooney. 29fév-6fs-17b

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 4fév-26fs-17f

AVIS AUX MEDECINS, à louer magnifique poste très central dans beau centre de St-Roch. Ce poste est situé au No 259, St-Joseph, presque vis-à-vis l'hôtel St-Roch, téléphoner M. Alexis Drouin, 6171 ou sa résidence 9146. 3mrs-6fs-17b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 161, Ste-Marguerite. 29ao-j.n.o.-23b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension privée. Moderne. Ensoleillée. Usage du téléphone à 740, St-Vallier. 1mrs-6fs-23f

364 ST-JOSEPH, jolie chambre, 2 fenêtres sur la rue, située sur 1er plancher, chauffée eau chaude, garde-robes, bain, pension si désirée. Tél.: 3-3477. 1mrs-4fs-23f

CHAMBRE ET PENSION, très bonne chambre et pension. S'adresser au No 31 rue Ste-Ursule, tél.: 2-2141. 2mrs-26fs-23r

JEUNE HOMME ou jeune fille désirant apprendre l'anglais trouvera pension et étude dans famille de médecin près bonne école modèle. Références exigées. Ecrire à Case No 235, "Le Soleil". 2mrs-2fs-23b

CHAMBRE DOUBLE ou simple avec pension, eau chaude, usage du bain, téléphone, pour un ou deux jeunes gens, sobres et honnêtes. S'adresser à J.-A. Lapointe, 1J, Ste-Thérèse, tél.: 3-2671. 1-3-5mrs-23f

GRANDE ET PETITE CHAMBRE eau chaude et froide, chambre de bain sur l'étage avec bonne pension, prix modéré, usage du téléphone. Tél.: 2-1022, 22, rue Couillard. 25-27fév 1-3-5-8mrs-23r

CAFE CANADIEN—Patron et ouvriers pendant la crise du chômage venez manger à votre faim et économiser en encourageant un des vôtres. Repas régulliers 30c, fèves au lard 10c. S'adresser 30, St-Nicolas. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -23r

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres, sur la rue, convenable pour 2 personnes distinguées. Autre plus petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 12fév-26fs-24r

DEUX JOLIES chambres simples à louer, ensoleillée, confortablement meublées, avec accommodations modernes, chambre bain et téléphone sur même plancher, un célibataire convenable pour messieurs ou demoiselles, vrai bon chez-soi pour personnes désirant la tranquillité. Prix $2.50 et $3.25 par semaine. S'adresser à 1491½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 11déc.j.n.o.-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 8fév-26fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE avec bay-window sur la rue, garde-robes, téléphone, conviendrait pour couple ou messieurs, améliorations modernes, très bon marché. 87, Caron, près église Jacques-Cartier. 1mrs-4fs-24f

GRANDE CHAMBRE à louer avec eau chaude et froide dans chaque chambre. S'adresser à 134, rue St-Jean. 2mrs-3fs-24r

60 RUE ST-LOUIS, chambre à louer à bon marché, usage du bain et du téléphone, pension si désirée. Libre dans le moment. S'adresser 60 rue St-Louis. 1mrs-5fs-24b

HOTEL VICTORIA, 56, rue St-Jean, chambre à louer $20.00 par mois en montant, ainsi que chambre et repas, taux modéré. S'adresser au bureau. 17fév-26fs-24r

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 23fév-26fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 1mrs-3fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer pour 1 ou 2 personnes, très propre, 2 fenêtres sur la rue, avec grand garde-robe, dans famille privée et à prix modéré. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

TRES JOLIE CHAMBRE à louer, eau chaude à l'année, usage du téléphone, dans famille pas d'enfant. S'adresser 163, rue d'Aiguillon. 1mrs-3fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer dans famille privée, sans enfant, usage bain, téléphone et eau chaude. S'adresser à 52, St-Jean. 2-7577 F 1mrs-3fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE, grand garde-robe, place centrale, améliorations modernes, usage du bain, téléphone. Bon chez-soi, famille privée. Pension si désirée. Prix chambre seule $3.00, chambre et pension $7.00. S'adresser 100, St-Amable, tél.: 3-2970. 1mrs-6fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE avec eau courante, à louer dans famille privée, confort du chez soi, usage du bain et téléphone. S'adresser 154, St-François, coin Lalberté, tél.: 4-1278. 2mrs-4fs-24r

QUARTIER REMPARTS suite 2 belles chambres, meublées, cour, avec eau chaude, fraîche, poêle à gaz, aussi chambre double et simple, maison tranquille, usage bain, téléphone. 20 Ferland, quartier Remparts. 1-3-5mr -24r

BELLE GRANDE chambre à louer, bien meublée sur la rue. Conviendrait pour couple ou 2 messieurs. Usage bain, téléphone, bel endroit tranquille. S'adresser 47, des Remparts, tél.: 2-1743. 1mrs-6fs-24r

CHAMBRE à louer dans famille anglaise tranquille. Une chambre à coucher bien éclairée, donnant sur la rue avec tout le confort du chez-soi. Téléphoner ou encore s'adresser 145, St-Cyrille. 1-3-5mrs-24b

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré, 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24b

8 STE-FAMILLE, chambre à louer avec gaz, toutes commodités. Aussi dame demande de l'ouvrage à la journée. Tél.: 2-6949. 3mrs-2fs-24b

CHAMBRE AVEC CUISINETTE ensoleillée, garde-robes, usage du bain et téléphone, aussi grande chambre, 3 fenêtres sur la rue, gaz, etc., et autres chambres. S'adresser Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0824. -24r

No 375½ RUE St-Jean à louer chambre ensoleillée, meublée, chauffée, eau chaude dans la chambre, bain, téléphone sur même plancher, pour monsieur seulement, $15 par mois. Tél.: 2-6930. 3mrs-26fs-24r

Chevaux, voitures, harnais

BON CHEVAL d'ouvrage à vendre, très bon marché. S'adresser 1854, 3ème Ave. 27fév-6fs-27b

2 CHEVAUX à vendre, gris, âgés de 11 et 12 ans, pesanteur 1300 lbs en parfait ordre. Harnais double et simple. Vral bargain. S'adresser René Robitaille, 76, St-François. 2-6fév-6fs-27b

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 1mrs-26fs-27f

A VENDRE bon cheval, garanti sur tous les rapports, harnais, expresse, berlot à bon marché, pour un prompt acheteur. Tél.: 8043. 3mrs-3fs-27b

3 CHEVAUX A VENDRE—Deux automobiles bon marché. Toutes sortes de voitures d'été et d'hiver. S'adresser à Cloutier, Cour de Louage, 1 d'autos et chevaux, 99, boulevard Langelier, tél.: 9653. 3mrs-5fs-27f

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles juments, pour cultivateur, de différentes pesanteurs. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 3mrs-26fs-27f

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR Stove et Chestnut à la tonne $15.50, à la poche 75cts. Cookie Besco, 25cts la poche, livré à domicile. Charbon bois à 25cts S'adresser Adjutor Noel, 155 Carillon, tél.: 7614. 20fév-4fs-30b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER, bien éclairés, dans le centre de la ville. S'adresser à 58, côte du Palais, Québec, à M. J. Mooney. 29fév-6fs-17b

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 4fév-26fs-17f

AVIS AUX MEDECINS, à louer magnifique poste très central dans beau centre de St-Roch. Ce poste est situé au No 259, St-Joseph, presque vis-à-vis l'hôtel St-Roch, téléphoner M. Alexis Drouin, 6171 ou sa résidence 9146. 3mrs-6fs-17b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 161, Ste-Marguerite. 29ao-j.n.o.-23b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension privée. Moderne. Ensoleillée. Usage du téléphone à 740, St-Vallier. 1mrs-6fs-23f

364 ST-JOSEPH, jolie chambre, 2 fenêtres sur la rue, située sur 1er plancher, chauffée eau chaude, garde-robes, bain, pension si désirée. Tél.: 3-3477. 1mrs-4fs-23f

CHAMBRE ET PENSION, très bonne chambre et pension. S'adresser au No 31 rue Ste-Ursule, tél.: 2-2141. 2mrs-26fs-23r

JEUNE HOMME ou jeune fille désirant apprendre l'anglais trouvera pension et étude dans famille de médecin près bonne école modèle. Références exigées. Ecrire à Case No 235, "Le Soleil". 2mrs-2fs-23b

CHAMBRE DOUBLE ou simple avec pension, eau chaude, usage du bain, téléphone, pour un ou deux jeunes gens, sobres et honnêtes. S'adresser à J.-A. Lapointe, 1J, Ste-Thérèse, tél.: 3-2671. 1-3-5mrs-23f

GRANDE ET PETITE CHAMBRE eau chaude et froide, chambre de bain sur l'étage avec bonne pension, prix modéré, usage du téléphone. Tél.: 2-1022, 22, rue Couillard. 25-27fév 1-3-5-8mrs-23r

CAFE CANADIEN—Patron et ouvriers pendant la crise du chômage venez manger à votre faim et économiser en encourageant un des vôtres. Repas régulliers 30c, fèves au lard 10c. S'adresser 30, St-Nicolas. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -23r

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres, sur la rue, convenable pour 2 personnes distinguées. Autre plus petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 12fév-26fs-24r

DEUX JOLIES chambres simples à louer, ensoleillée, confortablement meublées, avec accommodations modernes, chambre bain et téléphone sur même plancher, un célibataire convenable pour messieurs ou demoiselles, vrai bon chez-soi pour personnes désirant la tranquillité. Prix $2.50 et $3.25 par semaine. S'adresser à 1491½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 11déc.j.n.o.-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 8fév-26fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE avec bay-window sur la rue, garde-robes, téléphone, conviendrait pour couple ou messieurs, améliorations modernes, très bon marché. 87, Caron, près église Jacques-Cartier. 1mrs-4fs-24f

GRANDE CHAMBRE à louer avec eau chaude et froide dans chaque chambre. S'adresser à 134, rue St-Jean. 2mrs-3fs-24r

60 RUE ST-LOUIS, chambre à louer à bon marché, usage du bain et du téléphone, pension si désirée. Libre dans le moment. S'adresser 60 rue St-Louis. 1mrs-5fs-24b

HOTEL VICTORIA, 56, rue St-Jean, chambre à louer $20.00 par mois en montant, ainsi que chambre et repas, taux modéré. S'adresser au bureau. 17fév-26fs-24r

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 23fév-26fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 1mrs-3fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer pour 1 ou 2 personnes, très propre, 2 fenêtres sur la rue, avec grand garde-robe, dans famille privée et à prix modéré. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

TRES JOLIE CHAMBRE à louer, eau chaude à l'année, usage du téléphone, dans famille pas d'enfant. S'adresser 163, rue d'Aiguillon. 1mrs-3fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer dans famille privée, sans enfant, usage bain, téléphone et eau chaude. S'adresser à 52, St-Jean. 2-7577 F 1mrs-3fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE, grand garde-robe, place centrale, améliorations modernes, usage du bain, téléphone. Bon chez-soi, famille privée. Pension si désirée. Prix chambre seule $3.00, chambre et pension $7.00. S'adresser 100, St-Amable, tél.: 3-2970. 1mrs-6fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE avec eau courante, à louer dans famille privée, confort du chez soi, usage du bain et téléphone. S'adresser 154, St-François, coin Lalberté, tél.: 4-1278. 2mrs-4fs-24r

QUARTIER REMPARTS suite 2 belles chambres, meublées, cour, avec eau chaude, fraîche, poêle à gaz, aussi chambre double et simple, maison tranquille, usage bain, téléphone. 20 Ferland, quartier Remparts. 1-3-5mr -24r

BELLE GRANDE chambre à louer, bien meublée sur la rue. Conviendrait pour couple ou 2 messieurs. Usage bain, téléphone, bel endroit tranquille. S'adresser 47, des Remparts, tél.: 2-1743. 2mrs-6fs-24r

CHAMBRE à louer dans famille anglaise tranquille. Une chambre à coucher bien éclairée, donnant sur la rue avec tout le confort du chez-soi. Téléphoner ou encore s'adresser 145, St-Cyrille. 1-3-5mrs-24b

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée, 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24b

8 STE-FAMILLE, chambre à louer avec gaz, toutes commodités. Aussi dame demande de l'ouvrage à la journée. Tél.: 2-6949. 3mrs-2fs-24b

CHAMBRE AVEC CUISINETTE ensoleillée, garde-robes, usage du bain et téléphone, aussi grande chambre, 3 fenêtres sur la rue, gaz, etc., et autres chambres. S'adresser Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0824. -24r

No 375½ RUE St-Jean à louer chambre ensoleillée, meublée, chauffée, eau chaude dans la chambre, bain, téléphone sur même plancher, pour monsieur seulement, $15 par mois. Tél.: 2-6930. 3mrs-26fs-24r

Chevaux, voitures, harnais

BON CHEVAL d'ouvrage à vendre, très bon marché. S'adresser 1854, 3ème Ave. 27fév-6fs-27b

2 CHEVAUX à vendre, gris, âgés de 11 et 12 ans, pesanteur 1300 lbs en parfait ordre. Harnais double et simple. Vral bargain. S'adresser René Robitaille, 76, St-François. 2-6fév-6fs-27b

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 1mrs-26fs-27f

A VENDRE bon cheval, garanti sur tous les rapports, harnais, expresse, berlot à bon marché, pour un prompt acheteur. Tél.: 8043. 3mrs-3fs-27b

3 CHEVAUX A VENDRE—Deux automobiles bon marché. Toutes sortes de voitures d'été et d'hiver. S'adresser à Cloutier, Cour de Louage, 1 d'autos et chevaux, 99, boulevard Langelier, tél.: 9653. 3mrs-5fs-27f

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles juments, pour cultivateur, de différentes pesanteurs. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 3mrs-26fs-27f

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR Stove et Chestnut à la tonne $15.50, à la poche 75cts. Cookie Besco, 25cts la poche, livré à domicile. Charbon bois à 25cts S'adresser Adjutor Noel, 155 Carillon, tél.: 7614. 20fév-4fs-30b

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 618. 17fév-26fs-30f

CHARBON Stove, Chestnut, 75c, la poche livré. Charbon bois franc, 25c. Coke 25c la poche. Bois, érable, merisier, 2 pieds $2.50 le voyage. Croûtes merisier, slab bouleau $3.00 le voyage. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 20fév-26fs-30f

ESSAYEZ NOTRE BOIS FRANC, scie, fendu $2.75 le voyage livré. Grosses croûtes érables et merisier $3.00. Bloc $3.25. Déligneures bois franc 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu.Cyrille Bussière, 49, rue St-Bernard, tél

IMMEUBLES

IMMEUBLE

POUR tous genres de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation, de propriétés résidentielles, de rapport, commerciales, industrielles, terrains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEORGES PAQUET

Immeuble en général et assurance-feu, 59, rue St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678. 1mrs-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

RUE ST-JEAN, quatre étages faisant face sur deux rues, deux magasins, six logements, revenu $6,500.00 prix intéressant, avec conditions avantageuses.
RUE DU ROI, quatre logements, revenu $97.00 bon marché.
RUE ST-FRANCOIS, trois logements, 5 et 6 chambres.
ST-PIERRE de Charlesbourg, grande terre avec bâtisse et terre à bois. Prix $3,300.00.
A VENDRE ou à échanger chaque proposition sera considérée

PAUL-EMILE BEDARD

Assurances et immeubles, 229, rue St-Joseph, édifice Quebec Power, chambre 403, tél.: 3-1634 rés. 4-2381. 27fév-6fs-100r

MAISONS A VENDRE

POSTE DE COMMERCE coin des rues Candiac et St-Laurent, compris 2 magasins séparés et logis de 5 appartements plus chambre bain, avec système de chauffage, $4000.00 demandé, dont $2,000.00 comptant et $2,000.00 première hypotèque
HOTEL DANS LORETTEVILLE, 16 chambres plus magasin, combiné échangeable pour maison de ville. Très peu de comptant.
MANUFACTURE ET MACHINERIE rue Montcalm 28, 3,000 pieds de plancher, possession. Plus logements de 6 appartements plus chambre de bain et bureau d'affaire de 3 pièces. Conditions faciles.
166 CREMAZIE, poste de commerce et logement privé $3,000.00 comptant, balance première hypothèque.
162 CREMAZIE, construction neuve. Premier étage, magasin et deux autres logis, louer $40.00 par mois. Avec système de chauffage "Buckwheat"
TERRAINS A VENDRE coin de rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin. Conditions faciles.

R. DROLET

avenue des Erables, tél.: 3-4217. 29fév-26fs100

MAISONS A VENDRE

RUE ST-VALLIER, excellente construction de brique, comprenant 3 logements 5-8 pièces et un magasin sur terrain 60x70, hangar, garage, cour, etc. Revenu $1260. Centre manufacturier. Règlement succession.
RUE ST-JEAN, magnifique propriété, grand terrain, 2 logements 8-10 pièces, poste de médecin. Prix et conditions raisonnables.
RUE ST-MATHIAS, 2 logements, bonne construction, revenu intéressant. Prix avantageux pour du comptant.
RUE ST-GERMAIN, 4 logements bonne construction. Revenu $912.00. A vendre pour $2,000.00 comptant, balance comme loyer (poste d'épicerie).
BEAUPORTVILLE, maison de 3 logements, revenu mensuel $55.00. Construction de brique, grand terrain situé près de l'église et de l'école. Propriété de M. Godbout. Prix avantageux.
RUE BOISSEAU, 2 logements, terrain 21x60, pour $1,000.00 comptant, balance sans intérêt.
RUE BAYARD, 3 logements, bonne construction, revenu annuel $720.00 seulement $500.00 comptant, balance facile.
RUE CHRISTIE, maison seule, 11 chambres, louée actuellement comme maison de chambres. Rapportant $540 par année, cuisine d'été, hangar et cour. Pour prix et conditions s'adresser tél.: 8358.
AUSSI postes de commerce, épiceries étals de bouchers, manufactures, diverses, etc., terrains en ville et environs, terres avec roulant, etc.

C.-E. MIGNER

28 Montcalm, tél.: 8358, immeuble et assurances. 29fév-6fs-100f

OCCASIONS

$1000.00 COMPTANT. Maison de trois logements, deux garages, située sur Sixième avenue. Balance à discuter. Revenu annuel $912.00.
$3000.00 COMPTANT, maison de trois logements, située sur la 9ème Rue. Balance sur hypothèque. Revenu annuel $960.00.
$6000.00 COMPTANT, construction solide d'un logement avec atelier de tanneur, située rue St-Vallier. Balance par versements.
$19,500.00 maison de 3 logements, située 4ème Avenue. Améliorations modernes, chauffage automatique, garage chauffé. Revenu annuel $2520.00.
HOTELS, restaurant, épiceries licenciées, manufactures. Ameublements maisons de chambres.

A LOUER

66 AVE. LAURIER, cottage 11 pièces plus bain $90.00.
180 HOLLANDE, maison seule 11 pièces plus bain. Garage double $175.00.
86 SAUNDERS, maison seule, 8 pièces plus bain. Garage. Chauffage à l'huile, $65.00.
301 ST-CYRILLE, maison seule 7 pièces plus bain, garage, chauffage à l'huile, $75.00.
16 ABERDEEN, plain-pied, 6 pièces plus bain, chauffé $60.00.
17-19 CARON, manufacture de 3 étages $200.00.
126 DES FOSSES, plain-pied, 9 pièces plus bain, $55.00.
1085 ST-VALLIER, entrepôt $35.00.
21 ST-SAUVEUR et 13 ST-BERNARD, plain-pieds, 4 pièces, $18.00 et $16.00.
136 et 138 COLOMB, plain-pieds 7 et 5 pièces $30.00 et $20.00.
140 COLOMB, plain-pied 4 pièces $13.00.
9 AVE. BOISCLERC, plain-pied 6 pièces plus bain $30.00.
109½ LA CANARDIERE, plain-pied, 6 pièces plus bain $32.00.
112, 108me RUE, plain-pied, 5 pièces plus bain, $25.00.
104, 2ème RUE, 25 chambres plus bains, $100.00.

H.-P. CIMON

Immeuble en général. Edifice Cimon, 6, côte d'Abraham, téléphone 5169. 2mrs-6fs-100r

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC

MAISONS à vendre. Loyers. Lots à bâtir. Estimés de construction. Propriétés commerciales. Evaluations sur demande. Emprunts. W.-F.-V. Atkinson, gérant, 21, rue Ste-Angèle, tél.: rés. 2-6239, bureau 2-6605. 5fév-26fs-100r

380, RUE ST-CYRILLE.—Magnifique maison détachée, grandeur 37 par 60 pieds carré, 3 garages, à vendre à très bas prix, pour règlement de succession
BELVEDERE.—Belle partie, maison neuve, détachée, 3 logements, aucune rente de terrain, conditions très faciles.
PAROISSE ST-SACREMENT.—Maison détachée, trois logements, prix d'occasion, $12,500.00.
RUE RICHARDSON—Maison de deux logements, $3,600.00. $400.00 d'accompte.
PLUSIEURS AUTRES propriétés dans toutes les parties de la ville. Conditions très faciles.

EMILE BROUSSEAU

255, St-Jean, tél.: 2-5768. 27-29fév. 1-2-3-5mars-100r

MAISONS A VENDRE, 9, Ste-Hélène, 2 logements 3-4 chambres, revenu annuel $420. Prix $3,000, $500 comptant, balance $25 par mois à prompt acheteur.
22 A 28, JEANNE-D'ARC, 4 logements 6-7 chambres plus chambres bain, tank aeau chaude à chaque logement. Revenu annuel $1,428. Prix d'occasion. Logement libre à l'acheteur.

O.-F. BOUCHER

46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 27fév-6fs-100r

MANUFACTURE A LOUER

AUSSI manufacture à vendre ou à louer, avec maison privée et terrain coin Ste-Thérèse et Bayard. Garage à louer. S'adresser Alex. Blondeau, 157, Ste-Thérèse, tél.: 9402. 5fév-26fs-100f

LOGEMENTS A LOUER

ST-SAUVEUR, logement à louer 6 pièces plus chambre bain, dépense, planchers bois dur, galerie, balcon, chauffé eau chaude, améliorations modernes. Possession immédiate ou 1er mai. S'adresser A. Poudrette, 91½, St-Ambroise, tél.: 3-1481. 9fév-26fs-61f

AVENUE BOUGAINVILLE, No 36, appartement 4, de 5 chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude, très moderne, à sacrifier cause départ. S'adresser 103 chemin Ste-Foy, tél.: 7949 ou 3-4840 ou 6933. 2fév-26fs-61f

EN FACE carré de la Basilique, logement de 6 pièces plus chambre de bain, moderne, chauffé. S'adresser sur les lieux, 57, rue Buade. 6fév-26fs-61r

LOGEMENT DE 8 chambres avec bain, très propre, 57 St-Anselme, 2 de 5 chambres plus chambre bain, très bien finis, 9-11 Déligny, 1 de 4 chambres très propres, 93 Latourelle. S'adresser 55, St-Anselme, tél.: 8419. 23-25-29fév. 1-3-5mars -61f

BEAU PETIT LOGEMENT chauffé avec entrée seule, à louer pour le 1er mai, 3 à 4 appartements, eau chaude, électricité, gaz, grande cave avec plancher en béton, clair de neige. Prix $22.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél.: 2-3708. 6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3mrs. -61b

BOULEVARD BENOIT-XV, St-François-d'Assise, deux maisons neuves à louer de trois logements chacune, six grands appartements plus chambre de bain, installation de chauffage dans le bas seulement, près de l'église, magnifique endroit. Roy & Frère, tél.: 4-1820 ou sur les lieux 70 boulevard Benoit-XV. 25-27fév. 1-3-5-8mrs. -61f

LOGEMENT A LOUER 4 pièces, très propre. S'adresser tél.: 3-2204. 23-25-27fév 1-3-5mrs-61f

ST-FIDELE logements 6 et 7 chambres plus chambre de bain, cave, hangars, etc. S'adresser 120, 13e Rue ou 55, de la Reine, tél.: 4-1921. 20-23-25-27fév. 1-3mrs. -61r

PLAIN-PIED neuf, meublé et chauffé, 5 pièces, eau chaude, hiver et été, planchers durs, moderne. Belle localité, sur les Remparts, prix $50.00 par mois. S'adresser tél.: 2-7351. 23fév-26fs-61r

RUE ST-CYRILLE près avenue Holland, logements de 5-6-7 chambres plus chambres de bain, chauffés ou non, modernes, prix raisonnables. S'adresser tél.: jour 8716, soir 8038, ou 6954. 20fév-26fs-61r

LOGEMENT A LOUER 474 St-Cyrille, fini des plus modernes, 9 chambres plus chambre bain, fini tuile, chauffé. Eau chaude à l'année. S'adresser Jos Turcotte, 106 avenue Murray, tél.: 5717. 26fév-26fs-61f

1122½ ST-VALLIER, 5 chambres et chambre de bain, 3ème étage, bien fini, cave grande cour, etc. Prix modéré. Succession C.-J. Lockwell, 99 Dalhousie, tél.: 2-3535 et 3-4998. 26fév-6fs-61r

LOGEMENTS A LOUER de 6 chambres et chambre de bain, avenue Murray aussi 26 et 30 avenue Murray, le tout chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser tél.: 3-4394 et 3-2523. 16fév-26fs-61f

RUE ST-AMABLE 30-34, 2 beaux logements 7-8 chambres plus chambre bain, chauffés, S'adresser Jos. Turcotte, 106, avenue Murray, tél.: 5717. 26fév-26fs-61f

LOGEMENTS NEUFS 4 chambres plus chambre bain, chauffés, rue Laval, près des Remparts, eau chaude hiver et été, très modernes. Prix $40.00 par mois. S'informer 31, des Remparts, tél.: 2-7351. 11fév-26fs-61r

DEUX LOGEMENTS à louer 70-72 avenue Cartier, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé. Clair de neige et vidanges avec garage si désiré. Aussi magasin à louer à 133 St-Paul. S'informer à 70½, avenue Cartier, tél.: 3-1045. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

15 CARIGNAN-SALLIERE, logement à louer 7 chambres plus chambre bain, garage si désiré, à droit en face de l'hôpital St-François-d'Assise. Pour informations s'adresser tél.: 3-0489. 2mrs-26fs-61f

ST-CYRILLE, coin avenue Bougainville, plain-pied, 7 grandes pièces plus chambre de bain, premier étage, maison détachée, chauffée, garage. S'adresser 501, St-Cyrille, tél.: 3-2957. 2mrs-6fs-61f

PAROISSE ST-ESPRIT, 2 logements (rez-et 2ème étage, 6 pièces plus chambre bain, St-Roch, rue de la Reine, 4 pièces, 2ème étage, garage si désiré. S'adresser Frs Roger, 75, 9ème Rue, tél.: 4-1969. 1mrs-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER

BEAUX logements maison neuve situés faubourg St-Jean-Baptiste 1er et 2ème étage, plain-pied de 3 et 5 chambres, chambre de bain réservoir à l'eau chaude, dépense, hangar, baywindow, galeries, garage si désiré. S'adresser à 248, Richelieu. 5fév-26fs-61f

122 LATOURELLE, logement de 5 chambres, galerie, véranda, gaz, électricité, cave. S'adresser Maurice Paradis, 122 Latourelle, tél.: 3-4960. 2mrs-26fs-61b

LOGEMENT CHAUFFE de 6 pièces plus chambre bain, possédant toutes les améliorations modernes, situé à 69, rue Caron, coin St-François. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-3280. 2mrs-6fs-61b

PRES EGLISE ST-MALO, beaux logements 3-4-6 chambres, chambre bain, bien propres. Aussi garage à louer. S'adresser Cyrille Bussière, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827. 2mrs-26fs-61f

CHEMIN STE-FOY, logement neuf, chauffé, 4-5-6-7 chambres, bain avec douche, eau chaude à l'année, frigidaire, garage chauffé. Prix raisonnable. S'adresser Albert Lavallée, 41 avenue Laurentides Nord, tél.: 3-3191. 12fév-26fs-61b

2 LOGEMENTS 4 chambres 146-148, St-Léon, 4 chambres 167, St-Léon, aussi à 73, 75, avenue Renaud, 4 appartements, un bas et un haut, aussi 157, 8ème Avenue 6 appartements et bains. S'adresser U. Girard, 98, du Pont, tél.: 4-0221. 29fév-4fs-61r

302 RUE FRASER, plain-pied de dix chambres, confort moderne, parfaitement éclairé, prix modéré. S'adresser Mme J.-O. Harvey, 302, rue Fraser, tél.: 7602. 19fév-15fs-61b

LOGEMENTS—5ème Rue, 3 magnifiques logements, modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain. Prix accomodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4ème Avenue, Limoilou 18fév-2ofs-61f

LOGEMENT 99½ LOCKWELL, magnifique logement de 6 chambres plus bain, deuxième étage, prix raisonnable. S'adresser 99 Lockwell, tél.: 5819. 26fév-6fs-61b

LOGEMENTS A LOUER 5-6 chambres plus chambre bain, 1er et 2ème étage. Très bien fini, bien éclairé. Place tranquille. Entourée d'arbres. Magnifique vue de la ville. S'adresser P.-L. Lortie Ltée, 312 St-Joseph, tél.: 7171. 29fév-26fs-61f

417 ST-CYRILLE, plain-pied, 2ème étage, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, bien éclairé, avec 2 privées, 2 galeries, cour, garage. S'adresser au 2e pour visiter. Téléphone 6003. 29fév-6fs-61b

RUE STE-THERESE près Lafayette, possession immédiate ou 1er mai, très beaux logements de 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, etc., garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, rue Lafayette, tél.: 3-4111. 29fév-26fs-61f

A LOUER No 9, 8ème Rue, 6 appartements plus chambre bain, garage si désiré, près église et des chars, plancher bois dur. S'adresser 318½, 1ère Avenue, tél.: 4-0617. 6fév-26fs-61f

2 PLAIN-PIEDS, 2ème étage 11 bureaux, endroit idéal pour médecin, dentiste, etc., 3ème étage, 11 appartements avec chambre de bain. Coin des rues St-Joseph et du Pont, 2 logements de 7 et 8 chambres, situés à 453-455 St-Joseph. Aussi un logement de 4 chambres situé 25 rue St-Joseph. Tous ces logements sont chauffés et clairs de neige. Deux garages, situés rue St-Dominique, près St-Joseph. S'adresser Jos. Côté Ltée, 188, St-Paul, Québec. 24fév-6fs-61r

LOGEMENTS chauffés et non chauffés de 4-5-6-7 chambres, possédant toutes améliorations modernes, situés 252-256, Prince-Edouard, et 11A, 13 d'Argenson aussi 534 St-Vallier. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 2-2557. 2mrs-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER 4 chambres plus chambre de bain, chauffé. Situé 9, Ste-Angèle. S'adresser au concierge, tél.: 2-7906, ou au propriétaire tél.: 5877. 1-3-5-8mrs-61f

RUE ARTILLERIE, logements 4 et 6 chambres plus chambre bain, chauffés, système d'eau chaude à l'année, maison neuve avec toutes améliorations modernes. Pour renseignements s'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 27fév. 1-3-5-8-10mrs. -61r

LOGEMENTS de 5-6-7 chambres plus chambre bain, chauffés et non chauffés, améliorations modernes, près hôpital St-François d'Assise. S'adresser L.-S. Morency, 8, Carignan-Salliére, tél.: 4-4457 ou 6302. 25-27fév. 1-3-5-8mrs-61f

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER OU A VENDRE maisons de deux logements de 6 chambres plus chambre bain, situé 48me Avenue, 446-450, 1er étage et 2ème étage. S'adresser J. Bourbeau, 35R, 48me Rue, tél.: 4-2042 le jour. 4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2avr. -61f

LOGEMENT A LOUER, 740, rue St-Cyrille, sept chambres et chambre de bain, plancher en bois dur, maison isolée de deux logements, très bien éclairé. Téléphone 3-4440. 20-22-25-27fév 1-3mrs -61b

LOGEMENT à louer de 3 chambres plus chambre de bain, chauffé, plancher de bois dur à 69, côte d'Abraham. Informations 48, rue d'Aiguillon, tél.: 2-4180F 3mrs-3fs-61r

LOGEMENT A LOUER, un plain-pied, 1er étage, 8 chambres plus chambre de bain, très bien fini, propre. 71a Claire-Fontaine, garage si désiré. S'adresser à 378 rue du Roi, tél.: 3-0951. 3mrs-6fs-61b

2 LOGEMENTS à louer chauffés, un de 5 chambres et l'autre de 3 chambres, à 33 rue Jumonville, paroisse Sacré-Cœur, tél.: 3-0259. 3mrs-6fs-61b

107 ST-OLIVIER, logement 3 chambres, bien propre, prix $18.00 par mois. 2B, Crémazie, un bas chauffé, 3 chambres, chambre de bain et cuisinette. S'adresser 2 Crémazie. 3mrs-4fs-61b

188 FRASER, beau logement moderne, 7 chambres plus chambre de bain, bien chauffé avec balcon, galeries vitrées, éclairé, de tous côtés, garage si désiré. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-4201 ou 2-5523. 27fév-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER de 4 chambres plus chambre de bain, situé rue St-Vallier en face du marché St-Pierre, clair de neige. S'adresser U. Bédard, 874, St-Vallier, tél.: 4-0479. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

AVENUE BOUGAINVILLE, No 36, appartement 4, de 5 chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude, très moderne, à sacrifier cause départ. S'adresser 103, chemin Ste-Foy, tél.: 7949, 3-4840 ou 6933. 3mrs-26fs-61f

LOGEMENT de 7 chambres compris chambre de bain, chauffé, clair de neige. Excellent poste occupé par médecin depuis plusieurs années. Aussi garage chauffé. S'adresser Mme J. Gosselin, 201, avenue Brown, tél.: 3-0030. 3-5-8-10-12-15mrs-61f

MAISON A LOUER de 2 logements de chambres plus chambre bain, située à St-Fidèle. Fini moderne. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. 3mrs-4fs-61f

21 RUE LATOURELLE, St-Jean-Baptiste, 8 chambres plus chambre de bain, très chaud, bien éclairé, cave et hangar, $28.00 par mois. Informations s'adresser 14, Ste-Marie, tél.: 8029. 27fév 1-3-5-8mrs-61b

LOGEMENTS 39-41 Richardson, 5 chambres, 349 de la Reine, 4 et 5 chambres, 52-54 et 54½ St-Eustache, 4 et 5 chambres. S'adresser 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 2mrs-6fs-61r

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE à louer dans quartier Montcalm, logement 3 à 5 chambres, chauffé, pas plus de $38.00 par mois. Téléphoner 5215 après 6 heures. 3mrs-2fs-62b

MACHINERIES A VENDRE

UN MOTEUR électrique, 3-4 de force, 110 volts, 1800 tours à la minute, à vendre bon marché. Sa'dresser 51, rue Ste-Marguerite. -63r

MACHINERIES—Machines neuves et usagés à vendre. Moteurs électriques ¼ c.-v. à 30 c.-v. 110-220-550 volts, 1 et 2 phases, tuyaux de fer 1" à 8", poutres d'acier 3" à 12" de haut, 24" de long chaîne en longueurs de ¼" à 1½", petites et grandes rails, câble d'acier ½" à 1", pompes à vapeur Duplex, pompes à vapeur centrifuges blocs diamant, simples et doubles, rêas, compresseurs pneumatiques à vapeur et gazoline, chaudières horizontales et verticales, moteurs à vapeur et à essence, 1 grue à vapeur, cylindres 5x7, tambour simple, réversible, 1 grue à vapeur, cylindres 7x12, double tambour, reversible, 1 grue à vapeur, cylindres 8x12, double tambour, réversible. Le tout à très bon marché. Quebec Machinery & Supply, 19 Canoterie. 26fév-6fs-63r

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER 162, rue Crémazie. Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3-4217, 194 avenue des Erables. 11fév-26fs-64f

RUE ST-PAUL, magasin avec glacière, cave, pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 27fév-4fs-64r

A LOUER PETIT magasin chauffé, loyer très bas. S'adresser à 34, rue St-Joseph. 18fév-26fs-64b

MAGASIN situé 289, St-Paul, en face de la station de Ste-Anne. Possession immédiate si désiré. S'adresser Omer Blouin, 293, St-Paul. 2mrs-6fs-64r

MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6293. 19jan-j.n.o.-64b

MAISONS A LOUER

MAISON NEUVE
AVENUE CASOT No 59, plain-pied de 7 chambres et chambre de bain. Très moderne, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. S'adresser sur les lieux. 18fév-26fs-67b

A LOUER DEUX maisons seules de 10 et 12 appartements 38-40 rue Dauphine en face des terrains du Parlement. Location très centrale. Maisons très bien éclairées, planchers en bois dur, système de chauffage à l'eau chaude, garage. S'adresser à M. Gardner, 36, rue Dauphine. 24fév-6fs-67b

MAISON A LOUER, huit appartements avec garde-robes dans chaque chambre, lumière électrique et chambre bain. Logement très chaud. Prix $23 par mois. S'adresser 39, rue St-Antoine, Lévis. 29fév-6fs-67b

MAISON A LOUER au-dessus du magasin de M. J.-A. McClure, 109 rue St-Jean, un site central pour médecin, avocat ou hommes d'affaires, comme bureau et logement combinés. S'adresser à E.-J. Dynes, 47, rue St-Jean. 16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12mrs -67r

MAISON A LOUER 11 rue Hamel, contenant 15 chambres, modernes, bon poste pour maison de pension, le tout en parfait ordre, prix réduit. Tél.: 8620. 25-27fév. 1-3-5-8mrs -67f

MAISONS A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE située rue St-Joseph, voisin Caisse d'Economie, coin du Pont, poste présentement par Alex. Bastien Limitée. Pour informations s'adresser au bureau 96, St-Joseph, tél.: 4-3341. 6fév-26fs-64f

MAISON à vendre située sur la rue Commerciale, en face de la Traverse, bon poste de commerce, occupé autrefois comme hôtel par M. William Lawlor. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser M. Jos. St-Laurent 53, rue Commerciale, Lévis. 2mrs-12fs-68b

MAISON à vendre ou à louer 8 chambres planchers bois dur, système chauffage eau froide et chaude, cave en ciment, grande cour, hangar, pouvant servir de garage. S'adresser Mme Vachon, 109 Fraser, tél.: 7972. 1mrs-6fs-68b

LOGEMENTS A LOUER

2 AVENUE GALIPEAULT, 1 logement 7 chambres plus chambre bain, améliorations modernes, chauffé, eau chaude à l'année. Clair de neige et vidanges. Remis à neuf. S'adresser 43, Charest, tél.: 3-0590 ou 195, Ste-Marguerite, tél.: 3-3152. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

LOGEMENTS NEUFS MODERNES, chauffés, 6 chambres et chambre bain, plancher bois dur, coin St-Olivier. S'adresser A. Charland, 20, Déligny, tél.: 5255. 25-27fév 1-3-5-8mrs-61f

288 GRANDE-ALLEE à louer 7 pièces plus chambre bain, chauffé. S'adresser E.-A. Tremblay, 270 Grande-Allée, tél.: 8730. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. -61f

PLAIN-PIED à louer 5 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 35, Latourelle. 2mrs-4fs-61r

FLAT A LOUER, de 3 chambres, meublées, chauffées, éclairées, usage du poêle et de batterie de cuisine, au prix très modéré. Visible de 9 à 12 a.m. et le soir 8 à 10 p.m. S'adresser à 295, rue Franklin, possession immédiatement ou au cours du mois de mai. 29fév-4fs-61b

RUE DU ROI No 186, logement de 7 chambres plus chambre de bain, aussi magasin à 186¾ du Roi, chauffé près de l'église St-Roch. S'adresser au No 184 du Roi, tél.: 3-4227. 29fév-4fs-61

144 MAISONNEUVE, 2ème étage, chambres plus chambre de bain, grande dépense, balcon, galerie, hangar, etc. Logement chauffé et libre de toutes redevances municipales. Prix $56.00 par mois. S'adresser à Arthur Bernier, 86, Lockwell, tél.: 7947 ou 2-6399. 9fév-26fs-61f

RUE ST-JEAN, plain-pied, 7 chambres bres plus chambre de bain plancher en bois dur, chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean, tél.: 2-1040. 1mrs-5fs-61r

64 1.T 74 RUE FRASER, logements de 7 chambres plus chambre de bain, aussi 265 et 267, rue Napoléon, logements de 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser à Antonio Trudel, 70 Fraser, tél.: 3-0194. 3fév-26fs-61b

ST-SACREMENT 219 Kitchener, logement 5 chambres, bain, chauffé ou non, planchers bois dur, améliorations modernes. S'adresser A. St-Pierre, 23, Crémazie, tél.: 3-4670. 27fév-6fs-61b

ATTENTION, 5 chambres plus bain, planchers bois dur, chauffé, paroisse des St-Martyrs, $38 par mois, 116, Marquette. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 27fév-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER 5 chambres et chambre de bain, plancher en bois franc et garage. S'adresser en haut à 43, 188me Rue, St-Francois-d'Assise. 25fév-26fs-61b

PREMIERE AVENUE, beau grand logement, bien éclairé, 8 grandes chambres, en plus chambre de bain. S'adresser 164, 1ère Avenue, tél.: 4-3497. 2mrs-6fs-61b

34 DES FRANCISCAINS 6 chambres plus bain, fini moderne avec système à l'huile, $38.00 par mois. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 2mrs-6fs-61r

FLAT A LOUER de 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 25 Lachevrotière, tél.: 2-5521. 2mrs-4fs-61b

RUE LOCKWELL No 111, sept grandes pièces, système de chauffage et améliorations modernes. S'adresser au No 113, rue Lockwell. 2mrs-6fs-61b

RUE ST-OLIVIER No 76, logements de 5 chambres sur deux étages. S'adresser 51 Crémazie, tél.: 6719. 16fév-6fs-61b

120 MARQUETTE, près église St-Martyrs, plain-pied, 2ème étage, 5 pièces plus chambre bain et petite chambre pour enfant ou bureau, chauffé, plancher bois dur, partie cave. S'adresser tél.: 9929. 27fév-6fs-61b

RUE ST-FRANCOIS, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 27fév-4fs-61r

NOUVEAUX LOGEMENTS, rue Dolbeau, 5-7 chambres, chauffés, planchers durs, cour ou véranda, balcons, partie de cave, entrées séparées, garage chauffé disponible. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 27fév-4fs-61r

PLAIN-PIED confortable, 5 chambres, clair de neige et vidanges, gaz installé, à louer du 1er mai, $23 par mois. Un manteau rat musqué d'Australie en bon ordre avec manchon en pareil à vendre pour $75, valant 2 cents dollars. S'adresser à 10½, rue d'Artillerie. 3mrs-3fs-61b

PRES GRANDE-ALLEE, logement de 9 chambres, chauffé. Plancher bois franc. Améliorations modernes, maison neuve. S'adresser par téléphone à 3-3773. 2mrs-6fs-61f

BEAUX LOGEMENTS

PLAIN-PIEDS neufs 106 et 116, côté d'Abraham, 6 pièces et chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, chambre bain en tuile, bain carré avec douche, fini moderne. S'adresser Dr Dion, 24, côté du Palais, tél.: 2-2153. 2mrs-6fs-61r

MAISON à louer de 8 chambres plus chambre de bain avec toutes les améliorations modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 8fév-26fs-61f

LOGEMENT NEUF plain-pied, moderne, situé 15 Charlevoix, planchers en bois dur, chauffé à l'huile 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges. S'adresser 17 Charlevoix, tél.: 2-6580. 27fév-6fs-61r

BEAU LOGEMENT neuf à louer, 6 appartements plus chambre de bain, fini moderne, aussi petits logements 4 chambres et chambre bain, aussi mai on à vendre. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 9784. 25fév-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 6 chambres plus chambre de bain, plancher de bois dur, tank à l'eau chaude, partie de cave. S'adresser à 125½, rue Scott, tél.: 2-5176. 1mrs-6fs-61r

RUE ARTILLERIE, plain-pieds 3 et 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garage à louer avec électricité, eau. Téléphoner 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 1mrs-6fs-61r

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE logement à louer 4-5 chambres à très bonnes conditions. S'adresser 23, rue Lavigueur, tél.: 3-0754. 27fév-2fs-61b

265A RUE FRASER 5 chambres, chambre bain en tuile, moderne, eau chaude à l'année

52 AVE. PARENT à louer en bas, ainsi qu'un 2ème étage 5 chambres, plancher bois dur. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille. tél.: 3-0745. 18fév-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER dans maison neuve, 4 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, 2ème étage, galerie en avant et en arrière, fini moderne, situé 273-277 Kirouac. O. Lapointe, 125, Kirouac, tél.: 3-0767. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

A LOUER quartier des Remparts, 4 pièces, chauffées, plus chambre de bain, prélarts sur les planchers. S'adresser 29, des Remparts. 1-3-5mrs-61r

747 RUE ST-VALLIER, logement à louer, 4ème étage, 4 grandes chambres, bien chaudes, bien éclairées avec hangar. S'adresser 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 1-3-5mrs-61f

3 LOGEMENTS à louer 6-5-4 chambres et chambre de bain, plancher de bois dur et place de garage. S'adresser à 124, rue Caron. 1-3mrs-61f

LOGEMENT A LOUER 118 rue Artillerie, 4 chambres, cave et cour, loyer, $22.00. S'adresser 595, rue St-Jean, tél.: 3-3960. 3mrs-6fs-61b

446 ARAGO, 2 logements à louer 3-4 chambres. S'adresser tél.: 3-2758. S'adresser sur les lieux. 1mrs-26fs-61f

ON DEMANDE A ACHETER

BARBIER—Je désirerais acheter une ou deux chaises de barbier. Emile Marcoux, 224, 2ème Avenue, tél.: 4-0070. 2mrs-3fs-73b

RONDE DE LAIT—On demande à acheter ronde de lait. Ecrire à Casier 240, "Le Soleil". 3mrs-6fs-73b

PENSIONS POUR BEBES

DCNNERAI jolie petite fille en adoption. S'adresser tél.: 8518. 3mrs-3fs-74b

OBJETS PERDUS

SACOCHE bleue perdue 29 février de 2 à 6 h. soit au magasin Cie Paquet ou 5-10-15c rue St-Joseph, contenant deux livres d'assurance Metroplitain, chapelet, argent papier, monnaie autres objets. Remettre Mme Louis-A. Lachance, 36, Morin, 3e étage. Récompense. 2mrs-2fs-75b

PLUME-FONTAINE en or, à partir de la rue St-Vallier, Durocher, marché St-Pierre, Carillon, avenue des Oblats, Victoria. Remettre à 50 Napoléon. Récompense promise. 2mrs-2fs-75b

SACOCHE noir contenant $12.00 et quelques monnaies, chapelet vert, billet tramway, perdue lundi à la vente chez Paquet. Remettre 22½, avenue Cartier, tél.: 3-3151. 1mrs-2fs-75b

PERDU à St-Malo, pendant les courses de chiens dimanche, un porte-feuilles, contenant une passe pour C. N. R. et plusieurs reçus. Récompense en retournant 80 avenue Monk, St-Sacrement. 1mrs-2fs-75b

PERDU SAMEDI à dimanche, à St-Roch, une médaille en bronze à l'effigie Edouard VII, sur l'envers le nom A. Duberger, remettre 180 de la Reine, tél.: 9390. 1mrs-6fs-75b

$12.00 PERDUES

1 BILLET de $10.00 et un de $2.00 perdus mercredi partir édifice Bédard rue St-Joseph, rue Jacques-Cartier, Notre-Dame-des-Anges au Steel et char Basse-Ville. Remettre 251, St-Brouin Frères, 251, St-Joseph, tél.: 3-0037. 3mrs-3fs-75b

DIMANCHE après-midi a été perdue sur la rue Marie-de-l'Incarnation en bas de St-Vallier, une bourse en satin brun avec porte-monnaie en cuir noir, contenant une certaine somme d'argent. Rapporter à 89, St-Ignace. Généreuse récompense. -75b

RADIOS A VENDRE

RADIO ROGERS dynamique, 8 lampes combiné, ayant coûté $395. Vendra bien bon marché, pour du comptant. S'adresser 164 Bayard, 2e étage. 1mrs-6fs-86r

RADIO à vendre 7 lampes, haut parleur électro-dynamic, à vendre $60.00 comptant. S'adresser J.-G. Beaulieu, 180 St-Olivier, 3ème étage, 5416. 1mrs-3fs-86b

RADIOS! RADIOS!—Voulez-vous épargner sur l'achat de votre radio? Tous les derniers modèles 1932, à votre disposition. Consultez-moi. D. Lempereur, No 7, rue des Bains, près station de Ste-Anne, tél.: 2-2220. 2mrs-26fs-86r

MAGNIFIQUE radio cabinet 8 lampes, sacrifiera à bon marché. S'adresser 37, des Remparts, chambre 4. 2mrs-6fs-86r

MAGNIFIQUE RADIO de marque

Mme PARENT PRESIDENTE DE L'ASSISTANCE MATERNELLE

(Suite)

si à la générosité de la population de la ville de Québec. Nous avons pu secourir les misères plus nombreuses qui ont demandé notre aide cette année. Nous nous sommes vus forcés, à cause du grand nombre de cas à secourir, de faire appel au public et la Trésorière vous dira de quelle façon généreuse il y a répondu.

Les chiffres suivants vous diront plus exactement le travail accompli pendant l'année :

169 cas d'accouchements ont été secourus, soit 50 de plus que l'an dernier.

407 visites pré-natales ont été faites, soit 50 de plus que l'an dernier.

1095 visites post-partum ont été faites, soit 166 de plus que l'année dernière.

Consultations au dispensaire 432.

Morceaux de lingerie distribués : 5078, soit 2000 morceaux de plus que l'année précédente.

Nous avons aussi donné 2178 pintes de lait pasteurisé.

Ces chiffres prouvent éloquemment le travail considérable accompli par notre association et l'activité déployée par notre infirmière à laquelle nous avons dû donner cette année de l'aide supplémentaire.

Nous remercions personnellement toutes les membres du Comité ainsi que mesdames les présidentes de chaque paroisse qui se dévouent sans compter à cette oeuvre éminemment charitable. Notre reconnaissance va tout spécialement à l'Assistance Publique, sans le concours de laquelle notre oeuvre ne pourrait accompilr un travail aussi important, et par conséquent correspondre aussi parfaitement à sa mission sociale.

Le tout respectueusement soumis,
M. A.-V. COUILLARD,
Secrétaire.

Mesdames,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état des finances de l'Assistance-Maternelle de Québec 1931.

Balance en Banque le 1er janvier 1931	$2,334.91

RECETTES

Contributions des membres	$ 150.00
Assistance Publique	3,750.00
Coton vendu	3.35
Intérêts	41.25
Total	$3,944.60
Grand total	$6,279.51

DEPENSES

Loyer	$ 96.00
Pharmacie	222.68
Médecins	898.00
Infirmières	1,355.90
Téléphone	94.41
Effets	1,064.91
Lait	217.93
Divers	94.41
Timbres	7.00
Cartes Postales	2.00
Papeterie	2.90
Uniforme	4.40
Autobus et taxis	24.40
Total	$4,091.58
Chèque pas touché	6.90
	3,994.63
Balance en banque le 1er janvier 1932	2,284.83
	$6,279.51

Vérifié et trouvé exact.
J.-Henri Côté.
le 11 février 1932.

Humblement soumis,
Irène-L. LAFERTE,
Trésorière.
Québec, 31 décembre 1931.

La mort de M. Fontaine

Nous annoncions brièvement hier, la mort de M. F.-E. Fontaine, fondateur et président de la Canadian Advertising Agency. M. Fontaine est décédé mardi, en sa demeure, boulevard Mont-Royal ; il était âgé de 64 ans.

Il naquit à Varennes, le 18 novembre 1867, du Dr G.-H. Fontaine et d'Adella Sénécal et fit ses études au collège de sa ville natale. Après avoir



été à l'emploi du "Prix Courant", il fonda la Canadian Advertising Agency. Cette entreprise se développa et en 1915 elle dirigeait son imprimerie privée, la Canadian Printing & Lithographing Company, Limited. Celle-ci fut bientôt un atelier indépendant que dirigea jusqu'à ces jours derniers M. Fontaine.

En 1911, ce dernier fut nommé professeur de publicité à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ; il occupa cette chaire jusqu'en 1923. Après sa démission, il devint professeur honoraire.

M. Fontaine était ex-président de la Montreal Graphic Arts Association, ex-vice-président de la Canadian Association of Advertising Agencies, gouverneur de l'hôpital N.-Dame, membre du Montreal Board of Trade, de la Chambre de Commerce, du Club de Réforme, du club Laval-sur-le-Lac, du Cercle Universitaire et du Club Saint-Denis. Il y a quelques années il prit une part active dans le travail des cercles libéraux de la province.

Il laisse son épouse, née (Azilda Caron,) quarte filles, Mme G.-A. Bélanger, (Graziella), Mme Henri Vallois, (Blanche), Mlles Cécile et Germaine, trois fils, MM. Arthur, Hector et Paul ; ses soeurs, Mme Dieudonné Guyon, (Albertine), Mlles Annette et Eva ; ses frères, MM. Rodolphe, Gustave, Alexandre, Lionel, Ls-Philippe et Hercule.

A la famille en deuil le "Soleil" offre ses sincères condoléances.

La section locale de la ligue de sécurité

Le comité exécutif québecois de la Ligue de Sécurité s'occupe activement de tous les problèmes de la circulation de la ville: c'est ce qui ressort clairement des discussions qui ont eu lieu, hier midi, à la fin du déjeuner présidé par M. P.-W. Dubar.

Sur l'invitation du président M. Pierre Devarennes, avocat, communiqua ses impressions sur les deux premières séances de l'enquête tenue à la suite de l'accident du Chemin St-Louis, à laquelle il assistait comme procureur de la Ligue de Sécurité.

Le capitaine Bigaouette rappela les mesures prises par la police pour empêcher les excès de vitesse sur le chemin St-Louis et assura les membres de la Ligue que le stationnement des voitures sera prohibé sur un côté de la rue du Pont, au mois d'avril. Le stationnement préoccupe également M. McMullin, du High School de Québec, qui demanda que l'on veille à l'observation des règlements de stationnement sur la rue St-Augustin, près de l'entrée des écoles.

En promettant de s'occuper de cette question, le capitaine Bigaouette annonça qu'il essaierait de trouver un autre endroit de stationnement pour les autobus qui ont leur point de départ de l'hôtel Montcalm. Sur les instances de la Ligue, les autorités municipales songent de plus à installer un projecteur sur la rue St-Joseph afin de mettre en pleine lumière l'agent qui dirige la circulation.

M. Dubar fit part aux membres de la Ligue de la nouvelle qu'à partir de mercredi prochain, le poste CHRC donnera toutes les semaines une causerie du "Cousin Jacques" de 7 heures et demie à huit heures moins quart.

Deux films, l'un représentant une sortie d'école et l'autre un lieu de pêche connu, ont été projetés par M. Leblanc, agent des billets pour le C. N. R. à Québec à la fin de la réunion.

Le dîner de la Ligue a réuni M.P.-H. Dubar, président, M. George Russell, vice-président, le capitaine A.-S. Bigaouette, sous-chef de la police municipale, MM. Pierre Devarennes, avocat conseil de la Ligue, L.-O. Moreney, président du comité de circulation, Victor Chateauvert, J.-E. Leblanc, Lucien Borne, Evan Turner, Robert Pettigrew, Paul Plante, secrétaire de la Ligue, F.-W. Hobson et McMullin, du High School de Québec, McGibbons, du Victoria School, etc.

Saint-Basile

Vie sociale

—Mlle Adrienne Richard, de Pont-Rouge en visite chez M. et Mme J.-O. Colette.

—Mme Wilfrid Gervais, de Québec, ainsi que son fils, Hugues, en visite chez ses parents, M. et Mme J.-O. Colette.

Soirée intime

Mlle Suzanne Colette recevait à la résidence de ses parents, M. et Mme J.-O. Colette, en l'honneur de Mlle Adrienne Richard, de Pont-Rouge. Les invitées étaient: Mlles Simone Lanouette, Anne-Marie Matte, Alice Delâge, Cécile Marcotte, Gilberte Lanouette, Thérèse Matte, Marguerite Gailloux, Amélie Delâge, Suzanne Marcotte, Mme Wilfrid Gervais, de Québec.

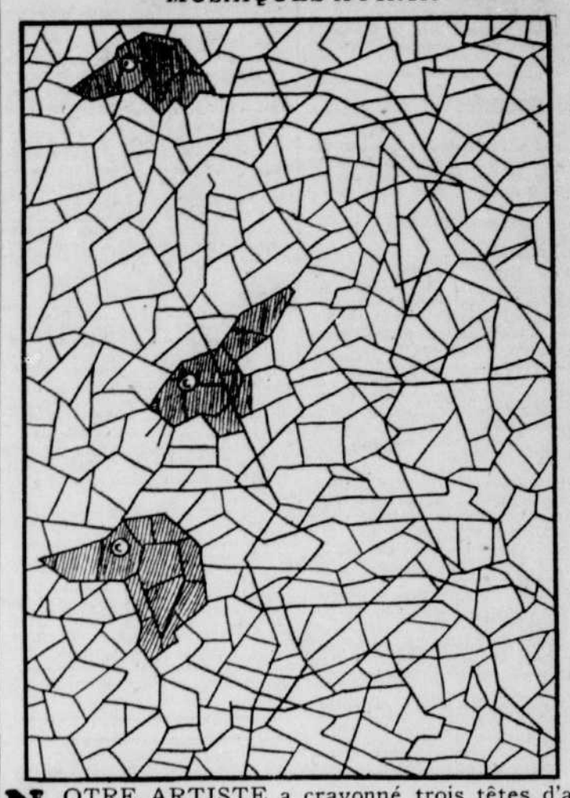
Aussi MM. Charles-Emile Delâge, Alexandre Chenard, Théophile Marcotte, Paul-Henri Gignac, Raymond Matte, Lionel Germain, Gaston Gignac, Donat Godin et Albert Delâge.

Il y eut chant, musique et jeux de société. Tous se séparèrent à une heure avancée, gardant un souvenir de cette réunion.

Prononciation de voeux perpétuels

A l'oratoire Saint-Joseph, chemin Ste-Foye, à Québec, une cérémonie religieuse imposante aura lieu le 19 mars prochain à l'occasion des vœux perpétuels de Sr Ste-Marcelle (Emelia Doré) ainsi que d'autres religieuses. La cérémonie aura lieu à huit heures a.m.

MOSAIQUES A FINIR



NOTRE ARTISTE a crayonné trois têtes d'animaux: une tête de chien, une tête de lapin et une autre tête de chien. Pouvez-vous finir ces trois dessins en vous servant d'un crayon ?

SOLUTION AU CASSE-TETE D'HIER

2	4	6	8
6	8	2	4
8	6	4	2
4	2	8	6

Voici de quelle manière on pouvait placer quatre fois chacun des nombres donnés hier en page 9 du "Soleil" pour que le total soit de 20 dans toutes les directions

AUX "ANCIENNES" DE L'ACADEMIE MALLET

Le Comité de l'Amicale Marguerite d'Youville de l'Académie Mallet, prie instamment toutes les "Anciennes" de se rendre à leur Alma Mater ces jours-ci pour la signature d'une requête bien importante. Toute Amicaliste se fera particulièrement un devoir de répondre au présent appel et se présentera dès cette semaine à l'Académie où tous les détails relatifs à cette requête lui seront fournis.

Offrons généreusement notre appui à la bonne cause. Dieu nous en bénira !.

La Secrétaire.

Des questions importantes au programme

Parmi les questions importantes qui seront discutées par les délégés, à la Conférence internationale du Travail à Genève, qui s'ouvre le 12 avril, on remarque celles qui ont trait à l'âge d'admission des enfants au travail dans les professions industrielles, l'assurance-vieillesse, invalidité, décès et la suppression des bureaux de placement payants, toutes questions vitales pour les ouvriers du monde entier, vitales aussi pour les ouvriers de la province de Québec.

L'honorable M. Arcand, ministre du travail, quittera St-Jean, Nouveau-Brunsick, vers le 22 du courant pour se rendre dans la capitale de la Suisse comme représentants des ouvriers de Québec.

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, ira à Ottaça samedi rencontrer l'honorable M. W.-A. Gordon, pour obtenir des lettres de créance pour l'honorable M. Arcand.

Seuls les pays qui font partie de la Société des Nations ont droit d'envoyer des délégués à la conférence internationale du travail et, comme la province de Québec n'a pas voix au chapitre, les lettres de créance de son délégué seront fournis par le ministère du travail fédéral.

L'honorable M. Arcand sera accompagné de madame Arcand et de son secrétaire particulier, M. Edouard Fournier. Le ministre du travail fera le voyage à bord d'un navire du Pacifique Canadien.

EMILE JACOT BIJOUTIER OFFRE UNE BAGUE DIAMANT GRATIS

En passant devant les vitrines de E. Jacot Bijoutier 95 rue St-Joseph, on remarque dans l'installation une magnifique bague princesse diamants offerte absolument gratis par voie de billets qui sont donnés à toute personne qui veut bien prendre la peine d'entrer dans le magasin et inscrire ses noms et adresses; comme nous le faisait remarquer M. Art. Landry, le nouveau propriétaire du magasin Jacot, il n'est pas besoin d'acheter pour obtenir un billet, tout visiteur, acheteur ou non, a droit à un billet lui donnant une chance de gagner cette superbe bague d'une valeur de $200.00. Depuis la réouverture du magasin Jacot par son nouveau propriétaire, une vente gigantesque a été organisée ou tout l'immense et riche assortiment de bijouteries de cette vieille maison de plus de 67 ans d'existence est offert à moins de la moitié prix et il nous a été donné d'examiner les comtoirs de diamants, d'argenterie, de montres dont le choix est quasi illimité. M. Landry prépare actuellement une autre semaine de ventes et offrira des aubaines sans précédent dans tout l'assortiment. Le public acheteur fera bien de suivre les annonces qui paraissent dans ce journal pour plus de détails, de même que les concerts au radio offerts par E. Jacot, bijoutier, No 95 rue St-Joseph, pour les trois derniers jours de la semaine.

(Communiqué)

Obsèques de M. A. Bernier

Une foule considérable a rendu un dernier hommage, ce matin, à M. Aurèle Bernier, employé de la Commission des Liqueurs, fils de feu J.-Auguste Bernier, autrefois d'Edmundston, décédé mardi à l'âge de 52 ans.

Les imposantes obsèques ont eu lieu en l'église de St-François d'Assise. La levée du corps fut présidée par Mgr F. Pelletier, P.A., de l'Université, cependant que le service fut chanté par M. l'abbé Raoul Cloutier assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Célestin Fillion et Gérard Marcoux. Mgr François Pelletier et M. le curé A.-A. Godbout assistaient au choeur.

Un magnifique programme de chant fut exécuté par la chorale, sous la direction de M. J.-A. Savard, qui rendit la messe harmonisée de Yon. Plusieurs soli furent exécutés : à l'offertoire, "Domine Jesu Christe", par M. F. Légaré ; "Benedictus", M. Donat Bélanger ; "Agnus Dei", MM. Nap. Beaumont et Jos. Lemieux ; "Miseremini Mei", M. Roméo Faguy ; "Tremens", M. J.-A. Cloutier. M. R. Gingras touchait l'orgue.

Le convoi funèbre quitta la résidence mortuaire, 258, 1ère Avenue, quelques minutes avant neuf heures, pour l'église paroissiale. Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Edmond et Alphonse Bernier ; son neveu, M. Claude Bernier; ses cousins, MM. Gustave DeBlois, Joseph Dugal, E. Lefrançois.

Dans le cortège on remarquait M. l'échevin James Carmichael, le colonel O. Gilbert, MM. Charles Lauzier, Joseph Bégin, Jos. Simard, Lynsay Lamontagne, plusieurs représentants du Secrétariat de la province, MM. J.-E. Soucy, Nap. Hudon, J.-A. Marcoux, Patrick Murphy, A. Plamondon, MM. Paul Hudon, Tancrède et Arthur Gignac, J.-P. Charuest, Marcel Castonguay, A. Guilbault, Alphonse Bérubé et F. Lachance, du "Soleil", J.-A. Larose, Ant. Bournival, J.-A. Anctil, Louis-Auguste Castonguay, Robert Auger, J. Légaré, Arthur Dion, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

A la famille en deuil, "Le Soleil" réitère ses sincères sympathies.

INDISPOSÉ? ESSAYEZ LE CREAM PORTER BOSWELL P14

BOVRIL
"La bonté du Boeuf"
Apres la Maladie
peut épargner des semaines de faiblesse 47F

CARTES PROFESSIONNELLES

Hector Laferté
B.A., L.L.L., C.R., M.P.P.
Ministre de la Colonisation de la Chasse & des Pêcheries,
AVOCAT
14, rue St-Pierre, Téléphone: 2-7642
Québec

Louis-A. Pouliot
B. A., C.R., L.L.D.,
AVOCAT
1a rue St-Pierre. Téléphone: 2-7431
Québec

VOYAGE
Hôtel Chelsea
ATLANTIC CITY
Le plus hospitalier de la Promenade
—cuisine délicieuse—plan américain
—clientele exclusive de famille—la plupart des chambres face à l'océan
—annexe 10 étages à l'épreuve du feu—prix très spéciaux—argent canadien au pair. J.-B. Thompson & Co.

LA SOUPE AUX TOMATES Campbell rend plus appétissant un repas maigre



DURANT le carême, régalez-vous d'excellentes tomates canadiennes, saines et reconstituantes... tomates cueillies au moment de la pleine maturité alors que leurs propriétés tonifiantes sont complètement développées. Vous les trouvez au summun de la perfection dans la merveilleuse Soupe aux Tomates Campbell. Cette soupe sans viande est incomparable pour mettre de la variété dans le menu durant le carême.
Si vous la préférez dans tout son éclat et dans son entière pureté, servez-la en ajoutant simplement de l'eau. Si vous l'aimez mieux en combinaison avec lait ou crème, servez-la comme Crème aux Tomates.

CAMPBELL - SOUP COMPANY LTD
NEW TORONTO CANADA

21 VARIETES
à votre choix
Bœuf
Bœuf
Bouillon
Céleri
Poulet avec Riz
Poulet-Gumbo
Clam Chowder
Consommé
Julienne
Tête de Veau
Mulligatawny
Mouton
Queue de Boeuf
Pois
Pepper Pot
Printanière
Tomates
Tomates-Okra
Légumes
Légumes-Boeuf
Vermicelle-Tomates
12c la boîte, y compris "Poulet avec Riz"



FABRICATION CANADIENNE

VOYEZ L'ETIQUETTE ROUGE ET BLANC

ÉPICIERS UNIS UNITED GROCERS
SPECIAUX pour les 4 et 5 MARS
AU COMPTANT

CHOCOLAT MALTE BORDEN Boite 1s .40
Lait Evaporé "Carnation" Bte 16 ozs 2 pr .23
BISCUITS PETIT BEURRE de Montreal Bisc. 2 lbs pr .25
SARDINES Millionnaire .15
Thé de Boeuf Bovril 16 ozs pr .99
CLAMS Connors 5 ozs .14
WHEAT HEARTH (coeur de blé) paquet 1 s 2 pr .25
GILLEX NETTOIE ET DETACHE SANS FROTTER .10
SAUMON de Gaspé Bradore Qualité Supérieure .25
FROMAGE "UNIS" la liv. .25
SUPER SUDS (Savon Granulé) 2 paquets pr .15
1 savon Ivoire 6 ozs
2 " " Calay
4 " " P. G.
2 " " Gold
1 paquet Chipso ou Oxydol
1 passoire en aluminium.
VALEUR $1.50 pour : .98
SHREDDED WHEAT .11
BLUETS Bte No 2 .10
POIRES Lynn Valley Bte No 2 2 pr .25
CERISES Sans noyau dans le sirop Aylmer, Bte No 2 .13
Vermicelle et Macaroni Hirondelle .08
Marmalade Orange Aylmer Jarre 40 ozs .24
POUDRE à Gâteau Egg-O .18
CAFE Château Paquet 1 lb .29
SOUPE AYLMER Excepté poulet. 2 btes pr .15

Chez les Bouchers suivants :

174, Sainte-Thérèse	DAMASE BLAIS	Tél. : 3-2535
126, 3ième Avenue	L'ECONOME Enr.	Tél. : 4-4691
66, rue St-Ambroise	J.-B. LAPOINTE	Tél. : 3-2247
Charlesbourg	ROSAIRE BEDARD	Tél. : 4-0769
7, rue St-Louis, Lévis	EUG. DION	Tél. : 306

Lard dans l'épaule	.10
Chop de lard	.12
Veau dans la fesse	.23
Veau dans l'épaule	.17
Roast Beef, surlonge	.20
Beaux poulets à rôtir, la lb	.25
Têtes et pattes de lard, la lb	.05

NAISSANCES

BEDARD—M. Ulderic Bédard et Mme Bédard, née Blanche Langevin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 26 février et baptisée le 28 février à l'Hôpital St-Sacrement, sous les prénoms de Marie-Géraldine-Yvonne-Yolande.
Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Huot, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Garde Bolduc. -f

JACQUES — M. Wilfrid Jacques et Mme Jacques, née Marie-Anne Côté, de la paroisse St-Joseph, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 27 février et baptisé le 28 février, sous les prénoms de Joseph-Emile-Gaston.
Parrain et marraine, M. et Mme Emile Jacque, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Côté, grand'mère. -b

POULIOT — M. Jean-Baptiste Pouliot et Mme Pouliot, née Emma Blouin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 29 et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Napoléon-Jean-Louis.
Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Pouliot, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adrien Hébert, tante de l'enfant. -b

TRUDEL—M. Jules Trudel et Mme Trudel, née Bernadette Piset, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 28 février à l'Hôpital St-François d'Assise et baptisée le même jour à l'église St-Jean-Baptiste, sous les prénoms de Marie-Constance-Pierrette.
Parrain, M. Arthur Voyer, oncle de l'enfant; marraine, Mme Veuve Louis Trudel, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Anne Trudel, tante de l'enfant.

VAILLANCOURT—M. Albert Vaillancourt et Mme Vaillancourt, née Florentine Gaulin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 1er mars et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Christiane-Jeannine.
Parrain, M. Gérard Lapointe; marraine, Mlle Lucienne Lapointe. Porteuse, Mlle Anne-Marie Gaulin. -b

REMERCIEMENTS

REMERGIEMENTS—M. Joseph Racine et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Sydfroid Racine, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBEAU—A Loretteville, le 1er mars 1932, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Dubeau, senior, époux de feu dame Caroline Savard.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures 20, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière de la paroisse. 2mars-2fs-b

FALARDEAU—A l'Ancienne Lorette, le 2 mars 1932, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Marie-Elisabeth L'Heureux, épouse de Louis Falardeau.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures à l'Ancienne Lorette.

GRAVEL—A New-York, le 1er mars 1932, à l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Gravel, fille de M. Art. Gravel, employé Quebec Railway.
Les funérailles auront lieu samedi le 5 mars à l'église de Ste-Anne de Beaupré, après l'arrivée du train. 3mars-2fs-b

JULIEN—A Québec, le 2 mars 1932, à l'âge de 67 ans 10 mois, est décédé M. Octave Julien, époux de Rose-Délima Drouin.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 1015, rue St-Vallier, à 8 heures 15, pour l'église de N.-Dame de Lourdes, et de là au cimetière St-Charles. 3mars-2fs

LACHANCE—A Québec, le 1er mars 1932, à l'âge de 36 ans 2 mois, est décédé Hervé Lachance, fils de Madame Vve Lucien Lachance.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 83, rue de la Normandie, à 8 heures 40 pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 3mars-2fs-b

TAILLON—A Québec, le 2 mars 1932, à l'âge de 75 ans 10 mois, est décédé subitement M. Napoléon Taillon, époux de dame Josephine Rhéaume.
Les funérailles auront lieu à Château Richer, samedi à 8 heures 15, après l'arrivée du train. 3mars-2fs

VALLIERE — A St-Henri Village, le 1er mars 1932, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alexandre Vallière, hôtellier, époux de Arthémise Corriveau.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 hres.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église de St-Henri Village, et de là au cimetière de la paroisse. 1mars-2fs-b

VEZINA—A Québec, le 2 mars 1932, à l'âge de 71 ans 5 mois, est décédée Dame Angélina Huot, épouse de Alfred Vézina.
Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures en l'église St-Jean-Baptiste.
Départ de la maison mortuaire, No 88, rue St-Olivier, à 8 heures 45 et de là au cimetière St-Charles, lieu de la sépulture. 3mars-2fs-b

J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
51, du Palais :-: Tél. : 2-0472

ARGENT A PRETER
Le Prêt Hypothécaire
187 rue St-Joseph - Québec

Natashquan

Le Rév. Père Gagné, missionnaire à Longue-Pointe du Blanc-Sablon, de passage ici à la fin de janvier, vient de nous quitter. Ce jeune et vaillant missionnaire est allé de Kegaska à Havre St-Pierre en avion et revint en cométique. Son retour pour ses missions de Blanc-Sablon ne s'effectuera pas si vite car la bordée de neige que nous avons eue dernièrement n'est guère en faveur des pauvres chiens qui sont pour la plupart ruinés par une vilaine maladie. Cependant le Rév. Père Gagné ne craint pas d'affronter toutes les misères pour retourner au secours de ses ouailles qui l'attendent là-bas. A la grand'messe, dimanche dernier, les paroissiens ont eu l'occasion de l'entendre prêcher. Il fut très éloquent dans son sermon dont il prit pour texte : "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme". Tout le monde écouta avec une religieuse attention.

Sépulture

Le 1er février, Willie Vigneault et son épouse née Marie Landry, avaient la douleur de perdre leur petite fille M.-Thérèse-Yvonne, à peine âgée de 2 mois. C'est leur 3ème enfant décédé depuis le 17 avril dernier et leur 6ème depuis 7 sans. C'est dire que ce petit foyer est durement éprouvé. Au milieu de décembre dernier décédait M. Jean Vigneault, le père de Willie. La foi seule peut consoler ceux qui pleurent ainsi car elle donne l'espérance du revoir au ciel.

La malle aérienne

La petite population de Natashquan était heureuse de voir arriver l'avion dirigé par le pilote Wallace à la fin de janvier, car plusieurs en ont profité pour envoyer des nouvelles toutes fraîches à leurs parents et amis éloignés. Quelle bonne chose ce serait d'apprendre que nous pourrions avoir notre malle aussi fraîche de temps à autre. Cet hiver surtout les postillons ont beaucoup de misères à cause d'une vilaine épidémie qui a passé sur les chiens de sorte que les malles sont plus tardives. Les gros froids que nous avons ces jours-ci ayant gelé les baies, ça leur facilitera leur trajet.

Rhumes de Bébés Arrêtés sans droguer



Appliqué extérieurement, Vicks soulage sans déranger l'estomac.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

Une conférence à l'Académie

La conférence hebdomadaire du mercredi, au cours de commerce de l'Académie Commerciale a eu lieu sur le sujet de la structure des compagnies, et spécialement sur les obligations Un travail sur ce point a été présenté par M. J.-L. Pouliot, élève finissant de l'Académie. La conférence était présidée par M. le chevalier Télesphore Marquis, gérant de la Maison Canac Marquis.

Le conférencier a donné la définition de l'obligation, ce qui la distingue des actions commune ou privilégiées, des billets à long terme et des autres effets commerciaux. Il a montré ensuite le rôle qu'elle joue dans la structure des compagnies et l'attrait qu'elle présente aux prêteurs de capitaux.

"Lorsqu'une compagnie a besoin d'une somme considérable, dit-il, deux procédés peuvent être adoptés Elle peut augmenter son capital soit en émettant de nouvelles actions, soit en émettant des obligations et en les vendant dans le public. Il est avantageux d'émettre des obligations plutôt que des actions puisque les obligataires n'ont pas le droit de voter les mesures qui intéressent la direction des affaires aussi longtemps que les intérêts leur sont régulièrement payés".

Par contre les obligations deviennent désastreuses pour les compagnies quand les affaires périclitent au point qu'il devient impossible d'assurer le service des dettes. La compagnie est alors mise en faillite et c'en est fait de l'entreprise, tandis que les actions peuvent ne donner aucun dividende, sans que la compagnie soit de ce fait exposée à aucune procédure légale.

Dans le public les obligations jouissent d'une plus grande popularité que les actions auprès des personnes qui cherchent avant tout la sécurité de leur placement. Les obligations gagées sur hypothèque de propriétés de l'entreprise qui les émet sont les meilleures; viennent ensuite les obligations gagées sur des actions et obligations d'autres compagnies, déposées entre les mains d'un fiduciaire.

Après la lecture du travail de M. Pouliot une discussion a eu lieu, à laquelle ont pris part les RR. FF. Palasis et Irénée, MM. J.-E. Grégoire, avocat, Fernand Bédard, Alexandre Leclerc et A. Lachance.

Euchre-bridge à St-François-d'Assise

C'est demain soir, à 8 heures 30, qu'aura lieu à la salle du Collège le grand euchre-bridge organisé par la Société St-Jean-Baptiste au profit de l'église. En plus des magnifiques prix à gagner il y aura tirage d'un $5.00 en or comme prix de présence. Les cartes sont en vente au presbytère, à la pharmacie Perreault, 325, 1ère Avenue, et à l'Alliance St-François-d'Assise, 448, 1ère Avenue.

Retraite fermée

Une retraite fermé pour marchands s'ouvrira à la Villa Manrèse ce soir, à 8 h. 30 pour se terminer dimanche soir à 5 heures. Hommes et jeunes gens désireux de se joindre à ce groupe voudront bien en avertir le Père Directeur : téléphone : 5052.

Une retraite fermée aura lieu également à la Villa Manrèse, pour St-Alexandre du 7 au 10 mars ; pour Lévis du 12 au 15; pour Charny du 17 au 20; pour hommes d'affaires du 20 au 23; pour professionnels du 23 au 26. Ces retraites commencent à 8 h. du soir et se terminent à 5 h. du soir aux dates indiquées.

Pour s'inscrire, s'adresser à l'organisateur particulier de chacun de ces groupes ou bien au R. Père Directeur, 100 Chemin Ste-Foy. Téléphone: 5052.

Saint-Romuald

Funérailles

Vendredi dernier le 26 février courant ont eu lieu à l'église de St-Romuald les funérailles de feu Mme Louis St-Hilaire, décédée à l'âge de 72 ans et quelques mois. Les porteurs étaient : pour la croix, M. Joseph Garant et Mme Théophile Hallé, M. et Mme Joseph Lambert, M. et Mme François Demers, MM. Arthur Roberge, Joseph Lacroix, Azarias Gagnon, Arthur Roy, Mmes Thomas Lee et Joseph Laliberté. Suivaient la dépouille mortelle : son époux, M. Louis St-Hilaire, son fils, M. Pierre-Paul St-Hilaire, son gendre, M. James McReady; ses beaux-frères: MM. Jos. St-Hilaire, entrepreneur; Edouard St-Hilaire, Wilbrod Grosleau; ses neveux: MM. Alphonse St-Hilaire, Laurier St-Hilaire, Gérard Martineau, Joseph St-Hilaire, Simon St-Hilaire, Daniel St-Hilaire, Alfred St-Hilaire, Pierre St-Hilaire, Alp. Lemelin, Arthur Morin, Joseph Huard, Lauréat Vallières; ses cousins : MM. Louis St-Hilaire, manufacturier; Arthur St-Hilaire, Napoléon St-Hilaire, Alphonse St-Hilaire, L.-Joseph St-Hilaire, On remarquait dans le cortège funèbre : Raoul Demers, N.P., T.-D. Dubuc, de Québec; M. Houde, de Québec; M. Pouliot, de Québec; Ephraim Bernier, Arthur Bernier, Hilarion Gagné, J.-A. Lévesque, Edouard Brisebois, Germain Lambert, Octave Lemelin, Joseph Martel, M. Germain, Athur Blais, Joseph Gilbert, Alfred Beaulieu, Maurice St-Hilaire, Alphonse Beaudry, F.-X. Labrie, Philippe Laliberté, Octave Bourget, Jules Hallé, jr., Pierre Simoneau, Willie Roberge, Alphonse Grosleau, Georges Bitner, Georges Généreux, Gaudias Robitaille, François Ratté, James Lee, Noel Beaudry, Maurice Samson, J.-A. Huard, Antoine Bégin, X. Legendre, F. Legendre, Francis Lefrançois, A. Morency, Z. Guay, Léon Robitaille, Théo Lemieux, Louis Genest, Joseph Genest, Sarto Lacroix, Louis Martineau, Charles Martel, G. Lemieux, E. Laliberté, Edmond Robitaille, Pierre Côté, Denis Robitaille, Narcisse Lemelin, Théo Bernier, Joseph Robitaille, Napoléon Boucher, Vernon Duncan, William Lee, Alphonse Roberge, Lucien Demontigny, P.-X. Demers, Charles Gingras, Théo Huard, J.-B. Guillot, Georges Trudel, Alexandre Gravel, Omer Bergeron, Maurice Martel, Edmond Bergeron, Thomas Lee, Honoré Gaudreau, Joseph Gingras, Arthur Boudreault, Albert Gagnon, Alfred Dubé, A. French Samuel Vallières, Charles Samson, Paul Emile Huard, Philéas Cantin, Louis Morin, Paul Grosleau, Paul Couture, C.-P. Marcoux, Pierre Duquet, W. Belleau, Pantaléon Roberge, Pierre F. Couture, René Demers, Lucien Deblois, Omer Daigle, Charles Belleau, Edouard Labrie, Philéas Bélanger, Wilfrid Cadoret, Pierre Lemelin, Argélas Roberge, Paul Vallières, Joseph Vallières, Marcel Lemieux, W. French, Jean Clusiault, M. Slater, J. Roy, Joseph Huard, Charles Lemelin, J. Thiboutot, Arthur Joncas, Edouard Deschênes.

La levée du corps fut faite par M. le curé E.-A. Dupont et le service fut chanté par M. le vicaire P.-E. Pelchat. Les funérailles étaient sous la direction de M. Georges Marcoux, entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur gradué.

Grand'messes: M. Joseph St-Hilaire, entrepreneur, T.-D. Dubuc, Québec; M. et Mme Alphonse St-Hilaire, famille Joseph Lacroix, les membres de la fanfare, famille Louis St-Hilaire.

Messes privilégiées: Mme Thomas Lee, M. Edouard St-Hilaire, familles P. et Alphonse Demers, M. et Mme Edouard Labrie, Mlle Garcia McReady, MM. Louis et Joseph St-Hilaire, Mme Joseph Laliberté, Mme Camille Beaudry, Mlle Yvonne Rousseau, M. et Mme Ch-H. Chamberland, Mlle Alfredine St-Hilaire, M. et Mme James McReady, M. et Mme Edouard Brisebois, Mlle Marie-Ange Simoneau, M. et Mme H.-E. Gagné, M. et Mme Maurice St-Hilaire, famille Arthur St-Hilaire, M. et Mme G.-J. Martineau, Mme B. Bergeron, Mlle Antoinette Vermette, M. et Mme Médard Guay, Mme J.-A. Levasseur, M. et Mme J.-A. Lévesque, Mlles L. et G. Morency, M. et Mme Alphonse Huard, M. et Mme A. Roberge, Mlle M.-A. Garant, M. et Mme Arthur Roy, M. et Mme St-Hilaire, M. Narcisse Nolin, Mlles Stella et Marguerite Roberge.

Affiliations: Mme Jos Gagné, M. et Mme A. Gagnon, famille Octave St-Hilaire, M. Charles Gingras, Mlles Laure et Juliette Gingras, famille Alfred Rochette, famille Louis Morin, Québec, Mlle Marie-R. Rochette, M. Odilon Guay, M. et Mme Ovila Rogberge

Bouquets spirituels: M. et Mme Napoléon Boucher, M. et Mme J.-Emile Guay, M. et Mme Z. Guay, M. et Mme Ephraim Bernier.

Sympathies: Famille E.-A. Lambert, M. Arthur Cantin, M. et Mme Rosario St-Hilaire, M. et Mme J.-A. Allard, M. Léo Allain, Mlle Germaine Gagnon, M. et Mme Denis Vallières, M. et Mme Ernest McReady, M. et Mme Joseph Corbeil, Mlle Yvonne Lemelin, M. et Mme Georges Marcoux, M. et Mme Antoine Bérubé, Mlle Germaine Boutin, M. et Mme J.-S. Deblois, M. F.-X. Labrie, M. et Mme Denis Robitaille, M. et Mme J.-Albert Gosselin, famille Edouard McReady, M. et Mme Odilon Bernier, famille Alphonse Belleau.

Télégrammes: M. Henri-Paul Dufresne, M. et Mme Conrad St-Hilaire, M. Michel Esmond, M. et Mme A.-J. Maltais.

Outre son mari et son fils, mentionnés ci-dessus, la regrettée défunte laisse pour pleurer sa perte, trois filles Mme McReady (Rachel) Mlles Estelle et Aurania St-Hilaire. A la famille en deuil, nous présentons nos plus sincères sympathies.

Euchre à New-Liverpool

N'oubliez pas le euchre qui a lieu ce soir à la salle de l'école au profit d'une bonne oeuvre. Admission : 25 cents. Les prix sont nombreux et jolis.

Retraite des hommes

La retraite annuelle des hommes et des jeunes gens de la paroisse commencera le dimanche de la Passion pour se terminer le dimanche des Rameaux. Elle sera prêchée par les Rvds Pères Gagnon et Gasfonguay, O.M.I., du monastère du Cap de la Madeleine, qui ont aussi prêché la retraite des dames et des demoiselles il y a quelques semaines.

Décès

Nous avons regretté d'apprendre le décès de M. Alphonse Hains, autrefois de cette paroisse et décédé la semaine dernière, aux Etats-Unis, à l'âge de 50 ans. Nous présentons nos sympathies à la famille.

Gravement malade

M. Alphonse Poirier est gravement malade à sa résidence, à Chaudière Bassin. Il a reçu les derniers sacrements à la fin de la semaine dernière.

L'Aide à l'église

La collecte hebdomadaire pour l'aide à l'église a rapporté la semaine dernière la somme de $75.25.

A l'Unité Sanitaire

L'Unité Sanitaire du comté de Lévis a tenu mardi et mercredi, les 1er et 2 mars, une clinique aux salles de l'hôtel de ville pour l'examen médical de tous ceux et celles qui pouvaient redouter l'atteinte de la tuberculose. Comme l'année dernière, la clinique était dirigée par le Dr Leboeuf, spécialiste de Montréal.

Pratique de chant

Demain soir, vendredi, le 4 mars, il y aura à 7 h. 30 précises, à la salle du collège, pratique régulière de chant pour les chanteurs de St-Gabriel. On fera trêve à l'étude du programme pour le concert sacré pour commencer la préparation du programme de Pâques. Les membres sont priés d'assister au complet, car il faut tenir compte que le temps est relativement court et que de plus durant la semaine de la retraite et la Semaine Sainte, il sera assez difficile de faire des répétitions. Cela signifie par conséquent qu'il n'y aura pratiquement que deux grandes répétitions pour le programme de Pâques. Il est donc important de n'en pas manquer.

Assemblée de L'A. C. J .C.

Il y aura vendredi soir, une assemblée du Cercle Richard, de l'A. C. J. C., à l'endroit ordinaire, vers 8 h. 30, c'est-à-dire, immédiatement après la pratique de chant de la chorale. Plusieurs membres appartenant aux deux associations, ils pourront ainsi assister aux deux réunions.

Euchre

C'est ce soir qu'a lieu à New-Liverpool le euchre organisé par un groupe de dames et demoiselles pour le bazar au profit du Monastère des RR. SS. Trappistines.

Weedon

Au conseil de Weedon-Centre

A une récente séance du conseil de la municipalité de Weedon-Centre, de ces jours derniers, étaient présents : MM. Ls-Damien Després, Edgar Tardif, H. Gau-dreau, F.-X. Salvail, Louis Lalumière, J.-A. Goulet, formant quorum, sous la présidence de M. D. Després, choisi président en l'absence du maire, M. Nap. Mercier.

Le secrétaire-trésorier, M. J.-H. Bourget, donne lecture du rapport des élections municipales. Les nouveaux conseillers élus étant MM. J.-A. Goulet, H. Gaudreau, L.-D. Després. Le secrétaire donne le compte-rendu des activités pour 1931, ainsi que le rapport de l'auditeur.

On procéda ensuite à l'engagement du secrétaire - trésorier. M. Edgar Tardif, en remplaçant M. J.-H. Bourget, N. P. M. É. Tardif donne sa démission comme conseiller, laquelle est acceptée à l'unanimité et l'assemblée est close.

A une autre séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Weedon à laquelle étaient présents M. le maire Adolphe Fortier, MM. les conseillers Théophile Rondeau, Joseph Magnan, Oliva Pépin, Omer Marcoux, Arthur Patry, Georges Fontaine formant quorum, sous la présidence du maire, il est procédé comme suit :

Le secrétaire-trésorier, M. J.-H. Bourget donne lecture du rapport de la dernière élection, les conseillers élus étaient MM. Jos. Magnan, Arthur Patry et Omer Marcoux.

Le secrétaire donne un compte-rendu des opérations pour 1931 ainsi que les rapports de l'auditeur.

Vie sociale

— Mlle Annette Brunelle passe une vacance à Dauville, Asbestos, Montréal, chez des parents.

— M. et Mme J.-B. Galipeault sont partis pour un séjour de quelques mois à Flamand, Québec, les invités de M. et Mme Omer Tesser, frère de Mme Galipeault.

— MM. Lionel et Valmore Allard ainsi que Mlle Denise Allard, à Asbestos chez des parents et des amis, récemment.

— Mme J.-A. Brunelle, Gertrude, Gustave Brunelle se rendaient à Thetford-Mines, aux obsèques de Mlle Jasmine Faucher, décédée à Montréal.

— Mlle Alberta Lapointe, de Sherbrooke, a passé quelques jours chez M. Joseph Allard et des amies.

— Mme Guy Savoie est allée au Lac Frontière récemment.

— M. Fernand Salvail, de Sherbrooke, dans sa famille, récemment.

— Mlle Jeanne St-Denis, de Montréal, passe une vacance chez son père, M. A.-H. St-Denis.

— Mlle Géralda Brunelle se rendait aux obsèques de Mlle Jasmine Faucher, à Thetford-Mines.

— Mlle Alice Fortin se rendait à Sherbrooke pour quelques jours récemment.

Trois-Pistoles

Décès

A été inhumé dans notre paroisse le corps de Mlle Marie-Claire Larrivée, fille de feu Firmin Larrivée, autrefois de cette paroisse et décédée à Lévis.

A la famille en deuil, nos sympathies.

Nomination

Le 25 janvier a eu lieu à l'hôtel de ville la mise en nomination des candidats à l'échevinage. Aucun des membres de l'ancien conseil municipal ne s'étant présenté de nouveau et n'ayant que le nombre voulu de candidats, l'officier rapporteur déclara alors : MM. Ernest Pelletier, industriel, Jos. Leclerc, menuisier, Jean Belziel, peintre, Jos. Levasseur, charretier, Albert Michaud, arpenteur et Florian Boucher,cordonnier, élus par acclamation.

Notés sociales

Mlle Lucette L'Italien, passe quelque temps à Québec, l'invitée de la tante Mme S.-A. Lantier.

—Mlle Caroline L'Italien, est de retour d'Amqui, où elle a pssé quelque temps.

—Mme J.-B. Boucher, d'Amqui, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme E. L'Italien.

—Mme A. Dubé, est partie depuis quelque temps pour un voyage à Fall-River et autres villes américaines.

—Mlle Marthe Rioux, est de retour d'une promenade de quelques jours à Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Jos. Renouf, étaient en visite à St-Eloi dimanche dernier.

—M. Charles Caron, est retourné à Montréal après avoir passé deux semaines chez son père, M. H. Caron.

—M. et Mme Arthur Beaulieu, de Port-Alfred, étaient en visite parmi nous dernièrement.

—M. Alphonse Ouellet, de Pierreville, était ici à l'occasion des funérailles de M. Mathias Michaud.

—M. et Mme T. Landry, de St-Epiphane, étaient parmi nous à l'occasion du mariage de leur fille Laurentia à M. Hervé Larrivée. A cette occasion il eut chez M. Pascal Larrivée une grande soirée. Les invités étaient au nombre d'une soixantaine.

—A l'occasion du carnaval, plusieurs réceptions se sont données.

—Mme J.-J. Dr Langlais, recevait à un bridge de trois tables.

—Mme notaire Boucher a reçu à un bridge.

—Mme L.-P. Breton, recevait à un bridge.

—Mlle Della Yaron a reçu à un bridge.

—Mme E. L'Italien à reçu à un bridge.

—Il y eut un euchre au Couvent pour les élèbes en l'honneur au mardi gras. De jolis prix furent distribués.

—M. le chanoine Côté est allé à Rimouski pour le service anniversaire de Mgr Léonard.

L'Islet Station

Naissance

M. et Mme François Bernier, annoncent la naissance d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Conrad. Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Bernier, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient

M. et Mme J. Blanchette, deSte-Louise, étaient dernièrement les invités de M. et Mme Antonio Tardif.

—Mlle Lawrence Levesque, de Rivière du Loup, a passé quelques jours l'hôte de M. et Mme Jos. Beaulieu.

—Mlle Antoinette Thibault est parti en voyage à Québec et Montmagny.

—M. Ludovic Beaulieu est parti en voyage à Montréal.

—Mlle Josephine Bernier de Rivière-du-Loup passe quelque temps chez sa soeur, Mme Onésiphore Ouellet.

—Mlle G. Bois, de St-Jean Port-Joli, Mlle Dolorès Boutin, de Montmagny, étaient dernièrement les invitées des Demoiselles Lemieux.

—Mme Eugène Olivier, de Montmagny est venu rendre visite à sa fille, Mme Charles-Edouard Fournier.

Saint-Apollinaire

Décès

Le 20 février, est décédé le plus vieux citoyen de la paroisse, dans la personne de M. Jean-Baptiste Cayer, époux de feu Philomène Genest, il était âgé de 94 ans. Il laisse un fils, M. Napoléon Cayer, et plusieurs petits-enfants. Ses funérailles ont eu lieu le 22 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Feu Mme Pierre Masse

Le 24 février est décédée Dame Adéline Rousseau, épouse de M. Pierre Masse, après une longue maladie, à l'âge de 60 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 27. La levée du corps fut faite par M. J. Lacasse, assistant ; le service fut chanté par M. A. Lacasse, curé. M. l'assistant, assistait au choeur. Pendant la messe, la quête fut faite par Mmes Origène Bergeron et Damase Naud, officières de la Société des Dames de Ste-Anne, dont feu Mme Masse faisait partie. Le corbillard était conduit par M. Nazaire Gingras ; M. Ferdinand Houde portait la croix; les porteurs étaient : MM. Alfred Boucher, W. Martineau, Jos. Ouellet et F. Rousseau.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Pierre Masse ; ses fils, MM. Athéode et Gérard Masse ; sa belle-fille, Mme Gérard Masse ; son petit-fils, Conrad Masse ; son frère, M. Honoré Rousseau, de St-Grégoire ; sa sœur, Mme André Perron, de Québec ; son beau-frère, M. Adolphe Lefèvre ; ses neveux et nièces, M. A. Beaudet, de St-Agapit, M. Dorilas Lefèvre, M. et Mme Josaphat Lefèvre ; autres parents, M. et Mme Honoré Rousseau et M. Francis Rousseau, de St-Agapit, M. et Mme Aubert Sévigny, M. et Mme Francis Sévigny, M. Apollinaire Sévigny, M. Jos. Bergeron, M. Jos. Côté, Mmes Francis Rousseau, Philibert Croteau, Léger Gingras et Gédéon Bergeron, M. et Mme Joseph Rousseau, M. et Mme Xavier Masse, M. et Mme Joseph Masse, de Québec, MM. Nazaire Masse, Léger Chainé, Arthur Houde, Mmes Arthur Masse et Ferdinand Houde, et plusieurs autres parents dont nous ne connaissons pas les noms.

Dans l'assistance : MM. Damase Naud et Jos. Cayer, maires, MM. Joseph Normand, Alfred Desrochers, Louis Moreau, Napoléon Demers, Omer Croteau, Eugène Roy, Gaudias Boucher, Arthur Rousseau, Albert Croteau, Alphonse Croteau, Odilon Fréchette, Gédéon Garneau, Albéa Côté, Pierre Fortier, Joseph Fortier, Télesphore Cayer, Gédéon Cayer, Sauveur Côté, Jos. Emond, Origène Bergeron, Albert Desrochers, Alfred Demers, Melville Bergeron, Albert Rousseau, Eugène Lamontagne, Philémon Boucher, Philémon Côté, Ovide Rousseau, de St-Flavien, Joseph Marion, Léonias Mailly, Télesphore Côté, Siméon Côté Réal Poulin, J. Dussault, Robert Lamontagne, Arthur Chainé, Alphonse Bergeron, Adalbert Rousseau, Delphis Croteau, Mme Vve Ferdinand Croteau, Mmes Alphonse Croteau, Gaudias Boucher et Albéa Côté, etc., etc.

Aux familles éprouvées nous offrons nos sympathies.

Les mains les plus petites de femmes ou d'enfants sont celles qui appuient le plus lourdement sur notre destin.—Paul Bourget.

CONTRE un RHUME OPINIÂTRE
SIROP GAUVIN
Soulage, facilite les expectorations, enraye le mal

VIANDES FRAICHES

20 lbs de BOEUF pour	$1.00
STEAK (ronde) la livre	15c
LARD frais la livre	9c et 10c
VEAU quartier devant	6c
VEAU quartier derrière	12c
LARD SALE la livre	12c
BEURRE frais de ferme avec chaque achat	18c

J.-E. MORENCY
223 Ste-Marguerite, près de la Couronne — TEL.: 8227

Téléphone : 4-2481 - 4-2482
Epicerie MARTEL Enr.
58 RUE DU PONT
VENTE SPECIALE DES PRODUITS HEINZ

Beans Heinz:		
Individuelles,	6 boîtes pour	29c
Petites,	3 boîtes pour	23c
Moyennes,	2 boîtes pour	23c
Grosses,	3 boîtes pour	45c
Spaghetti Heinz:		
Individuelles,	6 boîtes pour	29c
Petites	3 boîtes pour	25c
Moyennes,	2 boîtes pour	25c
Grosses,	2 boîtes pour	35c
Catsup Heinz:		
Petites bouteilles, 3 pour		39c
Grosses bouteilles, 3 pour		57c
Oignons blanc, marinades Chow-chow, 2 boutellles pour		49c
Moutarde Heinz, 2 verres pour		25c
Soupe Tomate Heinz:		
Petites,	3 boîtes pour	25c
Moyennes,	2 boîtes pour	25c
Grosses,	2 boîtes pour	45c
Patates blanches No 1, sacs de 81 livres		59c
Biscuits Prestige Marvens, paquet de 1 livre		25c
Fèves blanches, 10 livres pour		25c
Pois bien cuisants, 6 livres pour		24c

AGONIE DU REIN?
Voici du soulagement rapide à la torture du mal de dos, de la cuisson de la vessie. Santal Midi remédie à la cause. Prescrit par les médecins. En vente chez les pharmaciens du monde entier.
SANTAL MIDY — POUR CATARRHE VESICAL

Pour vos VIANDES
- *bénéficiez* d'une QUALITE SUPERIEURE
et d'un SERVICE de LIVRAISON RAPIDE - *en achetant chez :*
ALP. LAFLEUR
BOUCHER
78, 5e Rue Limoilou Tél.: 4-3591 4-3592

ETAL DE VIANDE

12 lbs BOEUF pour	$1.00
Comprenant un rôti lard.	
STEAK de ronde la livre	15c
FESSE de veau désossée la livre	18c
BOEUF de soupe la livre	5c et 8c
SPECIAL : SPECIAL :	
LARD quartier de devant la livre	7½c
LARD quartier derrière la livre	8½c
VIANDE hachée pur lard 2 livres pour	25c
JAMBON Pic-nic la livre	12c
SAUCISSE au lard 2 livres pour	29c

Spécial! Spécial!

SUCRE granulé Redpath 10 lbs pour	47c
BEURRE de beurrerie de choix, la livre	23c
OEUFS storage seconds 2 douzaines	35c
TOMATES, blé-d'inde, pois verts et fèves jaunes Spécial, la boîte	7c
CORN FLAKES 3 paquets pour	23c
CONFITURE pure aux pêches 40 onces	27c
CONFITURE pure aux bluets, 40 onces	27c
OLIVES jarre de 30 onces	31c
HOMARD de choix la boîte	15c
TRUITE boîte de 1 lb 2 pour	25c
FEVES blanches extra belles 10 livres pour	25c
FEVES rouges 3 livres pour	25c

GRATIS! GRATIS!
1 paq BISCUITS Sodas Christie gratis avec 1 paquet biscuits mêlés Chistie à 35c

BISCUITS au chocolat 3 lbs	29c
BISCUITS mêlés 3 livres pour	25c
JAMBON Pic-nic la livre	12c
JAMBON fesse la livre	16c
POULES de 4 à 6 lbs la livre	19c
POULETS de 4 1-2 à 6 lbs la livre	22c
OIE la livre	12c
DINDE la livre	29c
PATATES blanches extra belles, le sac	49c

ARTHUR THIVIERGE
TEL.: 8194 - 8195 — 368 ST-JOSEPH
TEL.: 3-0842 — Succursale, 28 HERMINE
ETAL DE VIANDE, TEL.: 3-4542 — 91 DE MAZENOD

DEMANDEZ à toute ménagère experte quel est à son avis le meilleur savon à laver, et elle vous répondra probablement: "Mais, le Comfort, naturellement."
Le Savon Comfort a été l'ami des ménagères canadiennes pour plus de cinquante ans. Vous le trouverez tout aussi bon et dans la laveuse. Il ne se gâche point dans l'eau et est bon marché.
SAVON COMFORT



Aidez au Sommeil— Buvez VI-TONE

Vous jouirez d'un sommeil profond et salutaire si vous prenez une tasse de ce breuvage délicieux avant le coucher. Vi-Tone renferme toutes les protéines et les vitamines contenues dans la Fève Soya, en plus d'un extrait de malt et de lait, et la digestion en est facile.

VI-TONE
PRODUIT 100% CANADIEN

Vendu chez tous les épiciers et les pharmaciens en boîtes de ½ lb., de 1 lb. et de 5 lbs. pour les familles.

The VI-TONE Co., 2183 Avenue Maplewood, Montréal, Qué., ou Hamilton, Ontario.
Veuillez m'envoyer un échantillon GRATIS de VI-TONE. 4 E
Nom
Rue
Ville Province

LE PORTER EST UN TONIQUE NATUREL

Le Porter est connu depuis des années comme l'un des breuvages-toniques les plus agréables qui soient. Il possède sous une forme concentrée, les qualités nutritives et fortifiantes de la meilleur orge rôtie

M. THERIAULT NOMME AU LABORATOIRE

Le chimiste en chef de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, vient d'être nommé au nouveau laboratoire provincial établi par l'hon. M. Adélard Godbout.

St-Hyacinthe, 3 mars 1932. (D. N. C.) — M. J.-E. Thériault, chimiste en chef au laboratoire de l'Ecole de Laiterie provinciale à St-Hyacinthe vient d'être nommé à la direction du nouveau laboratoire établi par l'hon. Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture. Ce nouveau laboratoire a été institué pour l'analyse des sols, l'horticulture et l'agriculture en général. Tous les examens bactériologiques se faisaient auparavant aux écoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. J.-E. Thériault, est né le 19 février 1892 à St-Epiphane, comté de Témiscouata, du mariage de Edouard Thériault, menuisier, et de Malvina Thériault.

Ses études classiques, universitaires et spéciales devaient s'étendre sur quinze années. Au terme de son cours classique au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de 1905 à 1914, il sorti bacheller ès-arts avec distinction .Il s'inscrivit comme étudiant de l'Université Laval, de Québec jusqu'en 1917 et au collège d'agriculture de Ste-Anne, de 1917 à 1919, d'où il sortit bachelier ès-sciences agricoles. Enfin, il passa une partie de l'année 1920 à Pease Laboratories de New-York, comme boursier du gouvernement de Québec pour en revenir avec ses brevets de capacité comme chimistes-bactériologiste.

En 1919, il était nommé assistant-chimiste au laboratoire provincial de St-Hyacinthe et il remplit cette charge à ce titre jusqu'en 1925. Promu cette année-là chimiste en chef et directeur du même service et également directeur de l'Ecole de Laiterie de la province de Québec, il occupa ce dernier poste jusqu'en 1928. De cette date à ce jour il fut directeur et chimiste en chef du Laboratoire officiel provincial. Récemment, il était choisi par le bureau exécutif de l'U. C. C. comme aviseur techinque pour ce qui concerne la chimie des sols, teneur en éléments fertilisants et chaux, de même que pour les questions de bactériologie en industrie laitière.

M. Thériault fait partie de l'Institut Canadien des chimistes comme membre de l'Exécutif de la section de Montréal, de la Société des agronomes canadiens, de l'American Association for the Advancement of Science, de l'Association des chimistes américains. Il est aussi membre (troisième degré) de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Il est un fervent de la musique et étudia le chant sous Paul Dufault et Gabriel Cusson. Il figura dans divers concerts et fut pendant de nombreuses années directeur de la chorale Notre-Dame du Rosaire. Il est aussi membre de la Société Philharmonique de cette ville.

Le 8 février 1921 il épousa Germaine Ringuet, fille de Léon Ringuet, professeur et compositeur de musique.

Messe de récollection

Les RR. SS. Franciscaines Missionnaires de Marie, 188, Grande-Allée, Québec, annoncent que la journée de Récollection mensuelle aura lieu dimanche le 19 mars prochain.

Les jeunes filles du Cercle "Marie de la Passion" peuvent inviter leurs amies à cette messe qui aura lieu à 8 heures et qui sera suivie du déjeuner, d'une conférence, d'exercices de piété et du salut du Très Saint-Sacrement.

LES NIPPONS CESSENT LES HOSTILITES

L'Amiral Nomura et le Général Shirakawa ont ordonné aux forces sous leur commandement de cesser les hostilités dans la région de Shanghaï

Shanghaï, 3.— (Par Morris-J. Harris, de l'Ass'd Press).— L'amiral Nomura et le général Shirakawa annoncent ce soir qu'ils ont ordonné aux forces sous leur commandement de cesser les hostilités dans la région de Shanghaï. Les troupes japonaises ont reçu l'ordre de consolider les positions qu'elles occupent actuellement aux confins de la zone de 12 milles et demi et de rester sur la défensive tant que les chinois n'attaqueront pas.

La déclaration des deux commandants japonais met fin à la situation passablement confuse qui exista au cours de l'après-midi, la légation japonaise ayant annoncé que les hostilités avaient pris fin et l'autorité chinoise prétendant qu'elles continuaient.

Kharbine, Mandchourie, 3.— (A.P.) —On apprend ici que le général japonais Amano est arrivé à Imienpo, dans le nord-est de la Mandchourie, vers midi aujourd'hui, et qu'il a trouvé la ville paisible. On sait qu'une agitation chinoise s'est produite dans cette région récemment.

Le service civil

Ottawa, Ont., 3— (Par G.-L.)— Toute la question du service civil sera réglée au cours de la présente session. Le Gouvernement entend pousser les choses rondement afin que, lorsque les députés retourneront chez eux, on ne puisse plus avoir aucun doute sur le statut des fonctionnaires de l'Etat.

Le comité nommé par M. Guthrie siégera pour la première fois, demain, jeudi, pour choisir son président. M. James-S. Tawson, conservateur de West-York, est désigné à ce poste. Le comité s'ajournera ensuite au jeudi de la semaine suivante. A compter de cette date, il siégera tous les jours plusieurs fois par jour, si nécessaire, afin de présenter son rapport au parlement le plus tôt possible.

UN INCENDIE ECLATE CHEZ OMER JOBIN

Les flammes ont causé des dommages, au cours de l'avant-midi, dans l'atelier de M. Jobin, bourreur de meubles, au No 188 rue Dorchester — Beau travail des pompiers.

Un incendie qui a causé des dommages pour un montant supérieur à $3,000.00, a dévasté l'atelier de M. Omer Jobin, bourreur, au No 188 rue Dorchester, cet avant-midi, endommageant considérablement une grande quantité de meubles de toutes sortes dont une grande partie étaient déjà réparés et prêts pour la livraison.

Il était environ dix heures et quart, ce matin quand l'incendie a été découvert, dans l'atelier, par le jeune Arthur Courtaud, apprenti et garçon de service de la maison Jobin.

M. Jobin venait de quitter l'atelier pour monter à sa résidence, à l'étage supérieur. Il était encore sur la galerie qui comunique avec l'atelier par un escalier de service, et s'apprêtait à pénétrer dans la maison, quand il entendit le cri de "au feu!"

Il descendit aussitôt en toute hâte, pendant que le jeune Courtaud courait avertir le fils de M. Jobin, qui était à préparer la voiture pour aller livrer deux charges complètes de meubles divers, dont la réparation était terminée.

En pénétrant dans son atelier, M. Jobin réalisa le danger qui menaçait tout l'édifice. Les flammes, qui paraissaient avoir commencé dans un tas de bourrure, au milieu de la pièce, avaient déjà gagné l'armoire où étaient placées les peintures, les liquides et les vernis employés dans la réfection des meubles, matières extrêmement inflammables. Prenant ausitôt un sceau, il tenta d'éteindre les flammes, mais inutilement.

Pendant ce temps là, Mlle Françoise Jobin, alertée par les cris et la fumée qui montait déjà dans la maison, éveilla Mme Jobin, qui est un peu souffrante, actuellement, et l'aida à se réfugier dans une maison voisine.

C'est à ce moment là que les pompiers sont arrivés. Il était temps. Déjà, tous les murs et le plafond de l'étage inférieur de l'édifice étaient en flammes. Heureusement, le bon travail des hommes de la brigade put maîtriser l'incendie en assez peu de temps, et préserver l'édifice de la destruction qui le menaçait.

Une heure plus tard, l'incendie était éteint. Mais il y avait encore beaucoup de fumée, et ce n'est que vers onze heures et demie qu'on put réaliser l'étendue des dommages.

Tous les meubles qui remplissaient l'atelier même, ainsi que le magasin et le sous-sol, ont été endommagés considérablement par l'eau et la fumée, et il faudra en faire une réfection complète. En outre, les cloisons, le plafond et le plancher de l'atelier sont détruits.

M. Jobin estime ses dommages à au delà de $3,000. Ils sont couverts par les assurances.

Le jeune Courtaud était à échiffer du matériel de bourrure quand l'incendie s'est déclaré, mais tout s'est fait si vite qu'il n'a pu voir comment les flammes avaient commencé.

Un sauvetage

Dalhousie, N.-B., 3. (D.N.C.)— Les pompiers de cette ville, appelés avant-hier soir pour un incendie qui s'était déclaré à la résidence de M. Peter Sennett, ont sauvé, grâce à leur dévouement et la vie d'une vieille personne qui allait mourir asphixiée et la maison du propriétaire qui allait être anéantie par les flammes.

Un incendie se déclara vers neuf heures à la maison de M. Peter Sennett, employé à l'International Paper Co., et qui à ce moment était à son travail. Le feu fut découvert par Mlle Carolina Matterson. Celle-ci, se rendant compte immédiatement du danger, ordonna aux trois enfants de M. Sennett qui étaient à ce moment dans la maison, de se sauver, et elle les y aida. Elle s'en fut ensuite en hâte avertir Mme Sennett, vieille personne de 88 ans, qui était couchée dans une chambre à l'étage supérieur. Cette vieille dame se rendit en toute précipitation à la fenêtre qui donnait sur la rue et qui était située au-dessus de la porte d'entrée. Elle ouvrit le châssis et voulut se précipiter en bas. Par malheur, le châssis se referma brusquement et retint Mme Sennett par une jambe. La pauvre femme était dans une position telle qu'elle ne pouvait faire un mouvement et qu'elle risquait à chaque instant d'être asphixiée par la fumée.

Mlle Zélia Allain, qui demeurait dans la maison située en face, aperçut la vieille dame et avertit aussitôt M. Coughie. Celui-ci, se précipita dans la rue, et là il tenta de grimper pour aller porter secours à Mme Sennett. Avec l'aide des pompiers, il y parvint et put délivrer la vieille femme tout épouvantée. Mme Sennett ne souffrait heureusement pas de blessures graves, quoiqu'elle se soit fait mal au poignet et à la jambe. Transportée dans une maison voisine, elle fut soignée par le Dr Doucet qui constata qu'il n'y avait rien de grave. La maison subit des dommages, surtout à l'intérieur pour une valeur d'à peu près $200. M. Sennett n'avait aucune assurance. D'après la version d'un des membres de la famille Sennett, l'incendie aurait été mis par un poêle surchauffé.

Justice rapide

Honolulu, 3 (Presse Associée)— La justice d'Honolulu a été très expéditive dans le cas de John Fernandez, un Portugais âgé de 21, trouvé coupable d'assaut sur Mme Miwa Watanabe, une Japonaise mère de 4 enfants. Neuf heures après qu'il eût commis son crime, l'un des plus révoltats dont fassent mention les annales des îles Hawaï, le coupable était dirigé vers la prison de Oahu pour y purger une sentence d'emprisonnement à vie. Cette attaque était la deuxième en quatre jours et était la dernière d'une série du même genre qui a débuté en septembre dernier.

UNE FEMME SOUPCONNEE D'AVOIR AIDE AU CRIME

A Boston, on a aperçu une femme mettre à la poste une lettre adressée au Colonel Lindbergh — — On recherche cette personne — — Des aéroplanes aident aux recherches.

Hopewell, N.-J., 3.— (P. A.)— La croyance que l'enfant du colonel Lindbergh serait sequestré dans un endroit isolé de la campagne environnante de la maison du père et de la mère, s'accrédite auprès de plusieurs des personnes qui se livrent à des recherches des plus actives. Plusieurs endroits dans la contrée, présentent en effet des sortes de grottes ou de cavernes suffisamment profondes pour y cacher un homme. Les aéroplanes survolent en tous les sens cette région du pays, et cherchent à découvrir quel indice qui les mettrait sur la piste. Une escouade spéciale d'avions portant des photographes aériens ont survolé les montagnes et ont pris des photographies partout où l'on pouvait voir quel qu'accident de terrain susceptible de contenir une cachette.

Boston, Mass. 3.— (P. A.)— Une femme, conduisant une routière d'une modèle ancien portant la licence de l'Etat du New-Jersey a été vue alors qu'à Boston, elle mettait une lettre à la poste adressée au colonel Charles-A. Lindbergh, à sa résidence de Hopewell N.-J.

Des ordres ont été donnés immédiatement par la police afin de surveiller attentivement le passage de cette machine qui porte la licence No J-6989 et d'arrêter toute personne qui sera trouvée en possession de cette voiture.

New-York, 3. (P.C.)— Les autorités de police ont donné instructions un peu avant 10 heures ce matin à tous les autos de police dans Manhattan d'arrêter un auto portant le numéro N-3837 N.-Y. et allant en direction du sud dans la 6e avenue. Deux femmes et un bébé étaient dans cette voiture.

La police de White Plains a appris d'un chauffeur qu'hier soir il a vu dans White Plains un sedan vert pâle conduit par un homme, avec une jeune femme blonde et un bébé sur le siège arrière. Il a tenté de suivre cette machine, mais l'a perdue après l'avoir filée plusieurs rues.

Asbury Park, N.-J., 3 (P.A.) — Un nouveau développement s'est produit aujourd'hui dans l'affaire de l'enlèvement du bébé du colonel Lindbergh alors que les gardes-côtes recherchent en tous sens sur les côtes du New-Jersey un petit navire d'une trentaine de pieds sur lequel, un marin passant près de là aurait entendu les cris d'un jeune enfant.

Afin de ne négliger aucune chance de découvrir les auteurs de l'attentat et le jeune Charles-Auguste Lindbergh, les autorités américaines ont décidé de faire croiser en tous sens les gardes-côtes de la Marine.

Une assemblée de la S. D. N.

Genève, 3 (Par P.-I. Lipsey, jr. de l'Ass'dPress— L'Assemblée plénière, la S.D.N. s'est réunie en session spéciale aujourd'hui pour essayer de mettre fin au conflit sino-japonais. Les membres de la délégation américane à la conférence du désarmement avaient pris place comme spectateurs dans la salle d'assemblée Celle-ci n'est autre que l'auditorium où la Conférence siège depuis un mois. La session a été déclarée ouverte par M. Paul-Boncour, président du conseil de la Ligue. On a remarqué ocmme un fait significatif que le rapport préparé par la délégation chinoise contenait une carte de la Manchourie tandis que celui préparé par la délégation japonaise comprenait une carte de Shanghaï et des environs.

Un accident

St-Hyacinthe, 3. (D.N.C.)—Un pénible ecident qui a failli coûter la vie d'un homme est survenu dans la paroisse de St-Guillaume d'Upton, à quelques milles d'ici. La victime est un citoyen de cette paroisse, M. Emile Lalancette. En compagnie de plusieurs autres il était à travailler à la coupe de la glace lorsque soudainement le moteur faisant mouvoir la scie s'arrêta. En voulant la remettre en fonction, ce qui ne fut pas très long, il glissa sous les dents meurtrières de cette scie en mouvement et fut horriblement blessé aux jambes. N'eut été l'intervention de son frère, Calixte Lalancette, qui se porta immédiatement à son secours l'on aurait eu probablement une mort affreuse à enregistrer. Ce dernier, tira vivement son frère de la dangereuse position dans laquelle il se trouvait juste au moment où ses vêtements l'entraînaient à une mort certaine.

L'on transporta à la hâte le blessé à sa résidence pendant que le Dr Vanasse était mandé pour lui prodiguer les premiers soins. L'on devra probablement pratiquer l'amputation des deux jambes.

Les devises étrangères

Londres, 3 (P.A.)—L'hon. Neville Chamberlain a annoncé aux Communes aujourd'hui que le gouvernement levait dès ce soir les restrictions mises à l'achat des devises étrangères par les Anglais. Ces restrictions datent de septembre, lorsque le gouvernement eût établi le cours forcé du papier-monnaie. Le chancelier a confirmé la nouvelle, publiée à New-York, que le trésor britannique paierait vendredi $150 millions sur le crédit de $200 millions obtenu des banques américaines l'été dernier pour soutenir la livre.

Les chômeurs à Ottawa

Ottawa, 3. —(P.C.) — Trois hommes, membres des "Unemployed Marchers" se sont vus aujourd'hui refuser l'entrée des terrains du Parlement et ont été arrêtés un peu avant 11 heures ce matin.

Les détails de cette arrestation ne furent pas immédiatement connus. Ces individus, qui croit-on, seraient venus dans la capitale avec le contingent de chômeurs qui sont arrivés de Toronto hier, ont été conduits aux quartiers généraux de la police où ils sont sous bonne garde.

M. Perrault à Québec

L'honorable M. Perrault, ministre de la Voirie, était à son bureau du Parlement aujourd'hui. Par le temps qui court, l'honorable M. Perrault est très occupé par le travail de son ministère et il remplit en même temps les fonctions de secrétaire-provincial intérimaire.

Le ministre de la Voirie quittera Québec ce soir pour se rendre à Montréal et à Arthabaska ensuite.

La saison du sucre

"Si la température se maintient aussi clémente, on ne tardera certes pas à entailler les érables dans certaines régions. Il se peut même que nous ayons des rapports ces jours-ci" Voilà ce que nous apprenait ce matin, M. Plourde, du département de l'industrie sucrière.

M. Cyrille Vaillancourt, chef de ce service, est actuellement en voyage et passera par Plessisville où il s'enquerra des perspectives pour la saison du sucre cette année. On espère que l'année sera bonne si la température ne se réchauffe pas trop vite car la neige est en moindre abondance que l'an dernier.

Nous apprenons par ailleurs que quelques cultivateurs ont entaillé dans les Cantons de l'Est. Les perspectives dans la région de Missisquoi et les comtés voisins sont moins bonnes car il n'y a pas de neige du tout dans les paroisses qui longent l'état du Vermont.

On nous dit aussi que tout est prêt dans la Beauce pour l'entaillage et il se peut que l'on se mette à l'oeuvre dès cette semaine.

A Limoilou

Vendredi soir prochain à 8 h 30 aura lieu dans la salle paroissiale de Limoilou un grand euchre organisé par les Dames de la Sainte-Famille. De magnifiques prix seront distribués aux gagnants. On compte qu'un grand nombre de paroissiens se rendront à la salle paroissiale vendredi soir pour encourager les organisatrices et assurer le succès de cette soirée donnée au profit de l'église.

GER. PAQUET EST ACCUSE D'HOMICIDE

Le jeune homme devra répondre devant la Cour d'Assise, à une triple accusation d'homicide involontaire coupable — Il a plaidé non coupable.

Gérard Paquet, de St-Romuald, a comparu, ce matin, devant le tribunal des Sessions de la Paix.

Il pèse sur Paquet une triple accusation d'homicide involontaire coupable.

Le libellé de ces charges est, comme suit :— " d'avoir, le dit Gérard Paquet, donné un train désordonné à son camion-automobile et, par son incurie et sa négligence volontaire, illégalement causé des lésions corporelles, qui ont amené leur mort, à John Shea, à Mme Duncan Laurie et au Major Ian Crawford, le dit Gérard Paquet commettant, par là, le crime d'homicide involontaire coupable, contre la forme du statut en tel cas fait et pourvoi".

Paquet a plaidé non coupable et M. le juge Demers, a fixé l'enquête préliminaire au 9 courant.

Ces accusations portées contre Paquet sont l'écho immédiat de l'enquête du coroner qui s'est terminée hier soir. Cette enquête, comme on sait, sur les causes de la mort des trois malheureuses victimes de la tragédie du chemin St-Louis a suscité beaucoup d'intérêt et fut marqué de plusieurs incidents.

L'accusé Paquet, chauffeur du camion qui vint en collision avec l'autobus dans lequel étaient les victimes, subira tout d'abord une enquête préliminaire. C'est à la suite de celle-ci que le magistrat de la Cour des Sessions de la paix décidera si le prévenu doit subir un procès ou s'il n'y a pas matière à procès en cette affaire.

Si la décision du juge était contraire à l'accusé celui-ci devrait subir un procès. C'est probablement aux assises criminelles du mois d'avril que cette cause viendrait devant les grands et petits jurés.

La comparution de Paquet, ce matin, à la Cour des Sessions de la Paix avait attiré une nombreuse assistance et suscité beaucoup d'intérêt. Le jeune homme se défend avec énergie de l'accusation grave portée contre lui et nie toute responsabilité dans la terrible tragédie.

Soirée dramatique

Les Plaisirs du Hasard, la spirituelle comédie de René Benjamin, présentée hier soir à la salle des Promotions de l'Université Laval, a obtenu un franc succès, qui fait bien augurer de la deuxième représentation qui en sera donnée vendredi soir.

Les spectateurs n'étaient pas venus chercher du bouffe: ce n'est pas ce que leur annonçait la comédie de René Benjamin. La délicieuse satire leur a offert, par contre, l'esprit le plus fin et le plus délicat qui se puisse imaginer.

Le héros de la pièce est un poète d'une excentricité peu ordinaire qui affiche de vivre en marge de la société. Pour lui l'existence est une bouffonnerie: la justice n'est qu'un mot; laissons aux gens le plaisir d'agir comme ils l'entendent et sachons nous adapter aux circonstances. En acceptant avec rigueur les conséquences logiques de ces principes, le poète donne lieu à des scènes d'un comique irrésistible.

Les étudiants en Droit ont montré que s'ils vénèrent Thémis ils savent aussi à l'occasion chausser le brodequin. Les spectateurs ont libéralement applaudi les interprètes et manifesté le plaisir, un plaisir qui ne relève pas du hasard, que leur a causé cette soirée.

Nos étudiants attendent la reprise de la pièce, vendredi soir, pour enregistrer un nouveau succès.

Le maire Houde a la grippe

Montréal, 3. (D.N.C.)—Le maire de Montréal, M. Camilien Houde est retenu à sa chambre par suite d'une grippe qu'il a contractée ces jours derniers. A sa résidence, on apprit que cette indisposition n'a rien à voir avec les hémorragies stomacales dont il a souffert il y a quelques semaines. On croit qu'il ne tardera pas à se remettre de cette maladie passagère et qu'il sera en mesure de retourner à ses bureaux d'ici quelques jours.

Nouvelle loi

Mexico, 3. (P. A.) — La nouvelle loi du travail, d'après laquelle toute entreprise doit recruter les neuf dixièmes de son personnel parmi les Mexicains pose un problème délicat. A peu près 40,000 personnes vont se trouver du jour au lendemain sans emploi, si la loi est appliquée rigoureusement. Aussi s'attend-on à ce que le gouvernement use d'un peu de tolérance, pour quelque temps du moins.

L'ELEVAGE DU BETAIL DANS QUEBEC

Dans un interview accordé à notre représentant, l'hon. M. Godbout déclare que le boeuf de la province de Québec est d'aussi bonne qualité que celui de l'ouest.

Il est arrivé souvent aux québécois d'entendre vanter les qualités du boeuf de boucherie de l'ouest canadien et de rester sous l'empression que nous n'avions pas, dans la province de Québec, de régions où l'on pouvait faire avantageusement l'élevage du bétail destiné à la consommation.

Désireux de renseigner nos lecteurs nous avons demandé ce matin à l'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture, des précisions sur cette question.

"Nous avons, dans notre province, deux centres importants d'élevage, dans les comtés de Compton et de Pontiac, a déclaré le ministre de l'Agriculture, et les animaux qui sortent de ces deux comtés pour aller sur les marchés de Montréal et de Québec peuvent lutter avec avantage avec les plus beaux spécimens de l'ouest canadien. Les boeufs sont aussi gros, leur viande est savoureuse, tout autant que celle qui nous vient de l'ouest."

"Bien plus, ajouta, l'honorable M. Godbout, les animaux québecois sont recherchés par les importateurs anglais et les éleveurs de Compton et de Pontiac obtiennent de bons prix pour le bétail qu'ils envoient chaque année dans les îles britanniques."

Le ministre de l'Agricultyre a déclaré ensuite qu'il est évident que les éleveurs de ces deux comtés québecois ne peuvent pas suffire à la demande des grands marchés, mais le ministère de l'Agriculture a bien l'intention d'encourager de plus en plus, et par tous les moyens possibles, l'élevage des animaux de boucherie dans la province de Québec. L'honorable M. Godbout continuera ainsi d'assurer de jour en jour l'émancipation économique de sa province.

Nous avons appris aussi que les officiels du ministère de l'Agriculture ont commencé une campagne d'assainissement du bétail dans les deux comtés que nous venons de nommer. Comme partout ailleurs, la tuberculose du bétail faisait des ravages dans les comtés de Compton et de Pontiac, mais les nouveaux octrois offerts par l'honorable M. Godbout pour encourager les cultivateurs à remplacer les animaux malades par du bétail sain ont changé du tout au tout la situation.

Feu M. N. Taillon

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Napoléon Taillon, employé civil, décédé subitement hier soir près de la gare Montmorency où M. Taillon allait prendre le train pour se rendre chez lui.

M. Taillon était âgé de 75 ans et il était bien connu et estimé des citoyens de la paroisse du Château Richer où il demeurait.

Outre son épouse, née Joséphine Rhéaume, il laisse trois fils: MM. Joseph Taillon, employé au département des Travaux Publics, M. Philippe Taillon, marchand, et M. Emile Taillon, chef de Cour au Québec Railway. Il laisse aussi deux filles Mme Adrien Falardeau, (Alma) et Mlle Zélia Taillon. Une enquête sera tenue aujourd'hui à la Morgue sur cette mort subite.

"Le Soleil" présente à la famille si cruellement éprouvée par cette mort imprévue, ses plus sincères sympathies.

LA SOCIETE DES NATIONS TIENT SEANCE

Les délégués de cinquante Etats, membres de la S. D. N., se sont assemblés aujourd'hui en session extraordinaire — Le sort de la Ligue dépendrait du résultat.

Genève, 3. (Par P.-I. Lipsey, jr. de l'Ass'd Press)— Les délégués de 50 états, membres de la Ligue, se sont assemblés aujourd'hui en session extraordinaire. L'assemblée s'est ajournée un peu avant midi pour se réunir de nouveau à 4 heures cet après-midi. Elle a élu comme président Paul Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique. On s'attend à ce que les délégués chinois et japonais exposent, à la séance de cet après-midi, le cas de leurs pays respectifs. Les nations qui n'étaient pas représentées à la séance de ce matin sont l'Argentine, la République dominicaine, le Honduras, le Nicaragua et le Paraguay.

Cette session extraordinaire a été convoquée sur la demande de la Chine formulée en vertu d'un article du covenant par lequel les puissances peuvent recourir à des sanctions économiques dans un conflit comme celui d'Extrême-Orient. L'assemblée plénière ainsi réunie en session comprend tous les membres de la Ligue.

On s'attend à ce que les représentants de plusieurs petites puissances, mécontents de la façon dont le Conseil a traité cette affaire, se fassent entendre au cours de la session extraordinaire. C'est pourquoi, aux yeux de plusieurs, la session qui commence pourrait avoir une importance considérable pour l'avenir de la Ligue. Le sentiment tend à s'accréditer chez plusieurs puissances secondaires que celle-ci ne leur offre aucune protection ; et leurs délégués en donneront comme preuve le conflit sino-japonais, où la Chine s'est vainement mise sous l'égide de la Ligue.

(Plus tard)

Genève, 3 (P.A.)—Le Dr E.-E. Yen, délégué de la Chine à l'Assemblée de la S.D.N., a informé celle-ci cet après-midi que les négociations pour un armistice à Shanghaï avaient été rompues.

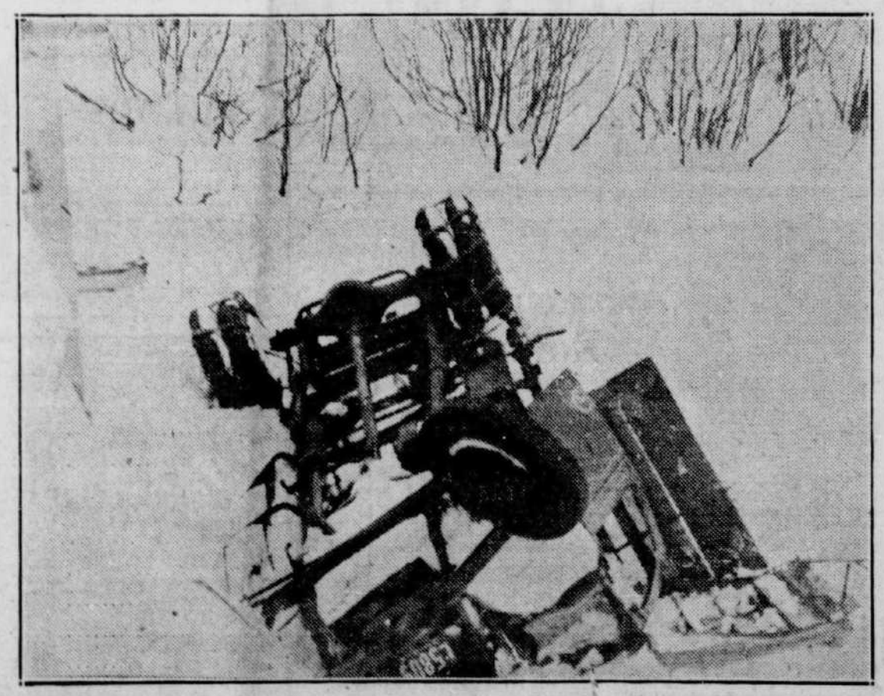
Chambre de Commerce

Dans la réunion qu'il a eue hier après-midi, sous la présidence de M. Victor Châteauvert, le conseil de la Chambre de Commerce s'est occupé de la campagne de recrutement qu'il doit entreprendre prochainement, du stationnement dans les rues de la ville et du projet de loi actuellement en considération devant le Parlement fédéral sur les chèques sans fonds.

En ce qui regarde le stationnement le conseil a confié à M. Châteauvert de voir les autorités municipales afin d'obtenir un règlement satisfaisant des difficultés qui se font particulièrement sentir dans les rues de la basse-ville, avant que la circulation soit devenue aussi considérable qu'elle a coutume d'être pendant la saison d'été.

Le conseil a exprimé la satisfaction que lui cause le projet de loi étudié actuellement à Ottawa. La Chambre de Commerce de Québec s'est occupée de cette question déjà étudiée en 1927. On a écrit à ce moment aux autorités fédérales, au ministre de la Justice, dans le but d'obtenir une législation spéciale pour faire disparaître les abus créés par l'émission de chèques sans fonds; démarches renouvelées en 1929. On est heureux de constater que le gouvernement fédéral étudie enfin cette question et se propose de mettre fin à une situation embarrassante pour tous les commerçants.

UN CAMION DANS UN RAVIN



Voici l'état dans lequel fut trouvé, hier, (tel que nous l'annoncions) un camion de marque "Chevrolet" qui alla s'écraser dans un ravin, sur le chemin du Lac Saint-Charles. Le chauffeur, M. Pageau, eut heureusement le temps de sauter à bas de son siège avant que le camion ne fut précipité dans la coulée. Le camion fut tiré de cette position et ramené à Québec par la remorqueuse du Garage Berthelot.

Le thé le plus en demande

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

338-F

L'AQUEDUC DE SILLERY, LIMITEE

AVIS AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS

AVIS est, par les présentes, donné que la Banque Canadienne Nationale, Succursale de la rue St-Pierre, à Québec, rachètera, à leur valeur au pair et l'intérêt couru, les Obligations émises par L'Aqueduc de Sillery, Limitée, aux termes d'un acte de Fiducie passé devant J.-P. Cantin, notaire, le huit juillet mil neuf cent vingt-quatre.

Bureaux et Salles d'Echantillons à Louer

Grands et Petits Bureaux et magnifiques salles d'échantillons

très bien éclairés et comportant toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil".

S'adresser au Service d'Information

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

LE "SOLEIL"

Chez Pollack

Valeurs Spéciales Au Rayon des CORSETS

La seule raison que l'on peut invoquer en offrant des marchandises aussi fraiches et aussi nouvelles à un prix aussi modique, est simplement que l'on se contente de profits moins élevés. Voilà !

Brassières (Bandeaux)

à 39c — En soie brochée de fantaisie, partie supérieure en Soie Swamee, ainsi que plusieurs autres modèles en batiste française ou tout en Soie Swamee, formes plus étroites. Grandeurs : 30 à 36.

Brassières (Bandeaux)

à 79c — Valeurs remarquables en batiste française ou maillé, forme Coupe, étroite, d'autres avec garniture de dentelle, dos bas. Aussi, modèles spéciaux pour tailles fortes, devant baleiné, dos plus haut. Grandeurs : 32 à 44.

Brassières (Bandeaux)

à 99c — Six styles comprenant trois genres de Brassières de fantaisie en Crêpe de Chine. Brocart de fantaisie avec dentelle ou tout en Brocart, et trois autres genres : Brassières longues en Batiste Française, forme Coupe; Brassière longue en Broché épais et devant baleiné, ainsi que Brassières attachant en avant et dos baleiné. Grandeurs : 32 à 46.

Le plus pour votre argent — ou argent remis.

Voir notre Annonce en Page 13

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués